

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VIOLENCES ET VOIX DE RÉSISTANCE DE FEMMES ARABES : L'ÉTUDE DE SIX
MOUVEMENTS LOCAUX BASÉS À BEYROUTH ET AU CAIRE

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR

NATHALIE BABA

AVRIL 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Cette thèse a représenté un long processus rempli d'espoir, parsemé d'embûches, de prise de conscience, de renoncement, de courage, de discipline, de tempérance et de patience. Elle est le résultat d'innombrables rencontres enrichissantes, marquantes et passionnantes, et s'inscrit à la croisée de mon parcours interdisciplinaire (anthropologie et psychologie). Elle représente le travail d'une réflexion encore inachevée sur ma propre histoire et sur celle de mes origines kurdes, arméniennes, libano-syriennes, et égyptiennes.

Mes premiers remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de thèse, Ghayda Hassan. La complétion de cette thèse n'aurait pas été possible sans ta présence et ton soutien constant. Je te remercie Ghayda, pour ta confiance, ton engagement, ta sagesse, pour ta vision holistique, interdisciplinaire et transculturelle qui a marqué l'entièreté de mon parcours doctoral. Nos précieux échanges au fil des années, ont contribué à forger mon identité de chercheuse et de clinicienne, et ont appuyé mes réflexions sur les phénomènes de la résistance et de violence des femmes dans le monde arabe.

Je tiens également à remercier les femmes qui ont participé à ma recherche, les onze femmes qui ont créé les initiatives locales à l'étude. Par raison de confidentialité, je ne peux vous nommer, sachez simplement que les mots sont insuffisants pour exprimer ma profonde gratitude et reconnaissance à votre égard. Merci pour votre ouverture, votre passion, votre colère, et votre implication pour créer un monde meilleur. Je tiens également à remercier, sans les avoir connues, les personnes qui ont eu le courage de se raconter sur une plateforme en ligne. Sans votre contribution et votre voix, cette thèse n'aurait pu voir le jour.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de mon jury, Sophie Gilbert, Mélanie Millette et Estibaliz Jimenez pour votre lecture et vos commentaires constructifs.

Merci aux professeur.es du département de psychologie et de l'institut de recherche des études féministes, Ghayda Hassan, Florence Vinit, Sophie Gilbert, Marie Hazan, Magda Fahni, Thérèse St-Gelais, pour la qualité de votre enseignement et pour votre vision singulière qui a grandement contribué à l'avancement de ma réflexion féministe et à la complétion de cette thèse.

Un profond merci à toute ma famille, à ma merveilleuse combattante Téta, à mes parents Lucie et Victor, à ma sœur Stéphanie, à mon beau-frère Benjamin, à mon cousin Frédéric, mon oncle Saïd, et aux bébés Nael et Elias. Je vous dédie cette thèse et vous remercie du fond du cœur pour votre patience, vos encouragements et votre profonde confiance en moi. Je vous remercie pour tout l'amour que vous me portez, et pour les valeurs d'éducation, d'humilité, de courage et de résilience que vous m'avez transmises au fil des années. Dans cette thèse, j'offre à ma famille, ma voix de résistance, portant en elle autant un reflet de ce qui m'a été transmis, depuis toute petite, qu'une profonde gratitude pour votre vécu et pour les personnes exceptionnelles que vous êtes.

Merci à mes collègues en santé mentale jeunesse du CLSC Parc-Extension et à mes superviseuses d'internat, Myriam et Kate pour votre support, votre écoute, et vos encouragements tout au long de mes années de stage. Merci surtout d'avoir cru en moi et en mes forces, de m'avoir offert un espace de guidance et d'écoute pour grandir et me construire.

En terminant, je voudrais exprimer ma profonde gratitude envers mes amis-es pour leur soutien, et leur précieuse présence tout au long de cette longue traversée, pas toujours tranquille, parsemée de tempêtes certes, mais également ponctuée de moments de douceur, d'accalmie et d'excitation qui ont jalonné émotionnellement cette décennie presque achevée – enfin- de ce parcours doctoral. À vous tous et toutes, je dis un immense merci. Merci à Annie-Claude, Christina, Christine, Émilie, Elisabeth, Èva, Florence, Gabrielle, Maryse, Miranda, Odile, Simon, Sophia, Violeta et Vincent. Un merci bien spécial à mon amie d'enfance Marie-Hélène, pour ton amitié et pour ta précieuse contribution à ma thèse.

Finalement, je tiens à remercier les organismes subventionnaires pour le financement de ma thèse. Cette thèse n'aurait pu être complétée sans le soutien financier du Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC); du Conseil des arts et des sciences humaines du Canada (CRSH), ainsi que des bourses d'excellence de l'Institut de recherche en études féministes (IREF) et de la Faculté des sciences humaines de l'UQÀM.

DÉDICACE

Pour ma famille, Téta Renée, ma mère,
Marie, mon père Victor et ma sœur
Stéphanie.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	II
DÉDICACE.....	IV
LISTE DES FIGURES.....	X
LISTE DES TABLEAUX.....	XI
RÉSUMÉ.....	XIII
ABSTRACT.....	XV
INTRODUCTION.....	1
SECTION I : RECENSION DES ÉCRITS, CADRES CONCEPTUEL ET THÉORIQUE, OBJECTIFS DE RECHERCHE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	11
CHAPITRE 1 : VIOLENCES FAITES AUX FEMMES – UNE PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE.....	12
1.1. Définition des violences.....	13
1.2. Violences basées sur le genre : une première lecture féministe.....	14
1.2.1. Asymétrie des violences fondées sur le genre.....	16
1.3. Violences faites aux femmes dans le monde arabe : prévalence et limites épidémiologiques.....	17
1.3.1. Violences perpétrées par un partenaire intime.....	17
1.3.2. Violences perpétrées dans l'espace public.....	19
1.3.3. Facteurs de risque des violences faites aux femmes : une analyse multifactorielle des violences.....	21
1.4. Les approches structurelles de la violence.....	26
1.4.1. Modèle de J.Galtung : violence structurelle et culturelle.....	26
1.4.2. Approche anthropologique : un continuum des violences.....	28
1.5. Les approches féministes de la violence.....	30
1.5.1. Entre théories et luttes féministes : « nommer les violences » et la construction des savoirs profanes et situés.....	30
1.5.2. Apport des théories féministes dans l'étude des violences faites aux femmes.....	31
1.5.3. Approche située « du positionnement ».....	32
1.5.4. De l'essentialisme à l'intersectionnalité comme cadre d'analyse des violences.....	34

CHAPITRE 2 : PRATIQUES DE RÉSISTANCE ET AGENTIVITÉ DES FEMMES DANS LE MONDE ARABE39

2.1. Concept de résistance et son lien au pouvoir	42
2.2. Concept d' <i>empowerment</i> , d'agentivité et de capacité d'agir	44
2.3. Processus de subjectivation : des groupes de conscience aux récits de « soi »	47
2.3.1. La dimension collective et politique des récits de « soi ».....	48
2.4. Concept de résistance quotidienne	49
2.4.1 Résistance quotidienne dans un contexte postrévolutionnaire arabe	51

CHAPITRE 3 : OBJECTIFS DE RECHERCHE56

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE57

4.1. Mise en contexte de l'étude.....	57
4.2. Posture de recherche et de la chercheuse	58
4.2.1. Épistémologie féministe : une posture « située » et intersectionnelle.....	58
4.3. Recherche qualitative : une enquête socioanthropologique	60
4.3.1. Approche qualitative multisites	61
4.4. Échantillon et recrutement.....	62
4.5. Méthode de collecte de données : techniques et outils.....	64
4.5.1. Observation non participative « en ligne et hors ligne ».....	64
4.5.2. Entretiens semi-structurés	66
4.6. Méthode d'analyse des données	68
4.7. Considérations éthiques.....	69
4.7.1. Consentement libre et éclairé.....	70
4.7.2. Anonymat et confidentialité.....	70
4.7.3. Risque de la recherche	71
4.7.4. Bénéfices de la recherche.....	71

SECTION II : RÉSULTATS, DISCUSSION ET CONCLUSION.....72

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES INITIATIVES ET ANALYSE DES RÉCITS73

5.1 Présentation des initiatives à l'étude	73
Figure 5.1. Ligne du temps des initiatives locales et transnationales.....	74
5.1.1. Harassmap (HM).....	74
5.1.2. Sawt al Niswa (SAN).....	76
5.1.3. Nazra for Feminist Studies (Nazra)	77
5.1.4. Uprising for Women in the Arab World (UP)	80
5.1.5. Streetpal (ST)	82
5.1.6. Harrasstracker (HT)	83
5.2. Analyse des récits de violence.....	85
Tableau 5.1. État des lieux, des périodes et des contextes de violence.....	86

5.2.1. Violences intrafamiliales	87
5.2.2. Violences extrafamiliales.....	89
5.2.3. Violences intersectionnelles.....	93
5.3. Réponses des femmes aux violences vécues.....	96
5.3.1. Mémoire traumatique : « la peur du souvenir »	97
5.3.2. Sentiment d’insécurité quotidienne.....	98
5.3.3. Coupure du « soi » et sentiment de culpabilité.....	100
5.3.4. Colère et vengeance	103
5.3.5 Silence comme voix de protection et de résistance	104

CHAPITRE 6 : ANALYSE CONTEXTUELLE ET FACTEURS EXPLICATIFS DES VIOLENCES – UNE ANALYSE INTÉGRÉE.....107

6.1. Contexte social de création des initiatives locales basées à Beyrouth et au Caire.....	107
6.1.1. Sentiment d’insécurité au Caire	107
6.1.2. Sentiment d’insécurité à Beyrouth.....	108
6.1.3 Problématique des violences sexuelles dans les espaces publics.....	109
6.2 Facteurs explicatifs des violences au Caire.....	117
6.2.1 Absence de sécurité policière et de gouvernance.....	117
6.2.2 Obstacles institutionnels et légaux à l’accès aux soins et à la protection des survivantes de violences.....	118
6.3. Facteurs explicatifs des violences à Beyrouth.....	120
6.3.1. Absence de prise en charge sociale et légale des femmes par l’État	120
6.4. Croyances sociales associées à la violence à l’égard des femmes	122
6.4.1. Attentes de genre liées à la masculinité et à la féminité	122
6.4.2. Tabous de la sexualité « hors mariage » et protection de l’honneur familial.....	128
6.4.3 Silence social	130

CHAPITRE 7 : PROCESSUS DE CRÉATION DES INITIATIVES LOCALES.....133

7.1. Trajectoires de résistance des participantes.....	133
7.1.1. Expériences d’engagement sociopolitique passées.....	133
7.1.2. Visions et pratiques féministes	134
7.1.3. Facteurs d’influence : contexte familial, social et personnel	135
7.2. Motivations personnelles et sociales	140
7.2.1. Désir de guérison individuelle et de connexions sociales.....	140
7.2.2. Sentiment de colère et acte de rébellion	141
7.2.3. Sentiment de responsabilité sociale	142
7.2.4. Démocratisation des savoirs expérientiels et populaires	143
7.2.5. Continuité avec les luttes féministes passées et solidarité avec les générations futures.....	144

CHAPITRE 8 : POTENTIEL DE RÉSISTANCE DES ESPACES EN LIGNE ET SES

LIMITES.....145

8.1. Processus de création des outils en ligne.....	145
8.2. Potentiel de résistance des espaces en ligne.....	147
8.2.1. Capacité d’agir et agentivité des femmes survivantes de violence.....	148
8.2.2. Implications sociales de l’utilisation des espaces en ligne.....	155
8.3. Difficultés vécues et limites des initiatives en ligne.....	158
8.3.1. Centralisation et contrôle des données sur Facebook (FB).....	158
8.3.2. Absence de financement, de relève et de connexions avec les survivantes de violences.....	161
8.3.3. Durabilité des initiatives en ligne.....	162
8.3.4. Accessibilité limitée à Internet et biais statistiques.....	163
8.4. Repenser l’activisme et les espaces de luttes : recommandations des participantes.....	164
8.4.1. Décentralisation des outils « en ligne » et « hors ligne ».....	164
8.4.2. Collaboration et double présence des initiatives « en ligne et hors ligne ».....	166
8.5. Sentiment d’espoir pour le futur.....	167

CHAPITRE 9 : DISCUSSION.....168

9.1. Mise en contexte de la problématique.....	168
9.2. Une analyse multiniveau des violences vécues par les femmes : synthèse des résultats.....	172
9.2.1. Violences intrafamiliales et extrafamiliales.....	172
9.2.2. Violences intersectionnelles.....	174
9.3. Causes sociales et structurelles des violences.....	176
9.3.1. Le rôle de l’État et des institutions sociales.....	176
9.3.2. Dimension symbolique de la violence : le rôle des croyances sociales.....	178
9.4. Témoignages et récits en ligne comme outil de transformation individuelle et sociale.....	183
9.5 Agentivité des femmes dans le monde arabe : une redéfinition du concept de résistance.....	185
9.5.1 Les trajectoires de résistance des femmes : un continuum du visible à l’invisible.....	186
9.5.2 Intersectionnalité et voix de résistance.....	191
9.6. Avantages et limites du Web comme outil de prise en charge des violences faites aux femmes.....	192
9.7. Apports pratiques de la thèse : quelques pistes d’intervention pour la pratique auprès des femmes survivantes de violences.....	194
9.7.1. Adapter les outils de prise en charge de la violence à l’approche féministe intersectionnelle.....	194
9.7.2. Investir des espaces hybrides et décentralisés — « en ligne » et « hors ligne ».....	196
9.7.3. Collaboration avec les instances formelles et informelles.....	198

CONCLUSION.....200

ANNEXE A FORMULAIRE D’INFORMATION ET DE CONSENTEMENT (VERSION FRANÇAISE).....208

ANNEXE B GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-STRUCTURÉ DES PARTICIPANTES.....214

DÉROULEMENT DE L'ENTREVUE214

BIBLIOGRAPHIE217

LISTE DES FIGURES

Figure 5.1 Ligne du temps des initiatives locales et transnationales.....	75
---------------------------------------------------------------------------	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 État des lieux, des périodes et des contextes de violence.....	87
----------------------------------------------------------------------------	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ANMO : Afrique du Nord et Moyen-Orient

CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

CEDF : Centre égyptien des droits des femmes

EGEP : Euromed Gender Equality Programme of the European Union

FB : Facebook

FMI : Fonds monétaire international

HM : Harassmap

HT : Harasstracker

MENA : Middle East and North Africa

OMS: Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations Unies

SAN: Sawt al Niswa

ST : Streetpal

VPI : Violence partenaire intime

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

UP: Uprising of Women in the Arab World

UQÀM : Université du Québec à Montréal

UIT : Institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies

RÉSUMÉ

La violence à l'égard des femmes représente un enjeu majeur de santé publique qui entraîne des conséquences dévastatrices sur la santé physique (blessures permanentes) et mentale (dépression, suicide, etc.), touchant plus de 35 % des femmes dans le monde (ONU, 2018 ; OMS 2021). Dans un contexte postrévolutionnaire arabe, la prévalence élevée des violences a conduit au développement et à la mise en place de programmes nationaux ainsi que de stratégies internationales pour prévenir et éliminer les violences contre les femmes. Cependant, malgré la promotion de ces mesures, plusieurs obstacles entravent l'accès et la prise en charge des survivantes de violence. En effet, seule une faible proportion d'entre elles a recours aux services institutionnels de police, de justice, de santé et de services sociaux pour obtenir de l'aide. Pour répondre à cette problématique, de nombreux mouvements et initiatives féministes, à la fois locales et interrégionales (et non institutionnalisées) ont émergé comme une alternative possible dans la lutte contre les violences faites aux femmes dans le monde arabe. Parmi la multiplicité des formes de lutte, nous avons choisi de nous intéresser à six initiatives locales et transnationales, basées à Beyrouth et au Caire, qui utilisent différents médias pour soutenir les femmes et mettre en lumière les violences qu'elles subissent. Bien que ces initiatives se distinguent par leur innovation à plusieurs égards, aucune étude n'a porté précisément sur l'analyse de leurs contenus, leurs processus de création et leurs implications sociales auprès des survivantes de violence.

À partir de quatre-vingt-un récits de violence collectés sur les plateformes Web des initiatives à l'étude (n=81), ainsi que de onze entretiens semi-dirigés menés avec les femmes créatrices de ces initiatives (n=11), notre objectif était d'explorer l'articulation entre les expériences de violence des femmes et leurs pratiques de résistance. Spécifiquement, cette thèse souhaite comprendre le processus par lequel les femmes qui vivent des violences résistent et développent une capacité d'agir. Cette articulation entre violence et résistance a été abordée dans une perspective critique et interdisciplinaire qui allie les approches théoriques en anthropologie, en psychologie transculturelle, en sociologie critique et en études féministes.

L'analyse des récits de violence dévoile les principaux contextes dans lesquels les expériences de violences s'inscrivent, à savoir le contexte intrafamilial, extrafamilial et intersectionnel. Les résultats montrent que les vécus de violences s'expriment au-delà de leur portée interpersonnelle et visible (p. ex. violences physiques, sexuelles et psychologiques perpétrées par un partenaire intime ou non-intime). Elles peuvent revêtir des formes sociales, institutionnelles et intersectionnelles. En termes de facteurs qui mettent les femmes davantage à risque de vivre des violences dans les deux terrains de recherche, au Caire et à Beyrouth, nos résultats révèlent le rôle de l'État, des institutions sociales (p. ex. l'absence de prise en charge sociale des femmes qui vivent des violences), et des croyances sociales associées à la violence. Parmi les mécanismes discursifs analysés qui justifient l'usage des violences faites aux femmes, la négation et l'invisibilisation sociale des violences, les attentes de genre liées à la masculinité et à la féminité, les normes de respectabilité et de protection de l'honneur familial, de même que l'intériorisation des violences par les femmes en tant que pratique acceptable ont été mis en lumière.

En inscrivant cette thèse dans une perspective féministe intersectionnelle, nous avons montré comment les expériences de violence et les trajectoires de résistance varient entre les femmes selon l'intersection de facteurs de vulnérabilité sociale tels que le genre, la classe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, la situation de handicap, etc. L'application de cette perspective nous permet de situer la résistance des femmes sur un continuum allant du visible (p. ex. la prise de parole via le témoignage en ligne, l'activisme politique, l'engagement social et/ou la création des initiatives en ligne et hors ligne) à l'invisible (p. ex. les témoignages anonymes et publiés par un tiers, les gestes de solidarité et de vulnérabilité entre femmes, les prises de conscience sociale des violences, les interactions et valeurs « féministes » portées par la famille, ainsi que certaines stratégies de protection aux violences). Parmi ces stratégies, nous avons montré que le silence et certains gestes d'insubordination, tels que les actes de désobéissance et de refus, sont des pratiques mobilisées par les survivantes de violence pour résister aux violences vécues. Les facteurs qui renforcent ou limitent l'agentivité des différentes femmes seront explicités dans la présente thèse.

Pour terminer, en plus de contribuer au développement des connaissances sur les phénomènes de violence et de résistance des femmes dans le monde arabe, cette thèse a permis de mettre en lumière les implications pratiques et cliniques des espaces en ligne ainsi que leurs limites dans la lutte transnationale des violences à l'égard des femmes.

Mots clés : femmes, violences, résistance, plateformes Web, féminisme, intersectionnalité interdisciplinarité, psychologie transculturelle

ABSTRACT

Violence against women is a public health issue that causes devastating physical (permanent injuries) and mental health (depression, suicide, etc.) issues for more than 35% of women worldwide (UN, 2018; WHO, 2021). In the post-Arab Spring era, the high prevalence of violence against women in public spaces has led to various international and national strategies addressing it. However, despite the promotion of these strategies, only a small proportion of women who are victims of violence are benefiting from aid programs, are reaching out to police for services or are accessing health, social and legal services. To better address this difficult and ongoing situation, numerous local and inter-regional feminist movements and initiatives have been created. This research has selected and analyzes six local and transnational initiatives based in Beirut and Cairo. They offer women who are victims of violence alternative means of support (both online and offline) and make visible the abuses these women have experienced. While these initiatives are innovative in myriad ways, no other study to this day has focused on analyzing their content, their creative process, and their social impact for survivors of violence.

Thus, based on narratives of abuse from eighty-one women, collected on these online platforms, along with eleven semi-directed interviews with the founders of these initiatives, we sought to explore the connection between women's experiences of violence and their practices of resistance. More specifically, this thesis focuses on understanding the process through which women who experience violence resist and develop agentivity and a capacity to take action. The relationship between violence and resistance has been analyzed as part of a critical and interdisciplinary perspective through the compounded theoretical lens of anthropology, transcultural psychology, critical sociology, and feminist studies.

The results of this analysis reveal three main contexts in which women experience violence : intrafamilial, extra familial, and intersectional. The results demonstrate that violence can be perpetrated beyond the interpersonal context, and beyond that which is immediately visible (e.g., physical, sexual and psychological abuses committed by an intimate or non-intimate partner). Experience of violence can also take social, institutional and intersectional forms. From the data collected in Beirut and Cairo, the research identifies the following social factors that place women at higher risk of violence: the role of the State, the role of social institutions (and the lack of support they provide) as well as social beliefs linked to violence. The research highlighted several discursive mechanisms used to validate the use of violence against women. These include the negation and the social process making violence invisible, gender-based expectations, norms of respectability and protection of family honour, as well as the internalization of violence by women as an acceptable practice.

By conducting this research through an intersectional feminist lens, we demonstrated how women's experience of violence and their pathways for resistance intersect with other factors of social construction, such as gender, class, ethnicity, sexual orientation, disability, etc. Furthermore, the intersectional feminist perspective allows us to situate these pathways of resistance on a continuum, ranging from the visible (e.g., public and visible testimonies of abuse, political & social activism, creation of online and offline initiatives) to the invisible (e.g., anonymous testimonies of abuse,

artistic expressions, signs of female solidarity, social awareness, feminist interactions and values within the family, and other psychological reactions of protection against violence). Among these reactions, we exposed that certain forms of silence and gestures of insubordination, such as acts of disobedience and refusal, are mobilized by survivors of violence to resist the violence experienced. The factors that reinforce or limit women's agency will also be explained in this thesis.

In conclusion, the most important contribution of this research has been in the advancement of our collective knowledge about the experience of violence and resistance of women in the Arab world. In addition, this research has identified practical and clinical implications for online spaces, as well as their limitations, in the transnational fight to eradicate violence against women.

Keywords: women, violence, resistance, online platforms, feminism, intersectionality, interdisciplinarity, transcultural psychology

INTRODUCTION

«I have always wondered how women who carry war inside their bones still grow flowers between their teeth ». Ijeoma Umebinyuo (2015), Questions for Ada

Les femmes ont occupé un rôle primordial dans les différentes luttes nationales et anticoloniales qui ont traversé la région du MENA (Middle East and North Africa) et celle du monde arabe ¹ au cours du XXe siècle. Ces dernières ont marqué l’imaginaire révolutionnaire arabe tant par leur présence massive dans les espaces publics que par la diversité des stratégies de résistance déployées pour faire entendre leurs voix, par exemple grâce à la littérature, la poésie, la photographie, les films, la peinture, les contes, le théâtre, les graffiti ou encore le slam (Jasser *et al.*, 2016 ; Chékir, 2014 ; Mansour, 2016 ; Cooke, 2016 ; Amar, 2011 ; Hafez, 2012).

De l’Égypte au Liban, de la Palestine à la Syrie en passant par l’Algérie, les revendications et mobilisations des femmes se sont historiquement articulées autour d’un double discours : d’une part, celui de l’égalité de leurs droits (p. ex., demande de citoyenneté pleine et inclusive²) et, d’autre part, celui de l’indépendance nationale et anticoloniale (Dayan-Herzbrun, 2013, 2016 ; Wahba, 2016 ; Badran, 2016 ; Moghadam, 1993).

¹ La région du MENA, traduite en français par ANMO, englobe 19 pays du Moyen-Orient et du Nord de l’Afrique. En revanche, la région du monde arabe comprend 22 pays qui sont membres de la ligue arabe, et qui partage une langue officielle commune, à savoir l’arabe. Ces pays sont l’Égypte, le Soudan, l’Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, Liban, Syrie, Irak, Jordanie, Palestine, Oman, Yémen, Libye, Somalie, Djibouti, Comores, Qatar, Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et l’Arabie saoudite.

Dans cette thèse, nous avons adopté l’expression « monde arabe » pour désigner les mouvements locaux étudiés, notamment la plateforme transnationale « Uprising of Women in the Arab World ». En termes de définition, le monde arabe n’est pas une entité homogène; il se caractérise par sa très grande diversité tant sur les plans linguistiques (variétés de dialectes arabes), culturels, socio-politiques et religieux (Ait-Chaalal, 2007). En effet, malgré l’hétérogénéité de la langue, de la culture et de l’identité arabe (arabité) , ces derniers « constituent le fonds culturel commun auquel se rattachent les personnes, consciemment ou inconsciemment, et avec des degrés d’identification et/ou d’adhésion (très) variables selon les individus » (Ait-Chaalal, 2007, p. 53). Notre recherche se concentre plus spécifiquement dans un contexte post-révolutionnaire arabe dans les villes de Beyrouth (Liban) et du Caire (Égypte).

² La citoyenneté inclusive chez les femmes renvoie à « une dynamique de subjectivation politique et sociale (reposant) sur un processus collectif qui passe par la construction d’une autonomie fondée sur l’émancipation des différentes formes de tutelle maritale, paternelle et masculine - émancipation qui laisse chaque femme libre de s’investir dans des groupes et des institutions sociales et politiques » (Marques-Pereira, 2011, p. 7, cité dans Guillot et Martinez, 2006, p.11).

Le printemps « arabe » souvent qualifié de « révolution arabe », de « révolte arabe » ou même de « révolution 2.0 — révolution par Facebook » est décrit comme un ensemble de mouvements révolutionnaires nationaux, et de soulèvements populaires qui ont traversé de nombreux pays arabes à partir de décembre 2010, à savoir : la Tunisie, l'Égypte, le Maroc, le Yémen, le Bahreïn, la Libye et la Syrie. Ce vaste mouvement a représenté pour les femmes de tous âges, de toutes classes sociales, religions et visions politiques, un espace social de résistance, dans lequel il leur devenait possible de revendiquer : (1) de meilleures conditions socio-économiques (2) le renversement des dictatures en place et de l'autoritarisme politique (3) de meilleurs droits et une citoyenneté pleine et inclusive (Guillot et Martinez, 2016; Wahba, 2016; Mehta, 2014).

Si ces soulèvements populaires ont engendré de profonds changements sociopolitiques (notamment le renversement de certaines dictatures en place), ils ont aussi mené à de nombreux conflits armés, et à une exacerbation des violences et des oppressions fondées sur le genre (Shahida, 2014; Guillot et Martinez, 2016, p. 205; Amar, 2011; Booth et El Hussein, 2014; Jasser et al; 2016 ; Chékir, 2014; Mansour, 2016; Dayan Hazan, 2016; Hafez, 2012). En effet, la complexité de la transition démocratique, la difficulté de mettre en place de nouvelles réformes constitutionnelles et le renforcement des ripostes gouvernementales oppressives et des mouvements intégristes dans le monde arabe ont engendré une insécurité et une instabilité politique qui ont affecté plus particulièrement les groupes minorisés, notamment celui des femmes (Hafez, 2012; Kelly et Breslin, 2010; Booth et El Hussein, 2014; Gheythanchi et Moghadam, 2014; UNICEF, 2021).

Dans ce contexte postrévolutionnaire, le bilan réservé aux femmes demeure plutôt sombre : (1) une augmentation de la prévalence des violences fondées sur le genre; (2) une sous-représentation des femmes dans les différentes sphères politiques; (3) un accès différentiel aux ressources et à un travail décent chez les femmes migrantes, réfugiées ou sans statut et (4) un accroissement de la pauvreté chez les femmes issues de milieux populaires, urbains, semi-urbains et ruraux (Hafez, 2011; Guillot et Martinez, 2016; Moghadam, 2014; Amar, 2011; Hafez, 2012; Booth et El Hussein, 2014; Shahida, 2014).

Malgré ce contexte d'insécurité et d'instabilité politique, l'ouverture d'une brèche paraît envisageable dans cet imaginaire révolutionnaire arabe qui semble avoir facilité une libération de la parole pour les femmes. En effet, « la “rue arabe” [...] sans référence à un quelconque mouvement politique est sortie de son silence » (Chekir, 2014, p.7). Ce processus de libération de

la parole contestataire propre au printemps arabe a permis de rendre visibles de nouvelles expressions sociales dans la région du monde arabe, liées notamment à une déception croissante du « politique institutionnalisé » (Hafez, 2014; Cooke, 2016; Sadiqi, 2016). Sur les réseaux sociaux, le nombre de mouvements contestataires défendant les droits des femmes a ainsi augmenté. Ceux-ci ont permis de mettre en lumière des problématiques telles que celles des violences sexuelles, conjugales et politiques, tout en dénonçant l'application de lois islamiques, l'impérialisme colonial et l'autoritarisme étatique qui restreignent la liberté et le droit des femmes.

Problématique de recherche

La plus récente édition du rapport de l'UNICEF (2021) « *Situational Analysis of Women and Girls in the MENA and Arab States Region — A decade review 2010–2020* » a dressé le portrait de la situation sociopolitique des femmes et des jeunes filles dans la région du MENA et du monde arabe. Ce rapport évoque les gains sociaux obtenus depuis les dix dernières années : augmentation de la représentation des femmes dans plusieurs sphères de la vie quotidienne, meilleur accès au travail, à l'éducation et meilleure visibilité dans les sphères politiques et légales. Cependant, en dépit de ces avancées, ce même rapport révèle que les femmes se heurtent toujours à des obstacles limitant leur participation politique, leur mobilité dans l'espace public et leur accès à des ressources juridiques ou psychosociales, notamment dans les cas de violences basées sur le genre. Si plusieurs études rapportent une exacerbation des violences et des inégalités basées sur le genre dans la région du MENA et du monde arabe, peu de données demeurent disponibles sur les expériences et les formes de violences vécues par les femmes elles-mêmes, ni sur les stratégies de résistance qu'elles déploient dans un contexte de violences à leur égard.

Stratégies internationales et nationales de lutte anti-violences

Les instances internationales ont mis en œuvre différentes stratégies pour prévenir et lutter contre les violences à l'égard des femmes, notamment dans des contextes de conflits armés. Lorsqu'en 1980 et en 2000, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies émet les premières résolutions internationales (résolution 1325³ et la création de l'Unité OMS Les Femmes, la Santé

³ La résolution 1325 a été adoptée par 192 pays États Membres de l'ONU afin d'assurer une plus grande représentation des femmes et des filles à la prise de décision dans les institutions et les mécanismes nationaux,

et le Développement), il veut promouvoir la participation des femmes à la prévention des conflits et à la conception de programmes sociaux et de politiques sanitaires favorisant l'égalité entre les sexes (OMS, 2005).

Dans la même mouvance, différents pays du monde arabe, poussés par les organisations internationales et les bailleurs de fonds internationaux (FMI) ont initié des plans d'action nationaux et mis sur pieds certains programmes de prise en charge, après avoir ratifié les directives et recommandations internationales de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, notamment en matière de harcèlement sexuel (CEDAW)⁴ (ONU, 2017). Toutefois, malgré la promotion des mesures gouvernementales et non gouvernementales qui ont été implantées pour réduire et éliminer la violence dans de nombreux pays, la prévalence de la violence demeure toujours très élevée chez les femmes dans le monde arabe (UNICEF, 2021). Différentes raisons sont évoquées pour comprendre l'échec des politiques et des résolutions internationales dans la réduction de la prévalence des violences faites aux femmes dans le monde arabe.

À l'échelle nationale, un fossé persiste entre l'instauration de nouvelles lois nationales et leur opérationnalisation sur le terrain. L'ONU (2017, p.16) dénonce clairement cela : « No country has aligned its legal system with the obligations of CEDAW, nor put in place a policy to operationalize the legal framework. On the contrary, efforts have been fragmented and haphazard ». L'existence de la loi sur le harcèlement sexuel en Égypte en 2014⁵, et l'absence de politiques permettant son application par les institutions officielles en sont un exemple criant (Abdelmomem, 2015 a,b; Kreil, 2016). Ce problème de l'application des programmes anti-violences se double de la question de

régionaux et internationaux, en matière de prévention des violences faites aux femmes pendant les guerres et conflits armés.

⁴ Comité pour l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il intègre la lutte contre le harcèlement sexuel au travail dans ses recommandations de 1989, et hors du cadre professionnel dans celles de 1992.

⁵ La loi contre le harcèlement sexuel en Égypte définit le harcèlement sexuel comme la « manifestation d'actes, suggestions ou allusions sexuelles ou obscènes que ce soit par signe, par parole ou par tout autre moyen, y compris les moyens de communications câblés ou non » avec intention d'en tirer un « bénéfice à caractère sexuel ». Cette loi a été promulguée par décret au printemps 2014 (articles 306A et 306B du Code Pénal Égyptien). Dans le contexte égyptien, le « harcèlement sexuel » est traduit en arabe par l'expression *taharrush jinsi* (Kreil, 2016).

son utilisation par les survivantes de violences⁶ puisque seule une petite proportion des femmes bénéficie de l'aide qui est offerte.

Différentes raisons peuvent expliquer les limites de ces programmes et leur utilisation par les femmes : (1) l'absence de données probantes sur les violences faites aux femmes et la difficulté à repérer ces violences puisque les femmes ont rarement recours à la police et aux services de santé (2) le manque de fonds pour implanter des programmes de prévention et pour sensibiliser les agents de la santé et des services d'aides aux violences faites aux femmes (ONU, 2017; OMS, 2021; UNICEF, 2021).

En ce qui concerne la difficulté à repérer les violences, plusieurs études ont constaté que peu de femmes sollicitaient l'aide des services de soutien ou des institutions formelles dont le personnel (travailleurs sociaux, conseillers, justice, police, hôpital) est réputé peu sensibilisé à ce problème. Plus particulièrement, l'étude du CEDF (Centre égyptien des droits des femmes) de 2008 indique que près de 97 % des Égyptiennes et 87 % des femmes étrangères interrogées n'ont pas recours aux services de police pour signaler les cas de harcèlement sexuel. Différents rapports internationaux vont dans le même sens. Parmi eux, ceux de l'ONU (2015, 2017) montrent que moins de 40 % des femmes victimes de violences demandent de l'aide auprès d'institutions officielles et que seulement 10 % d'entre elles font appel à des services institutionnels (tels que la police, la justice, et les services sociaux de santé). Les explications invoquées par ces rapports relèvent soit du manque d'intérêt des femmes soit de la méfiance qu'elles nourrissent à l'égard du corps policier (OMS, 2015, 2017).

Au sujet du manque de fonds, plusieurs auteurs signalent les difficultés des instances internationales et des bailleurs de fonds à s'arrimer avec la communauté locale et les besoins des femmes qui subissent des violences, notamment dans l'élaboration d'objectifs de programmes et de services spécialisés pour les survivantes de violences (Mohanty, 2013; Tadros, 2014). Premièrement, les organisations internationales⁶ proposent un discours qui est majoritairement

⁶ Une survivante est une personne qui a subi des actes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques). Le terme « victime » est souvent utilisé dans les domaines juridique et médicale, alors que celui de « survivante » est privilégié dans les domaines psychologiques et en travail social (OMS 2022). Dans cette thèse, le terme « survivante » sera utilisé pour renforcer le concept de résistance. Puisque les violences fondées sur le genre (VBG) affectent principalement les femmes, le terme sera utilisé au féminin pour plus de clarté.

orienté sur la « sécurité humaine » et sur l'augmentation des interventions policières comme stratégie efficace de lutte contre les violences à l'égard des femmes⁷. Cette approche a été critiquée par les activistes et organisateurs-rices de terrain, en raison des violences policières rapportées par les femmes (Sokoloff et Dupont 2005 ; Amar, 2011). En effet, une étude réalisée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) rappelle que 34,6 % des femmes en Égypte n'ont pas recours aux services de police pour signaler les cas de harcèlement sexuel engendré par leur peur du corps policier et de la réputation de celui-ci à l'égard des femmes (Booth et El Husseiny, 2014). Deuxièmement, l'utilisation d'un discours international « culturaliste » qui associe les violences faites aux femmes à la culture arabo-musulmane, à la tradition et aux normes socioculturelles⁸ a eu pour effet d'accentuer les préjugés, les biais orientalistes selon lesquels les femmes arabes seraient les victimes d'une culture « qui les oppresse » (Abu-Lughod, 1990, 2002 ; Amar, 2011). Finalement, le soutien financier international serait limité à l'élaboration de programmes spécialisés pour les survivantes de violences dont l'approche principale est orientée sur le développement de l'*empowerment* (autonomisation) économique des femmes. Pour ces organisations internationales et supranationales, l'*autonomisation*⁹ des femmes et leur capacité à reprendre le pouvoir à l'égard des violences vécues seraient exclusivement associées à une amélioration de leurs conditions économiques. De ce fait, la participation des femmes au monde du travail serait le facteur principal de prévention, de réduction et de protection des violences vécues. Plusieurs auteurs montrent les limites de cette approche professionnalisante et « top down » de la prévention et de la prise en charge des femmes, car celle-ci ne remet pas en cause les inégalités structurelles à l'origine des violences perpétrées à l'égard des femmes dans le monde arabe (Calvès, 2009; Sokoloff et Dupont, 2005).

⁷ Amar (2011, p. 319) déclare que la problématique sociale des violences sexuelles en Égypte a justifié la mise en application de la résolution 1325 entraînant des politiques sécuritaires plus oppressives pour les femmes : « The sexual harassment controversy that had begun as a thorough critique of repressive policing and the torture of dissident women and youth had been appropriated by the security state and NGO establishment as justification for extending police brutality, mass arrests, social cleansing of the city and the necessity of the emergency decree ».

⁸ Le 3^{ème} objectif du CEDAW adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaît officiellement en ce sens « que la culture et la tradition peuvent contribuer à restreindre l'exercice, par les femmes, de leurs droits fondamentaux. Ces influences se manifestant sous formes de stéréotypes, d'habitudes et de normes qui donnent naissance à la multitude des contraintes juridiques, politiques et économiques qui freinent le progrès des femmes » (art.5)

⁹ La définition de l'*empowerment* traduit par « autonomisation » dans les rapports internationaux, sera explicitée dans les prochains chapitres, il renvoie dans sa traduction française à la capacité ou à la puissance des individus d'agir de façon autonome.

C'est à ce problème que vont s'intéresser les nombreux mouvements locaux de femmes dans le monde arabe. Dans un contexte de violences postrévolutionnaires arabe, plusieurs initiatives locales et transnationales ont émergé proposant ainsi des pratiques et des outils de résistance autonome pour soutenir les femmes, défendre leurs droits et lutter contre les violences à leur égard (Pratt, 2020; Mir-Hosseini, 2010). Contrairement aux stratégies internationales, celles-ci ont pour mission d'adopter une orientation qui se veut davantage participative en recherchant la collaboration des communautés locales. L'utilisation d'Internet comme outil de lutte contre les violences vécues se trouve au nombre de ces pratiques les plus connues (Ben Henda, 2020; Yamine, 2023; Najjar, 2013; Ghannam, 2011; Radsch et Khamis, 2013). Selon les données les plus récentes de l'Institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies (ITU), bien que l'accès à Internet demeure encore limité dans certaines régions du monde arabe, son utilisation par les femmes est en constante évolution depuis les printemps arabes (ITU, 2023). En effet, en plus de défier les modes de communication traditionnels et conventionnels (télévision, journaux, radios), il s'est révélé être un outil de démocratisation et d'émancipation sociale pour les communautés minorisées et pour les femmes (Najjar, 2013; Yamine, 2023; Pratt, 2020). Cependant, très peu d'études ont évalué le poids de son utilisation dans la prévention et dans la prise en charge des survivantes de violences.

Parmi les différentes expressions de lutte contre les violences faites aux femmes qui ont émergé dans la région du MENA et dans le monde arabe, j'ai choisi de m'intéresser à six initiatives locales et transnationales qui utilisent différents médias (dont le Web). Je suis allée à la rencontre des femmes qui ont créé ces initiatives et j'ai analysé les récits/témoignages de survivantes de violences qui ont publié sur des plateformes Web.

Le principal objectif de ma thèse est d'explorer les articulations possibles entre les expériences de violence des femmes et leurs pratiques de résistance. Plus spécifiquement, j'ai cherché à comprendre comment les femmes qui vivent des violences résistent et développent une capacité d'agir. Les objectifs spécifiques de cette thèse sont (1) de documenter et de présenter le fonctionnement de chacune des initiatives locales; (2) de faire une analyse des récits de violences sur les plateformes Web des initiatives à l'étude; (3) d'identifier les causes sociales des violences faites aux femmes; (4) d'explorer le processus de création des initiatives locales et (5) d'explorer

le potentiel de résistance des espaces en ligne ainsi que ses limites pour les femmes survivantes de violences et dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Ainsi, cette thèse est divisée en deux sections principales. La première section regroupe les chapitres un à quatre comprenant la recension des écrits, le cadre conceptuel et théorique et les objectifs principaux et spécifiques à la recherche. La deuxième partie regroupe les chapitres cinq à neuf et se compose essentiellement des résultats de la recherche (séparés en quatre chapitres) et de la discussion. De façon plus spécifique, ma thèse se décline comme suit :

Les chapitres un et deux présenteront une conceptualisation théorique de l'articulation entre les concepts de violence et de résistance. Dans un premier temps, le premier chapitre présentera une recension des écrits sur la problématique des violences faites aux femmes. J'aborderai plus spécifiquement l'état actuel des connaissances épidémiologiques et statistiques en identifiant les principaux facteurs de risque microsocial et macrosocial des violences faites aux femmes, dans une perspective de santé publique. J'exposerai ensuite les limites de l'approche multifactorielle en santé publique et présenterai deux approches conceptuelles qui abordent la violence de façon structurelle et sociale : les perspectives anthropologiques et féministes sur les violences faites aux femmes. D'une part, l'approche anthropologique de la violence permettra de conceptualiser la violence en lien avec ses dimensions structurelles et symboliques. D'autre part, j'accorderai une attention particulière à l'approche féministe dite du positionnement et à la perspective féministe intersectionnelle pour mieux comprendre la manière dont les rapports de pouvoir et les structures sociales répressives (racisme, patriarcat, colonialisme, pauvreté, capacitisme, etc.) façonnent les différentes expériences de violence des femmes (Birge, 2009 ; Crenshaw, 1991, 2005 ; Hill Collins, 2016, 2017; Sokoloff et Dupont 2005; Smith, 2005 ; Merry, 2009).

Le deuxième chapitre portera sur une théorisation critique du concept de résistance en lien avec la notion de pouvoir. Je proposerai, dans le cadre de ce chapitre, de faire dialoguer les différentes approches théoriques de la sociologie, de l'anthropologie, des études féministes et de la psychologie transculturelle sur la question de la résistance. J'exposerai les liens entre les concepts de « résistance », de « pouvoir d'agir » et « d'*empowerment* », ainsi que les facteurs individuels et sociaux qui facilitent l'agentivité et la capacité d'agir des individus vivant dans un contexte d'oppression et de violence. Je m'intéresserai plus particulièrement, au concept de résistance

quotidienne, développé par James C. Scott (1990), qui met en lumière les différentes stratégies quotidiennes déployées par les individus dans un contexte d'oppression et de violence.

Puisque ma thèse s'intéresse également au Web comme possible vecteur de changement individuel et social auprès des femmes, j'étudierai plus spécifiquement le potentiel de résistance et les limites de l'utilisation du Web chez les femmes qui vivent des violences. Quels bénéfices ces femmes retirent-elles de l'utilisation du Web et quelles en sont les limites ?

Le troisième chapitre mettra en évidence les objectifs de recherche généraux et spécifiques à ma thèse. Le quatrième chapitre exposera la démarche méthodologique, la présentation du devis de ma recherche et des échantillons à l'étude, les méthodes de collecte de données, le terrain de recherche réalisé à Beyrouth et au Caire, et le cadre d'analyse des résultats.

Le cinquième chapitre marquera le début des chapitres résultats. D'une part, il sera consacré à la description des six initiatives à l'étude, en explicitant les objectifs et les activités menées par chacune. Il portera sur l'analyse des récits de violence, en identifiant les formes de violences vécues par les femmes ainsi que leurs réponses corporelles et émotionnelles face aux violences vécues.

Le chapitre six analysera de manière comparative les contextes sociaux de violence qui sous-tendent la création des initiatives locales basées à Beyrouth et au Caire. Cette section permettra ainsi de mieux comprendre les formes et les motifs structurels de la violence dans le but de préparer des pistes d'intervention.

Les chapitres sept et huit porteront sur les trajectoires de résistance des femmes de notre étude. J'explorerai d'abord les trajectoires individuelles des femmes qui ont fondé les initiatives, c'est-à-dire leurs motivations et les difficultés rencontrées dans ce processus de création. Ensuite, j'exposerai les effets de l'utilisation des plateformes Web pour les survivantes de violences et dans la lutte générale contre les violences faites aux femmes. La section résultat se conclura par les recommandations et les alternatives proposées par les participantes concernant le futur de l'activisme en ligne dans le monde arabe.

Finalement, le chapitre discussion constituera le chapitre final de cette thèse (chapitre neuf). Je présenterai une synthèse de mes résultats et discuterai du lien entre expériences de violence et trajectoires de résistance. À la lumière des différentes théories explicitées dans mon cadre conceptuel, je montrerai comment les expériences de violence et les trajectoires de résistance sont

façonnées par l'intersection de facteurs de vulnérabilité sociale tels que le genre, la classe, l'ethnicité, la sexualité, la situation de handicap, etc. Je discuterai également des facteurs qui facilitent ou qui limitent l'acquisition d'un pouvoir/capacité d'agir dans un contexte de violence et situerons les différentes trajectoires de résistance sur un continuum allant du visible à l'invisible. Je proposerai ensuite différentes recommandations et pistes de réflexion pour orienter la recherche et l'intervention auprès des femmes survivantes de violences. Je conclurai par les limites et les défis rencontrés tout au long du processus de ma thèse.

**SECTION I : Recension des écrits, cadres conceptuel et théorique, objectifs de
recherche et démarche méthodologique**

CHAPITRE 1 : VIOLENCES FAITES AUX FEMMES – UNE PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

La violence à l'égard des femmes représente un enjeu de santé publique important. Elle provoque des effets dévastateurs à la fois sur la santé physique (blessures permanentes) et mentale (dépression, suicide, etc.) chez plus de 35 % de la population féminine dans le monde (OMS, 2018 ; ONU 2017). Les plus récents chiffres de l'OMS (2018, 2021) et de l'ONU (2017) montrent que plus d'un tiers des femmes (30 %) âgées de 15 à 49 ans a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire intime (VPI) ou de la part d'un partenaire non intime (OMS, 2021)¹⁰.

La violence d'un partenaire intime (VPI) renvoie à tout comportement qui s'exerce dans le cadre d'une relation intime (partenaire actuel ou passé), dans un contexte de mariage, de co-habitation, d'union formelle ou informelle, pouvant causer un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique (ONU 2017, OMS, 2021). À l'aune de cette définition, les agressions physiques, les relations sexuelles abusives, les violences psychologiques et tout autre acte de domination incluant l'exploitation économique au sein de la cellule intime sont considérés comme des formes de VPI¹¹.

La violence perpétrée par un partenaire non intime, pour sa part, comprend tout acte sexuel ou tentative d'acte sexuel mené par un partenaire à l'extérieur de la cellule conjugale, qui s'exerce sans le consentement d'une personne, en utilisant la force ou la coercition physique ¹²(OMS, 2005, 2011, 2013, 2021).

¹⁰ Selon une étude récente menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la London School of Hygiene and Tropical Medicine et le Medical Research Council, sur la base de données en provenance de plus de 80 pays, 35% des femmes dans le monde sont exposées à des violences physiques ou sexuelles exercées par leur partenaire intime ou par un partenaire non intime (OMS 2018).

¹¹ Dans le contexte conjugal, les violences psychologiques sont définies en tant qu'actes d'intimidation, d'humiliation, ou tout autre comportement de contrôle coercitif (p.ex. isoler une personne de sa famille et/ou de ses amies, de ses collègues de travail, monitorer ses mouvements extérieurs, restreindre son accès à l'information et aux services, exploitation économique). Certaines études vont étudier la prévalence des violences psychologiques de manière séparée, alors que d'autres vont l'inclure dans le calcul des violences physiques et sexuelles (ONU 2017, OMS 2018).

¹² Dans un contexte de violence perpétrée par un partenaire non-intime, les actes qui sont considérés comme de la violence sexuelle sont définies par des actes de nature sexuelle qui incluent le viol, les tentatives de viol, les contacts sexuels non consentis, ainsi que d'autres coercitions sans contact physique (tels que le harcèlement sexuel, les commentaires ou les avances non désirées).

La majorité des recherches ont montré que la violence perpétrée par un partenaire intime (VPI) représente la forme la plus répandue de violence vécue par les femmes, touchant près de 27 % des femmes âgées de 15 ans et plus (ONU, 2018; OMS, 2021). Les chiffres montrent en ce sens que 38 % de l'ensemble des meurtres à l'égard des femmes (féminicides) ont été exécutés par leur partenaire intime, ce qui représente six fois plus que le nombre d'hommes tués par leurs partenaires (ONU, 2018, OMS, 2021). Ces chiffres indiquent également qu'environ 20 % des femmes et 5 à 10 % des hommes déclarent avoir été victimes de violence sexuelle durant leur enfance.

Si plusieurs recherches se sont intéressées aux violences pouvant être commises par les femmes dans un contexte conjugal, un consensus dans la littérature scientifique au niveau de l'asymétrie de la violence entre hommes et femmes s'observe toutefois (Chbat, 2017; Cook, 1997; Hines et Douglas; Renzetti 1992). En effet, des données recensées par les services policiers, médicaux et sociaux continuent d'indiquer que les femmes demeurent les principales victimes des violences perpétrées dans un contexte conjugal (OMS, 2021; ONU, 2017 ; 2018; Johnson et Johnson, 2011; Damant et Guay, 2005). En outre, les conséquences sur leur santé physique et psychologique sont plus grandes que celles qui affectent les hommes, et ce, tant sur les plans émotionnels (détresse psychologique, dépression, anxiété, isolement social, comportements suicidaires) que physiques. Le plus récent rapport (ONU, 2017, p. 44) révèle même que les coûts économiques des violences auprès des femmes et des enfants représentent près de 10 % du Produit intérieur brut mondial (PIB).

1.1. Définition des violences

C'est dans le cadre de la quatrième conférence sur les femmes organisée par les Nations Unies à Beijing, en 1995, qu'une définition de la violence faite aux femmes a été proposée :

Tous actes de violence dirigés contre des femmes en tant que telles pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée (secD, 113).

Cette définition de la violence renvoie à une violence qui peut s'exercer à l'échelle intrafamiliale (coups, sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, violences liées à la dot, viol conjugal, mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes, violence non conjugale [familiale] et violence liée à l'exploitation économique); à l'échelle sociale (viol, sévices sexuels, harcèlement sexuel, intimidation sur les lieux de travail, dans les

établissements d'enseignement et ailleurs, proxénétisme et prostitution forcée) et à l'échelle étatique : stérilisations forcées, avortements forcés, contraception imposée par la contrainte ou la force, sélection prénatale en fonction du sexe et infanticide de petites filles (ONU, 1995). Parallèlement, le rapport consacré aux droits humains et à l'égalité de genre en Jordanie montre que les violences faites aux femmes ne se limitent pas aux violences interpersonnelles (physiques, sexuelles, psychologiques et verbales), elle est également définie par ses formes sociales, politiques et économiques :

« Any act that falls on women and results in a physical, sexual or psychological harm, or any other form of suffering, such as threats of violence, coercion or use of force or the deprivation of all rights, whether they occurred within the context of the family, social or professional relationships. This definition includes violence against women and girls within the family and outside. Violence is not limited to physical violence, psychological and sexual, but other forms such as social violence, economic violence, and political violence » (National Council for Family Affairs, 2005, cité dans EGEP, 2011, p. 21).

Les réflexions menées par l'ONU sur les violences conjugales en 1986 ont ainsi donné lieu à une nouvelle conceptualisation de la violence, dont la version la plus aboutie sera effective en 1993 lors de la déclaration de Vienne. Celle-ci reconnaît les droits des femmes comme une partie intégrante des droits humains. Il a toutefois fallu attendre la conférence internationale de Pékin en 1995, pour voir apparaître le concept de violence fondée sur le genre et pour assister à sa reconnaissance comme problématique de santé publique à l'échelle mondiale (Lacombe, 2018).

1.2. Violences basées sur le genre : une première lecture féministe

L'expression « violence de genre » ou *gender-based violence* réfère « à l'ensemble d'actes nuisibles et préjudiciables dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur sexe, de leur genre, de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre, réels ou perçus » (ONU 2017, article 3, EGEP, 2011). Dans cette définition, la violence de genre touche non seulement les femmes et les filles, mais aussi sur les membres de la communauté LGBTQ2+ et les personnes non binaires (Laforest *et al.*; 2018). L'Institut national de santé publique du Québec (INSP, 2018) ajoute à cet effet que les violences exercées à l'égard des personnes issues de la diversité sexuelle et/ou de genre seraient reliées avec des croyances sociales selon lesquelles

l'hétérosexualité représenterait la norme valide (hétéronormativité) et que l'identité de genre serait liée au sexe assigné à la naissance (cisnormativité).

Cette compréhension de la violence comme étant fondée sur le genre (*gender-based violence*) représente plus largement un héritage de la pensée féministe qui a contribué dès les années 1970 à définir le genre comme un construit social (Butler, 1990; Chbat, 2017; Fox Keller, 2000; Haraway, 1991). Pour plusieurs théoriciennes féministes, le genre ne se limite ni au sexe ni à l'anatomie biologique d'une personne, il renvoie plutôt à un système de représentations sociales et culturelles qui organise et qui produit les catégories « naturelles de sexe » (hommes et femmes) et les rôles sociaux auxquels sont soumis les sujets (p. ex. masculinité et féminité). La théoricienne Butler suggère en ce sens, que :

Le genre ne doit pas être conçu simplement comme l'inscription d'une signification culturelle sur un sexe donné (une conception juridique); le genre doit aussi désigner l'appareil précis de production au sein duquel les sexes eux-mêmes sont constitués. Par conséquent, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre désigne aussi les moyens discursifs et culturels par lesquels la nature sexuée ou le sexe naturel est produit et établi comme « prédiscursif », antérieur à la culture, une surface politiquement neutre sur laquelle la culture agit (Butler, [2005] [1990], p. 14).

Dans la perspective féministe, le concept de genre est central pour comprendre les fondements et les causes à l'origine des violences faites aux femmes. En prenant ses distances avec une analyse psychopathologique et individuelle, l'analyse féministe des violences élaborée dans les années 1970 a permis d'analyser celles-ci à partir d'une perspective structurelle, en remettant en cause la compréhension d'une violence de nature uniquement interpersonnelle, familiale et privée. Cette analyse structurelle permet plus largement de rendre compte de la simultanéité des rapports sociaux de sexe, de race, et de classe et de l'imbrication des différents systèmes d'oppression¹³ sociale (patriarcat, racisme, le classisme, le capacitisme, l'hétérosexisme) dans l'explication des violences fondées sur le genre (Kergoat, 2011; Dorlin, 2005; Birge, 2009 ; Crenshaw, 2005 ; Hill Collins, 2016, 2017; Sokoloff et Dupont 2005; Smith, 2005 ; Merry, 2009).

¹³ Le terme oppression est défini par Hill Collins (2016, p.441) « comme une situation injuste dans laquelle, systématiquement et sur une longue période, un groupe dénie à un autre l'accès aux ressources sociales. La race , le sexe, la classe, la sexualité, la nationalité, l'âge, l'ethnicité sont à la base des principales formes d'oppression ».

1.2.1. Asymétrie des violences fondées sur le genre

Parmi les contributions de l'analyse féministe, la reconnaissance de l'asymétrie des violences entre hommes et femmes demeure la plus importante. Cette asymétrie a été largement démontrée par les travaux de Michael P. Johnson (1995, 2011), professeur en sociologie et en études féministes (expert en violences conjugales). Ce dernier distingue trois formes de violences dans l'espace conjugal : 1. Le terrorisme intime ; 2. La résistance à la violence ; 3. La violence situationnelle. Le terrorisme intime renvoie à une combinaison de violence physique, sexuelle et/ou psychologique exercée de manière chronique. Le but est de contrôler et de dominer son ou sa partenaire. La seconde forme de violence identifiée est la résistance, pratiquée comme mécanisme de défense et de survie. Celle-ci s'exerce en réaction à la violence chronique¹⁴. La troisième forme de violence est qualifiée de situationnelle. Elle est calculée dans les rapports statistiques comme le type de violence le plus fréquent dans un couple. Ponctuelle, elle prend des formes à la fois physiques, sexuelles et psychologiques. Cette forme de violence ne serait pas liée à un cycle de domination ou au contrôle d'un partenaire sur l'autre, mais plutôt à un déficit de communication et de régulation émotionnelle.

Pour Johnson (2011), si le terrorisme intime est perpétré en grande majorité par des hommes au sein de couples hétérosexuels, l'adéquation entre terrorisme intime et violence masculine n'est donc pas tout à fait stricte. Pour Johnson (2011), le terrorisme intime représente plutôt l'expression directe du patriarcat et des inégalités sociales fondées sur le genre. Il suggère que cette forme de violence serait sous-estimée sur le plan statistique, parallèlement à la violence situationnelle qui serait davantage mesurée et rapportée dans les enquêtes et rapports statistiques :

« Because intimate terrorism and violent resistance have low base rates to begin with, and because perpetrators and victims of intimate terrorism are highly likely to refuse to respond to surveys—perpetrators because they do not wish to implicate themselves, victims because they fear reprisals from their partner—the violence in general surveys is heavily dominated by situational couple violence » (Johnson, 2011, p. 290).

¹⁴ Dans son étude, Ammar (2000) utilise le concept de « *counter-violence strategy* », traduit en français par « la résistance à la violence », pour décrire les réactions de violence déployées par les survivantes de violence face à la violence chronique et répétée qu'elles subissent. Celles-ci se manifestent notamment sous la forme du meurtre du conjoint violent (p.ex. homicide conjugal). Selon l'auteur, beaucoup de femmes considèrent cette initiative comme une issue de dernier recours pour survivre au terrorisme intime.

Cette surestimation et surreprésentation des violences situationnelles parallèlement aux violences fondées sur le genre sont le résultat de la rareté des données disponibles sur le terrorisme intime et de la réticence des femmes qui ont survécu aux violences d'aller chercher de l'aide auprès des enquêteurs-trices et des autorités officielles (police, hôpitaux, instances légales). Pour Johnson (2011), ces biais statistiques ont mené plusieurs recherches sur les violences conjugales à dépolitiser et à décontextualiser le phénomène des violences de genre, et à remettre en question la thèse féministe de l'asymétrie des violences entre hommes et femmes. Ces constats mettent finalement en évidence l'importance de développer des connaissances qui prennent en compte non seulement le contexte social dans lequel la violence conjugale s'exprime, mais aussi les causes structurelles qui sous-tendent les expériences de violences faites aux femmes (Le Laurin *et al*; 2018).

Nous verrons dans la prochaine section, ce que nous dit la littérature scientifique et épidémiologique actuelle, sur le contexte de violences faites aux femmes dans le monde arabe, notamment en termes d'identification des formes de violences et de prévalence. J'aborderai ensuite les limites de la conceptualisation de la violence par les approches épidémiologiques contemporaines. J'évoquerai ensuite les approches structurelles de la violence afin de mieux situer et comprendre les violences basées sur le genre.

1.3. Violences faites aux femmes dans le monde arabe : prévalence et limites épidémiologiques

Les recherches épidémiologiques et statistiques se sont inspirées des typologies des violences établies par l'ONU (2017) et par l'OMS (2013, 2021) pour analyser la prévalence des violences faites aux femmes dans le monde arabe. Les recherches se sont ainsi concentrées exclusivement sur le contexte de violences perpétrées par un partenaire intime (VPI) et sur celui des violences perpétrées par un partenaire non intime (Douki *et al*; 2003 ; Elghossain *et al*; 2019; Haj-Yahia *et al*; 2012, Mojahed *et al*; 2022; Nossier, 2015; ONU, 2017; OMS, 2013; 2018).

1.3.1. Violences perpétrées par un partenaire intime

Les chiffres de l'ONU (2017) et de l'OMS (2018) montrent une prévalence plus élevée des violences perpétrées par un partenaire intime (VPI) dans le monde arabe que dans les autres régions

du monde. Les chiffres montrent que 35,4 % des femmes mariées ou en couple dans le monde arabe ont été exposées au cours de leur vie à des violences physiques et/ou sexuelles. Ces chiffres révèlent en outre que 24 % des femmes ont dénoncé des épisodes de violences qui se seraient produits durant les 12 derniers mois (ONU 2017, OMS 2018). La forme de violence la plus rapportée dans les enquêtes demeure la violence physique suivie de sa forme sexuelle (*p.ex wife abuse et wife beating*) (EGEP, 2011, p.18; Abouelenin, 2022; Elghossain *et al*; 2019; Haj-Yahia 2000, et Haj-Yahia *et al*; 2012; Mojahed *et al* ; 2022; ONU, 2017; OMS, 2021).

De manière générale, si la littérature consultée montre que la violence perpétrée par un partenaire intime est la forme de violence la plus étudiée par les études épidémiologiques, sa prévalence, sa définition et ses manifestations semblent varier entre les études (Elghossain *et al*; 2019, p.13, Mojahed *et al*; 2022; ONU 2017, OMS 2013, 2018, Haj-Yahia *et al*; 2012, Douki *et al*; 2003). Ces variations s'expliquent de la façon suivante : d'une part, les méthodologies et les définitions de la violence ne font pas toujours consensus entre les études, ce qui restreint les comparaisons possibles. D'autre part, les écarts entre études seraient liés à la rareté des données disponibles sur les violences conjugales dans le monde arabe, et au fait que les femmes ont rarement recours aux autorités officielles pour dénoncer les violences vécues. Pour Douki et ses co-auteurs (2003), la rareté des données probantes serait aussi liée à la non-reconnaissance sociale des violences conjugales, qui sont considérées dans les discours sociaux comme des pratiques légitimes et privées : « In Arab societies, while extra-familial violence is recognized and publicly condemned, domestic abuse is hidden and regarded by many, including the victims, the police, justice and health professionals, as private and, in some cases legitimate » (Douki *et al.*,2003, p.166). Parmi les croyances sociales associées à la violence conjugale, ces dernières sont souvent liées à des craintes d'ostracisation sociale et familiale pour les femmes, à la protection de l'honneur familial, à des normes sociales de respectabilité et de pudeur, à des sentiments de honte, ainsi qu'à leur méfiance à l'égard des institutions. Plusieurs écrits montrent que les violences conjugales sont également intériorisées par les femmes comme une pratique acceptable et comme un châtiment mérité (Al-Badayneh, 2012; Haj-Yahia et Clark, 2013; Ammar, 2000; Haj-Yahia, 1998, 2000, Haj-Yahia *et al*; 2012; Douki *et al*; 2003; Boy et Kulczycki, 2008). L'acceptabilité sociale de la violence conjugale et son intériorisation par les femmes est un constat partagé et documenté par de nombreuses études. Haj-Yahia et ses collègues (2012) suggèrent à cet effet un lien entre les réactions d'acceptabilité et le caractère privé et familial de la violence : « Beliefs about wife abuse across Arab communities may

vary; however, they seem to share common views such as violence against women being acceptable, by some people, in specific situations and violence being considered as a family rather than a society problem » (Haj-Yahia *et al*; 2012, p.1933). Dans ses recherches, Haj-Yahia et al. (2000, 2012) montre que ces croyances semblent d'une part, expliquer la méfiance des femmes à l'égard des institutions formelles (services de police, services sociaux et de santé) et d'autre part, contribuer à l'absence de données « probantes » et à la sous-représentativité des violences conjugales dans les études épidémiologiques. Au-delà des variations méthodologiques observées entre les études, la littérature consultée montre plus largement que ces croyances et réactions entourant la problématique de violences conjugales représentent le produit plus large de l'idéologie patriarcale et des inégalités sociales fondées sur le genre. Ces inégalités déterminent à leur tour, les normes et les rôles de genre traditionnel (p. ex. sur la masculinité et féminité), les croyances et les pratiques de violence basées sur le genre (Ammar, 2000 ; Haj-Yahia, 2000, Haj-Yahia et al; 2012, Mojahed et al ; 2022, Elghossain 2019; Douki et al; 2003).

1.3.2. Violences perpétrées dans l'espace public

Les violences sexuelles perpétrées par un partenaire non intime représentent la deuxième catégorie de violence étudiée par les études populationnelles et épidémiologiques. Les plus récents chiffres de l'OMS (2018) montrent qu'environ 6 % des femmes dans le monde et 4 % des femmes dans le monde arabe ont été exposées à des violences sexuelles perpétrées par un partenaire non intime. Ces chiffres varient selon l'indice économique d'un pays : plus l'indice économique est élevé, plus grande est la prévalence des violences rapportées par les femmes.

La littérature sur les violences sexuelles perpétrées par un partenaire non intime montre également des écarts entre les études, notamment à propos des formes et de la prévalence des violences vécues par les femmes (selon le même phénomène que celui des violences perpétrées par un partenaire intime). Les causes de ces variations seraient la conséquence de la disparité des définitions de la violence sexuelle utilisées dans les différentes études (p. ex. l'inclusion ou l'exclusion du critère du harcèlement sexuel). À titre d'exemple, la typologie des violences sexuelles établie par l'OMS (2018) n'inclut pas le harcèlement sexuel comme mesure significative dans l'étude des violences sexuelles par un partenaire non intime (OMS, 2011, 2021). De plus, le manque de données probantes expliquerait également les faibles taux de violences sexuelles recensés par les études

épidémiologiques : « the total lack of data from the Eastern Mediterranean Region on non-partner sexual violence, making it impossible to calculate an estimate for this region » (OMS, 2013, 2021, p. 34).

Contrairement aux chiffres présentés par l'OMS (2018), les données récoltées par les différentes organisations non gouvernementales et locales montrent que le harcèlement sexuel représente la forme de violence sexuelle la plus rapportée par les femmes dans le monde arabe. Il concernerait entre 80 à 90 % des femmes de plusieurs régions du monde arabe telles que l'Égypte, le Yémen, l'Arabie Saoudite ou encore la Tunisie (Abdelmomen, 2015a, 2015b; Tadros, 2014; ONU, 2017). Selon une étude réalisée par le Centre égyptien pour les droits des femmes en Égypte (2009-2013), une ONG locale, le harcèlement sexuel toucherait près de 99 % des femmes en Égypte, spécialement dans les rues et dans les transports publics. De plus, certaines études ont indiqué une recrudescence des violences sexuelles dans tous les lieux publics, notamment en Égypte, durant le contexte postrévolutionnaire arabe (Abdelmomen, 2015 a, 2015 b ; Tadros, 2014). Toutefois, il est important de spécifier que ce constat de l'exacerbation des violences sexuelles doit être nuancé. Selon ces auteurs-es, il est probable que le contexte révolutionnaire du printemps arabe ait participé à accroître la sensibilisation de l'opinion publique au harcèlement sexuel, entraînant par le fait même une augmentation des signalements. Dans la prochaine section, nous verrons que la violence sexuelle dans les espaces publics, dans un contexte postrévolutionnaire en Égypte, se manifeste autant par des violences « sociales » qui sont perpétrées par un ou plusieurs partenaires non intimes que par des violences qui sont politiquement motivées. J'expliquerai ces deux formes de violences sexuelles dans les espaces publics.

1.3.2.1. Violences sexuelles « socialement et politiquement motivées » en Égypte

Deux contextes spécifiques dans lesquels s'inscrivent les violences sexuelles ont été documentés par plusieurs auteurs-es : les violences sexuelles socialement motivées (exercées par les citoyens) et les violences sexuelles politiquement motivées, perpétrées par l'État et par le corps policier (Tadros, 2014). Les violences sexuelles socialement motivées renvoient à des violences qui sont perpétrées par un ou plusieurs partenaires non intimes, et qui incluent le harcèlement sexuel (p. ex. l'attouchement du corps représente la première forme de harcèlement sexuel touchant 59,9 % des femmes en Égypte, suivi du harcèlement verbal « *catwalk* » puis du viol par 30,3 % des femmes) (El Dabh, 2014; Tadros, 2014). Les violences sexuelles d'origine politiques renvoient aux actes de

violence qui sont perpétrés ou motivés par l'État sur le corps des femmes (p. ex. les tests de virginité, harcèlement sexuel, torture, viol, stérilisation forcée) de manière intentionnelle, planifiée et organisée. Dans une Égypte postrévolutionnaire, Amar (2011), Jacoby (1999) et Hafez (2012) montrent que les formes de violence qui sont les plus rapportées par les femmes sont celles qui sont politiquement motivées (perpétrées par l'État et par le corps policier). Ces violences sexuelles ont représenté une pratique étatique courante : le but était d'exclure les femmes de la vie démocratique et politique du pays (Abu Amara, 2012; Amar, 2011, Jacoby, 1999; Hafez, 2012; Tadros, 2014). Cette forme de violence sexuelle a été largement documentée durant les contextes de conflit nationaux, coloniaux et d'instabilité politique (Encuentro Nacional de Mujeres Indigenas 1997, p.413 cité par Morales Hudon, 2011, p.141; Perreault, 2015 ; Smith, 2005; Falquet, 2011; Tadros, 2014). Toutefois, dans le contexte postrévolutionnaire arabe, ces violences sont en majorité évacuées des études et des enquêtes internationales dues au fait que la définition de la violence sexuelle selon l'OMS ne prend en considération ni le harcèlement sexuel, ni la violence institutionnelle et étatique dans le cadre de son analyse (Amar, 2011).

Les auteurs-es semblent toutefois s'accorder sur le fait que les violences sexuelles (aussi bien politiques que civiques) perpétrées dans l'espace public trouvent leur source dans les inégalités sociales fondées sur le genre (normes de masculinité et de féminité) qui légitiment et normalisent ces pratiques (Tadros, 2014). À l'instar des violences intimes, la perpétuation des violences sexuelles faites aux femmes dans les espaces publics s'expliquent par des croyances sociales selon lesquelles les violences n'existent pas, et ce, malgré les lois qui ont été promulguées en Égypte (notamment sur le harcèlement sexuel), naturalisant ainsi le phénomène de la violence comme une pratique légitime (Tadros, 2014; Kreil 2016).

1.3.3. Facteurs de risque des violences faites aux femmes : une analyse multifactorielle des violences

La majorité des enquêtes sociales menées à l'échelle internationale en santé publique, ainsi que les études et revues systématiques en travail social, criminologie, psychologie et sociologie utilisent l'approche épidémiologique et multifactorielle dans l'analyse des violences faites aux femmes. Leur but est d'étudier d'une part, leur prévalence et, d'autre part, les facteurs de vulnérabilité et de protection contre les violences. Ces facteurs peuvent être de nature individuelle, biologique,

psychologique, cognitive, mais aussi interpersonnelle et sociodémographique. La majorité de ces études ont désigné les indicateurs individuels et sociodémographiques comme des facteurs de vulnérabilité qui augmentent le risque de violence et complexifient les stratégies pour s'en protéger. Ces différents indicateurs correspondent au statut social, à l'âge, au niveau d'éducation, aux conditions matérielles et psychologiques (abus de substance comme l'alcool, antécédents de violences, traumas), à l'accès à l'emploi, au niveau de religiosité, à la religion et aux valeurs conservatrices des individus, aux valeurs culturelles et religieuses dans le monde arabe (Elghossain *et al*; 2019; Mojahed *et al*; 2022 ; Nossier, 2015; ONU, 2017; Boy et Kulczcky, 2008; Özcan *et al*; 2016; Ghandour *et al*; 2016; Capaldi *et al*; 2012; Clark *et al*; 2009; Haj-Yahia, 1998a, 1998b, 2000; Haj-Yahia et Clark, 2013; Douki *et al*; 2003). Alors que certaines études ont montré que le niveau d'éducation élevée des femmes et leur accès à l'emploi représentent des facteurs de vulnérabilité aux violences conjugales, d'autres ont montré que l'exposition à des conditions socio-économiques précaires (ex. la précarité financière, la pauvreté, le chômage (souvent induits par un accès réduit à l'éducation et à l'emploi) accentuerait le risque de violences conjugales chez les femmes (Abuelenin, 2022; ONU, 2018 ; Mojahad, 2020). Ces variations montrent plus largement que le risque de violence perpétrée par un partenaire intime est modulé selon les contextes sociaux, politiques, économiques et géographiques dans lesquels les femmes se situent (INSPQ, 2018). Par exemple, certaines études montrent que les femmes qui vivent dans certaines régions du monde arabe (soit les milieux ruraux ou urbains) seraient plus soumises au risque de violence conjugale (Douki *et al*; 2003; Riddell *et al*; 2009, cité dans Mojahed *et al*; 2022).

Les études épidémiologiques privilégient une approche multifactorielle dans laquelle, des méthodologies quantitatives et des questionnaires standardisés sont appliqués. Certaines de ces études ont toutefois intégré une analyse écologique et systémique des violences en mettant en lumière les facteurs de vulnérabilité sociale aux violences à l'égard des femmes (Chbat, 2017). Cette dernière analyse nous a semblé la plus pertinente pour examiner les variations (et parfois même les contradictions) qui émergent entre les différentes études statistiques sur les causes des violences faites aux femmes dans le monde arabe. Dans la prochaine section, nous présenterons une synthèse de ces études épidémiologiques en explicitant les différents facteurs de vulnérabilité sociale des violences faites aux femmes.

1.3.3.1. Facteurs de vulnérabilité sociale des violences faites aux femmes : de l'échelle microsociale à macrosociale

Sur le plan social, certaines études ont révélé le rôle des lois et des institutions sociales comme facteur préventif des violences faites aux femmes. Une étude comparative montre que les sociétés qui présentent les taux les plus faibles de violences contre les femmes sont celles qui ont considéré socialement ces violences en matière de lois, de pratiques institutionnelles et de politiques (Counts *et al*; 1992 cité dans OMS, 2002; ONU, 2013; Mojahed *et al*; 2022; Moghadam, 2014). Selon ces recherches, l'absence de lois protectrices ou préventives ou au contraire l'existence de lois basées sur une interprétation patriarcale des textes religieux (loi sur la famille, le divorce, la garde et les droits des enfants, la nationalité, le viol, zina/adultère) contribueraient à exacerber le risque de violences à l'égard des femmes. Les conflits à l'échelle intracommunautaire et politique y contribueraient également (Skaf, 2013; Tonnessen, 2016; Würth, 2008 cité par Mojahed *et al*; 2022; ONU, 2017 ; OMS, 2002). Enfin, d'autres études montrent encore que la pandémie de la COVID-19 a constitué un facteur de risque social menant à l'exacerbation des violences domestiques vécues par les femmes. Ceci est notamment à relier à la limitation de la prise en charge des femmes survivantes de violences de la part des institutions officielles et communautaires (Sediri *et al*; 2020; Campbell, 2020).

Dans le modèle écologique, certaines études ont souligné l'influence des croyances et normes patriarcales sur l'adoption de comportements violents. Certaines études ont montré que les violences à l'égard des femmes dans le contexte conjugal sont légitimées et socialement justifiées par des normes sociales de masculinité selon lesquelles les *hommes sont les protecteurs de l'honneur familial* (Mernissi, 1987 cité dans Moghdadam, 1998; OMS, 2002; Joseph et Slyomovics, 2001; Kandiyoti, 1998, 2005).

Une partie de la littérature sur les violences à l'égard des femmes dans le monde arabe a également révélé une augmentation du risque de violence dans l'espace familial dans les cas de transgression des normes sociales de genre : par exemple, lorsque les femmes remettent en question les normes établies de féminité et lorsque l'honneur de la famille est en jeu (Joseph et Slyomovics, 200; Boy et Kulczycki, 2008; Haddad *et al.*, 2011; Mojahed *et al*; 2022; Douki *et al*; 2003; El Zanaty, 1996 cité dans Douki *et al* ; 2003, Haj Yahia, 1998a; Haj-Yahia *et al.*,2012; Daher *et al*; 2010). Ces études ont dévoilé des cas de non-conformité de normes qui ont conduit à l'intensification des

violences intrafamiliales contre les femmes. Ces transgressions peuvent être variées : remise en question des rôles traditionnels de subordination des femmes aux hommes, agressivité des femmes, sexualité hors mariage, etc.

Certains rapports ont également établi que l'instabilité conjugale, la domination masculine au sein de famille, le stress économique et le dysfonctionnement familial, la religion et l'autoritarisme religieux, les normes socioculturelles traditionnelles représentent des facteurs favorisant la violence d'un homme envers sa partenaire (INSPQ, 2018; OMS, 2021). Il est important toutefois de rester attentif aux positions culturalistes intériorisées dans certaines études, qui relient les causes des violences faites aux femmes à la religion (ex. Islam) ou à des normes culturelles opprimantes et qui évacuent les causes structurelles qui traversent les différentes expériences des femmes. Ce constat a été remis en question dans plusieurs études qui mettent davantage en lumière l'impact de l'idéologie patriarcale sur les inégalités sociales entre hommes et femmes et sur les violences faites aux femmes (Badawi, 1995; Sadiqi, 2016; Ennaji et Sadiqi, 2011; Ali, 2012; Badran, 2016). Sokoloff et Dupont (2005) montrent ainsi l'importance de contextualiser les violences à partir des expériences situées des femmes plutôt que de les « culturaliser » comme un effet de la tradition et de la culture :

« In short, although culture is crucial to understanding and combating domestic violence, we cannot rest on simplistic notions of culture. Rather we must address how different communities cultural experience of violence are mediated through structural forms of oppression, such as racism, colonialism, economic exploitation, heterosexism, and the like » (Sokoloff et Dupont, 2005, p. 45).

1.3.3.2. Limites des études épidémiologiques dans l'analyse des violences

Deux limites seront abordées quant aux catégorisations retenues pour évaluer et mesurer les violences à l'égard des femmes par les recherches épidémiologiques. D'une part, le concept de violence est présenté comme un principe universel qui se limite à ses formes physiques, sexuelles et psychologiques perpétrées par un partenaire intime ou non intime. D'autre part, le discours sur les causes de la violence est dépolitisé et décontextualisé et parfois culturalisé en lien avec la culture comme source d'oppression.

De manière générale, ces études fondent leur analyse de la violence sur une définition universelle de la violence présentée par l'ONU (2010) qui postule que la violence toucherait de manière égale

et universelle toutes les femmes et toutes les petites filles, indépendamment de leur revenu, leur classe sociale et leur culture. Alors que l'ONU a identifié différents contextes dans lesquels les violences contre les femmes s'inscrivent (famille, lieux publics, État), seules deux catégories de violence ont été retenues et mesurées par l'OMS (2018) et par la majorité des études épidémiologiques : 1) La violence physique et/ou sexuelle d'un partenaire intime et 2) la violence sexuelle perpétrée par un partenaire non intime. Cette catégorisation de la violence a été largement remise en question par les auteurs-es, qui ont signalé la tendance de l'approche multifactorielle à catégoriser la violence comme un concept strictement mesurable et quantitatif et à évacuer les violences dites « invisibles », telles que les violences structurelles et celles qui sont perpétrées par l'État et ses institutions sociales. Sans nier l'importance des statistiques pour le développement de programmes sociaux, elles participent à la sous-représentation dans les enquêtes de certains types de violence. Cette sous-représentation peut renforcer l'idée que certaines violences sont rares, voire inexistantes puisqu'elles sont non « documentées » (Johnson et Dawson, 2011).

Parallèlement, le discours sur la violence à l'égard des femmes tel qu'il est présenté dans les enquêtes et les statistiques internationales demeure non seulement dépolitisé, dégenré, décontextualisé, mais n'est pas représentatif du vécu des femmes, notamment celles qui sont marginalisées en raison de leur appartenance socioéconomique et ethnique (Johnson et Dawson 2011, p. 6-7) : « [...] by disconnecting violence from gender inequality and the material conditions of women lives, the need for structural and systemic change goes unaddressed ». Les critiques adressées à l'approche multifactorielle montrent que l'analyse de la violence est davantage portée sur les facteurs individuels et sociodémographiques que sur les facteurs macro-structurels et contextuels. Ceci a pour effet de dépolitiser et de décontextualiser la problématique des violences faites aux femmes. Cela les victimise et responsabilise l'agresseur plutôt que de cibler aussi les systèmes qui perpétuent cette violence (Chbat, 2017; Johnson et Dawson, 2011). Ainsi, tant les savoirs situés des femmes qu'une analyse contextuelle et structurelle sont éludés de ces enquêtes. Comment le discours sur la violence se construit socialement et se légitime à travers les institutions sociales et politiques ? Quelles sont les représentations sociales et culturelles de la violence dans une culture ou dans une société donnée ? Quel est le sens social et culturel qui soutient les différentes pratiques de violences faites aux femmes ? Comment les représentations sociales de la violence influencent les pratiques de violences, l'expérience des femmes survivantes de violences et leur prise en charge sociale par les institutions et la communauté ?

Si les violences contre les femmes représentent une problématique de santé publique mondiale, la violence s'exprime différemment selon les contextes sociopolitiques dans lesquelles celles-ci s'inscrivent. Nous verrons dans les prochaines sections que la conceptualisation de la violence ne se limite pas à sa portée interpersonnelle et visible (c'est-à-dire aux violences perpétrées par un partenaire ou par un partenaire non intime), et que la signification de la violence ou de « ce qui est violent » dépasse largement les définitions considérées comme universelles, imposées par l'approche multifactorielle et écologique.

Je présenterai dans les prochaines sections, différentes approches structurelles de la violence contre les femmes qui permettent d'élargir cette définition de la violence, en y intégrant une dimension structurelle et symbolique.

1.4. Les approches structurelles de la violence

1.4.1. Modèle de J.Galtung : violence structurelle et culturelle

Nombre d'auteurs-es en sciences sociales adeptes de l'approche interdisciplinaire (en anthropologie et en psychologie sociale et transculturelle) ont théorisé l'idée selon laquelle les violences ne sont pas uniquement interpersonnelles, visibles et directes. Elles seraient aussi sociales et structurelles, au sens où elles s'inscrivent dans des structures sociales répressives qui créent de la souffrance et produisent des inégalités sociales auprès des individus les moins privilégiés. Ces structures sociales répressives comprennent les contextes de pauvreté, la colonisation, la guerre, le racisme, l'homophobie, la transphobie, la santé mentale, l'exploitation économique, etc. qui ont pour effet de diminuer l'autoréalisation humaine des individus, leur capacité d'agir dans la recherche de soins, comme le recours à des services sociaux et de santé, et d'exacerber leur souffrance (Farmer, 2004, 2009; Merry, 2009; Scheper-Hughes et Bourgois, 2004).

La théorisation du concept de violence structurelle revient au géopolitologue Johan Galtung (1968), fondateur des *Peace and Conflict studies*; il distingue la violence personnelle (directe) de la violence structurelle (indirecte) à travers le type d'action qui est perpétrée (1968, p. 170). Johan Galtung (1968) présente la violence non seulement comme une action directe pouvant causer des souffrances et des dommages physiques ou psychologiques, mais aussi en fonction de l'écart entre ce qui peut potentiellement se produire et ce qui se produit réellement. Autrement dit, dans cette définition, il y a violence dès que les droits et les besoins fondamentaux des personnes sont bafoués

et ne peuvent pas être comblés (p. ex. lorsqu'une personne est lésée ou meurt lentement des conséquences de la pauvreté ou de l'injustice sociale). Dans cette définition, la violence structurelle est présentée comme un processus invisible, non intentionnel qui opère naturellement et silencieusement. Galtung (1990, p. 173) mentionne à ce sujet : « Structural violence is silent, it does not show, it is essentially static, it is the tranquil waters. In a static society, personal violence will be registered, whereas structural violence may be seen as about as natural as the air around us ».

Galtung (1990) introduit plus tardivement la notion de violence culturelle. Il la relie aux idéologies, aux normes, aux croyances sociales et culturelles intériorisées et partagées par les membres d'une société (p. ex. religion, langue, arts). Galtung (1990) suggère en ce sens que le processus de légitimation et d'acceptabilité de certaines formes de violences est sous-tendu par sa dimension *culturelle* :

[...] Ainsi, au sein d'une société, la violence devient acceptable par l'intermédiaire de sa dimension culturelle. La violence culturelle peut changer la valeur d'une action et la faire passer de mal à bien, ou de mal à acceptable. Elle peut aussi faire en sorte que l'acte ne soit pas perceptible ou qu'il ne soit pas perçu comme étant violent, alors qu'il l'est. (Galtung, 1990 cité dans Flynn *et al.*; 2016, p. 50).

En résumé, la théorisation de Galtung renvoie à une triple nature de la violence qui est représentée de manière triangulaire : 1) interpersonnelle, directe et intentionnelle; 2) structurelle, invisible et naturalisée; et 3) culturelle, invariable et permanente.

Les principales critiques qui ont été adressées au modèle triangulaire de Galtung (1969, 1990) concernent : 1) l'absence de clarté autour du lien qui unifie les trois formes de violences; 2) le caractère non intentionnel et « aléatoire » de la violence structurelle qui ne prend pas en compte la violence exercée par l'État et ses institutions sociales; 3) le caractère intentionnel et individuel de la violence interpersonnelle qui ne prend pas en considération le contexte historique, social et politique dans lequel elle s'inscrit et finalement ; 4) l'aspect déterministe et réducteur de la violence culturelle qui identifie la culture ou la religion à des facteurs de violence quotidienne (Dilts *et al.*; 2012; Flynn *et al.*, 2014, 2016; Winter, 2012., Parson, 2007; Scheper Hugues et Bourgeois, 2004; James *et al.*; 2003). Pour ces auteurs-es, la violence structurelle s'exprime plutôt sous la forme d'un continuum, qu'en une représentation triangulaire. Ils et elles proposent ainsi de repenser la violence structurelle non pas comme une donnée naturelle, permanente et non intentionnelle, mais plutôt

comme étant construite par des rapports de pouvoir inégaux entre les individus. De plus, la définition de la violence structurelle telle que présentée dans le modèle de Galtung (1990) ne prend pas en compte l'agentivité et la capacité d'agir des acteurs-rices dans la lutte contre les inégalités sociales. Cette vision participerait ainsi à victimiser une nouvelle fois les populations minorisées et marginalisées (Flynn *et al.*; 2016, p. 52).

1.4.2. Approche anthropologique : un continuum des violences

Ces différentes critiques ont mené les auteur-es en anthropologie médicale à théoriser la violence sous la forme d'un continuum plutôt que de manière triangulée et séparée. En s'inspirant du concept de *violence structurelle* de Paul Farmer (2004), Scheper-Hughes et Bourgeois (2004) ont formulé une définition de la violence qui comprend non seulement les actes individuels de violence visible et directe — *violence quotidienne* — mais aussi des actes de violence dite structurelle et symbolique qui ont pour effet d'altérer le sentiment de dignité, de sécurité et d'estime de soi des victimes. Pour trouver des solutions concrètes à la violence, Scheper-Hughes et Bourgeois (2004) estiment qu'il est important d'analyser la violence à partir de ses dimensions à la fois quotidienne, structurelle et symbolique : « We need to specify empirically and to theorize more broadly the way everyday life is shaped by the historical processes and contemporary politics of global political economy as well as by local discourse and culture » (Scheper-Hughes et Bourgeois, 2004, p. 318).

Dans la perspective anthropologique, le concept de violence est situé sur un continuum. Avec l'idée de continuum, Scheper-Hughes et Bourgeois (2004) et Farmer (2009) montrent les liens fonctionnels entre les violences quotidiennes, structurelles et symboliques. Ils montrent également l'impact des facteurs de vulnérabilité sociale liés au genre, à la race et à la classe sociale sur les expériences de violence des individus¹⁵.

La violence structurelle est décrite dans cette approche, comme « une machine invisible d'inégalités sociales » qui s'enracine à travers des pratiques institutionnelles et politiques

¹⁵Farmer (2009, p. 21) suggère à cet égard : « Social factors including gender, ethnicity [“race”], and socioeconomic status may each play a role in rendering individuals and groups vulnerable to extreme human suffering ». La race et le genre sont considérés dans la présente thèse, comme des rapports sociaux et des catégories sociales (c'est-à-dire des constructions sociales qui évoluent selon des dynamiques historiques, politiques, économiques et sociales) et dont découlent les processus de subjectivation des individus (ex. personne racisée). Le genre et la race sont des facteurs essentiels pour l'analyse des phénomènes sociaux d'oppression, réfutant de ce fait les théories biologiques et racistes.

répressives et discriminatoires à l'égard des individus (Scheper-Hugues et Bourgeois, 2004 ; Bourgeois, 2015; Flynn *et al.*; 2016; Ho, 2007; Collins, 2000; Lagrula-Fabre, 2005).

La violence symbolique quant à elle, représente le processus par lequel les pratiques de violences sont légitimées et naturalisées, autant dans les discours, les institutions sociales que dans les relations interpersonnelles. À propos du concept de violence symbolique élaboré par Pierre Bourdieu, Flynn *et al.* (2016, p. 56-57) mentionnent : « La violence structurelle n'est pas naturelle en soi, comme pouvait la définir Galtung (1969), conjuguée à la domination symbolique, c'est elle qui vient naturaliser et légitimer les inégalités sociales ». Ce concept correspond également au processus par lequel les personnes (notamment celles qui sont placées en position de marginalisation sociale) intériorisent la violence vécue comme une pratique dont elles seraient responsables et intègrent de ce fait leur condition de subordination et d'assujettissement social. Dans cette perspective, c'est au niveau symbolique et plus précisément celui des croyances et des représentations sociales, que doit être recherchée la signification des conduites violentes.

L'étude des croyances sociales associées à la violence au sein d'une société devient dès lors primordiale pour comprendre le processus par lequel certaines violences deviennent légitimes, et d'autres sont sanctionnées socialement (Alaya, 2016; Abric, 1997, p. 11 cité dans Alaya, 2016)¹⁶. Scheper Hugues et Bourgeois (2004) montrent les liens étroits entre représentations et pratiques sociales sur la violence : alors que certaines violences qui sont perçues illégitimes sont prosrites et punies au sens de la loi (p. ex. les violences perpétrées par de jeunes délinquants et les violences révolutionnaires), d'autres sont acceptées socialement (p. ex. les violences de l'État, les politiques sociales répressives, les violences de genre) et sont légitimées et impunies. À titre d'exemple, dans un contexte social de subordination des femmes aux hommes, Bourgeois (2016) montre la manière dont les croyances et les normes oppressives de genre sont intériorisées par les survivantes de violence qui perçoivent dans les pratiques de violence genrée un acte ou un châtement pouvant être mérité.

¹⁶ Selon Abric (1997, p.13), les représentations et les croyances sociales permettent de donner un sens et de justifier certaines conduites et pratiques sociales. Il définit les représentations sociales à la fois comme « une vision fonctionnelle de la réalité » et « un guide pour l'action ». Denise Jodelet (1989, p. 49) définit les représentations sociales comme « une forme de connaissance de la réalité sociale qui est à la fois socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

Bien que le modèle anthropologique ait permis d'élargir la définition de la violence au-delà de sa portée interpersonnelle en théorisant ses dimensions structurelles et symboliques, les approches et méthodologies féministes permettront d'enrichir et de bonifier l'analyse des violences vécues par les femmes.

1.5. Les approches féministes de la violence

1.5.1. Entre théories et luttes féministes : « nommer les violences » et la construction des savoirs profanes et situés

Les différentes luttes et mouvements féministes anti-violences à travers le monde (black feminism, féminisme autochtone, queer, matérialiste, féminisme islamique) ont permis de nommer les différentes formes de violence faites aux femmes, de les conceptualiser, de les définir, de leur donner de la visibilité, de les problématiser. Elles ont également participé à la mise en place de services et de stratégies « culturellement » adaptés¹⁷, destinés à combattre, à prévenir et à lutter contre les violences physiques, sexuelles ou psychologiques exercées contre les femmes. Ces différents mouvements ont enrichi l'épistémologie féministe et les recherches en sciences sociales grâce à la production de nouveaux savoirs « profanes » et « situés » sur les violences. Ils ont aussi participé à déconstruire, décoloniser les savoirs experts et dominants autour de la violence comme un phénomène universel qui toucherait les femmes de la même manière (Sokoloff et Dupont 2005). Lamoureux (2016) souligne à cet égard que c'est davantage l'expérience qui permet aux femmes de se définir elles-mêmes, et non le fait de se fier aux définitions « toutes faites [...] les confinant au mépris, à l'existence pour autrui, à l'absence d'authenticité » (Lamoureux, 2016, p.11).

Dans le champ des études féministes et des sciences sociales, nombre d'auteurs-es ont montré l'existence de récits « autres » et des savoirs différents sur la violence : ce qui est perçu comme dangereux ou violent dans une société ou dans un groupe culturel ne l'est pas forcément dans un autre (Crenshaw, 2005; Smith, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005; Merry, 2009; Kanuha, 1996; Merry, 2009; Richie, 2000, Ristock, 2002; Yoshihama, 1999). Ces auteurs-es constructivistes considèrent

¹⁷Des stratégies « culturellement » compétentes est un terme utilisé par Crenshaw (1994) dans sa théorisation de l'intersectionnalité, qui vise le développement de stratégies sensibles à la réalité de femmes d'une communauté culturelle particulière : « Strategies based on the experiences of women who do not share the same class and race backgrounds will be of limited utility for those whose lives are shaped by a different set of obstacles » (Crenshaw, 1994, p. 96).

toutefois que si la conceptualisation de la violence varie selon les contextes sociaux à travers lesquels elle est étudiée, elle prend plus largement racine à l'intérieur de logiques de pouvoir et d'oppression sociale, comme le suggère Merry (2009) :

« The violence is a highly variable phenomenon that takes shape within particular social arrangements. It is never distinct from larger systems of social inequality and power based on race, class and strength, nor is it distinct from other forms of violence such as warfare, state oppression, racism, or caste differentiation. The identification of any act of violence or threat as gender violence is always a matter of interpretation within a particular social and cultural context » (Merry, 2009, p. 23).

À titre d'exemple, Garfield (2001) montre ainsi que les femmes noires américaines considèrent le racisme dont elles sont « victimes » plus « violent » que l'agression physique d'un partenaire intime. Quant à Yoshihama (1999), il révèle qu'au Japon, renverser une table est perçu comme un acte de violence dans un contexte conjugal. Or, ceci ne correspond pas aux définitions standardisées de violence physique perpétrée par un partenaire intime de l'OMS (2011). De la même manière, dans l'Égypte postrévolutionnaire, Amar (2011), Jacoby (1999) et Hafez (2012) ont dévoilé que les formes de violence les plus rapportées par les femmes sont les violences sexuelles perpétrées par l'État et par le corps policier (tests de virginité, harcèlement sexuel et viol). Or, comme mentionnée plus tôt, cette forme de violence est occultée des enquêtes et des rapports internationaux sur les violences sexuelles à l'égard des femmes (Amar, 2011). Les théoriciennes féministes autochtones du Canada et du Mexique ont également exposé le fait que les violences faites aux femmes ne se limitent ni aux violences de genre, ni aux rapports interindividuels, mais à des violences coloniales commises par l'État (Encuentro Nacional de Mujeres Indigenas 1997, p.413 cité dans Morales Hudon, 2011; Perreault, 2015; Smith, 2005, Falquet, 2011).

1.5.2. Apport des théories féministes dans l'étude des violences faites aux femmes

Dans cette thèse, nous nous appuyons sur la définition du féminisme élaborée par Maria Puig de Bellacasa (2012). Celle-ci considère le féminisme comme un mouvement politique (ou des mouvements politiques) de résistance, de projets et de positions. Alors que des désaccords subsistent entre les différentes approches féministes (ex. le féminisme égalitariste ou différentialiste, le féminisme culturel, l'écoféminisme, le féminisme queer, le nouveau matérialisme, etc.) qui tentent : « d'en finir avec toutes les formes de subordination et oppression des femmes », il n'existe pas de consensus entre ces différents mouvements sur les causes qui sous-

tendent cette subordination, ni sur les stratégies pour en venir à bout (Puig de la Bellacasa, 2012). Bilge (2010 a, 2010b) va dans le sens des écrits de Puig de Bellacasa (2012) et définit le féminisme comme une approche holistique et plurielle et comme une *pratique théorique* qui permet à la fois de mieux comprendre les causes structurelles à l'origine des violences à l'égard des femmes, et de lutter contre les inégalités sociales et les violences faites aux femmes.

Ainsi, il ne s'agit ni de promouvoir une politique de la différence, ni une vision consensuelle d'un féminisme égalitariste ou international, mais de comprendre le féminisme et ses différents positionnements comme des pratiques de résistance en mouvement (Harding, 1992 p.131). Puig de la Bellacasa (2012) propose une lecture du féminisme qui s'ouvre à la multiplicité des expériences humaines et qui remet en question la construction d'une doctrine unique et d'un savoir qui serait « objectivement » meilleur qu'un autre. Donna Haraway (2007) ajoute que la responsabilité féministe requiert « un savoir à l'écoute des résonances, pas des dichotomies » (Haraway, 2007, p. 125).

Je présenterai dans la prochaine section, deux approches théoriques et féministes de la violence qui s'inscrivent dans une perspective plurielle, holistique et non « moniste »¹⁸ dans le sens où l'entend S. Bilge (2010). La première théorie correspond au *stand point theory*, soit traduit par *féminisme du positionnement*, qui postule que les expériences vécues et les savoirs situés représentent une première source de savoir « objectif ». La seconde approche se rattache à la théorie féministe intersectionnelle et décoloniale qui met en lumière la simultanéité des facteurs de vulnérabilité sociale liés au genre, à la race, à la classe dans la compréhension des inégalités sociales et des violences à l'égard des femmes (Crenshaw, 1991, 2005 ; Collins, 2000; Bilge, 2009).

1.5.3. Approche située « du positionnement »

Le projet épistémologique que défend le féminisme du positionnement ou le « *standpoint theory* » propose de remettre en question de manière radicale l'idéal d'objectivité et de neutralité dans les

¹⁸ Une approche féministe dite moniste est un terme emprunté à S. Bilge (2010b) qui problématise la question des violences et de la domination autour d'un seul axe social de subordination (race ou genre ou classe) «le monisme renvoie à un rapport au monde univoque, à une conception postulant l'existence d'une domination fondamentale dont découleraient les autres dominations, mineures celles-là, et dont les structures seraient modelées par la première. Dans l'approche moniste, il n'est pas tant question de nier l'existence d'autres rapports de domination, que de les subordonner au rapport fondamental, au rapport qui compte, qu'il s'agisse de la classe, du genre ou de la race » (Bilge, 2010b : 51).

sciences positivistes, de repenser la science et l'objectivité autrement que par les « faits » et par les données probantes, et de valoriser les expériences et les savoirs des femmes marginalisées et invisibilisées comme des faits davantage « objectifs » (Harding, 1992; Hartsock, 2019 [1998] ; Haraway, 2007). Le projet du « *stand point theory* » dépasse largement celui des féministes des années 70, dans la mesure où il s'interroge moins sur la présence minoritaire de femmes dans les sciences et sur les nombreux biais « androcentriques¹⁹ » qui s'y retrouvent. Ce féminisme se donne plutôt pour but de transformer et d'enrichir les savoirs dominants, en produisant de meilleures connaissances « situées » sur les différentes expériences des femmes (Puig de la Bellacasa, 2012, Baillargeon, 2005). C'est ce glissement entre « la question des femmes dans les sciences » et « une question de la science dans le féminisme » qui marque le début du « *stand point feminism* » (ou féminisme du positionnement) développé par la philosophe Sandra Harding. Pour Harding (1991, 1992) et Haraway (2007, p. 130), c'est en donnant de la visibilité à l'expérience que les femmes ont d'elles-mêmes que la recherche féministe se renforce objectivement et devient davantage réflexive. Dans cette perspective, les femmes sont désormais perçues comme des sujets de connaissance et leurs témoignages, une source de savoir objectif.

La posture du « *stand point feminism* » permet de situer historiquement et socialement la production des savoirs scientifiques et de déconstruire son apparente prétention à la neutralité. Elle se base également sur l'idée selon laquelle tous les savoirs sont des savoirs « partiels » et non généralisables/universels (Haraway, 2007, p. 119). À ce sujet, Puig de la Bellacasa (2012) mentionne : « le standpoint serait donc un point ou endroit stratégique où l'on se positionne par la réappropriation active de situation, et où l'on se tient debout » (Puig de la Bellacasa 2012, p. 170).

Dans cette thèse, nous nous sommes attachées à décrire et à donner de la visibilité aux expériences de violence des femmes, mais aussi à analyser les causes structurelles qui les sous-tendent, tout en explorant les récurrences, les divergences, les contradictions qui y émergent. Si la perspective du *stand point theory* a été nécessaire pour remettre en question les récits « universels » sur la violence, une analyse macrosociologique et intersectionnelle nous permettra de cerner plus précisément

¹⁹ Ces biais androcentriques sont pointés par Ollivier et Tremblay (2000) : 1) l'absence de femmes et de leur subjectivité dans la construction d'une théorie sociale ou des enquêtes sociales; 2) l'utilisation des dichotomies féminin/masculin pour légitimer des théories : le masculin serait dans ce cadre lié à la raison, l'objectivité, l'activité, tandis que le féminin serait relié à l'esprit, à la passivité, au corps et à la subjectivité; 3) le dualisme « naturel » entre les sexes qui sous-tend l'existence de causes naturelles et biologiques pour expliquer les différences sexuelles et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

l'impact des structures d'inégalités sociales liées au genre, à la race, et à la classe sociale sur les expériences de violence des femmes (Crenshaw, 1991, 2005 ; Hill Collins, 2016; Bilge, 2009).

1.5.4. De l'essentialisme à l'intersectionnalité comme cadre d'analyse des violences

Alors que certains mouvements de femmes anti-violences « internationalistes »²⁰ tendent à universaliser les expériences de violence chez les femmes à travers le prisme du patriarcat, plusieurs recherches ont montré, à l'inverse, que les violences faites aux femmes ne sont pas uniquement fondées sur le genre, ou sur le patriarcat comme principal facteur structurel d'oppression des femmes. Elles exposent les manières dont les expériences de violence varient entre les femmes et sont façonnées plus largement par l'intersection de différents rapports sociaux²¹ et catégories sociales de pouvoir, comme le racisme, le classisme, le capacitisme, le patriarcat, le colonialisme, l'insécurité, les guerres locales et internationales, l'hétérosexisme, etc. (Smith, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005; Hill Collins, 2016; Merry, 2009; Chbat, 2017; Hill Collins, 2016, 2017; Dorlin, 2005; Davis, 1983; Crenshaw, 2005, Hooks, 2017; Bilge, 2009, 2015). Bell Hooks (2017, p. 69) suggère en ce sens que le sexisme et le patriarcat ne signifient pas « oppression » pour toutes les femmes, réitérant l'importance d'une analyse intersectionnelle des violences.

Les prémisses fondamentales de la pensée intersectionnelle se sont développées depuis les années 1970 sur une double critique sociale : d'une part, celle de l'ethnocentrisme de la pensée féministe moderne et d'autre part celle de son indifférence à la question du racisme et des mouvements identitaires. Spécifiquement, le terme « intersectionnalité » proposé par Kimberlé Crenshaw (2005/1991) est une réponse à la triple invisibilisation des femmes afro-américaines : 1) au sein des mouvements antiracistes (absence de problématisation du sexisme par les mouvements antiracistes); 2) au sein des mouvements féministes (absence de problématisation du racisme) et; 3) dans le système judiciaire américain où les femmes devaient choisir de se positionner en tant

²⁰ L'Organisation des Nations Unies souligne la composante universelle de la violence à l'égard des femmes : « les femmes et les petites filles sont victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques, quels que soient leur revenu, leur classe sociale et leur culture » (1995, p. 87).

²¹ La notion de rapport social est un concept fondamental pour comprendre l'enjeu des violences basée sur le genre. Danièle Kergoat (2011, p.11) définit les rapports sociaux en tant que « relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu, [...] produisant les groupes et les catégories qui ont pour effet de classer les individus et de les placer dans des positions inégalitaires ». Selon Kergoat (2011), un rapport social représente ainsi un rapport de production autant matérielle que symbolique (normes sociales) qui opère et s'exprime sous trois formes principales « exploitation, domination et oppression ».

que « noire » ou en tant que « femme ». Kimberlé Crenshaw (2005/1994) rend compte des limites d'une analyse féministe universaliste qui suggère que toutes les femmes seraient opprimées de la même manière, partageant un sort commun, en dépit de leur classe sociale, religion, race, préférences sexuelles. Elle montre plus spécifiquement « la manière dont le positionnement des femmes de couleur, à l'intersection de la race et du genre, rend leur expérience concrète de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, qualitativement différente de celle des femmes blanches » (Crenshaw, 2005/1994, p. 54).

À titre d'exemple, de nombreuses études empiriques ont montré que dans un contexte conjugal, les femmes de couleur qui sont pauvres sont doublement désavantagées vis-à-vis les femmes blanches appartenant à une classe sociale plus aisée. Cela tient au fait qu'elles sont davantage soumises au risque de vivre des violences conjugales, tout en disposant d'un choix de stratégies alternatives restreint pour s'en sortir (Richie, 2000²²; Sokoloff et Dupont, 2005; Browne et Bassuk, 1997). Dans le même ordre d'idée, des études ont montré que les femmes itinérantes sont sujettes à davantage de violences conjugales et plus de la moitié des femmes bénéficiaires de l'aide sociale ont été victimes de violence domestique au cours de leur vie (Browne et Bassuk, 1997; Lyon, 2000). Parallèlement, les recherches menées au Canada ont indiqué que les expériences de violence conjugale et sexuelle chez les femmes autochtones sont plus importantes que celles perpétrées chez les femmes non autochtones (Johnson et Dawson, 2011; Smith, 2005).

Dans un contexte marocain, l'étude qualitative de Massoui et Séguin (2020) utilise une approche intersectionnelle pour montrer que les expériences de violence conjugale des femmes de milieux populaires ne sont pas l'unique résultat du patriarcat, mais aussi le produit de rapports intergénérationnels et/ou de classe (p. ex. violence de la belle-mère). L'étude de Suad Daher-Nashif (2022) sur les expériences de violence et de féminicides des femmes à Gaza révèle les mêmes constats. Cette étude dévoile que la violence à l'égard des femmes s'articule plus spécifiquement autour d'enjeux intersectionnels, autant socioculturels, politiques, familiaux et personnels : « this approach aims to highlight the fact that killing women in Gaza is not only because they are women

²² Richie (2000) souligne en ce sens : « Poor women of color are “most likely to be in both dangerous intimate relationships and dangerous social positions [...] As a member of a devalued racial identity, some women of color, particularly African American women, may fear that calling the police will subject their partners to racist treatment by the criminal justice system as well as confirm racist stereotypes of Blacks as violent » (Richie 2000, p. 1136 cité dans Sokoloff et Dupont, 2005, p.43).

but also because gender intersects with socioeconomic and political elements » (Daher-Nashif, 2021, p. 109). Dans ces études, si les attitudes de minimisation et d'acceptabilité des violences semblent être plus présentes chez les femmes qui se situent aux intersections des catégories sociales de la race, du genre et de la classe sociale, plusieurs autrices réfutent le lien entre « violence/soumission » des femmes qui vivent des violences (Bilge, 2010; Daher-Nashif, 202; Monqid, 2012, Massoui et Séguin, 2020). L'approche intersectionnelle appliquée dans les recherches sur violences conjugales dans le monde arabe, permet ainsi de montrer les différents arrangements et stratégies de protection que les femmes mettent en œuvre pour se protéger et protéger leurs enfants dans un contexte de violence à leur égard.

Ainsi, c'est à partir de l'étude de ces différents récits locaux de violence conjugale que se profilent des expériences différentielles de violence domestique entre les femmes, qui varient selon des facteurs de vulnérabilité sociale (p. ex. race, classe sociale, leur orientation sexuelle). Ceci confirme le fait qu'une analyse des violences fondée exclusivement sur le genre ne suffit pas à expliquer la diversité des expériences de violence des femmes. Ces constats mettent ainsi en lumière l'importance d'une analyse structurelle des violences qui prend en compte les intersections entre les catégories sociales de classe, de genre, et de race dans l'analyse des expériences de violence.

1.5.4.1. Approche intersectionnelle des violences et ses limites

L'approche intersectionnelle comme cadre d'analyse des violences à l'égard des femmes va au-delà de la simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression (race, classe, genre, colonialisme, ethnicité, âge, handicap, orientation sexuelle). Elle postule leur interaction dans la production et la reproduction des oppressions basées sur le genre (Crenshaw, 1989; Collins 2000; Bilge, 2009, 2015). Si l'approche féministe « moderne » et occidentale a longtemps analysé la violence et l'oppression des femmes à travers le prisme du patriarcat, l'approche féministe intersectionnelle la bonifie en examinant les intersections entre les « formations » sociales que sont le genre, la classe, la race, l'ethnicité, l'âge, la sexualité, la situation de handicap, etc.), et leurs effets sur la reproduction des inégalités sociales (Crenshaw, 1989 ; Hill Collins, 2016; Bilge 2010, 2015)²³. Sirma Bilge (2009, p.70) ajoute que la posture intersectionnelle n'établit aucune hiérarchie

²³ Bilge (2015, p. 5) préfère le terme formation sociale à celui de catégorie ou d'identité sociale pour désigner les vecteurs de pouvoir associés à la race, au genre, à la classe, etc. Elle suggère que « aucune formation sociale ne peut

entre ces axes de structuration sociale. Elle propose plutôt de démasquer l'influence de leur intersection dans la (re) production des inégalités sociales. En ce sens, Sirma Bilge (2009, p.70) suggère une définition de l'intersectionnalité comme étant :

Une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories sexe/genre, classe, race, ethnicité [...] et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales.

Finalement, l'approche intersectionnelle des violences s'inscrit dans un contexte de questionnement des savoirs « experts » et occidentaux. À l'instar de celle décoloniale, la théorie intersectionnelle défend plus largement « une justice épistémique » dans la production des savoirs et postule l'égalité entre les savoirs (occidentaux ou non occidentaux) (Dorlin, 2005, 2008 ; Vergès, 2019; Davis, 1983; Lorde, 1987). Pour plusieurs théoriciennes de l'intersectionnalité, cette dernière représente non seulement une théorie qui permet d'analyser les causes structurelles de l'oppression, elle représente aussi une pratique de production de savoirs. Cette conceptualisation de l'intersectionnalité permet ainsi de dépasser le clivage usuel entre théorie et pratique, entre local et global qui limite les différentes analyses sur les violences (Mohanty, 2013; Bilge, 2015).

Certains-es auteurs-es ont toutefois adressé les écueils méthodologiques, théoriques et pratiques de certaines recherches universitaires qui se réclament de l'intersectionnalité. Les principales critiques dénoncent la tendance de ces recherches à réduire l'intersectionnalité à une approche essentialiste de l'identité sociale, enfermant ainsi les sujets dans des identités prédéterminées – de classe, de race, de classe. Prins (2006, p. 282) indique en ce sens les écueils de l'analyse intersectionnelle « systémique » qui a tendance à mesurer la souffrance individuelle par l'addition et la multiplication des identités sociales portées par les individus : « The list of identity variables functions as an indicator of the measure of oppression suffered: the longer the list, the heavier the burden ». Ceci aurait pour effet, de masquer les contradictions internes entre les individus et de réduire l'analyse des violences à un axe principal d'inégalité duquel sont censés découler les autres axes. (Kergoat, 2011, 2021; Galerand et Kergoat, 2014; Walby *et al*; 2012; Dorlin, 2005; Anthias,

expliquer ni déterminer à elle seule l'architecture complexe de l'inégalité dans une société à une époque données ». Elle décrit que ces formations sociales constituent l'architecture du pouvoir dans une société, et doivent être contextualisées dans leur contingence historique.

2008; Prins, 2006; Chauvin et Jaunait, 2015). De plus, parmi ces limites, certains-es auteurs-es mentionnent sa tendance à généraliser les expériences de violence des femmes à partir de leur positionnalité et identité sociale. Ceci a pour effet de masquer l'analyse des rapports sociaux impliqués dans la production des inégalités sociales (Kergoat, 2011; Galerland et Kergoat, 2015).

Au-delà des différences qui traversent les différentes analyses intersectionnelles (postmodernes, structuralistes, constructivistes, systémiques) et des critiques concernant le clivage micro/macro, nous soutenons que le projet intersectionnel tel qu'énoncé par Bilge (2009, 2015), Hill Collins (2016) et Yuval-Davis (2006), doit s'inscrire dans une analyse intégrative et constitutive qui comprend autant une analyse microsociologique que macrosociologique. Sur le plan microsocial, son analyse permet d'explorer les effets de l'intersection des structures d'inégalités sociales sur les expériences de violence des individus. Sur le plan macrosocial, elle interroge le processus par lequel les systèmes de pouvoir produisent, organisent et maintiennent les inégalités (Bilge, 2009, p. 73).

Cette approche intégrée nous permettra de concevoir un projet de recherche qui lie le concept de violence à celui de la résistance, et qui explore les différentes capacités d'agir des femmes marginalisées (Sokoloff et Dupont, 2005). En effet, ce projet tel que défini par Sokoloff et Dupont (2005) possède une dimension politique dans la mesure où il permet de déconstruire les stéréotypes imposés aux survivantes (à l'instar de celui de la victime passive). Il postule que la résistance est une pratique universelle accessible aux individus qui vivent des violences : « the survivor-empowerment approach assumes strength even in the most devastated survivor or the most troubled current victim of violence, oppression or degradation » (Brownes, 1998, p. 97, citée dans Sokoloff et Dupont, 2005, p.55).

Ainsi, dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes intéressées non seulement aux théories sur les violences, mais aussi aux différences pratiques de résistance et d'agentivité mises en place par les femmes dans un contexte de violences exercées à leur rencontre.

CHAPITRE 2 : PRATIQUES DE RÉSISTANCE ET AGENTIVITÉ DES FEMMES DANS LE MONDE ARABE

« Agentival capacity is entailed not only in those acts that resist norms but also in the multiple ways in which one inhabits norms » (Mahmood, 2005, p. 15).

« I think of feminist action as like ripples in water, a small wave, possibly created by agitation from weather; here, there, each movement making another possible, another ripple, outward, reaching. Feminism: the dynamism of making connections » (Ahmed, 2017, p. 3).

« Nobody warned you that the women whose feet you cut from running would give birth to daughters with wings ». —Ijeoma Umebinyuo, Questions for Ada

Dans un premier temps, il ressort de la littérature consultée sur les violences faites aux femmes que très peu d'études se sont penchées sur les pratiques et stratégies de résistance déployées par les femmes arabes qui vivent des violences. En outre, lorsque ces dernières (pratiques) sont abordées, elles sont généralement réduites à de la passivité ou à de l'inaction, telles que le décrivent Boy et Kulczycki (2008, p. 67) : « Victims often show passive acceptance of the abuse and are unlikely to attempt to change the situation ». Par ailleurs, les femmes arabes sont généralement représentées dans la littérature comme des victimes passives et soumises à des normes socioculturelles oppressives (p.ex religion et patriarcat). Certaines études invoquent la culture et la religion comme des causes explicatives aux violences faites aux femmes, occultant par le fait même les rapports sociaux de genre, et les violences structurelles qui sous-tendent les différentes expériences des femmes et étouffant l'idée des résistances et de l'agentivité des femmes arabes. Plusieurs activistes et chercheuses révèlent les écueils de ces études qui s'inscrivent plus largement dans une logique occidentalocentriste et coloniale selon laquelle les femmes des pays non occidentaux seraient dénuées de pouvoir d'agir et associées à des victimes mutiques (silencieuses), soumises à l'autorité religieuse et patriarcale (Bilge, 2010; Khamis et Mili, 2018; Al-Mahadin, 2011; Mahmood, 2005; Abu-Lughod, 1990, 2002, 2008; Tazi et Oumlil, 2020; Moghadam, 2009; Hatem, 2013; Shihada, 2014; Butler, 2016). Selon ces auteures, ces biais et préjugés dits culturalistes contribuent à renforcer les discours binaires qui associent les pratiques d'agentivité et de résistance à la

modernité d'un côté, et l'absence d'action, l'apathie et la passivité face aux violences vécues à la tradition et à la religion de l'autre. À ce sujet, rappelons le débat en sciences sociales sur la question du voile et des biais culturalistes véhiculés par certaines études, opposant d'un côté les femmes arabes « opprimées » par la religion et, de l'autre, les femmes blanches occidentales « émancipées ». La réappropriation des concepts « d'empowerment » politique et de résistance des femmes par le champ des études féministes et décoloniales a permis de défaire cette opposition binaire qui a été historiquement constituée entre vulnérabilité/passivité et agentivité/résistance en rendant visible les multiples arrangements et pratiques de résistance que les femmes arabes déploient dans un contexte de violence à leur égard. Mahmood (2005) témoigne de l'importance des études féministes de restaurer et de rendre visibles ces voix de résistance qui ont été historiquement invisibilisées du paysage médiatique, littéraire, et académique occidental : « Feminist scholarship performed the worthy task of restoring the absent voice of women to analyses of Middle Eastern societies, portraying women as active agents whose lives are far richer and more complex than past narratives had suggested » (Mahmood, 2005, p. 6). Khamis et Mili (2018) dans *Arab Women's Activism and Socio-political Transformation, Unfinished Gendered Revolution* démontre plus largement que c'est cette invisibilisation des femmes arabes de la littérature sur les violences qui a rendu invisible leurs pratiques de résistance, en lien avec les différents biais culturalistes et préjugés qui leur sont appliqués.

« In every case, we can argue that these faulty (mis) representations and distorted stereotypical images subjected Arab women to multiple layers of invisibility, whether in real life, through mediated images, or in academic literature which subsequently obscured their complex, rich, and diverse realities as professionals, leaders, activists, or even rebel » Khamis et Mili (2018, p. 7).

La question de la réappropriation des concepts d'*empowerment* et de résistance par les études féministes et décoloniales représente également une réponse politique à la manière dont ces concepts ont été instrumentalisés par les politiques et les programmes de développement en santé publique, qui assimilent le pouvoir d'agir des individus à des choix individuels et économiques (Cantelli, 2013; Falquet, 2007; Fisher, 2005; Calvès, 2009, 2014; Rowlands, 1995; Kuttab, 2010; Jasser *et al*; 2016; Marteu, 2011p.64, Bacqué et Biewener, 2013). L'ONU (2017) invoque en ce sens, l'importance de l'autonomisation économique des femmes comme principal facteur de protection des violences basées sur le genre (ONU 2017, p. 50). Aujourd'hui, la littérature sur

l'empowerment dénonce le fait que ce concept a été galvaudé, faisant actuellement le sujet de plusieurs débats en sciences sociales. En effet, ces débats sont liés à l'instrumentalisation du concept d'*empowerment* par les organisations internationales qui ont préconisé une approche individuelle et économique dans la prévention et dans la prise en charge des violences, en choisissant de financer que les programmes sociaux d'*empowerment* institutionnalisés qui ne visent qu'à *augmenter le* pouvoir économique des femmes. Ces recherches ont dès lors, révélé les limites de ces programmes qui contribuent à dépolitiser le processus d'*empowerment*, à masquer les rapports de pouvoir impliqués dans la perpétration des violences faites aux femmes et qui ne bénéficient souvent qu'aux femmes les moins marginalisées, argumentent les féministes.

Dans ce chapitre, je montrerai en quoi la conceptualisation de la résistance et de *l'empowerment* ne se réduit ni au pouvoir d'agir économique ni à des pratiques visibles d'émancipation sociale dans l'espace public en remettant en question l'opposition binaire qui a été historiquement constituée entre oppression/vulnérabilité et agentivité/résistance des femmes. L'objectif de ce chapitre sera de considérer l'existence de pratiques alternatives de résistance et de défendre une conceptualisation de la résistance qui se veut plus inclusive et située que celle évoquée par la littérature actuelle. Je débiterai par articuler et théoriser les liens entre les concepts de résistance, de pouvoir et de pouvoir d'agir, à partir des travaux de Michel Foucault (1975, 1976, 1997), de Patricia Hills Collins (2016) et de Lila Abu-Lughod (1990, 2002, 2008). Mon attention sera particulièrement tournée vers le concept de résistance quotidienne, proposé par l'anthropologue James C. Scott (1990). Cette nouvelle conceptualisation de la résistance permettra dès lors d'appréhender les différentes formes que peut prendre la résistance chez les individus dans un contexte d'oppression sociale : allant des pratiques plus visibles dans l'espace social (p. ex. l'action sociale, l'activisme, la mobilisation politique, la prise de parole) à celles plus cachées et quotidiennes (p. ex. *slam*, théâtre, témoignage, poésie, récit de soi, etc.). Nous verrons en quoi la conception de la résistance quotidienne que propose Scott (1990) nous offre non seulement une nouvelle voie pour repenser la résistance, mais pour défendre des pratiques quotidiennes qui ne s'inscrivent pas toujours dans une logique de résistance « visible ». J'aborderai ensuite, les différents facteurs qui renforcent la capacité d'agir chez les individus en explorant la dimension transformatrice du groupe, des récits et de la narrativité. Pour terminer, je situerai les pratiques de résistance des femmes dans un contexte postrévolutionnaire arabe, en m'intéressant plus

spécifiquement au potentiel de résistance et aux limites des technologies numériques sur la capacité d'agir des survivantes de violence. Comment les espaces Internet sont-ils utilisés par les femmes dans un contexte de violence et d'oppression sociale ? Comment l'utilisation d'Internet permet-elle aux femmes de surmonter les violences vécues ? Quelles sont les limites d'Internet sur les femmes survivantes de violences ?

2.1. Concept de résistance et son lien au pouvoir

Le concept de résistance a été initialement théorisé dans son rapport au pouvoir, dans le champ de la sociologie critique et des approches structuralistes et post-structuralistes. Les travaux de Michel Foucault (1975, 1976, 1997) ont dévoilé la manière dont le pouvoir s'est constitué et organisé historiquement. Dans « *Il faut défendre la société* » (1997), Michel Foucault conceptualise la notion de biopouvoir (pouvoir sur la vie) en montrant le glissement qui s'est opéré depuis la modernité : d'une nature unique et monarchique permettant à un souverain d'exercer son pouvoir sur la vie ou sur la mort de ses sujets, ce pouvoir se serait mué en un pouvoir plus diffus, qui n'a pas de sujet ou d'objet. Foucault (1976, p.123) définit le pouvoir comme étant : « le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée ». Foucault (1976) montre la manière dont le biopouvoir s'est instillé à même les institutions de l'État (famille, armée, école, police, médecine, prisons,) et à travers des techniques de contrôle, de surveillance et de régulation des corps et des populations (politiques et lois). L'objectif du biopouvoir serait ainsi double : il viserait d'une part à garantir la vie et la protection de certaines communautés, et de l'autre à exposer certains sujets, corps et populations à un plus grand risque de mort. Dorlin (2018) dans *démocratie suicidaire* et Mbembe (2003) dans *nécropolitique* reprennent l'idée du biopouvoir de Foucault pour analyser les dérives des États libéraux et démocratiques contemporains (ex. le contrôle des migrants, la crise des banlieues, l'incarcération à outrance, l'institutionnalisation de la santé mentale, les violences de genre, le conflit israélo-palestinien) qui utilisent les techniques du biopouvoir pour légitimer la mort et l'enfermement des uns, à travers le principe de protection et du droit à la vie des autres.

Dans *Surveiller et Punir*, Foucault (1975, p. 197) montre plus spécifiquement l'articulation entre pouvoir et résistance. Il explique que devant un pouvoir qui cherche avant tout « à subjugué, maîtriser et réduire au silence les résistances, révoltes et révolutions possibles », la résistance renvoie plus spécifiquement à la capacité des individus et des communautés à lutter contre leur assujettissement et leur subordination, à reprendre le contrôle et à maîtriser leur vie « *tout en évitant*

quelques-unes des imminences de la mort ». Dans cette lecture structurelle, le pouvoir et la résistance sont intimement liés et la forme de l'une influencerait celle de l'autre (Collins, 2009, p. 415). Le pouvoir représente dans cette définition, une condition à la fois préalable, mais aussi constitutive des pratiques de résistance des sujets. Foucault (1976, p.125-126) souligne à cet égard « que là où il y a pouvoir, il y a résistance et que pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir ».

La question de l'articulation entre pouvoir et résistance est également au cœur des récents travaux des féministes postcoloniales et intersectionnelles. Pour Lila Abu-Lughod (1990, 2002, 2008) et Saba Mahmood (2005), le pouvoir est considéré, non pas comme une situation uniquement négative ou oppressive, il permet aussi de rendre possibles les capacités de résistance des sujets, tout en subvertissant l'ordre normatif.

« Power, according to Foucault, cannot be understood solely on the model of domination as something possessed and deployed by individuals or sovereign agents over others, with a singular intentionality, structure, or location that presides over its rationality and execution. Rather, power is to be understood as a strategic relation of force that permeates life and is productive of new forms of desires, objects, relations, and discourses » (Mahmood, 2006, p. 45)

Les récents travaux post-structuralistes ont bonifié la compréhension du pouvoir en l'associant à une matrice de domination plus large dans laquelle s'inscrivent les oppressions enchevêtrées (de classe, de genre et de race). Ces derniers montrent plus spécifiquement la manière dont le pouvoir s'immisce dans la quotidienneté des individus et des communautés les plus marginalisées, affectant leurs expériences de violence et leurs trajectoires de résistance (Bilge, 2010; Mahmood, 2005; Mohanty, 1988, 2013; Ferguson, 2009; Kabeer, 1999, 2021; Hooks, 2017; Alhayek, 2016; Falquet, 2007; Fisher, 2005; Hill Collins, 2016, 2017). Dans cette lecture structurelle, Patricia Hill Collins (2016, p 413-435) articule les liens entre pouvoir et résistance, en exposant autant les domaines de pouvoir qui participent à la subordination et à l'assujettissement des sujets que les stratégies de résistance qu'ils et elles déploient pour les contrer. L'autrice définit le pouvoir « non pas comme une chose que les groupes possèdent, mais comme une entité intangible qui circule à l'intérieur d'une matrice particulière de domination et avec laquelle les individus entretiennent des rapports divers » (2016, p. 415). Pour Hill Collins (2016), le pouvoir opère à travers quatre niveaux d'analyse : institutionnel, organisationnel, symbolique et celui des pratiques quotidiennes privant les individus de choix et de capacité d'agir. Le premier domaine du pouvoir renvoie au

champ structurel et macrosocial, représenté par des institutions sociales (système légal, les politiques sociales, le marché du travail, l'école, le logement, les banques, les assurances, les médias)²⁴ ; le second se réfère au domaine disciplinaire relatif aux modes de fonctionnement utilisés au niveau des pratiques organisationnelles (p. ex. la surveillance, la discipline et le contrôle) ; le troisième se rapporte au domaine hégémonique et symbolique (p. ex. les idéologies, normes et valeurs sociales qui visent à justifier les pratiques de pouvoir mis en place) ; et enfin le domaine interpersonnel composé des interactions et pratiques quotidiennes qui passent souvent inaperçues, et qui se situent en interaction avec les autres domaines de pouvoir. Son analyse du pouvoir permet de montrer les liens existant entre les domaines du pouvoir et les pratiques de résistance, en explicitant les manières dont les individus résistent individuellement et collectivement à chacune des étapes de sa matrice structurelle. Pour Hill Collins (2016), si la résistance et l'oppression sont intimement liées, elle montre que la prise de conscience (savoir) des oppressions enchevêtrées de race, de classe, de sexe, de sexualité et de nationalité, qui impactent négativement les vies quotidiennes des Noires étasuniennes, participe non seulement à transformer les consciences et les subjectivités individuelles des femmes, mais aussi à leur autodétermination (motivation à résister aux oppressions). Elle évoque l'importance du savoir dans le développement de points de vue situés collectifs et autodéfinis des femmes noires, qui passe par un processus actif de prise de conscience critique des rapports de domination qui marginalisent les individus. Ce faisant, l'autrice fait ainsi écho aux premières définitions de *l'empowerment* qui puisent leurs origines dans les mouvements révolutionnaires des États-Unis (Black Power) et des mouvements des femmes du Sud des années 1970, lorsqu'elle aborde la question de la résistance des femmes et son lien à *l'empowerment*. Nous allons voir plus spécifiquement dans la prochaine section, comment le concept de résistance s'articule avec celui du pouvoir d'agir et de *l'empowerment*.

2.2. Concept d'*empowerment*, d'agentivité et de capacité d'agir

L'histoire du concept d'*empowerment* montre que le terme a d'abord été élaboré à partir d'une conception horizontale, inspirée des mouvements révolutionnaires issus de la base que l'on nomme en anglais « grassroot ». Il s'agissait de donner la parole aux personnes opprimées et en marge du

²⁴ Collins (2016) mentionne à propos du domaine structurel du pouvoir, les politiques sociales racistes qui mènent à l'exclusion des femmes noires au niveau institutionnel sur le marché du travail et des services de soins de santé.

pouvoir (ex. les noirs-es américains-es, personnes issues de la diversité sexuelle et/ou de genre, personnes en situation de handicap) pour leur permettre de trouver leurs propres stratégies/actions de lutte contre la domination dont elles sont l'objet (Kabeer, 1999, 2021 ; Calvès, 2009 ; Batliwala, 2007 ; Rowlands, 1995 ; Bacqué et Biewener, 2013).²⁵ Historiquement, ce sont les féministes des « *pays du Sud* » et les activistes qui ont popularisé le terme « empowerment » dans les années 1970 et 1980 comme un processus « actif », « bottom up », de prise de conscience critique. À ce sujet, Sen et Grown (1987) définissent l'*empowerment* comme :

Un processus de transformation multidimensionnel, bottom-up, qui permet aux femmes ou aux pauvres de prendre conscience, individuellement et collectivement, des rapports de domination qui les marginalisent, et construit leurs capacités à transformer radicalement les structures économiques, politiques et sociales inégalitaires (Sen et Grown, 1987, cité dans Calvès, 2009, p. 746).

Cette définition de l'*empowerment* met en place l'idée selon laquelle la capacité et le pouvoir d'agir individuel représentent avant tout un processus de prise de conscience individuelle et collective (Damant *et al*; 2001; Guétat-Bernard et Lapeyre, 2017; Calvès, 2009, p. 237). Selon ces auteur.es, pour que les individus puissent s'engager collectivement dans la société, il leur faut d'abord appréhender les rapports de domination qui structurent leurs expériences d'oppression et de violences. L'intrication entre prise de conscience sociale (introspection) et action a été abordée dans les travaux de Rowlands (1995, p.103) qui suggère que « l'introspection crée l'action », « from insight to action ». L'autrice montre que l'introspection représente une condition préalable à l'action sociale qui permet aux individus d'acquérir les instruments leur permettant de faire des choix, d'améliorer leur situation, et de reprendre le contrôle sur leur vie. Ainsi, la signification personnelle qu'une personne donne à son expérience d'oppression représente la première forme de pouvoir et de changement qu'elle retrouve : « *power from within* ». Ce pouvoir intérieur permet

²⁵ Plusieurs formulations ont été proposées pour la traduction du concept d'*empowerment*, parmi lesquelles « capacitation » « pouvoir d'agir », « émancipation », « autonomisation ». (Bacqué et Biewener, 2013). Plusieurs définitions ont aussi été suggérées pour aborder la question de l'*empowerment* chez les individus, en tant que « processus » et que « acquisition d'un pouvoir » individuel et collectif. Parmi ces approches, l'émancipation traduite de l'anglais « empowerment », désigne un processus d'autonomisation impliquant « l'acquisition progressive de capacités qui rendent les individus plus forts, plus indépendants, leur permettant de mieux s'assumer » (Crenshaw, 2005, p. 53). De même, la notion d'*empowerment*, également traduite par « pouvoir d'agir », renvoie à la capacité des individus d'agir pour garantir leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant (Simon, 1994, cité dans Calvès, 2009, p. 735).

selon Jo Rowlands (1995) de développer une meilleure connaissance et confiance en soi pour agir dans le social (p. ex. en transformant les structures de pouvoir inégalitaires qui perpétuent les souffrances individuelles) (Freire 2005, cité dans Calvès, 2009, p.737).

Le concept de prise de conscience critique a été initialement développé par Freire (1974) dans son ouvrage *Pédagogie des opprimés* publié en 1968 (Calvès, 2009). Il désigne le processus par lequel, une personne atteint une « conscience libérée » à partir d'une éducation active : plus une personne est consciente d'une situation dans toutes ses nuances, plus elle sera en mesure de résister et d'agir (Freire, 1968, cité dans Calvès, 2009). Dans cette optique, le concept d'*empowerment* a été élaboré avec l'objectif social de sortir du discours de « victimisation » qui est généralement attribué aux individus subalternes²⁶ et marginalisés-es. Sa définition renvoie à une conception du pouvoir qui est non seulement « oppressif » : « *power over* », mais qui est aussi productif, autrement dit, qui provient à la fois de l'intérieur (*power from within*) et qui permet d'agir à l'extérieur (*power to*). Ces travaux ont aussi montré une conception de l'*empowerment* en lien avec le pouvoir collectif et la solidarité entre les individus (*power with*) (Kabeer 2021, Rowlands, 1995, Damant *et al*; 2001). Les enjeux entourant cette définition de l'*empowerment* (reconnaissance, autodétermination des groupes marginalisés) ont pour objectif non seulement la transformation individuelle, mais débouchent aussi sur un projet de transformation sociale (p. ex. des structures qui participent à la perpétuation de l'oppression sociale et des violences que vivent les individus). Cette conceptualisation de l'*empowerment* s'allie ainsi avec les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation critique, et de pouvoir « d'en bas ».

Si aujourd'hui le concept d'*empowerment* a perdu de son sens politique et social, nous retenons de sa formulation initiale son lien avec l'action et la mobilisation sociale. Néanmoins, les travaux inspirés de l'approche post-structuraliste suggèrent, à propos de l'articulation entre pouvoir et résistance, que l'agentivité des sujets ne s'inscrit pas exclusivement à travers des actions de libération et d'émancipation sociale contre le pouvoir oppressif, mais aussi, comme le suggère Judith Butler (1997), à même un processus de subjectivation individuel : « *agency is located not only in transgressive acts but also in the work one does on oneself to become a willing subject of*

²⁶ Les individus subalternes sont désignés par Nancy Fraser (1990) par des personnes qui appartiennent à des groupes qui ont été historiquement et socialement exclus tels que les femmes, les travailleurs et travailleuses, les personnes de couleurs, les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre

a particular discourse » (Butler, 1997, cité dans Bilge, 2010, p.23). De son point de vue, si la résistance est généralement associée à des pratiques visibles de libération et d'émancipation qui visent à transgresser les normes oppressives (p. ex prise de parole dans l'espace public et l'action politique) elle peut aussi se retrouver et se lire à même des pratiques quotidiennes de vulnérabilité, qui inclue la narrativité (récits de soi), et dans certaines formes de silences agentifs, comme dans les gestes corporels de refus. Butler (2016) soutient que l'agentivité ne se limite pas à une action visible ou une capacité exclusivement vocale : que l'acte de prendre parole dans l'espace public ne représente pas un modèle unique de résistance. Elle suggère de repenser la résistance à travers des pratiques quotidiennes qui [...] appellent à une nouvelle manière de vivre qui soit plus radicalement démocratique et plus substantiellement interdépendante (Butler, 2016, cité dans Paradis-Deschênes, 2021, p.75).

La prochaine section sera consacrée à explorer les facteurs qui renforcent l'agentivité et la capacité d'agir des individus. J'aborderai plus spécifiquement la dimension transformatrice des groupes de conscience, des récits de soi et de la narrativité sur l'agentivité et la capacité d'agir individuelle. Je présenterai ensuite le concept de résistance quotidienne, théorisé par James C.Scott (1990), qui sera un concept phare de ma thèse. Je montrerai, à l'instar des travaux post-structuralistes de Lila Abu-Lughod (1990), Bilge (2010), Mahmood (2005) – pour ne citer que ces auteurs et autrices- que l'agentivité peut prendre des formes indirectes et quotidiennes qui ne sont pas toujours visibles de l'espace public. J'expliquerai ensuite comment ce concept s'applique aux trajectoires des femmes qui vivent des violences dans un contexte révolutionnaire et postrévolutionnaire arabe.

2.3. Processus de subjectivation : des groupes de conscience aux récits de « soi »

Plusieurs travaux en sciences sociales, notamment dans les champs des études féministes ont montré le rôle des groupes de conscience et de parole non mixtes des années 1970 sur l'agentivité individuelle (Marchand *et al*; 2020; Dorlin, 2008; Hill Collins, 2016). Ces groupes constituent aujourd'hui les fondements de l'intervention féministe contemporaine (Marchand *et al*; 2020). Ils visent à briser l'isolement des femmes, en leur permettant de s'exprimer, de partager leurs expériences de violence (Balfour, 1999 cité dans Marchand *et al*; 2020). Ils permettent également de redéfinir et d'identifier de nouvelles formes d'oppression et de pouvoir ; de créer de nouveaux savoirs et de faire émerger une prise de conscience sociale chez les femmes. Maria Puig de la

Bellacasa (2012, p. 39-40) rappelle l'importance du collectif et de l'intersubjectivité dans le processus de conscience de soi « le “je” ou le “moi” qui en rencontre d'autres n'est pas le centre, il est décentré dans des collectifs, politisé, il vacille dans ses évidences et trouve d'autres manières de se construire ». Dans cette perspective féministe, la mise en commun des récits de violences au sein d'un groupe permet non seulement aux femmes de prendre conscience et de politiser leurs expériences de violence, mais a pour effet de produire « un nouveau savoir sur les femmes », permettant d'enrichir les savoirs experts sur la violence qui permet de « *reconnaître en chacun de ces vécus individuels, les multiples expressions d'une commune condition sociale et historique* » (Dorlin, 2008, p.12). Gorelick (1991, p.465) mentionne en ce sens, l'influence du groupe et de l'intersubjectivité dans le processus de prise de conscience (consciousness raising) :

« [...] to some extent these hidden relationships can be discovered (and are discovered) by the oppressed themselves as they begin to interact and collectivize their experience (for example through consciousness raising) and start to change their situation. For the very act of trying to change the structure tends to bring the nature of the system of oppression into bolder relief »

2.3.1. La dimension collective et politique des récits de « soi »

Les travaux qui s'appuient sur l'approche narrative et phénoménologique permettent également de montrer le rôle des récits, du témoignage et de la narration de soi sur l'agentivité des sujets. Ricœur (1990, 2004) souligne à cet égard que la narration de soi représente une action, dans la mesure où le sujet qui se raconte prend la parole et devient de ce fait « l'acteur principal » de son propre récit : « est personnage celui qui fait l'action dans le récit » (Ricœur, 2004, p. 164). Ce constat est également partagé dans les travaux de De Certeau (1994, p.41) qui mentionne que la prise de parole individuelle au sein d'un groupe représente un acte d'autonomie, puisqu'elle consiste à dire : « je ne suis pas une chose, j'existe ». Elle est transformatrice dans la mesure où elle conteste et dénonce un manque tout en permettant au sujet d'exister au sein d'un groupe. Dans cette approche, la narration de soi ne peut exister en dehors d'une relation intersubjective (qu'elle soit avec soi-même ou avec autrui). C'est cette relation intersubjective qui permet au sujet de saisir la dimension historique, relationnelle et sociale de sa propre subjectivité et de son identité (Ricœur, 2004, p. 165). Raconter sa propre histoire devient ainsi non seulement un acte représentatif d'une affirmation ou d'une réaffirmation de sa propre identité, mais cela représente plus largement l'expression d'un changement et d'un dépassement de soi, permettant de s'émanciper. Busacchi (2011) et Ricœur

(2004) diront de l'identité narrative qu'elle est avant tout un parcours herméneutique et un processus de subjectivation qui nécessite avant tout une reconnaissance extérieure pour s'actualiser. Judith Butler (2007) souligne à cet égard, que le récit de soi et la connaissance que l'on a de soi ne peuvent prendre place qu'à travers la médiation avec autrui : l'action de se (re) connaître comme un agent singulier de sa propre histoire passe par une prise de conscience sociale des conventions et des normes extérieures qui structurent nos représentations et nos pratiques quotidiennes, même si nous n'avons pas le contrôle. Butler (2005, p. 23) suggère en ce sens : « I find that the only way to know myself is precisely through a mediation that takes place outside of me, exterior to me, in a convention or a norm that I did not make, in which I cannot discern myself as an author or an agent of its making ». La dimension intersubjective semble ainsi une modalité nécessaire dans le processus de subjectivation et de conscience des individus.

La prochaine section sera consacrée à la présentation du concept de résistance quotidienne, tel que théorisé par l'anthropologue James C. Scott (1990), nous offrant d'une part, une voie pour repenser les formes de résistance des individus dans un contexte de violences et de marginalisation sociale. D'autre part, ce concept sera utilisé pour discuter du potentiel de transformation et des limites des espaces en ligne auprès des femmes qui vivent dans un contexte d'oppression sociale dans le monde arabe.

2.4. Concept de résistance quotidienne

Selon James C. Scott (1990), le concept de résistance quotidienne renvoie aux différentes pratiques de résistance indirectes et quotidiennes déployées par les individus subalternes pour surmonter leur condition de subordination sociale. Dans cette optique, la praxis de la résistance peut prendre différentes formes depuis la l'action et la mobilisation politique dans l'espace public, jusqu'à des manifestations plus invisibles, indirectes et quotidiennes telles que la poésie, le témoignage, l'histoire orale, les contes, l'humour, et les rumeurs. Scott (1990) théorise la praxis de la résistance à partir de l'idée de continuum : entre les pratiques de résistance dites « directes » (p. ex. la mobilisation politique et l'activisme social) qui sont représentées par des formes visibles dans l'espace public et celles indirectes représentées par des formes plus invisibles, quotidiennes et non perceptibles de l'espace public : « I want to distinguish between the open, declared forms of resistance, which attract most attention, and the disguised, low profile, undeclared resistance that

constitutes the domain of infrapolitic » (Scott, 1990, p. 198). Les pratiques de résistance dites quotidiennes sont majoritairement utilisées par les individus en position de marginalisation sociale, qui ne peuvent pas résister et s'affirmer dans les espaces publics sans risquer de subir des violences supplémentaires. Ces stratégies représentent au sens de Scott (1990, p. 136) des « *hidden transcript* », c'est-à-dire des textes cachés qui se déploient différemment selon les contextes sociaux et politiques. Il ajoute que pour décoder ces textes cachés, il est nécessaire d'explorer et d'analyser le contexte social dans lequel ils émergent.

Plusieurs travaux en anthropologie, en sciences politiques, en histoire et en sociologie se sont inspirés du concept de résistance quotidienne théorisé par J. Scott (1990) pour mettre en lumière les différentes pratiques locales de résistance des femmes dans le monde arabe (Abu-Lughod, 1990, 2002; Guillot et Martinez, 2016; Mahmood, 2005; Daya Herzbrun, 2016; Khalis et Mili, 2018; Richter-Devroe, 2011; Mehta, 2014, Kandiyoti, 2005). Ces travaux s'accordent sur le fait que les pratiques de résistances des femmes dans un contexte de violences et d'oppression sociale ne se traduisent pas uniquement en une transgression directe des normes et des rapports de domination (ex. par la mobilisation politique ou l'action directe), mais qu'elles font aussi appel à des « stratégies de jeu, de contournement, de négociation » qui se construisent dans des réseaux de domination et/ou en tension avec des contraintes externes ou intériorisées, telles que l'économie du marché, les structures familiales, le patriarcat (Daya-Herzbrun, 2016, Kandiyoti, 2005). Les anthropologues Lila Abu-Lughod (1990, 2002) et Saba Mahmood (2005) montrent à travers leurs études ethnographiques respectives que les pratiques de résistance quotidiennes des femmes (p. ex. la dévotion religieuse²⁷) et celles utilisées par des femmes bédouines en Égypte (p. ex. la poésie, la tenue discrète, la marche en groupe, la littérature, le transport collectif unisexe, le port du voile et de la robe islamiques, port de lingerie) ont permis de révéler les rapports de pouvoir « cachés » qui participent à la subordination et aux violences faites aux femmes (p. ex. les codes d'honneur, les lois islamiques, la domination masculine, le colonialisme). Abu-Lughod (1990) postule ainsi que les pratiques de résistance quotidiennes déployées par les femmes bédouines de son étude correspondent à des « outils diagnostiques » qui permettent d'analyser les rapports de domination

²⁷ Traduction du terme de « piety » utilisé par Mahmood (2005) dans *Politics of Piety* pour montrer comment les pratiques de piété des femmes du mouvement « women's mosque movement » en Égypte peuvent représenter une forme de résistance autant normative et transformative pour celles-ci dans la sphère religieuse et politique, qui ne s'inscrit pas dans une logique de libération ou d'émancipation des femmes.

en place. Cette analyse de la résistance rappelle la dynamique de pouvoir développée par Michel Foucault (1976, p.125-126) : « que là où il y a pouvoir, il y a résistance » qui reconnaît dans le pouvoir sa capacité de construire les capacités de résistance des individus :

« How power is something that works not just negatively, by denying, restricting, prohibiting or repressing, but also positively, by producing forms of pleasure, systems of knowledge, goods and discourses » (Lila Abu-Lughod, 1990, p. 42).

2.4.1 Résistance quotidienne dans un contexte postrévolutionnaire arabe

Dans un contexte postrévolutionnaire arabe, la littérature consultée montre les différentes productions culturelles et locales qui sont adoptées par les femmes qui vivent des violences (p. ex. les romans, les témoignages, la poésie, le théâtre, la musique, la danse, le graffiti, le slam) leur permettant de transgresser les normes sociales oppressives ou simplement leur résister (p. ex. celles en lien avec la tradition collectiviste islamique ou à l'individualisme laïc occidental) (Pratt, 2020, Cooke, 2016; El Nossery, 2016 cité dans Tazi et Oumlil, 2020; Abunasser, 2015, p. 343, Richter-Devroe, 2011). Dans ce contexte, Khalis & Mili (2018) mentionnent l'originalité et la créativité des femmes arabes à résister, à négocier et à contourner le pouvoir en place et les normes oppressives, en adoptant différentes stratégies et techniques locales et indirectes qui allient autant les technologies numériques que les espaces hors ligne, le privé et le public, le religieux et le séculier, le local et le global. Parmi ces stratégies et arrangements déployés par les femmes pour résister aux violences dans un contexte révolutionnaire et postrévolutionnaire arabe, plusieurs études montrent les effets du cyberactivisme et des espaces en ligne sur l'agenvité et sur la capacité agir des survivantes de violences. Abunasser (2015) indique à propos de la résistance et de l'activisme des femmes arabes, qu'elle se manifeste plus généralement à l'extérieur des espaces publics traditionnels connus. Il ajoute ainsi que le cyberactivisme féminin remet en question le postulat selon lequel l'absence de visibilité des femmes dans les espaces publics signifierait nécessairement absence de voix ou de résistance :

Les cyberactivistes de notre époque font bouger les frontières entre le privé et le public, et redéfinissant le rôle des femmes de demain et d'aujourd'hui. L'activisme des femmes arabes n'a jamais été un phénomène explicite et exclusivement public ; l'absence apparente de la voix des femmes dans le discours public n'est pas non plus un signe que les femmes sont inexistantes dans la production culturelle, pas plus que cela n'indique de leur part une conscience sociale et politique limitée. (Abunasser, 2015, p. 344)

Dans la prochaine section, nous nous sommes interrogées plus spécifiquement, sur l'utilisation des espaces en ligne, du cyberactivisme par les femmes, sur sa fonction et ses effets sur l'agentivité des femmes.

2.4.1.1 Cyberactivisme comme pratique de résistance : avantages et limites

« *Cyber-activism made the invisible, visible, gave voice to the voiceless* » (Radsch, 2012, p. 36)

Hawthorne & Klein (2011) ont défini le cyberactivisme comme une stratégie individuelle et collective qui permet aux communautés les plus marginalisées (incluant les jeunes et les femmes) de lutter de manière anonyme, contre les injustices et les violences perpétrées à leur rencontre : « [...] In fact, the Internet is among the few spaces outside mainstream politics that are accessible to minorities and women's activism; Internet does provide safety from direct violence and a greater geographical freedom » (Stephan, 2020, 2013 p. 84). Dans les contextes de répression politique et de censures, là où la mobilisation politique sur le terrain (« offline ») s'avère plus difficile, plusieurs études ont documenté une utilisation plus marquée des plateformes numériques chez les individus en situation d'oppression sociale, notamment chez les femmes. Dans le contexte marocain, Monqid (2012) montre en ce sens que les espaces en ligne ont représenté pour ces dernières, un outil de résistance sécuritaire pour revendiquer leurs droits et ce, sans risquer l'exclusion des lieux publics ni le harcèlement sexuel auxquels les femmes arabes sont confrontées quotidiennement. Un rapport sur l'utilisation des nouvelles technologies (p. ex blogues, médias sociaux, Facebook, etc.) indique en ce sens, une augmentation de 68 % d'utilisateurs et d'utilisatrices durant les révolutions arabes, dont près de 15 millions sur 45 millions étaient des femmes (Malin, 2011; Radsch et Khamis, 2013). À l'instar, les données récentes de l'Institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies (UIT, 2023) montrent que la connectivité à Internet dans le monde arabe est en constante évolution chez les femmes depuis les printemps arabes. Toutefois, le rapport fait également le constat des disparités entre les femmes et les hommes, où le taux de connectivité des femmes est inférieur à celui des hommes : 74 % des hommes utilisent l'Internet, contre 64 % des femmes (UIT, 2023). À l'échelle mondiale, si l'écart entre les hommes et les femmes demeure plus faible (5 %) que celui des pays arabes, il est plus marqué dans les régions à faible revenu où les hommes sont connectés à 34 % contre 20 % pour les femmes (UIT, 2023).

La littérature consultée expose autant les avantages et les limites d'Internet comme un outil de transformation individuelle et sociale (p.ex. blogues, médias sociaux, Facebook, etc.) (Ben Henda, 2020, Yamine, 2023, Abunasser, 2015; Bernardi, 2019, Tazi et Oumlil, 2020; Khamis, 2013, 2017; Khamis et Mili, 2018; Radsch, 2012 ; Radsch et Khamis, 2013; Stephan, 2013, 2020; Howard, 2011; Hosni, 2017; Al-Rawi, 2014; Gheytaichi et Moghadam, 2014). Parmi les avantages qui ont été documentés par ces études quant à l'utilisation des espaces en ligne et des technologies numériques, plusieurs effets positifs ont été rapportés autant sur l'agentivité des survivantes de violences que sur le changement de certaines représentations et pratiques sociales entourant la prise en charge des violences. Mehta (2014), dans *Dissident Writings of Arab Women*, montre plus spécifiquement les effets de la narration et du témoignage en ligne sur l'agentivité des femmes; une agentivité qui se manifeste notamment par une plus grande prise de parole entourant les violences vécues et une plus grande prise de conscience critique sur les causes sociales qui sous-tendent leurs expériences de violence. Elle montre aussi les effets sociaux des technologies numériques qui permettent de rendre visible le silence et la honte sociale entourant les vécus de violence collective des femmes : « Writing offers a healing medium in which to deal with the darkness of disallowed grief, on the one hand, and in which to expose the government blacking out of a shameful experience on the other » (Mehta, 2014, p. 62). Plusieurs études soulignent en ce sens, le rôle des espaces en ligne en tant qu'outil de transformation individuelle et sociale, dans la mesure où les femmes en racontant leurs récits en ligne deviennent non seulement des agentes de leur propre changement, mais permettent également de transformer et de faire évoluer les pratiques sociales entourant les violences. Radsch et Khamis (2013) mentionnent à ce sujet, dans *Unveiling the Revolutionaries : Cyberactivism and the Role of Women in the Arab Uprisings*:

« Cyberactivism empowered women to be active in a way they could not be in the physical world. Blogging about women's experiences with political repression can promote women's empowerment in a way that may not have been nearly as prevalent offline, where women's voices are often missing from the public sphere. These experiences (online) of young Arab women had self reinforcing internal and external effect. The exercise of free expression empowered these young women by enabling them to speak and be heard publicly in a way that was rarely possible before » (Radsch et Khamis 2013, p. 884).

Force est de constater que si plusieurs études montrent les effets novateurs des technologies numériques, la littérature souligne également de nombreux écueils, notamment en ce qui concerne la protection des données confidentielles, qui sont de nature publique. En effet, les recherches sur

les technologies numériques en contexte de guerre exposent le rôle des politiques de surveillance de l'État et/ou de corporations privées, telles que Facebook, sur les censures exercées sur les données confidentielles (Khalis et Mili, 2018; Tazi et Oumlil, 2020, ITU, 2023). Parmi ces études, certaines montrent par ailleurs que l'accessibilité et la connectivité à Internet ne sont pas équivalentes entre les femmes. Elles varient en fonction de facteurs sociaux reliés au statut socio-économique et sociodémographique. Ces facteurs limiteraient ainsi l'accès à Internet chez les femmes de classe sociale plus défavorisées, tels que l'accès à un ordinateur, la connexion Wifi, la connaissance de la langue d'usage des plateformes, le taux de littératie et le savoir-faire dans l'utilisation du numérique (Stephan, 2013; Tazi et Oumlil, 2020; Newsom et Lengel, 2012; Tazi, 2020; Mojab, 2001 ; Khalis et Mili, 2018, Zimmerman, 2017, Benni *et al.*; 2016). Un rapport réalisé en 2016 sur les taux d'accessibilité à Internet de 9 pays arabes (Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, et Émirats arabes unis) montre que seuls 50 % des résidences auraient accès à Internet et que seuls 61 % des individus (majoritairement des hommes) seraient des utilisateurs réguliers (Benni *et al.*; 2016).

Parmi les disparités rapportées entre les hommes et les femmes sur leur utilisation d'Internet, Mojab (2001) montre dans son étude sur le cyberactivisme des femmes kurdes que les rapports de pouvoir qui restreignent les femmes dans leur accès à Internet sont les mêmes que ceux que l'on retrouve dans la vie quotidienne :

« [...] the real world of unequal gender relations is reproduced rather than replaced in the virtual world. It is important, however, to note that cyberspace is, like other spaces created by the technologies of the past and much like 'civil society' and 'public sphere,' not a neutral field of action » (Mojab, 2001, p. 24).

Pour conclure ce chapitre, le grand défi du cyberactivisme et de l'utilisation du Web pour plusieurs auteurs-rices à ce jour reste de transformer son utilisation en des changements structurels plus larges. Dans la lutte aux violences faites aux femmes, cela se traduit par un changement structurel au niveau des croyances sociales et des normes sociales.

En résumé, à la lumière de l'articulation théorique entre les concepts de violence et de résistance présentée dans les deux premiers chapitres, ainsi que des réflexions portées sur le concept d'*empowerment*, de résistance quotidienne et des espaces en ligne comme outil de résistance pour les femmes et les survivantes de violences, j'ai montré comment la conceptualisation de la violence et de la résistance varie en fonction des approches théoriques à travers lesquelles elle est analysée,

mais aussi comment ces concepts sont intimement liés et s'articulent ensemble. J'ai choisi de retenir le concept de résistance quotidienne comme un concept phare de ma thèse tel que présenté par James C. Scott (1990) qui met en lumière les différentes formes de résistance quotidiennes déployées par les femmes dans un contexte de violence. De plus, ce concept permet d'interroger plus largement l'opposition binaire qui a été historiquement constituée entre « émancipation sociale et soumission des femmes » et de repenser la résistance au-delà de ses pratiques émancipatrices et visibles dans l'espace public (p. ex action politique, mobilisation et prise de parole).

Pour ancrer notre propos, je me suis intéressée à six initiatives locales ou transnationales de lutte anti-violence dans le monde arabe qui offrent des espaces en ligne pour les survivantes de violences. J'ai cherché à comprendre comment l'articulation entre violence et résistance s'inscrit dans le quotidien des femmes qui utilisent des espaces en ligne pour témoigner des violences vécues et dans celui des femmes qui les ont créées. Bien que ces initiatives fassent preuve d'innovation à plusieurs égards, aucune étude n'a porté précisément sur l'analyse de leurs contenus, leurs processus de création et leurs implications sociales auprès des survivantes de violence.

J'exposerai dans le prochain chapitre mes objectifs et mes questions de recherche.

CHAPITRE 3 : OBJECTIFS DE RECHERCHE

Le but général de ma recherche est d'étudier les articulations possibles entre les expériences de violence des femmes et leurs pratiques de résistance. Comment les femmes résistent-elles dans un contexte d'oppression sociale et de violences à leur égard ? Quelles sont les formes de violences que vivent les femmes et leurs stratégies face à la violence ? L'utilisation des technologies numériques par les femmes survivantes de violence dans le monde arabe correspond-elle à une stratégie de résistance pour surmonter les violences vécues ?

Le premier objectif de la recherche est de décrire et de documenter les initiatives locales sélectionnées en répondant aux questions suivantes : quels sont les objectifs, les approches et les actions adoptés (stratégies et activités) par chacune des initiatives ?

Le second objectif de la recherche vise l'analyse des récits et des témoignages de violences publiées sur les plateformes en ligne à l'étude. J'explore les formes de violences vécues par les femmes utilisatrices des plateformes ainsi que leurs principales réponses individuelles face aux violences vécues.

Le troisième objectif porte sur l'analyse du contexte social de violences faites aux femmes dans le monde arabe qui influence la création des initiatives locales et sur l'identification des facteurs de risque qui sous-tendent les différentes expériences de violence des femmes.

Le quatrième objectif de la recherche examine le processus de création des initiatives sélectionnées. Comment les initiatives locales se sont-elles inscrites dans l'histoire de vie de leurs fondatrices ? Quelles ont été leurs motivations personnelles et sociales ?

Le cinquième et dernier objectif sonde le potentiel de résistance et les limites des espaces Web pour les survivantes de violences et dans la lutte anti-violence. Je me suis intéressée aux regards portés par les fondatrices sur la création de leurs propres outils en ligne. J'ai ensuite étudié les effets de l'utilisation des plateformes Web sur les survivantes de violences et dans la lutte anti-violence. Finalement, j'ai exploré les perceptions des participantes quant au futur de l'activisme en ligne.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

Le chapitre méthodologie fait état de la démarche qui a été appliquée dans le cadre de ma thèse. En amont à ma démarche de recherche, je présenterai en premier lieu, une mise en contexte de mon étude. J'exposerai ensuite, la posture de ma recherche, le devis, l'échantillon, les techniques et outils de collecte de données, ainsi que la méthode d'analyse qui a été mobilisée dans le cadre de cette thèse. J'explicitai, en dernier lieu, mon positionnement éthique et déontologique à l'égard des données recueillies et analysées.

4.1. Mise en contexte de l'étude

Mon projet de thèse s'est développé principalement à la suite d'un intérêt de recherche commun et partagé avec notre directrice de recherche, Ghayda Hassan, concernant l'étude d'un mouvement transnational et interrégional sur Facebook nommé « Uprising of Women in the Arab World » qui a été initiée en octobre 2011 par quatre femmes activistes et arabes basées au Liban (Beyrouth) et en Égypte (Caire). L'objectif de cette plateforme Web traduite par « le soulèvement des femmes dans le monde arabe » a été d'améliorer les conditions des femmes dans le monde arabe et de rendre visibles les différentes formes de violence vécues (Abbas, 2012). Plus spécifiquement, cette plateforme avait pour objectif de devenir un espace transnational d'échanges entre femmes de différentes nationalités, régions et religions du monde arabe, et un espace de solidarité sans frontières permettant aux femmes de témoigner et de lutter contre les violences faites aux femmes dans le monde arabe. Alors que cette plateforme a été considérée novatrice à plusieurs égards, et a été utilisée par des centaines de milliers de femmes à travers le monde arabe, aucune étude n'avait encore exploré son processus de création, son utilisation par les femmes, ainsi que ses implications sur les plans individuel et social (Abas, 2012).

Le projet a débuté par une prise de contact avec les responsables de la plateforme « Uprising » à l'été 2014 pour évaluer l'intérêt des fondatrices à participer à ce projet de recherche. Suite à leur approbation, une petite équipe de recherche a été mise sur pieds, dirigée par Ghayda Hassan, à laquelle j'ai pris part. Cette équipe fut composée d'étudiants-es chercheurs-es de plusieurs horizons (psychologie, anthropologie, sociologie). Une recension des écrits sur les violences faites aux femmes dans le monde arabe et sur l'histoire des mouvements de résistance et de lutte pour le droit des femmes a été effectuée, ainsi qu'une analyse thématique préliminaire de certains récits de

violence publiés sur le blogue « Uprising ». C'est dans ce contexte précis que des objectifs et des questions de recherche plus spécifiques à mon projet doctoral ont été précisés en tenant compte de mon propre cheminement académique interdisciplinaire et de mes intérêts de recherche en études féministes, anthropologiques, et en psychologie. Suite à l'approbation du projet de recherche doctoral par le comité d'éthique de l'Université du Québec à Montréal, un séjour de neuf mois à Beyrouth et au Caire a été réalisé. Le séjour de recherche a permis non seulement d'aller à la rencontre des créatrices de la plateforme « Uprising », mais aussi de rencontrer de manière informelle différentes personnes engagées localement dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Le terrain de recherche a permis plus spécifiquement d'approfondir mes connaissances sur les différentes initiatives locales existantes qui viennent en aide aux femmes survivantes de violences. Cet approfondissement des enjeux locaux a ainsi permis d'élargir mes questions et mes objectifs de recherche en lien avec la plateforme « Uprising » et d'y inclure de nouvelles données de recherche, notamment l'ajout de nouvelles initiatives locales à l'étude. Je tiens à souligner que le soutien financier octroyé par les organisations subventionnaires du Conseil de Recherche en Sciences Humaines (CRSH — bourse maîtrise) et du Fonds Québécois de Recherche en Sciences Sociales (FQRSC — bourse doctorat) ainsi que des bourses d'excellence de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) a permis à cette thèse de s'actualiser.

4.2. Posture de recherche et de la chercheuse

4.2.1. Épistémologie féministe : une posture « située » et intersectionnelle

Le positionnement de ma thèse s'inspire des épistémologies féministes dites « situées » et intersectionnelles (telles que présentées dans mon cadre théorique) : de la conception des idées et des concepts, à la formulation des objectifs et des questions de recherche, au choix de la méthode et du terrain, et à l'analyse des données. Si ces approches ont été présentées et théorisées dans mon cadre théorique, je me propose de les synthétiser brièvement pour y ancrer ma posture féministe et méthode de recherche.

En premier lieu, la démarche féministe du positionnement postule l'importance de rendre visibles les « voix » minoritaires (femmes, personnes racisées ou appartenant à des minorités sexuelles, ou tout autre groupe social dominé). Ce modèle reconnaît ainsi l'importance 1. Des savoirs situés et expérientiels des femmes comme une source de savoir objectif; 2. d'ancrer les récits et les

subjectivités des individus dans leur contexte historique et social d'émergence et 3. celui de contextualiser et d'historiciser la production des savoirs scientifiques qui sont produits dans un cadre académique (p. ex. les savoirs sur les violences et les résistances) (Harding, 1992; Haraway, 2007).

Le positionnement féministe qui nous intéresse, explicite l'importance d'inclure dans la production des savoirs les points de vue situés et les expériences subjectives des sujets, et de les percevoir comme des sujets de connaissance et des acteurs-rices de leurs propres expériences et pratiques (Harding, 1992; Haraway, 2007; Clair, 2016). Elle place également l'agentivité des sujets au cœur de son approche et fait ressortir leur rôle actif dans la construction de leur réalité. Elle accorde une attention particulière au sens qu'ils et elles attribuent à leur compréhension du monde. Finalement, elle permet de lier méthode et théorie, et va de pair avec la réalisation d'un terrain féministe comme outil de production de savoir. Clair (2016) montre que le terrain féministe constitue une forme de savoir en anthropologie et en sociologie qui exige de la chercheuse, un retour réflexif sur son matériel de terrain, sur le savoir qui est produit et sur ses propres biais et présupposés culturels et sociaux qui l'habitent. (Ollivier et Tremblay, 2000; Chbat 2017, Clair, 2016). À ce sujet, Clair (2016) défend l'idée de l'impossible neutralité de l'enquêteur-riche sur le terrain et insiste sur l'importance d'adopter un positionnement qui soit critique des savoirs dominants et ouvert « aux positions/visions minoritaires » :

Adopter le positionnement féministe implique pour les chercheur-e-s d'historiser leurs objets de recherche, de se situer socialement, et d'admettre que c'est souvent d'abord en raison de contraintes sociales qui pèsent sur leur propre vie qu'ils ou elles formulent leur problématique : ce faisant, ils et elles visent à répondre à ce qui est un problème pour eux/elles (Clair, 2016, p. 71).

Ma démarche féministe s'inspire également de l'approche intersectionnelle des oppressions²⁸, qui reconnaît les effets de l'intersection entre les différents rapports de pouvoir liés au genre, l'ethnicité, la classe sociale, le colonialisme, le handicap, l'âge, la sexualité, etc., sur les expériences de

²⁸ La définition de l'intersectionnalité proposée dans le contexte théorique renvoie à une théorie transdisciplinaire qui vise [...] « à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories sexe/genre, classe, race, ethnicité [...] et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales » (Bilge, 2009, p.70).

violences et trajectoires de résistance des femmes (Crenshaw, 1989 ; Hill Collins, 2016 ; Bilge, 2009). Ce deuxième modèle nous permettra d'apporter un éclairage nouveau sur les causes structurelles qui sous-tendent les différentes expériences de violence des femmes ainsi que sur les facteurs structurels qui limitent la capacité d'agir et l'agentivité des survivantes de violence.

4.3. Recherche qualitative : une enquête socioanthropologique

« Speaking about others' needs to be backed up by speaking with others. We will do this as long as we do ethnography » (Fabian, 2006, p. 148).

Ma recherche s'inscrit dans un devis qualitatif qui prend la forme d'une enquête socioanthropologique et d'un terrain féministe. Ce devis qualitatif a été appliqué à ma thèse qui cherche à décrire autant les formes de violences vécues par les femmes que le processus de résistance et d'agentivité des différentes femmes de notre étude.

J'adopte la position de Paillé et Mucchielli (2016) qui conçoivent l'enquête socioanthropologique comme une approche qualitative de terrain et de production de sens. Ce devis a été privilégié pour l'ensemble des techniques de collecte de données mobilisées dans le cadre de ma thèse (p. ex. séjour terrain, observation participante, observation non participante, conversations informelles, entrevues individuelles). L'enquête socioanthropologique consiste à montrer, à partir du contact personnalisé entre la chercheuse et les sujets de sa recherche, comment s'organisent une structure et un phénomène social en particulier (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 82). L'objectif de cette forme d'enquête vise autant la description d'un phénomène social que son analyse et son interprétation à partir des données recueillies sur le terrain. Le terrain féministe repose plus spécifiquement sur un retour réflexif sur l'enquête de terrain, et sur la prise en compte de l'engagement de l'ethnographe dans le savoir qu'il construit (Clair, 2016). Geertz (2003) entend par interprétation et production de savoir « une explication, une compréhension du point de vue des membres de la communauté étudiée » (cité dans Bernard, 2004, p. 52). Ainsi, la production de sens et de savoirs, telle que nous la concevons, n'est pas imposée par le ou la chercheur-e de manière « top-down », mais se co-construit à travers un dialogue avec les membres de la communauté étudiée. Gorelick (1991) ajoute que le rôle du chercheur et de la chercheuse dans le cadre de sa recherche qualitative est non seulement d'écouter et de rendre visible les différents récits et les points de vue des participants-

es, mais aussi de faciliter une certaine compréhension de ce qui est latent et invisible, en produisant du sens par l'analyse des récurrences, des divergences et des contradictions qui émergent dans les différents discours et/ou récits des participantes à l'étude : « structures are to be found within the process of interaction [...] the role of the researcher is to give voice to the silenced group and facilitate their own discoveries » (Gorelick, 1991, p. 466). Dans cette thèse, l'étude des expériences de violence et des trajectoires de résistance des femmes dans le monde arabe s'est réalisée par le biais des entrevues semi-structurées et par l'analyse des récits publiés sur les plateformes à l'étude. Ces données collectées représentent au sens de Abu Lughod (1990), des outils diagnostiques qui permettent d'appréhender autant les différentes formes de violences vécues par les femmes que les pratiques qui ont été mobilisées pour résister aux violences vécues et à l'oppression.

4.3.1. Approche qualitative multisites

L'enquête de terrain privilégié pour la collecte des données, repose principalement sur une approche qualitative dite multisites, qui implique une observation et une collecte de données basées autant « hors ligne » que « en ligne » (Millette et al, 2020; Hine, 2015, p. 26; Bernard, 2004; Kozinet, 1997, 2002).

Hine (2015) montre que l'observation en ligne (sur Internet) représente une nouvelle pratique de recherche qualitative qui permet d'accéder de manière privilégiée à des contenus implicites qui seraient plus difficiles à obtenir hors ligne. Les méthodes en ligne ont également comme avantage d'élargir les possibilités d'analyse et d'étudier des phénomènes sociaux transnationaux et hors frontières qui seraient autrement inaccessibles (p. ex. étudier des interactions et les pratiques sociales qui ne sont pas géographiquement situées).

Dans le cadre de ma thèse, l'observation des différents contenus et données en ligne partagés par les initiatives locales à l'étude (p. ex blogues, campagnes en ligne, sites Web, informations, récits de violence) a représenté une étape préalable à mon terrain. Si les méthodes « en ligne » peuvent représenter à bien des égards une importante source de données empiriques, les auteur.es mentionnent qu'une collecte de données dites « multi-sites » améliore la validité et la fiabilité de l'analyse (Hine, 2005, 2015; Orgad, 2005, p. 52). Dans le cadre de ma thèse, j'ai utilisé une méthode de recherche dite multisite pour ma collecte de données en ligne et hors ligne qui comprend autant les récits de violence publiés sur les plateformes Web, n=81, que les entrevues

« hors ligne » auprès des créatrices des initiatives locales, n=11. Cette méthode « double » a ainsi permis de trianguler l'analyse des récits de violence avec les entrevues qualitatives réalisées sur le terrain, améliorant ainsi la validité et fidélité de notre analyse thématique, concernant les expériences et les pratiques de résistance des femmes.

4.4. Échantillon et recrutement

Mon premier échantillon est composé de six initiatives locales de lutte contre les violences à l'égard des femmes (n=6). Celui-ci est constitué d'une plateforme Web transnationale (*Uprising for Women in the Arab World*), de trois initiatives locales égyptiennes (*Harassmap*, *Streetpal* et *Nazra*), et deux initiatives locales libanaises (*Harasstracker*, et *Sawt al Niswa*). Ces initiatives ont été sélectionnées durant mon terrain de recherche à Beyrouth et au Caire. Le choix des différentes initiatives locales de lutte anti-violence a été basé sur les critères suivants. Les initiatives locales devaient être basées soit à Beyrouth et/ou au Caire, s'organiser de manière autonome, c'est-à-dire en dehors des instances formelles et institutionnelles que sont les hôpitaux, les services de police ou les services de santé et sociaux. Elles doivent également posséder une plateforme Web (ex. carte virtuelle, blogue, site Web, réseaux sociaux). Pendant notre séjour de recherche de plusieurs mois, nous avons sélectionné les six initiatives locales et autonomes les plus connues et utilisées par les femmes survivantes de violences, à Beyrouth et au Caire.

Mon second échantillon est composé de quatre-vingt-un récits de violences (n=81) récoltés sur les différentes plateformes Web des initiatives à l'étude. Les plateformes Web qui ont été sélectionnées ont également été basées sur des critères spécifiques. J'ai d'abord sélectionné les plateformes Web qui possédaient, au moment de mon terrain, des récits de violence qui étaient accessibles publiquement. Quant au choix des récits de violences, seuls les récits les plus détaillés sur le plan descriptif ont été retenus, notamment ceux comprenant des informations suffisantes pour analyser et interpréter les récits. Cela inclut le contexte personnel des utilisateurs-rices, tels que leur identité de genre, occupation, milieux de vie, ainsi que les lieux et les formes de violences vécues, les personnes impliquées dans les récits de violences, les stratégies de résistance adoptées et les expériences d'utilisation des plateformes. Les deux plateformes sélectionnées pour l'analyse de ces récits de violences ont été : *Uprising of Women in the Arab World* et *Sawt al Niswa*. J'ai ainsi récolté quatre-vingt-un récits sur ces deux plateformes, dont soixante-neuf récits sur *Uprising* (n=69), et douze récits sur *Sawt al Niswa* (n=12) ; 79 récits ont été écrits par des femmes et deux

ont été écrits par des hommes. Ces derniers n'ont pas vécu les violences directement; ils ont été témoins de violences perpétrées sur une personne de leur entourage. Parmi les récits publiés, quarante-cinq ont été écrits en arabe (n=45), nous avons dû travailler en collaboration avec une traductrice locale, pour traduire les récits de l'arabe à l'anglais.

À partir des données contextuelles et sociodémographiques qui ont été publiées dans les récits des utilisatrices et utilisateurs, les violences ont été perpétrées soit en Égypte (n=11), en Syrie (n=1), en Palestine (n=10), en Jordanie (9), en Tunisie (n=8), au Liban (n=12), en Arabie Saoudite (n=5), au Maroc (n=5) et au Yémen (n=1). Les récits abordent en majorité des expériences personnelles de violences dans un contexte intrafamilial ou extrafamilial. Nous retrouvons également des récits de violence anonymes, qui ont été racontés par un tiers (p. ex. des proches ou des personnes de leur entourage). Une seule utilisatrice fait le récit de sa propre expérience de violence tout en témoignant des violences faites sur une personne de son entourage. Les utilisatrices mentionnent en majorité des événements de violence qui se sont déroulés dans leur pays d'origine (n=71), certaines décrivent des incidents de violence qui se sont déroulés ailleurs que dans leur pays d'origine (n=3). Un seul récit identifié s'est déroulé à l'étranger (n=1). L'analyse des lieux, périodes et catégories de violences sera explicitée dans le tableau 5.1 du chapitre 5 des résultats.

Mon troisième échantillon est composé de onze fondatrices qui ont participé à la création ou au développement des six initiatives locales à l'étude (n=11). J'ai recruté dix femmes et un homme. Des participantes recrutées²⁹, six participantes sont basées au Caire (n=6), et cinq participantes basées à Beyrouth (n=5). Les participantes sont soit originaires de Palestine (n=2), d'Égypte (n=5), ou du Liban (n=4). L'intervalle d'âge des participant.es au moment de l'étude se situe entre 25 et 35 ans. La majorité détient un niveau d'études universitaires, parle anglais et arabe, appartient à une classe moyenne ou aisée et occupe un emploi rémunéré. Une seule participante possède un statut de réfugiée. Le critère d'inclusion pour le recrutement des participantes a été celui d'avoir participé au développement des initiatives à l'étude.

²⁹ Le terme « participante » sera utilisé pour désigner les personnes qui ont créé et participé à la création des initiatives locales à l'étude (n=11). Puisque la majorité des participantes de notre étude sont des femmes (n=10), l'utilisation du féminin *participante* sera utilisée pour faciliter la lecture de cette thèse. Les termes « utilisatrice » et « survivante de violence » seront également utilisés pour désigner les femmes qui ont publié un récit de violence ou qui ont été témoin d'expériences de violence sur autrui. Les récits réfèrent en majorité à des expériences de femmes (n=79).

Le recrutement des fondatrices de la plateforme *Uprising* a été entamé préalablement au terrain de recherche, avec l'aide de notre directrice de recherche Ghayda Hassan, qui possédait des contacts avec les quatre femmes fondatrices de la plateforme *Web Uprising*. Durant mon terrain, j'ai pris contact avec les responsables des autres initiatives locales, soit par courriel, ou par contact téléphonique (WhatsApp), en y indiquant notre nom et notre affiliation universitaire ainsi qu'un bref résumé de notre projet. Si la majorité des participantes a mentionné être disponible pour une entrevue (n=8), certaines m'ont invité à prendre contact avec des collègues, et/ou des membres significatifs et actifs au sein des initiatives à l'étude (n=3). J'ai invité les femmes qui s'étaient portées volontaires à participer à une entrevue d'une durée de 90 à 120 min selon les disponibilités et le niveau de confort de chacune. Les rencontres se sont déroulées en présentiel (soit à leur domicile ou dans des lieux publics) et ont été adaptées selon leur niveau de confort et sécurité. Mon terrain de recherche a été réalisé en 2017-2018, dans un contexte prépandémie.

4.5. Méthode de collecte de données : techniques et outils

Suite à l'approbation éthique de notre projet par le comité scientifique et éthique de l'Université du Québec à Montréal, j'ai procédé à ma collecte de données en utilisant différentes techniques et outils. Ces techniques comprennent autant l'observation ethnographique sur le terrain (p. ex. participation à des réunions informelles à Beyrouth et au Caire avec des activistes et organisatrices communautaires qui travaillent activement dans la lutte contre les violences de genre), l'observation en ligne du contenu des différentes initiatives et finalement la réalisation d'entrevues semi-dirigés en « face à face » avec les participantes de notre étude.

4.5.1. Observation non participative « en ligne et hors ligne »

L'observation sur le terrain dans l'enquête socioanthropologique représente une méthode en sciences sociales qui implique une présence prolongée et systématique de la part de l'observateur sur les lieux mêmes de l'action (Paillé et Muchielli, 2016; Paugam 2010). L'avantage de l'observation est qu'elle permet d'accéder à des relations interpersonnelles et donne accès aux « coulisses » de l'action et à l'implicite, ce qui est plus difficile à obtenir seulement par les entrevues (Peretz, 1998; Paugam, 2010; Paillé, 2007). La pratique d'observation ethnographique s'inscrit dès lors dans une démarche inductive plutôt qu'hypothético-déductive, un raisonnement selon lequel la recherche ne se déroule pas par étapes successives (hypothèse de départ, collecte

des données, et validation de l'hypothèse), mais qui répond plutôt à « une dynamique d'allers et retours, d'ajustements constants entre la formulation des hypothèses, l'élaboration de catégories conceptuelles, l'analyse et l'accumulation progressive des données issues du terrain » (Paugam 2010, p.117). Tout comme l'écrivent Lessard-Hébert *et al.*; (1996) l'observation représente une étape primordiale et préparatoire au processus d'entrevue dans la mesure où elle permet d'élaborer des questions d'entrevues plus sensibles au vécu des participantes, ce qui facilite en retour le recueil des données. Durant mon enquête, les questions de la grille d'entretien ont ainsi subi un continuels ajustement à partir des nouvelles connaissances qui ont émergé de l'observation sur le terrain et en ligne. Hines (2015, p. 25) suggère à ce sujet « An ethnographer sets out to study something with the expectation that other, unanticipated aspects of the setting will become relevant, and thus suitable research instruments cannot be designed in advance ».

J'ai débuté ma collecte de données par un terrain de recherche d'une durée de neuf mois à Beyrouth et au Caire dans lequel j'ai pratiqué de l'observation non participative « en ligne et hors ligne » par la prise de notes de terrain qui ont été rédigées sous forme de journal de recherche, de mémos, d'annotations diverses. Ces notes ont rassemblé des commentaires personnels sur mes propres observations. L'immersion prolongée et systématique de plusieurs mois sur le terrain m'a permis de me familiariser plus intimement avec les différents enjeux locaux qui touchent les femmes survivantes de violences à Beyrouth et au Caire, d'approfondir mes connaissances sur les différents mouvements de lutte contre les violences faites aux femmes, et m'a permis de participer à des rencontres formelles et informelles avec des personnes engagées dans ces mouvements de lutte à Beyrouth et au Caire. L'observation sur le terrain m'a ainsi permis d'adapter ma question de recherche principale au milieu local et de bonifier mon échantillon de recherche.

J'ai ensuite procédé à de l'observation en ligne sur les différentes plateformes Web à l'étude, afin de mieux comprendre le type de contenu en ligne publié par les utilisateurs et les utilisatrices et par les responsables (ex : images publiées, récits témoignages, blogue, forum, articles grand public, de recherche, communications, ou des campagnes). Notons qu'à la différence d'une observation dite participative au sein de plateformes en ligne, tel que l'entend Bernard (2004), je ne suis ni intervenue dans les discussions (chat, forum, liste de diffusion) entre les membres ni dans les interactions avec les membres de la communauté. L'observation en ligne, comme méthode de

collecte de données, m'a permis de récolter les récits de violences sur les plateformes (n=81) et d'élaborer les questions d'entrevues pour les participantes de mon étude.

De plus, j'ajouterai que la maîtrise de langue arabe a été primordiale tant dans la collecte des données (choix des récits, recrutement des participantes et réalisation des entretiens) que durant le séjour de recherche. La connaissance de la langue (à l'oral) m'a permis d'enrichir mon terrain à Beyrouth et au Caire, ainsi que de nuancer les informations qui ont été recueillies lors des entretiens avec les fondatrices de la plateforme. Afin de perfectionner mon niveau d'arabe à l'écrit et à l'oral, j'ai suivi des cours d'arabe préalablement au terrain, et durant le terrain. J'ai également travaillé en partenariat avec une traductrice locale pour la traduction en anglais des récits de violence publiés en arabe.

4.5.2. Entretiens semi-structurés

Afin de répondre à mes objectifs et questions de recherche, j'ai opté pour l'entretien semi-directif. Ce choix d'outil s'est avéré particulièrement pertinent pour mieux comprendre les différentes formes de violences vécues par les femmes utilisatrices des plateformes Web, ainsi que pour valider l'analyse et l'interprétation des données en ligne (récits de violences). Il m'a également permis d'explorer les trajectoires de résistance des femmes qui ont développé les plateformes en ligne, en explorant leur processus de création et les effets de ces espaces en ligne pour les survivantes de violences et dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Un guide d'entrevue a été mis au point à partir de mes objectifs et questions de recherche. Il a été préalablement validé par ma directrice de recherche et par le comité d'éthique de l'UQÀM, et a servi comme point de repère pour la réalisation des entrevues (annexe 1). Ainsi, ce guide a été conçu comme un aide-mémoire pour structurer nos entrevues. J'ai privilégié une méthode d'entrevue semi-structurée pour permettre aux participantes d'élaborer sur des thématiques qu'elles jugent importantes pour elles. Dans le processus d'entrevue, j'ai cherché à rester aussi fidèle que possible aux discours des participantes, et à relier leurs expériences et pratiques à un contexte plus large d'émergence (personnel, familial, social, politique). J'ai appliqué différentes techniques d'entrevues apprises lors de ma formation doctorale en psychologie, dont l'écoute active, l'association libre, l'attention flottante, une posture de neutralité bienveillante, le soutien à l'élaboration, la reformulation, le reflet et la validation. Cela m'a permis d'être plus attentive au

sens caché derrière les silences et les non-dits des participantes, de mieux comprendre les défenses qu'elles mobilisaient et d'intervenir de manière plus structurée lorsque les femmes abordaient des souvenirs traumatiques liés à un historique de violence. Mon expérience clinique et en recherche ethnographique m'a surtout appris à travailler avec les discours manifestes et latents, visibles et invisibles, à soutenir la réflexivité durant l'entrevue et à mettre en lumière les liens réalisés par les participantes (notamment entre leurs vécus de violence et leurs pratiques de résistance), ainsi qu'à rendre visible et explicite les nœuds et les impasses relationnelles et sociales qui sous-tendent leurs expériences de violence et leurs trajectoires de résistance.

La grille d'entretien a été structurée en deux sections pour faciliter la réalisation de l'entrevue : 1. La présentation de la recherche, son déroulement et la signature du formulaire de consentement; 2. Le déroulement de l'entrevue en lien avec nos objectifs de recherche. J'ai choisi de débiter les entretiens en engageant les participantes avec des questions plus descriptives qui concernent l'historique, les objectifs, les stratégies et les buts visés de leur initiative. J'ai ensuite exploré le contexte de violence à Beyrouth et au Caire qui a influencé la création des initiatives, leur parcours de vie, leurs expériences de violences et trajectoires de résistance, ainsi que leurs motivations personnelles et sociales à l'origine des initiatives locales. J'ai également exploré leurs perceptions quant aux avantages, limites et effets des espaces en ligne pour les survivantes de violence et dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

4.6. Méthode d'analyse des données

Une analyse thématique qualitative a été privilégiée afin de répondre aux objectifs et aux questions de recherche formulées dans le cadre de ma thèse. J'ai privilégié une première lecture « phénoménologique » pour l'examen et l'analyse des données d'entretiens et des récits de violence (Paillé et Muchielli, 2016). Celle-ci permet de faire un examen rigoureux des données empiriques, en accordant une sensibilité, une écoute, ouverture et une empathie vis-à-vis « l'expérience du monde à partir de l'expérience qu'on fait les sujets » (Paillé et Muchielli, 2016, p. 144). Cet examen préalable à l'analyse représente un exercice combiné *de lecture, d'annotation dans les marges et de reconstitution*.

La seconde étape de l'analyse qualitative a été de donner du sens aux phénomènes étudiés, et aux expériences analysées, en examinant les récurrences, les divergences et les contradictions qui émergent dans les données. Elle nous invite à procéder de manière systématique au repérage, au regroupement et à l'identification des thèmes dans un corpus (p. ex. un verbatim d'entretien ou des notes d'observation) (Paillé et Muchielli, 2016, 2003, p. 162; Cresswell, 1997). L'identification des rubriques, sous-rubriques, thèmes a été facilitée par l'utilisation d'outils graphiques (texte enrichi de graphiques, tableaux, cartes, schémas, etc.). L'écriture des thèmes en marge du corpus de données a constitué notre premier niveau d'analyse.

Finalement, la dernière étape de l'analyse a été de reconstituer les données en des récits afin de ne garder que les éléments significatifs qui sont reliés à chacun de nos objectifs de recherche. La constitution des récits est un résultat de recherche en soi selon Paillé et Muchielli (2006) qui permet de donner du sens et de comprendre les expériences des « sujets » à partir de leurs points de vue et ancrages situés. La constitution des récits peut tenir sur quelques lignes ou sur quelques paragraphes, selon l'ampleur et la richesse du corpus à l'origine. Le texte produit respectera leur vision du monde telle qu'elle est présentée par nos sujets. Pour Huberman et Miles (1991), cités dans Paillé et Muchielli (2016), la triangulation des données et des sources d'informations permet d'améliorer la validité et la fidélité des résultats, notamment dans l'utilisation d'une méthodologie multisites.

Dans le cadre de ma recherche, tous les récits publiés en ligne (n=81) et les entrevues réalisées (n=11) ont été retranscrits, traduits et analysés selon cette approche analytique « phénoménologique ». Au cours de l'analyse thématique, une première lecture flottante des

verbatim a été réalisée en inscrivant dans leurs marges et des documents analysés, le sens relatif à ceux-ci, me permettant de saisir l'essentiel du récit, en portant une attention particulière à ne pas interpréter le contenu analysé. J'ai ensuite regroupé ces unités de sens en des rubriques et des sous-rubriques, et en des thèmes (nœuds), en ne retenant que les éléments les plus pertinents et significatifs pour nos objectifs de recherche. Les récits de violence ont été analysés de manière manuelle, alors que les données d'entretiens ont été analysées via le logiciel NVivo. Les données qualitatives ont été analysées avec une attention particulière portée à l'approche féministe intersectionnelle qui a orienté l'analyse et qui a permis d'identifier les différents facteurs et structures d'oppressions qui interviennent dans les différentes expériences de violence et de résistance.

Les différents thèmes, sous-rubriques et rubriques ont été identifiés en co-construction avec ma directrice de recherche. Dans le cadre de cette thèse, l'objectif de l'analyse thématique n'a pas été de dégager une loi générale ni un modèle de base, mais de produire du sens et du savoir quant aux différentes expériences de violence et trajectoires de résistance des femmes à l'étude. Dans mon processus d'écriture, j'ai ensuite regroupé et triangulé les différentes sources d'information (données d'entretiens et récits de femmes) selon mes objectifs de recherche et les thèmes identifiés. C'est au niveau de la discussion que nous avons cherché à interpréter les divergences, récurrences et contradictions entre les différents thèmes identifiés, et à proposer une interprétation dynamique de l'articulation entre expériences de violence et trajectoires de résistance des femmes.

4.7. Considérations éthiques

Le consentement pour chacune des participantes à l'étude a été préalable à la collecte de données. Les formulaires ont été soumis et validés par le comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec à Montréal. Dans le cadre de cette recherche, puisque les récits de violence recueillis sur les plateformes Web étaient de nature publique, le consentement des utilisatrices n'a pas été nécessaire (Bernard, 2004; Côté, 2012; Eysenbach, 2001). Toutefois, j'ai jugé important de protéger les données recueillies et de protéger la vie privée des utilisatrices en anonymisant les données (les récits), tel que l'indique la clause du chapitre 5 de l'Énoncé de politique des trois Conseils de recherche :

En recherche, les risques d'atteinte à la vie privée sont liés à la possibilité d'identifier les participants et aux préjudices que ces derniers ou les groupes auxquels ils appartiennent risquent de subir à la suite de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation des renseignements personnels (ÉPTC 2, 2022 p. 86).

4.7.1. Consentement libre et éclairé

Toutes les dispositions ont été prises afin de s'assurer que le consentement des participantes à l'étude (n=11) soit le plus libre et éclairé possible. Un consentement écrit a été demandé pour l'ensemble des participants-es à l'étude, en leur expliquant le contenu qui sera abordé dans l'entrevue, la possibilité pour la personne de cesser l'entrevue à n'importe quel moment et sans conséquence pour elle, les avantages et les inconvénients de la recherche et les personnes-ressources à contacter en cas de besoin. Un consentement a également été obtenu pour la demande d'enregistrement audio. Ainsi, chaque entretien a été enregistré et les données recueillies ont été dénominalisées.

4.7.2. Anonymat et confidentialité

Pour s'assurer de la confidentialité et de l'anonymat des femmes qui ont publié un récit de violence, les données qui ont recueillies en ligne (témoignages) ont été anonymisées et codées, ainsi que sauvegardées dans un fichier protégé par un mot de passe connu uniquement par la chercheuse principale.

Pour assurer la protection de l'anonymat et la confidentialité des participantes qui sont créatrices des initiatives locales, les entrevues ont été dénominalisées et les renseignements ont été codés lors de leur retranscription. Les enregistrements audios ont été détruits suite aux entrevues, par souci de sécurité lors de nos déplacements intrarégionaux (p. ex entre Beyrouth et Caire). Les formulaires de consentement qui contiennent des renseignements personnels ont été conservés dans un classeur sous-clé situé dans les bureaux fermés du département de psychologie. Les différentes données seront détruites dix années après le dépôt de la thèse. Les collaborateurs-rices de la thèse (ex. Ghayda Hassan) n'auront accès, en aucun temps, aux données nominales. Seule la chercheuse principale aura accès aux données permettant de lier le nom au numéro des participants-es. Toutes les bases de données qui ont été créées pour la recherche ont été exemptées de données nominales à des fins d'analyses. Le formulaire de consentement est le seul document papier où le nom et le numéro de la participante ont été associés. Les notes de terrain et d'observation (journaux de bord)

ont également été conservées dans un endroit où seule la chercheuse pourra y avoir accès afin d'éviter que quiconque puisse avoir accès aux notes d'observation et mémos personnels durant la collecte des données.

Par ailleurs, j'ai eu l'autorisation des participantes de publier les résultats de notre recherche dans des congrès scientifiques ou des revues scientifiques. Elles sont conscientes que certaines informations et verbatims pourraient les identifier, notamment le fait qu'elles soient fondatrices de plateformes web et que ces données sont de nature publique.

4.7.3. Risque de la recherche

Aucun risque connu n'a été associé à la recherche selon les trois Conseils canadiens de recherche. Les risques potentiels qui ont été identifiés dans un contexte d'entrevue ont été la possibilité de raviver des souvenirs et des émotions désagréables et possiblement traumatiques en lien avec la réminiscence d'expériences de violence. J'ai convenu avec les participantes qu'un suivi post-entrevue pourrait être effectué et des références données pour des services professionnels en cas de besoin (voir annexe).

4.7.4. Bénéfices de la recherche

Mon étude offre une valeur unique à l'avancement des connaissances sur la violence et la résistance dans une perspective interdisciplinaire, qui permettra de mieux comprendre l'articulation entre les expériences des femmes et leurs trajectoires de résistance. Les retombées pratiques de l'étude vont permettre une meilleure connaissance du potentiel de résistance des espaces en ligne et de leurs limites sur les survivantes de violences, et dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

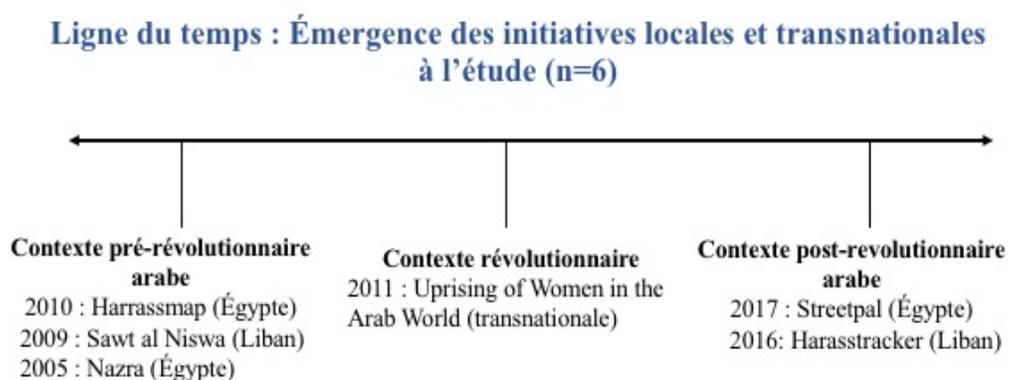
SECTION II : Résultats, discussion et conclusion

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES INITIATIVES ET ANALYSE DES RÉCITS

Cinq chapitres composent cette deuxième section de ma thèse. Le premier chapitre de la section présente d'une part, le fonctionnement de chacune des initiatives à l'étude (n=6), les objectifs généraux et spécifiques, les approches préconisées et les activités proposées en ligne et/ou sur le terrain. D'autre part, il explore les expériences de violence des femmes qui ont publié un témoignage en ligne (n=81), ainsi que leurs réponses face aux violences vécues. Le deuxième chapitre analyse le contexte social qui sous-tend la création des différentes initiatives locales, en identifiant les facteurs sociaux et structurels qui mettent les femmes à risque de vivre davantage de violences. Le troisième met en lumière le processus de création des initiatives locales, en identifiant la manière dont les initiatives locales se sont inscrites dans l'histoire de vie des participantes (n=11). Le quatrième explore le potentiel de résistance et les limites des initiatives locales sur la capacité d'agir des survivantes de violences et dans la lutte des violences faites aux femmes. La section résultat se conclura par des recommandations et alternatives qui ont été proposées par les participantes pour repenser les espaces de luttes et l'activisme en ligne dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

5.1 Présentation des initiatives à l'étude

Figure 5.1. Ligne du temps des initiatives locales et transnationales



5.1.1. Harassmap (HM)

Harassmap est une initiative locale égyptienne basée au Caire qui a pour objectif de lutter contre le harcèlement sexuel à l'égard des femmes dans les espaces publics. Elle a débuté ses activités en 2010 en tant qu'initiative volontaire et indépendante pour ensuite s'enregistrer et s'institutionnaliser en tant qu'ONG. Harassmap est formé d'un collectif de femmes activistes et de chercheuses qui sont intéressées à la lutte contre le harcèlement sexuel en Égypte.

Les objectifs principaux et spécifiques de Harassmap ont été de mettre fin à l'acceptabilité sociale des pratiques de violences sexuelles dans les espaces publics en Égypte, de changer les stéréotypes et les représentations sociales sur le genre qui participent aux violences sexuelles à l'égard des femmes au Caire : « Harassmap is voluntary initiative started in 2010 with the mission of ending social acceptability of sexual harassment in Egypt, and also to start changing and dismantling stereotypes about sexual harassment and harassers..and why they harass, etc. » (Entrevue 8).

5.1.1.1. Activités en ligne et hors ligne

L'initiative locale *Harassmap* (HM) a mis à la disposition de leurs membres un site Web sur lequel sont partagées des informations légales et éducatives ainsi que les procédures à suivre en cas de violences sexuelles dans les espaces publics. De plus, une carte virtuelle a été créée sur leur site Web afin d'offrir un espace de mise en récit des expériences de violence des survivantes des témoins et leur permettre de géolocaliser leurs incidents de violence : « The map was introduced to enable people to speak about sexual harassment [...] We also provide anyone a space to speak about sexual harassment, because it's not common: we ask people to report any incident of sexual harassment, they have experienced or witnessed » (Entrevue 8)

Parmi les activités de terrain offertes par *Harassmap* pour prévenir et réduire la prévalence du harcèlement sexuel dans les espaces publics, une participante de *Harassmap* rapporte : (1) la création de formations populaires « Community outreach » pour soutenir et lutter contre le harcèlement sexuel de rue (2) la création d'unités *anti-harassment* dans les milieux institutionnels (campus universitaires, entreprises), tels que « safer schools and university » et « safe corporate » ainsi que (3) l'accompagnement des femmes dans leurs milieux de travail dans la création d'une politique interne anti-harcèlement. Les activités du collectif ont pour objectif de sensibiliser tous les acteurs-rices de la société à la problématique du harcèlement sexuel et de soutenir les femmes qui vivent des violences autant dans les espaces publics que dans les milieux institutionnels. Les activités hors ligne représentent pour une des membres de HM un des piliers de leur travail. Cette participante rapporte en ce sens que la carte virtuelle ne représente qu'une des activités offertes par *Harassmap* :

« Yeah, the map, but it's not the main focus of *Harassmap*. We have some other activities besides the map. Back in 2010, mapping was something new and unique. After a while, we started organizing offline activities, such as outreach programs. This has been an issue and a challenge for, because people have become accustomed to thinking of *Harassmap* as just a map. We're working to convince people and emphasize that we also engage in both online and offline activities » (Entrevue 8).

À travers les activités proposées, une des participantes de *Harassmap* mentionne des collaborations avec d'autres organisations (tels que Nazra) pour pallier les limites de leur ONG au niveau des services directs offerts aux femmes (ex. légaux et psychologiques) :

« For example, we don't directly provide legal and psychological support for victims of sexual harassment, but we have a referral system to other organizations that can provide such support. We have partnerships with other organizations, such as Nazra, to facilitate this. » (Entrevue 8).

5.1.2. Sawt al Niswa (SAN)

Sawt al Niswa (SAN) est une initiative indépendante, communautaire et féministe de lutte contre les injustices sociales et les violences faites aux femmes. Cette initiative est basée au Liban depuis 2009. Elle est composée d'un collectif fermé de sept femmes. Sa traduction littérale est « la voix des femmes », créée par des femmes pour des femmes. Sa création s'inspire des approches féministes afro-américaines et latino-américaines, telles que l'indique cette participante : « If we must define our stance at Sawt and the type of feminists we are, we're definitely pretty much influenced by African American and the Chicana feminism of the US. Figures like Audre Lorde and Cherrie Moraga had a significant impact on us, it's quite evident » (Entrevue 3).

L'organisation locale a pour objectif d'offrir un espace virtuel pour les femmes dans le monde arabe. Plus spécifiquement, sa mission est de produire des connaissances et de rendre visibles les différentes expériences de femmes qui vivent des injustices et des violences dans les différentes régions du monde arabe. Ces productions sont réalisées notamment sous la forme d'articles et de récits de soi publiés sur leur blogue. À ce sujet, une des membres fondatrices de SAN indique : « We provide an online space for feminists to write about whatever they want. Nobody is entitled to shape its content. We publish articles on our website that are not academic or theoretical... We publish personal experiences and documentation of our own [...] » (Entrevue 3).

Différents outils « en ligne » et « hors ligne » ont été développés par le collectif SAN pour répondre aux objectifs de production et de diffusion des connaissances ; notamment (1) la création d'un site Web et d'un blogue sur lesquels les femmes peuvent se raconter à partir des thématiques précises mise en place par les fondatrices, tel que décrit par cette participante de SAN : « Anyone could write for *Sawt*, you don't have to be like a superstar activist. We used to have thematic issues » (2) la création d'une radio communautaire pour diffuser des contenus féministes; (3) l'organisation d'ateliers, de « workshop » et de la mobilisation communautaire sur le terrain. À l'instar des autres collectifs étudiés, Sawt travaille également en collaboration avec d'autres plateformes tels que Nazra en Égypte.

5.1.3. Nazra for Feminist Studies (Nazra)

Nazra est une organisation locale, « professionnelle », féministe et politique basée en Égypte qui est orientée principalement sur l'activisme de terrain. L'initiative a été créée en 2005 de manière autonome avant de s'enregistrer en tant qu'ONG en 2007. Pour l'une des fondatrices, les objectifs principaux de Nazra sont l'engagement, la mobilisation, la participation et l'accès à la mobilité des femmes dans les espaces publics. Elle décrit que l'objectif principal de Nazra à ses débuts a été de créer un mouvement féministe local, interrégional afin d'engager les femmes dans les espaces publics et d'améliorer leur mobilité dans les espaces publics :

« Before the Revolution in 2011, Nazra mainly focused on the public sphere. [...] I don't think we were doing online activism [...] The goal of Nazra was to engage younger people in the public sphere and at the same time to have an agenda perspective, building new tools to address violence against women [...] Since then, the goal of Nazra has remained the same : to create and sustain an Egyptian feminist movement, both locally and regionally. We wanted to be perceived as a local entity. We wanted it to be a local struggle » (Entretien 10).

Nazra a débuté ses activités en 2005. Les participantes de Nazra rapportent en ce sens que la création de leur initiative s'ancre dans un contexte de changement social dans lequel l'émergence des technologies numériques (vidéos, blogues, YouTube site Web, Facebook) a joué un rôle majeur dans la création des mouvements de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette période a ainsi représenté pour une nouvelle génération de militants et militantes et d'activistes un contexte propice pour s'engager et pour se mobiliser dans ces différents mouvements et collectifs de lutte.

« Nazra is a group that has been gathering since 2005. During this time in Egypt, a new generation began engaging in the public sphere [...] The local movement against violence in the public sphere actually started in 2005, around 2005 or 2006, marking the beginning of the movement against violence in the public sphere and also the peak of social and political mobilization. There was more room for activists to mobilize and it was during this time that blogs emerged. There were many political blogs [...] » (Entretien 10).

5.1.3.1. Activités de terrain et en ligne

Les participantes de Nazra ont mentionné avoir développé trois programmes pour répondre à leurs objectifs ; le premier concerne la participation politique des femmes, le deuxième concerne le développement d'un mouvement décentralisé féministe, et le troisième met de l'avant un

programme sur les violences sexuelles et la promotion des droits des femmes en Égypte. Nous verrons brièvement le contenu des différents programmes et des activités mises de l'avant par Nazra.

Le programme « participation politique des femmes » a pour objectif de sensibiliser et de donner du pouvoir aux femmes œuvrant dans les différents milieux institutionnels et politiques par le mentorat et les formations données sur le terrain auprès des différentes femmes. Par exemple, la création d'une « école politique » et féministe avait pour objectif de soutenir, d'accompagner, et d'encourager les femmes à participer politiquement (ex. au sein de leurs syndicats de travail ou à s'engager dans des partis politiques) et de les accompagner à travers le développement de pratiques alternatives antiviolences dans leurs milieux respectifs (ex. politiques interne anti-violence).

Parmi les programmes développés par Nazra, le support des projets décentralisés vise à accompagner les différents projets et initiatives féministes en Égypte et à développer un réseau féministe décentralisé qui soit interrégional, tel que l'indique une des membres fondatrices de Nazra : « This program works on supporting young feminist initiatives outside of Cairo. The program works on supporting women human rights in Egypt, and on how to network » (Entrevue 10).

Plusieurs initiatives et stratégies ont été mises de l'avant par Nazra pour répondre aux objectifs du programme, notamment la création d'une école et d'un *zine* (magazine) féministe ainsi que des pratiques de mentorat individuel et groupal à travers l'Égypte, pour sensibiliser les femmes au féminisme, à travers les différentes régions d'Égypte. Une des membres fondatrices de Nazra mentionne à ce sujet :

« Nazra has been doing something called “Feminist School” For two years, we participated in organizing a feminist school where we gathered around 13 men and women from different governorates. We talked about feminism for ten days. In Aswan, they later started their own version of the feminist school. They asked us to mentor them in doing this. [...] So, we believed that engaging people with the question of feminism was a positive step for raising awareness [...] » (Entrevue 10).

Le programme sur les violences sexuelles de Nazra a émergé durant le contexte postrévolutionnaire en Égypte 2011 en réponse à l'augmentation des violences sexuelles à l'égard des femmes dans les espaces publics, et à leur mobilité restreinte. L'objectif principal de ce programme a été de soutenir les survivantes de violences sexuelles et de les accompagner en leur offrant des services médicaux,

psychologiques et légaux. Nazra a développé une ligne téléphonique d'aide « hotline 24/7 » qui permet aux survivantes de dénoncer et de raconter leurs expériences, et un système de référence externe pour orienter les femmes victimes/survivantes à des organisations locales externes (CEWLA³⁰ ou El Médine) ou à des professionnel.les (ex. psychiatres, psychologue, avocat.es). À travers ce programme, Nazra a travaillé en collaboration et en concertation avec d'autres organismes communautaires et initiatives locales (ex. Harassmap, CEWLA, Al Medine) et des ONGs à travers l'Égypte pour améliorer la qualité des services offerts aux survivantes de violences et pour élaborer une stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes. À travers les pratiques de mentorat, Nazra a également travaillé avec des professionnels-les (avocats-es, psychologues), des médias (ex. journalistes politiques) et des citoyens et citoyennes pour les sensibiliser à la problématique des violences sexuelles et les aider à intervenir de manière plus sensible et appropriée.

5.1.3.1.1. Campagnes en ligne

Parmi les activités et les programmes mis de l'avant par Nazra, la création de campagnes en ligne s'est faite plus tardivement et s'inscrit dans le contexte des révolutions arabes. En effet, cette dernière s'inscrit plus spécifiquement dans un contexte révolutionnaire de restrictions et de répression politique et légale et de censures imposées par l'État sur l'organisation Nazra, sur ses fondatrices et les activités de terrain offertes par Nazra. Nous verrons dans les prochaines sections l'impact du contexte social de répression postrévolutionnaire sur l'organisation Nazra.

La création des campagnes en ligne avait pour objectif de collecter des récits expérientiels de manière anonyme, et de transmettre du matériel éducatif (à travers des vidéos, graphiques, conférences) en lien avec des thématiques particulières (ex. violences sexuelles, mobilité espace public, détention, perception du corps).³¹ Ces campagnes en ligne ont été en majorité réalisées en collaboration avec d'autres ONG ou en partenariat avec des organisations féministes. Ces différents contenus ont été partagés et diffusés par le biais de leur site Web et page Facebook (FB). Les participantes mentionnent en ce sens, que les rapports de recherche et articles publiés sur leur site

³⁰ Center for Egyptian Women Legal Assistance

³¹ En 2012, la campagne en ligne portait sur les expériences de violence sexuelle dans un contexte post-révolutionnaire; en 2013, la campagne était orientée sur les difficultés des femmes d'accéder aux espaces publics alors qu'en 2016, il était question des récits de détention de femmes faisant suite à la vente de deux îles égyptiennes à l'Arabie Saoudite.

Web s'adressent plus spécifiquement aux décideurs-es, ONGs, et militants -es féministes et chercheurs-es qu'aux survivantes de violences elles-mêmes.

5.1.4. Uprising for Women in the Arab World (UP)

L'initiative « *Uprising for Women in the Arab World* » (UP) représente un mouvement en ligne transnational qui a été créée au moment des révolutions arabes en octobre 2011, avec l'objectif de lutter pour les droits des femmes et contre les violences faites aux femmes dans le monde arabe. Elle a été fondée par un collectif de quatre femmes arabes, d'origine palestinienne (n=1), égyptienne (n=1) et libanaise (n=2). Au moment des entrevues en 2017, les participantes étaient basées soit en Égypte ou au Liban. La mission principale de l'initiative en ligne a été de rendre visible les différentes formes de violences faites aux femmes dans les différentes régions du monde, de lutter contre les injustices sociales vécues par ces dernières et de promouvoir un espace de dialogue pour les femmes, tel que l'indique ces deux participantes créatrices de la plateforme Uprising :

« The Uprising, I would say, was the first regional online platform to address women's rights. We leveraged the momentum of 2011 to shed light on what was happening in all these countries and to share the stories of these women. So that was our purpose. We wanted to highlight the levels of all this chaos, madness and inspiration, so please don't forget [...] We wanted to use the stories of women to bring attention to issues that were truly ugly and that no one wanted to acknowledge » (Entretien 11).

«It was our slogan that it's a space for productive and constructive dialogue, supporting human rights, at the very least » (Entretien 6).

L'initiative « Uprising of Women in the Arab world » représente une des premières plateformes numérique et transnationale (interrégionale) de lutte pour les droits des femmes dans le monde arabe. Les participantes rapportent qu'elle est informée par une approche féministe, inclusive et égalitaire, et participative autant dans les prises de décision à l'interne que dans la participation et l'implication des utilisatrices et des utilisateurs dans la création des différentes campagnes en ligne. Une des participantes exprime en ce sens que Uprising représente « un espace pour tous et toutes [...] un mouvement en ligne qui promeut un discours égalitaire entre les religions et les non-croyants ; entre les différentes classes sociales, ethnicités, orientation sexuelle, etc. » (Entretien 2).

Pour les participantes de Uprising (n=4), la vision féministe qui est proposée est avant tout une approche politique, située et contextuelle qui a pour objectif de mettre de l'avant les différentes

subjectivités des femmes et celles des personnes qui vivent des injustices sociales. Une approche qui reconnaît l'importance d'une réflexion intersectionnelle et politique pour approcher les violences faites aux femmes et de les situer dans leur contexte historique et politique. Elles décrivent en ce sens, avoir privilégié une approche qui se différencie d'un discours populiste orienté sur les solutions, ou d'un discours féministe qui cible le patriarcat et l'État comme principale cause sociale des violences faites aux femmes :

« Feminism for us was a kind of feminism that existed within the political, social and historical context. Our feminist discourse was part of a politicized feminist discourse; it was not just detached from political context. [...] We cannot be feminists in this part of the world without knowing the historical context of colonialism and without knowing what occupation has done to our people, or what the dictatorships have done, and how in the name of secularism, they have persecuted people and put them in jail. It was very important for us, as feminists, to be aware of this political context and to make it into our framework, making the feminist agenda part of the national discourse. Because most of the political parties that claim to be progressive have nothing to do with feminism or women's right issues » (Entrevue 1).

« [...] The intersectionality of issues was also very present in our discourse. For example, we emphasized in all of our posts that women's liberation cannot happen without addressing, for instance, the issue of occupation in the case of Palestine. We cannot talk about women's liberation without addressing occupation, and we cannot solely focus on occupation without tackling women's issues and vice versa » (Entrevue 1).

5.1.4.1. Activités en ligne et hors ligne

Différentes activités ont été mises en place sur la plateforme Facebook pour répondre aux objectifs de visibilité des droits et des violences à l'égard des femmes dans le monde. La première campagne en ligne d'*Uprising* a été basée sur Facebook. Cette campagne, « *photo campaign* », avait pour but de faire participer les membres de la plateforme à partager une photo, en les invitant à expliquer leurs motivations à supporter le mouvement, dans un but d'ouvrir un dialogue sur les différentes inégalités vécues par les femmes dans le monde arabe.

En plus de la page Facebook, les fondatrices rapportent la création d'un site Web pour partager du contenu informatif, des campagnes en ligne (ex. *tell your story campaign, and do you know campaign*) ainsi que des ressources communautaires et légales locales pour les femmes survivantes de violences. La création d'un site Web s'est fait suite aux différentes censures perpétrées par Facebook sur les publications et sur le profil des fondatrices (nous y reviendrons). La création d'un

site Web a ainsi représenté, pour la majorité des participantes, une manière alternative de sécuriser et d’anonymiser les données publiées sur la page Facebook de *Uprising*. La première campagne en ligne partagée sur leur site Web a été « *Tell your story* » avait pour objectif de mettre en récit et de documenter les différentes expériences de violence des survivantes dans le monde arabe, tel que l’indique ces participantes de *Uprising* :

« [...] the idea of the campaign was to encourage survivors of sexual abuse and sexual violence, or any kind of violence against women, gender-based violence, to share their stories » (Entrevue 1).

« But in general, we did this to document what was happening around us. We did this to collect all the stories, both positive and negative, including arrests, violence, triumphs, and victory of women » (Entrevue 11).

« *Do you know campaign* » a représenté une autre des campagnes lancées sur leur site Web *Uprising*. Elle avait pour objectif d’éduquer et de rendre visible les quarante-cinq lois discriminatoires à l’égard des femmes dans le monde arabe tel que le mentionne cette participante : « [...] The last campaign we launched was an awareness campaign: Do you know campaign. It’s about the laws, the discriminative laws, we tackled 45 laws in the Arab world » (Entrevue 1). Les quatre participantes de *Uprising* mentionnent également des collaborations avec d’autres organisations (tel que Nazra ou Harassmap), notamment dans l’organisation de certaines campagnes en ligne et hors ligne, des activités de consultation, et de recherche (p. ex. création de rapports locaux sur le harcèlement sexuel en Égypte).

5.1.5. Streetpal (ST)

Streetpal est une initiative locale et autogérée qui a pour objectif de lutter contre les violences sexuelles et contre le harcèlement sexuel vécues par les femmes en Égypte. Ce participant mentionne à ce sujet : « We practically founded this ourselves. We haven’t received any funding, this is a self-funded project ». L’initiative prend la forme d’une application Web accessible par un cellulaire. Elle a été créée par plusieurs volontaires basés en Égypte. Le lancement de l’application est prévu pour l’automne 2018 (faisant suite à l’entrevue).

L’objectif principal de la plateforme est d’apporter du soutien et un accompagnement à travers les différentes étapes de la prise en charge d’une agression sexuelle (rapport de police, références externes – médicales, légales, psychologiques). L’application permet aux survivantes d’enregistrer

leurs démarches d'aide par un enregistrement automatisé intégré à l'application et d'envoyer un signal de détresse à leurs proches afin de les mettre en contact avec des volontaires et des bénévoles qui se trouvent à proximité de l'incident, tel que l'indique ce participant fondateur de Streetpal : « And this is the feature that will be put in our app in 2018. But there is a lot of knowledge behind it, because we are creating an open concept, with a distress call and a volunteer response ». Elle possède également une visée « pratique » et statistique dans la mesure où les données recueillies par l'application serviront à des fins de recherche, pour documenter les violences vécues par les femmes.

De plus, la plateforme a pour objectif de partager de l'information « éducative » sur le harcèlement sexuel et sur les violences sexuelles. Son approche est féministe, et considère les femmes comme des survivantes et des actrices capables de prendre action contre les violences vécues à leur égard :

« The reason we built this app is for people educate themselves on how to help themselves. The main feature is not to be dependent on anyone. Women are independent; they can take action against harassment. This is crucial for overcoming victim mentality. You need to provide survivors, victim of sexual assault, with options. We created this app with some features and tools to help women dealing with sexual harassment and violence » (Entretien 9).

Ce dernier mentionne à ce sujet, s'inspirer de la plateforme « Harassmap » et Nazra dans le développement de la partie éducative de l'application.

5.1.6. Harasstracker (HT)

L'initiative locale Harasstracker est une initiative locale et indépendante de lutte contre le harcèlement sexuel au Liban qui a émergé en 2016. Elle a été fondée par trois femmes « activistes » libanaises. Les objectifs principaux de Harasstracker sont : (1) de documenter les expériences de harcèlement sexuel vécues par les femmes dans les espaces publics (2) de produire des connaissances à travers la recherche et (3) de proposer des solutions et des recommandations au niveau systémique pour prévenir et éliminer la problématique du harcèlement sexuel dans les espaces publics au Liban. Dans cet extrait, une des membres fondatrices de Harasstracker décrit l'importance de créer des espaces de parole alternatifs pour les femmes :

Surtout parce que nous n'avons pas d'endroits publics qui soient sécuritaires. Toutes nos interactions et nos espaces publics se limitent à la rue, c'est notre seul espace public.

Il y a Horsh Beyrouth (un parc), mais en termes de sécurité pour les femmes, c'est la même chose (Entrevue 4).

L'approche préconisée par l'initiative est à la fois orientée sur les solutions et axée sur une compréhension des causes systémiques et structurelles qui sous-tendent la problématique du harcèlement sexuel de rue chez les femmes.

Notre approche n'est pas de faire un truc rapide pour attirer l'attention ou obtenir du financement. On veut vraiment penser à des stratégies durables pour lutter contre le harcèlement sexuel dans la rue [...] Notre but n'est pas seulement de faire de la recherche. On cherche à identifier les problèmes, à comprendre comment ils pourraient être résolus ou changés, en adoptant une approche *solution-oriented*. C'est pourquoi nous collaborons avec d'autres activistes, c'est pourquoi nous allons à la rencontre des gens. On ne fait pas que des formations sur le harcèlement sexuel, on essaie de travailler sur la structure du problème, qui a un impact sur tout le monde (Entrevue 4).

5.1.6.1. Activités en ligne et hors ligne

Pour répondre aux objectifs, différents outils ont été développés, tels que la création d'une carte virtuelle avec pour objectif de documenter les expériences de violence et de les géolocaliser selon les lieux où l'agression a été perpétrée. Selon la membre fondatrice de HT, la création d'une carte virtuelle vise à rendre visibles les différents récits de harcèlement sexuel et à les documenter sur le plan social :

C'est un outil en ligne pour documenter les cas répétés et graves de harcèlement sexuel dans l'espace public. On s'est dit : si on met ça en ligne (p. ex. sur un site, une carte), les gens pourront consulter la carte et se dire : *ces violences se sont passées ici. Si c'est écrit et visible pour tout le monde, alors c'est assez sérieux pour que j'en parle moi aussi, pour que ça soit public*. Et je pense que c'est déjà quelque chose, que ça ne reste pas juste entre amis, que cela devienne public, que cela devienne un problème pour tout le monde. Ce n'est pas juste une personne, c'est tout le monde qui subit ça et c'est la responsabilité de tout le monde de faire un truc contre ça (Entrevue 4).

Elle mentionne l'importance de travailler sur le terrain en collaboration avec les principaux acteurs de changement, les « *stakeholders* » (ex. : chauffeurs d'autobus, police, maire, propriétaires d'entreprises) dans le but de les sensibiliser et de trouver des solutions durables à la problématique du harcèlement sexuel dans les différents milieux de vie des femmes. À ce sujet, des formations et de l'éducation « populaire » ont été données afin de soutenir et de sensibiliser les différents acteurs-rices de changement (autorités policières, entreprises, syndicats, agents-es de la municipalité, médias) à la question et problématique du harcèlement sexuel dans les espaces publics. Ces

formations avaient pour objectif ultime de déconstruire les stéréotypes et les représentations sociales de genre qui participent à la perpétuation du harcèlement sexuel selon la fondatrice. L'utilisation des récits publiés sur leur carte virtuelle (de manière anonyme) a permis selon la fondatrice de cibler les lieux à risque pour les femmes et d'offrir des formations plus ciblées auprès des différents-es intervenants-es concernés-es.

5.2. Analyse des récits de violence

L'objectif de cette section est d'explorer les expériences de violence des femmes qui ont publié un récit de violence sur les plateformes webf des initiatives locales à l'étude. Au total, nous avons recueilli quatre-vingt-un récits de violences (n=81) sur deux plateformes Web (*Uprising of Women in the Arab World* et *Sawt al Niswa*). Ma collecte de données s'est effectuée jusqu'à ce que l'on atteigne une saturation des données. L'analyse thématique des récits de violences a permis de dégager trois contextes de violence : 1. Violence intrafamiliale; 2. Violence extrafamiliale ; 3. Violences intersectionnelles. Elle a également permis dans un second temps d'identifier les réponses des femmes tant sur les plans somatiques, émotionnels et interpersonnels.

Tableau 5.1. État des lieux, des périodes et des contextes de violence

Lieu(x)		Période(s)		Contextes	
Pays		Violences ponctuelles (n=42)		Violences intrafamiliales (n=23)	
Liban	N=12	Enfance	N=8	Partenaire intime	N=5
Égypte	N=11	Adolescence	N=7	Famille immédiate	N=14
Syrie	N=10	Adulte	N=18	Famille éloignée	N=4
Jordanie	N=9	n. d	N=9		
Palestine	N=10	Violences multiples (n=35)		Violences extrafamiliales (n= 38)	
Tunisie	N=8	Enfance et adolescence	N= 12	Tiers connu	N=14
Arabie Saoudite	N=5	Adolescence	N=1	Inconnu	N=21
Maroc	N=5	Adulte	N=10	Connu et inconnu	N=3
Yémen	N=1	Enfance et adulte	N=11		
États-Unies	N=1	n. d	N=1	Violences intrafamiliales et extrafamiliales (n=14)	
France et Tunisie	N=1	Non spécifié (n=4)		Non spécifié (n=6)	
Syrie et Jordanie	N=1				
Palestine et Jordanie	N=1				
n. d	N=6				
Espace privé (maison =30)					
Espaces publics (n=44)					
Institutions publiques ³²	N=14				
Rue	N=11				
Transports publics ³³	N=9				
Plage	N=1				
n. d	N=9				
Espaces publics et espaces privés (n=7)					

Le tableau 5.1 présente les lieux, les périodes et les contextes de violence rapportés dans les récits de violence analysés (n=81). Les résultats montrent que l'espace intime de la maison (n=30) et les espaces publics (n=44) qui incluent : la rue, les transports publics, l'école, la plage, le bureau du dentiste, la salle de consultation médicale, le poste de police, le milieu de travail, représentent les

³² Les institutions publiques font référence aux milieux institutionnels tel que les milieux scolaires, les services de police, les milieux hospitaliers, et certains milieux de travail.

³³ Les transports publics désignent les taxis, les autobus, les tram, les avions et le métro.

principaux lieux de violence dans lesquels se sont déroulés les violences. Certains récits font état de violences perpétrées à la fois dans l'espace intime et dans l'espace public (n=7).

Concernant les périodes durant lesquelles se sont déroulés les récits de violences, certaines femmes décrivent un ou plusieurs incidents de violence perpétrés à un stade précis de leur développement (enfance, adolescence, adulte) (n=42). D'autres femmes font état de violences longitudinales, chroniques et répétées (n=35) perpétrées à différents stades de leur développement (soit à l'enfance et/ou à l'adolescence et/ou à l'âge adulte).

Concernant les contextes de violence, l'analyse des résultats révèle que les violences sont soit perpétrées dans un contexte intrafamilial, par des membres de la famille (intrafamiliales) (n=23) ou dans un contexte extrafamilial, par des personnes extérieures à la famille (extrafamiliales) (n=38). Certains récits font état d'expériences de violence qui sont perpétrées à la fois dans un contexte intrafamilial que extrafamilial (n=14). Parmi les récits de violences extrafamiliales, les résultats montrent que les personnes impliquées sont soit des personnes connues ou inconnues des survivantes de violences. Par personnes connues, nous entendons les membres de l'environnement extrafamilial qui sont connus des survivantes (ex. : docteur, dentiste, professeur, amis, voisin, directeur, père d'une amie, collègue, taxi, mari de sa tante, etc.).

5.2.1. Violences intrafamiliales

L'analyse des résultats montre que parmi les quatre-vingt-un récits analysés, trente-sept récits de violences ont été perpétrés par des membres de la famille (n=37)³⁴. Parmi ces récits, les femmes rapportent des violences perpétrées par un partenaire intime (n=5), par la famille proche (n=28) ou par la famille éloignée (n=4). Les lieux les plus communs rapportés par les femmes sont la maison (n=30). Certaines décrivent des expériences de violence qui se sont déroulées autant dans la maison que dans des espaces publics (n=7).

De manière plus spécifique, l'analyse thématique montre que les violences intrafamiliales rapportées par les femmes prennent des formes à la fois physique, sexuelle et psychologique. Les violences physiques se manifestent dans les récits, par des gifles, des coups, des morsures, et pouvant aller jusqu'à la tentative de meurtre (ex. agression au couteau) et au meurtre par

³⁴ Ces récits incluent l'ajout de récits de violences qui ont été perpétrées à la fois dans un contexte intrafamilial qu'extrafamilial (n=14).

empoisonnement. Les vécus de violences sexuelles se manifestent généralement par des attouchements sexuels, des agressions sexuelles (viol), et par des pratiques familiales exécutées sur leur corps sans leur consentement (p. ex. chirurgie, mutilation, excision, restauration de la virginité). Alors que les vécus de violences psychologiques s'expriment généralement, soit par des pratiques de dénigrement verbal, d'intimidation et d'humiliation, qui prennent la forme d'insultes, de réprimandes quotidiennes, de propos dénigrants et objectivants sur leurs corps, de menaces de mort, des crachats, *du gazlighting* (forme d'abus et de manipulation psychologique). Certaines décrivent, à propos des violences psychologiques, des vécus de manipulation, de contrôle (p. ex. surveillance familiale sur les déplacements (p. ex. voyager, sortir de la maison, téléphoner, parler à des garçons).

Dans le contexte conjugal (n=5), les violences psychologiques rapportées par les femmes s'expriment en majorité par des pratiques de contrôle et d'humiliation de la part de leur partenaire ou mari. Dans cet extrait, une femme utilisatrice des plateformes décrit avoir vécu de l'humiliation et de la honte de la part de son partenaire, en lien avec une division inégale des tâches ménagères et parentales.

« He humiliated me and put me in a high level of stress; [...] He forced the kids and me to ask our friends for help, a place to stay for the winter. On top of that, when I expressed how much it affected me, he left the house and left me in charge of my two children. I had to be the driver to take the kids to school and nursery, take them to activities, bring them back home, run errands, and take care of them ... and still be blamed because I don't have the energy or the time to cook [...] » (Récit UP-22).

Parmi les récits de violence conjugale (n=5), les résultats montrent un continuum entre les formes de violences physiques, sexuelles et psychologiques vécues par la majorité des utilisatrices :

« I became a wife who lies down next to her husband and stays awake fearing that if I moved, I might make my husband angry. [...] I was psychologically under his command. I got to the point where I wished the beating would end just so I could feel his warmth when he gave me ice to put on my wounds or cream on my body » (Récit UP-13).

« The last Palestinian I dated was extremely abusive (physically and psychologically). He always accused me of cheating on him when in fact he was the one cheating on his wife with me » (Récit UP- 36).

« I suffered for years in psychological distress from the physical and sexual abuse and bad treatment from my husband and his in-laws » (Récit UP-65).

5.2.2. Violences extrafamiliales

L'analyse des résultats montre que sur les cinquante-deux récits de violence perpétrés dans un contexte extrafamilial, vingt-deux récits ont été perpétrés par des personnes *connues* des survivantes (n=22), vingt-cinq par des personnes *inconnues/étrangères* (n=25) et cinq ont été perpétrés autant par des personnes connues et inconnues (n=5).³⁵ Les principaux lieux dans lesquels s'inscrivent ces récits de violences sont la rue (n=11), les transports publics (n=9), la plage (n=1); le travail (n=2) et les milieux institutionnels (qui inclut les services sociaux et de santé, le corps de police et au sein des écoles et des universités) (n= 12).

De manière générale, les récits de violences extrafamiliales s'expriment généralement, pour les femmes, soit par des vécus de violences physiques, comme le fait *d'être frappée, et/ou être forcée*; ou soit par des violences sexuelles qui se manifestent, par des expériences de harcèlement sexuel, des attouchements sexuels sans consentement (p. ex des frottements, des caresses), des avances sexuelles (regards et actes sexuels à distance, sollicitation en voiture, exhibitionnisme [masturbation] ou le fait de se faire suivre). Certaines expriment des expériences de viol collectif, groupal et individuel, ponctuel ou chronique. Ces formes de violences physiques et sexuelles sont toutes accompagnées par des violences psychologiques et verbales. Les violences psychologiques, dans un contexte extrafamilial, s'expriment soit par des pratiques d'intimidation (en ligne et/ou hors ligne), d'humiliation, des insultes, des propos misogynes, de la manipulation, des menaces (*blackmail*) et des crachats.

Les résultats montrent également l'existence de violences qui sont perpétrées en contexte institutionnel (n=14) (ex. médical, obstétrique, psychiatrique, scolaire, police). Parmi ces récits, certaines femmes témoignent de vécus de violences sexuelles et verbales perpétrées par des agents de police (n=2) : « I was with my friend and we were travelling when I was detained on the border and sent back to Damascus. My (male) friend was asked to step outside the office after which the sexual assault took place ».

D'autres femmes (n=6) mentionnent des vécus de violences sexuelles en milieu obstétrique perpétré par le personnel soignant (ex. médecin), notamment des pratiques de mutilation génitale,

³⁵ De ces 52 récits, notons l'existence de 14 récits de violences multiples qui sont à la fois intrafamiliales et extrafamiliales.

de restauration de la virginité sans leur consentement, ainsi que du harcèlement sexuel (p. ex. propos sexuellement déplacés, inappropriés de la part du personnel soignant).

Parmi ces récits, certaines utilisatrices rapportent une intersection entre les vécus de violences institutionnelle et intrafamiliale (n=4), et entre les violences sexuelles, physiques et psychologiques. Ces extraits font état des pratiques médicales qui sont exercées sur le corps des femmes en réponse aux demandes familiales (p.ex. chirurgies de restauration de la virginité dans les cas de violences sexuelles, ou des chirurgies plus longues pour protéger la virginité des femmes). Ces pratiques médicales sont légitimées à partir d'une logique normative de respectabilité des femmes, qui visent à protéger l'honneur des femmes et leur famille :

« The bloody celebration that is not even needed, and neither law nor religion requires it, and that could sometimes lead to death [...] » (Récit UP-27).

« Doctors in Lebanon decided on the behalf of this girl to perform a 20 cm incision instead of conducting a simple vaginal endoscopy , resulting in acute physical pain and permanent physical damage, all to preserve her virginity without even asking her whether she was a virgin to begin with [...] If my family had given me the choice, I would have opted not to undergo the surgery. I would have agreed to have the vaginal endoscopy even if it meant losing my virginity » (Récit SAN-5).

Dans le contexte psychiatrique, une utilisatrice exprime la présence d'une alliance entre le médecin-psychiatre et son père dans la prise de médication forcée et les violences à son égard :

« My father once hit me so hard with an empty water gallon that I almost lost my eye. He then accused me of being mentally ill (crazy) and took me to psychiatrists. I was diagnosed with schizophrenia, knowing that he (my father) convinced the doctors to do so, he convinced them to take his side. They fear no God and don't conduct proper diagnosis and that's the case with many psychiatrists in Jeddah They seriously need to be exposed and their façade must be revealed to show who they really are. They take our money, at the expense of the oppressed and the weak, and gave me a false diagnosis [...]. He claimed that I wasn't normal because I talked back. He gave me drugs for mental illnesses for about a year. [...] My father still thinks I'm ill, he forces me to take drugs. When I refused to take it, he beat me really hard and forces the pill into my mouth with his finger » (Récit UP-6).

Dans la majorité des récits de violences extrafamiliales, la colère et la confrontation des femmes et des filles représentent des facteurs de risque aux violences à leur égard. Nous y reviendrons dans une section ultérieure de la thèse. Dans le milieu scolaire, une enseignante rapporte avoir été témoin

de violences verbales et physiques de la part d'un professeur à l'égard d'une de ses élèves, pour son attitude transgressive et oppositionnelle :

« My colleague told me that she was a sassy, rude girl who doesn't respect her elders like the rest of the classmates and it is his duty to teach her manners. And he had to slap her again so that she would learn to lower her gaze when in the presence of her teachers » (Récit UP-18).

5.2.2.1. La négligence des besoins et la privation des services comme violence

Parmi les récits de violences institutionnelles (n=14), la négligence des besoins et la privation des services ont été rapportées par les femmes, notamment l'absence de support des institutions censées desservir des services d'aides (tels que les écoles, les agents de police, les services de justices, hôpitaux, etc.) et les traitements différentiels et non équitables des lois. Concernant l'absence de support institutionnel, certaines femmes donnent l'exemple du silence, de l'inaction, et des insultes verbales de la part des policiers qui ont pour effet de renforcer leur sentiment de culpabilité (par l'habillement notamment) face aux violences vécues, comme le suggèrent ces différents extraits :

« The officer remained silent [...] Why do the council police and the security forces rush to silence us every time we speak out of what happened to us? I think it's because they fear for their image » (Récit SAN- 11).

« When I saw a man from the army standing, I told him my story and I pointed in the direction of the bad guy, and then he said to me: you shouldn't have been dressed like that » (Récit UP-8).

« I found a police man. I was going to speak to him and he threw a word at me! I was shocked! You? A man of my country? A policeman? A supposedly respectful person! I was coming to get help from you! So I told him something that means: the guards are the thieves. He answered me calmly and with such cold nerve: "The guards have more right than anyone else" » (Récit UP-17).

En milieu scolaire, certaines femmes ont mentionné l'absence d'aide et de support de la direction dans les cas de violences physiques, familiales et sexuelles vécues perpétrées sur les étudiants-es (n=4). Cet extrait témoigne de l'inaction d'une institution scolaire dans la prise en charge des violences à l'égard des jeunes filles, ainsi que de l'absence de services permettant de sensibiliser les jeunes et le corps professoral aux enjeux d'intimidation et aux violences sexuelles (p.ex: harcèlement) :

« The school's management objected, stating it would put sexual ideas in these boys' brains. They forbade me from solving this issue further after they lightly addressed the

outcomes for the girls. They said to me: *we don't interfere with family affairs and what happens in their homes, and no matter what he does, the father of the girls is still their guardian.... [...] this is a sensitive issue, it's best we don't discuss it here. Our society is not yet ready to deal with such topic, because these are family business* » (Récit UP-18).

D'autres mentionnent l'absence de protection institutionnelle et de reconnaissance légale comme une des formes des violences extrafamiliales (n=8). Par exemple, le fait que certaines pratiques médicales soient normalisées et banalisées mettant à risque la santé sexuelle, physique et psychologique des femmes (p.ex. mutilation génitale, restauration de virginité), l'impunité légale donnée aux agresseurs, des lois qui participent à discriminer davantage les femmes (p. ex. lois sur la citoyenneté et la garde des enfants), et celles qui ordonnent aux victimes de marier leurs agresseurs, ou d'imposer un mariage religieux sont vécues comme des pratiques institutionnelles violentes pour les femmes, tel que le montrent ces différents extraits :

« Women are discriminated when it comes to marrying someone from another religion, whereas society is more tolerant with men when they decide to marry someone from another religion [...] Society justifies second marriages for men in case their first wives didn't give birth to boys ».

[...]« I ask for civil status law. Religious figures are always going to abuse their power in favour of men. Laws are not on the side of women in Jordan, civil laws are the only guarantee. There can be no equality between men and women, regardless of their status unless civil laws are in place » (Récit UP-52).

[...]« Women are viewed as being there solely to bear children. They are stripped of their rights. The law does not support women when it comes to personal status law [...] She left her husband after 25 years along with her kids because Islamic law wouldn't allow her to have the custody of her children » (Récit UP-69).

[...]« The kids were not allowed by law to be raised by the mother because she was Christian » (Récit UP-43).

Ces extraits montrent bien les effets du silence institutionnel et légal sur l'augmentation des pratiques de violences faites aux femmes :

« Girls used to be buried alive in the past. And today they are killed slowly day after day by existing laws and traditions » (Récit UP-57).

« How can this crime happen without the police being informed or without any scene taking place ? Our entire society was involved in covering up for this crime » (Récit UP-11).

Parmi les récits de violences intrafamiliales et extrafamiliales, force est de constater que l'absence de support, le silence et la honte entourant les vécus de violence des femmes se perpétuent également au sein de la famille. En effet, les femmes mentionnent une absence de reconnaissance et de support familial dans un contexte post-agression : « my mother refused to believe her, she insisted she was hallucinating and delusional » (SAN-7) « Her mom saw her when she went back home and saw her yellow face but didn't even ask her what was wrong. Instead she fixed her cup of tea (SAN -8).

5.2.3. Violences intersectionnelles

L'analyse des récits dévoile l'existence de violences intersectionnelles (n=14) perpétrées à l'égard de femmes qui sont en situation d'extrême vulnérabilité (p. ex : statut migratoire précaire, travailleuses domestiques migrantes, présence d'une situation de handicap, orientation sexuelle non-hétérosexuelle, faible niveau d'éducation, et contexte de pauvreté). En effet, l'analyse révèle plus largement des expériences de violence qui varient entre les femmes utilisatrices des plateformes selon des facteurs de vulnérabilité sociale liés à la classe sociale, à l'orientation sexuelle, l'ethnicité, la situation de handicap, la religion. Les récits de violences sont généralement racontés par une tierce personne pour rendre visibles leurs histoires et trajectoires singulières.

À titre d'exemple, pour démontrer l'intersectionnalité des violences dont il est question, une professeure explique l'impact du handicap de son étudiante sur son vécu de violence intrafamilial et extrafamilial. Elle explique que les pratiques de violences sont basées non seulement sur son identité de genre (fille), mais plus spécifiquement sur des discriminations en regard de son handicap. Dans l'extrait, les violences intrafamiliales semblent justifiées par des valeurs sociales de respectabilité et de protection de l'honneur familial :

« Her family viewed her disability as a shame, and they feared that she might bring dishonour upon them, so they kept her under constant monitoring [...] She wasn't allowed to go out, or call others, she couldn't receive visitors, and she wasn't permitted to appear in front of guests so that her sisters, who don't have any disability, could gain the approval of their visitors and thus improve their chances of finding husbands. Her family worried that she might form a relationship with a guy who would use her, bringing shame upon them. [...] Ghana lives in constant terror from the violence inflicted upon her; she is regularly cursed and beaten, denied many of her rights, and her parents constantly question her behaviour and intentions. She fears that she might be killed after standing up to her parents against having her uterus removed, which they believed would protect her and the family from dishonour » (Récit UP-7).

La migration et le statut de réfugié représentent également une source de vulnérabilité importante dans le récit de femmes migrantes, sans-papiers, ou réfugiées appartenant à des classes sociales défavorisées (n=4) qui augmentent le risque de violence intra et extrafamiliale. Cet extrait rend visible les violences sexuelles, physiques, verbales et psychologiques intrafamiliales et extrafamiliales qui ont été perpétrées à l'égard d'une femme travailleuse domestique migrante sans statuts et sans-papiers :

« I will tell you about a minor maid that used to work for us. She suffered from the ugliest and most horrific kinds of physical and verbal abuse, she has also endured a lot of sexual harassment from the husbands of the women that she used to work for. One night, she had been raped by the son of an old lady that she worked for. A man that was older than her by 20 years used her, he promised her a good and safe living, but he was just one of the coward wolves. He took what he wanted from her then ran away when he knew she was pregnant » (Récit UP-19).

D'autres femmes décrivent des expériences de violence et d'inégalités en lien avec leur statut de réfugiées : « Women Refugees are treated with little respect—Jordanians do not respect Iraqis. » (Récit UP-65). Ces extraits mettent de l'avant des expériences d'inégalités intrafamiliales et extrafamiliales reliées à des aspects de leur identité sociale, tels que leur statut de migration et conditions socio-économiques précaires, et leur ethnicité qui diffère de la norme :

[...] « Getting out of my family home could have only been done through marriage, but I wasn't fit for marriage in the eye of many. I was petite, dark-skinned with a boy's body and no skirt. I was too liberal for other men. Others didn't want to marry someone from an impoverished refugee family. Or I wasn't considered a woman enough because I worked and earned money. Finding a decent husband was nearly impossible » (Récit UP-36).

Dans cet extrait, une femme palestinienne vivant sous occupation israélienne partage son vécu de violence politique et coloniale liée à la guerre israélo-palestinienne. Elle décrit vivre des violences autant intrafamiliales que coloniales qui sont liées à l'apartheid.

« [...] if the Palestinian children can get up in the morning and surpass the shooting and the apartheid wall then I could surpass this horrible event that happened to my body. We are being killed in front of the international world, and the UN and the USA allow it [...] If you're a woman and you're Arab than I applaud you for fighting for my rights as well as yours because I know how hard it is to fight the men in our lives (...) I know it is harder for me to fight men like my father than it is for me to fight Israeli soldiers at checkpoint ». (Récit UP-10).

L'orientation sexuelle des femmes représente un autre facteur d'exacerbation des violences vécues par les femmes (n=2). Les utilisatrices qui s'identifient comme étant lesbiennes expriment des vécus de violences en lien avec leur orientation sexuelle : « Aggression towards lesbians happens even from educated men ». Pour cette participante, il s'agit de réprimer ses désirs et de se marier avec un homme pour se libérer de la pression sociale liée à son orientation sexuelle : « I dated all those men in my desperate attempt to find a husband to get me out of my family's home » (Récit UP-36).

Certains récits de violences mettent de l'avant l'existence de violences familiales (empêchement d'un mariage de s'actualiser, féminicide), en lien avec des différences de castes/classes sociales (n=3). Ces récits sont généralement racontés par des témoins. En ce sens, un témoin témoigne des violences familiales et des menaces familiales perpétrées à l'égard de sa partenaire qui vit en contexte de ruralité et de pauvreté. Il décrit que ces violences seraient davantage liées à une différence de caste sociale et à des traditions (mœurs/valeurs) conservatrices et patriarcales qu'à une question de religion ou de culture :

« What happened was more about societal norms than religious belief. What happened was the waste of a young woman's life just because (and literally the way I received it in the letter): 'The family doesn't want to walk around with their heads lowered with shame between the sect they follow.' I am an Arab man with uprising of women in the Middle East, because a woman has the right to choose and a male is not her guardian. It is the right of secular, atheist, religious or even conservative women whoever they are, to make choices regarding their religion or their life. And religion or sects that she believes in or doesn't believe in should not be a reason to lose her life while she is still breathing. I am an Arab man supporting the uprising of the women in the Arab world, so that I don't lose the Arab woman I love » (Récit UP-28).

Parmi ces récits, certaines utilisatrices rapportent également des vécus des violences basées sur l'objectivation et l'exotisme de leur corps « en tant que femme arabe vivant en Occident » et en lien avec un statut de migration (n=2)

« [...] Working in a field that allowed to work with foreigners gave me the chance to travel to a western country where I met a man who saw me as the exotic Palestinian with interesting food and fascinating stories [...] Are you keeping your virginity for your Arab husband? I had no answer for him because he couldn't understand my fear of losing my virginity outside of marriage. After a few days of thinking, I decided to give him what he wanted [...] He tied my hand and feet to the bed and penetrated me despite my pleas to stop, but that was my suggestion. Was it rape? Perhaps, but who

is to blame? My society that makes a huge deal out of a bit of skin or my husband who pressured me to have sex with him » (Récit UP- 36).

5.3. Réponses des femmes aux violences vécues

Deux temporalités ont été identifiées dans les récits de violences. La première renvoie aux réactions « corporelles » vécues par les survivantes durant leur agression, et la seconde renvoie aux réactions « émotionnelles » et traumatiques vécues en après-coup (dans un contexte post-agression).

Les survivantes de violences ont rapporté en majorité des réactions physiologiques et/ou somatiques vécues durant l'agression, telles que des pleurs, des cris, des sueurs, des tremblements, des vomissements, des difficultés de respiration, des palpitations cardiaques. À travers l'examen des différents récits, certaines rapportent des réactions comportementales reliées à la « paralysie » et à l'inertie de leur corps (p. ex. effacement de leur voix, l'incapacité de parler, la confusion de la pensée) (n=29). Ces différentes réponses sont ainsi associées pour la majorité des femmes à un silence traumatique qui paralyse, qui laisse sans mots, et qui est décrit comme étant mortifère :

« It's because I was in such a state of shock that **I completely froze**, for about a minute, without saying a word, without trying to flee, without even screaming » (Récit UP-15).

« At the time of the incident, I was petrified and kept silent » (Récit UP-63).

« I felt petrified, the blood froze in my veins » (Récit UP-61).

« I felt my voice disappeared. I was shouting but there was no sound and I was just crying » (Récit UP-29).

« I was frozen behind the door, and I wasn't older than 10 years old back then. There was only silence after that » (Récit UP-11).

« I felt my whole chest had collapsed » (Récit UP-16).

« I felt my soul was leaving my body » (Récit SAN-12).

« I picked myself off the grass after a while, I'm not really sure how long it took me to finally get up, but I did and I walked to my apartment barefooted and my roommate was not home. I was alone but I was all numb (Récit UP-10)

« I wasn't in any physical pain, I think I was just numb all over [...] I was so scared, I couldn't raise my voice » (Récit UP-10 et 49).

Le thème du silence est non seulement saillant dans les réponses corporelles vécues par les survivantes de violence durant leur agression, mais aussi dans celles émotionnelles vécues

en après-coup. En effet, les prochains extraits montrent que le silence représente une réponse pour plusieurs femmes, un silence qui perdure dans le temps :

« What happened after this incident wasn't screams or shouts, and it didn't bother anybody. All that was left was silence » (Récit UP-41).

« I remained silent for 10 years » (Récit UP-50).

« She remained silent, ashamed, impotent, disgusted, weak, regret and hate because I was a girl »(Récit Up-35).

« I haven't even told my best friend, or even worse, my own mother » (Récit UP-29).

Parmi les réponses émotionnelles qui sont rapportées par les femmes, la majorité d'entre elles mentionnent qu'au-delà des marques visibles et douloureuses laissées sur leurs corps (ex. saignement et douleurs), ce sont les marques invisibles et les blessures psychologiques laissées en après-coup qui semblent avoir été les plus souffrantes pour elles (n=15) :

« I am badly hurt physically from their beatings and from people's pushing me, and many important things in my bag are broken. More than that, I am really in psychological pain that I can't even describe » (Récit UP-10).

« My pain is mainly psychological » (Récit SAN-1).

« I overcame the psychological damage after years of difficulties relating to all men and my own sexuality » (Récit UP - 24).

En résumé, l'analyse des récits de violence montre plus spécifiquement que l'état de « souffrance traumatique » dans lequel se trouve la majorité des survivantes de violence dans un contexte post-agression, se décline non seulement par des réponses corporelles et émotionnelles liées au silence traumatique, mais s'exprime aussi par (1) une mémoire traumatique et « la peur du souvenir » (2) un sentiment d'insécurité quotidienne (3) un sentiment de fragmentation de « soi » et de culpabilité; (4) par des sentiments de colère et de vengeance. Dans les prochaines sections, nous expliciterons de manière plus détaillée ces quatre réponses émotionnelles qui se retrouvent dans les récits de violence des survivantes de violences, autant celles qui ont vécu des expériences de violence ponctuelles que multiples et chroniques.

5.3.1. Mémoire traumatique : « la peur du souvenir »

L'analyse des récits de violence montre en premier lieu, l'existence d'une mémoire traumatique qui s'exprime pour la majorité des survivantes de violence, par la présence de souvenirs intrusifs

et par une douleur associée au fait de « se souvenir » tels que le montrent ces différents extraits : « memories hurt me so much » (Récit UP-19) ; « I will never forgive nor forget, for the rest of my life » (Récit UP - 48); « She gets goosebumps when she recalls the incident » (Récit UP - 50). En effet, la majorité des femmes décrivent une douleur et une souffrance psychique en lien avec les nombreuses réminiscences sonores, visuelles, et corporelles qui rappellent les souvenirs des violences vécues.

« I can still hear the way he was breathing loudly in my head » (Récit UP-25).

« She only remembers images of the incident, she recalls his breath and sweat » (Récit UP- 8).

« I haven't told anyone the entirety of that night because I don't remember all of it ». « Unwanted bits and pieces of that night come to me as time goes by. It hurts but I am still here. I can still feel the pain in my head like it has happened yesterday » (Récit UP-10 et 27).

«Days went on, and I forgot that incident, although I cannot forget the shitty feeling » (Récit UP-34).

Elles rapportent également une difficulté à s'endormir ou à rester éveillées en lien avec la peur de « se souvenir » et la présence de cauchemars, tel que le rapportent ces deux participantes témoin « [...] doesn't sleep because she fears she might never wake up »; « She started taking sleeping pills to stay asleep ». Certaines décrivent une difficulté de se mettre en action (p. ex. l'action de raconter son récit de violence) :

« It took me more than 10 years to be able to write my story of sexual abuse [...] ».

«Writing about it makes me feel like I'm a masochist, that I'm inflicting pain on myself. I warned myself, one day this text will kill you, so I refrained myself from writing ».

«Yes I tried to write about my experience hundreds of times but I couldn't» (Récit SAN-7).

5.3.2. Sentiment d'insécurité quotidienne

L'analyse des récits montre que la majorité des femmes expriment un sentiment d'insécurité quotidienne, dans un contexte post-agression. L'insécurité s'exprime dans les différents récits par une difficulté à rester seule :

« I became someone who is afraid of everything » (Récit UP-13);

« I fear that it'll happen again and again, that some man will just abuse my body whenever he feels like it, because he can » (Récit UP -10);

« Since then, I don't feel secure at all. I feel scared walking alone or even taking a cab alone » (Récit UP-8);

« He stole my security away. I never walked alone in the streets again. I am always afraid that someone will rape me » (Récit UP-26);

« I remained insecure for quite some time, feeling that I couldn't go out » (Récits UP-44).

Certaines décrivent une insécurité qui les a menés à s'isoler des autres, à s'enfermer dans un silence et dans une peur quotidienne, évitant ainsi de partager et de raconter ses propres expériences de violence à autrui (n=15). Ces prochains extraits témoignent de la chronicité et de la sévérité de ces réponses émotionnelles, pour les survivantes de violence, qui les ont menés à s'isoler de leur entourage sur de longues périodes, et à vivre dans un état d'insécurité quotidienne :

« There was seclusion, then a depression that lasted years, and is still happening » (Récit UP-9).

« I stayed at home for more than 2 years because of my depressive state, I didn't see the street and I feared people. Even when relatives would visit us, I would stay in my room » (Récit UP-13).

« I was too scared to tell anybody, I was too scared, and it lasted for 7 years » (Récit UP-16).

« Up till now I never mentioned anything of what happened with me to any one of my family or friends because I don't know what to expect of their reaction » (Récits UP-29).

Certaines décrivent en lien avec ce sentiment d'insécurité quotidienne, une hypervigilance à l'égard d'autrui, un sentiment de méfiance et un évitement des lieux, des personnes et des situations qui rappellent le vécu d'agression (n=9). Ces extraits montrent ces trois réponses dans un contexte post-agression.

(1) « I wasn't quiet anymore. I was preventing things before they even happened. I have developed a certain kind of natural radar that makes me aware of any move coming my way. I often feel that I am in a life or death situation, that I have to arm all my weapon and be ready for any attack »; « Ever since, I carry a stick with me and use it to defend myself whenever someone harasses me »; « Ever since, I never go out without a knife » (Récits UP-5, 39, 48).

- (2) « I no longer trust anyone in life. I feel skeptical of men and women alike »; « But ever since, I was unable to believe that there are good men in this world, who won't hurt you, who would listen to you, until eventually you would feel secure when they are around you »; « She turns down to be a scared young girl/scared of men and marriage. I no longer trust men. I could never live like a normal girl » (Récits UP-56, 26, 47)
- (3) « Facing the perpetrator is like facing DEATH, you are willing to do anything to escape it » ; « She would change direction whenever she saw a man on the street »; « Sex to her became a violation of her body »; « Every man that touches you become HIM » (Récits UP et SAN-7, 8, 26).

5.3.3. Coupure du « soi » et sentiment de culpabilité

La majorité des survivantes de violences expriment un désir de se couper d'une partie d'elles-mêmes en niant, oubliant, prétendant, mentant, fuyant les souvenirs associés à l'agression vécue (n=38). Ces réponses émotionnelles s'apparentent aux symptômes du trouble de stress post-traumatique, tel que classifié par le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5 en anglais)³⁶ qui incluent dans leur nosographie les réactions d'évitement, les flashbacks (reviviscence de souvenirs traumatiques), l'insécurité quotidienne et une réactivité accrue. Les extraits suivants montrent qu'un des symptômes rapportés par les femmes est celui de la dissociation, qui s'exprime pour les femmes utilisatrices des plateformes par une « coupure du soi » et par la fuite de leurs souvenirs liés à l'agression. Ces réponses psychiques semblent agir pour ces dernières comme des mécanismes de protection contre les reviviscences traumatiques leur permettant de survivre à l'agression, en se coupant d'une partie d'elle-même. Les extraits suivants montrent comment cette « coupure du soi » représente une forme de retrait psychique et une stratégie de survie à travers laquelle il est possible d'oublier et de s'oublier (n=15),

³⁶Le DSM, ou Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders en anglais), est un ouvrage publié par l'American Psychiatric Association (APA). Il fournit une classification et une nosologie complète des troubles mentaux et des critères diagnostiques pour chaque trouble. Le DSM est largement utilisé par les professionnels de la santé mentale, tels que les psychiatres et les psychologues, pour évaluer, diagnostiquer et pour élaborer des plans d'intervention.

Le trouble de stress post-traumatique (TSPT) est défini par le DSM-5 comme un trouble mental qui peut survenir chez une personne ayant vécu ou été témoin d'un événement traumatique (p.ex. une agression ou vécu de violences). Les critères du DSM-5 pour le TSPT incluent des symptômes tels que des flashbacks ou des cauchemars liés à l'événement traumatique, l'évitement de stimuli associés à l'événement, des pensées ou sentiments négatifs et altérés, et une réactivité accrue.

« I lie to myself and say that I got over it; I hadn't allowed myself to cry or to absorb what had happened to my body and soul, I guess I was in denial or in shock or even both » (Récit UP-23).

« So I ran away from those memories » (Récit UP-26).

« I had forgotten the whole thing temporarily and I have deleted this man from my memory » (Récit UP-29)

« I pretended to be strong in front of my family or if anyone called to ask about me » (Récit UP-13).

« I wanted to be strong. I didn't want to cry. I promised myself not to cry » (Récits UP-16).

Ce retrait et effacement du monde semble également s'exprimer pour certaines utilisatrices, par une (1) incapacité de prendre soin de soi, de s'alimenter : « When I went home, I couldn't eat for a whole week or touch anything with my hands »; « I refused with strict facial movement to go to a doctor to have me checked » (Récits UP, 63 et 9); par (2) des tentatives de suicide : « I took all the pills that my general doctor had given me. My attempt failed and it only gave me a stomach ache »; « She tried to commit suicide many times » (Récits UP, 36 et 63); et par (3) par une tendance à se dévaluer en se comparant à la souffrance d'autrui : « My story is nothing compared to others who have passed through a whole lot more, and still, it felt so bad » ; « I was thinking of sharing my story since the beginning of this campaign but I didn't have the courage, maybe because what happened with me is not as ugly as the other stories shared » (Récits UP- 53 et 29).

Parmi ces récits, la majorité exprime un sentiment de culpabilité en s'attribuant les fautes et les causes des violences, alors que d'autres intègrent les violences comme un fait acceptable.

« You get to the point where you are convinced that it was all your fault » (Récit UP-26).

« Did I bring to myself? Did I deserve it? Did I ever mislead him in any way? Or project any false signals? Was I supposed to enjoy it instead of feeling that much pain » (Récit SAN-10).

« I really felt shy about it... I regretted it.... I really regretted it! I thought to myself how cowardly of me! (Récit UP-17).

Certaines utilisatrices décrivent également l'impact des violences vécues sur leur construction identitaire et décrivent un flou identitaire, une perte du sentiment d'exister et une confusion identitaire : « Cancel out my voice and who I am; I lost myself entirely and my personality was wiped out until the day my brother decided that I have no honour » (Récit UP-20). L'image de

« chaînes » est souvent utilisée dans les récits des survivantes, qui expriment leur sentiment d'emprisonnement psychique : « I'm here trapped in my own psycho-disturbed life » (Récit UP-14).

Cela se manifeste chez certaines femmes par une perte du sentiment de dignité : « I felt my dignity was being shattered and my heart broken and worthless » ; un sentiment d'étrangeté à l'égard de leur corps : « I felt cheap and disrespected. I felt like a stranger in my body »; « When I went to sleep that night, I felt like I was a worthless specie. I felt like I was just this object to serve men. I had no purpose on this earth, no meaning. And I cannot even describe you how much it hurts to feel this way! » (Récit UP-65 et 16); et par un sentiment d'étrangeté et/ou de trahison nationale :

« I am Egyptian and I don't feel like this is my country and that I have rights » (Récit Up-37).

« I felt I was betrayed from my society » (Récit UP-48).

« Women's rights are cherished and that's why she feels she's secure and safe, but home only brings misery » Récit UP-65).

« I was offended enough by this ugly country, and I have a huge right that even if I lived for the rest of my life trying to gain it back, it's not enough. She believes that one might feel like a foreigner in his own country and at home (safe) in a foreign land » (Récits UP-66).

Les utilisatrices qui ont vécu des violences durant leur enfance et leur adolescence (n=28) mentionnent que les violences vécues ont marqué et fragilisé leur construction identitaire. Elles ajoutent avoir l'impression d'avoir perdu leur enfance/adolescence ainsi que les souvenirs en lien avec cette période charnière de leur développement.

« Absolute oblivion of childhood » (Récit UP-1).

« I am not saying that he raped me physically but he did rape my childhood. He threw me into adulthood in a matter of seconds » (Récit UP-5).

« Sexual harassment has stolen my childhood, my innocence my dreams, and my colours. Would you believe me if I told you that back then I didn't know what harassment is? I was just an innocent girl, the man who harassed me took that innocence away from me. My innocent look towards society changed in a second » (Récit UP-2).

« However when I did understand at the age of twelve, I knew that I lost my innocence from that moment » (Récit UP-47).

« I was a child, and my innocence was stolen from me, in all feelings, thoughts and forms » (Récits UP-35).

5.3.4. Colère et vengeance

Certaines femmes expriment des émotions de colère et un désir de vengeance comme réaction face aux violences vécues (n=24), telles que l'indiquent ces extraits de verbatims :

« I am willing to hit any man that attempts to harass any woman » (Récit UP-60).

« I will hit them back and I ask every girl to avenge herself. I still have to take my revenge from (security forces) but in time » (Récit UP-67).

« I would like to tell every man who lectures me when I am taking a cab to watch out » (Récits SAN-11).

« I was ashamed/angry/I wanted him to let go/disgusted/guilty/traumatized » (Récit UP-53).

« She learns to stand up against assault by using her stick » (Récit UP-39).

Certaines expriment de la colère, voire de la haine contre leurs agresseurs. Certaines iront même par dénigrer et insulter les hommes de manière générale :

« I hate him and I understand every girl who hates the man who did that to her » (Récit UP-26).

« I hate them so much. Each time I see them, I wanted to yell at their faces, kick them out of my house, and show to everyone what sick people they are » (Récit UP-21).

« I'm still angry at all the men that came into my life and abused me and used me for sex; the men who claimed that they wanted to marry me if I only slept with them. I'm not going to claim that I'm fine or will be fine and I won't forgive them for the hell they put me through. If there is a hell, I hope that they rot in it for eternity » (Récits UP-36).

D'autres femmes rapportent des sentiments de colère contre leur propre société et contre les représentations sociales négatives véhiculées au sujet des femmes : « She is angry with this primitive culture that treats women as if they are objects with no rights » (Récit UP-66); ou s'insurgent contre l'injustice d'être une femme dans le monde arabe : « She hated being a girl »; « Life is unfair because I'm a woman » (Récits UP-62 et 33). Certaines utilisatrices expriment leur colère contre l'impunité légale dont bénéficient leurs agresseurs, telle que le montrent ces extraits :

« She is angered by the society's approach towards men who are given a carte blanche. Till now, I still feel rage and anger » (Récit UP-14).

« The molester still lives normally. I see him from time to time, and I can only feel hate, anger and frustration because he is free whereas I'm here trapped in my own psycho

disturbed life. They (abusers) went on with their lives, got married and now have children » (Récit UP-48).

Certaines femmes expriment également de la colère contre leur milieu familial (n=4). Elles décrivent une colère réprimée en lien avec un silence qui leur a été imposé de l'extérieur : « They [famille] stripped me even from my own rights to be angry » (Récit UP-62). Certaines décrivent des sentiments de colère liés à l'absence de support familial et à une non-reconnaissance des violences vécues.

« I was angry with my mother because she never noticed or failed to protect me » (Récit Up-56).

« I was angry at my father because when I was little he would physically abuse my mother, me and my brothers. He hasn't changed. I am still angry at him because I needed him that summer to be my father and not a stereotypical Arab man who will hate me for what a man did to me. I am still disappointed because my father will probably, most likely look at me with disgrace; I wanted so bad for him to hug me and to tell me: [nom anonyme] it was not your fault and I love you no matter what. But I knew that if I had told him I would have been crushed yet again » (Récit UP-10).

5.3.5 Silence comme voix de protection et de résistance

Parmi les réponses des femmes face aux violences vécues, l'analyse des récits montre que certaines femmes choisissent de garder silence, de ne pas parler, de rester sans parler, de ne pas répondre; un silence qui s'exprime soit par des gestes d'insubordination ou de résistance aux normes, comme le refus de témoigner publiquement ou de s'exposer à des pratiques médicales dangereuses (p. ex. la restauration de virginité) qui mettent ainsi en péril leur santé physique et mentale. Certaines femmes suggèrent, à propos du refus de témoigner, qu'il s'agit d'une stratégie de reprise de pouvoir leur permettant d'avoir du contrôle sur leur narratif de violence. Ce choix est privilégié pour éviter la re-victimisation et une re-traumatisation des violences, comme l'exprime cette utilisatrice dans cet extrait : « What kills me the most is when they pretend to be respectful and caring. But I decided not to talk, I don't want to look like a victim. I don't want to be anyone's victim » (Récits UP-21). Le refus de témoigner, de se déplacer ou de se faire traiter représentent, pour certaines femmes, des gestes de résistance contre les violences institutionnelles (p.ex. médicales, policières, légales) perpétrées à leur égard. Ces gestes ont pour but de subvertir les normes de genre oppressives associées à la féminité, en exprimant de l'opposition et de la colère. Comme explicité dans la

section précédente, certaines utilisent la voix du silence pour exprimer leur colère et pour s'insurger contre leur société « malade », qui est censée les protéger :

«At that time, I preferred to keep quiet and not be sued and that's because it is useless to talk in front of the justice » (Récits SAN-11).

« [...] I considered this society to be sick and hypocrite» [...] what we are facing every day is this society's madness » (Récit UP-38 et 4).

« If my abaya, the society and the Saudi Airline cannot protect me, then who will, and how? I won't be talking to any of them » (SAN-11)

« How can we live in security in a society like this ? » (Récit UP-11).

Le silence semble ainsi représenter pour certaines femmes une stratégie de protection leur permettant autant de survivre aux sentiments de honte, de culpabilité et au déshonneur familial, de protéger leur famille du déshonneur, d'éviter une revictimisation et de résister aux violences sociales et institutionnelles, ainsi qu'aux paroles qui font souffrir davantage :

« Blame would've been the response and so I refrained from reporting or even telling my parents about it » (Récit UP-38).

« I preferred to remain silent in order not to cause a scandal and have people blame my mother and me » (Récit UP-42).

« Girls are always to blame that is why I remained silent » (Récit UP-51).

« I will not tell your father, it will kill him if he knew » (Récit UP-23).

« I know if I had told him I would have been crushed yet again » (Récit UP-10).

« I never reported the incident because I would have been blamed [...] » (Récit SAN-38).

« I have not told my parents, my mom will not be able to take it, if I had told my father he would blame me just like society would have » (SAN-10).

Le refus d'agir et d'obéir est également rapporté par ces participantes comme une manière de résister aux violences familiales ou institutionnelles. Le prochain extrait montre la résistance d'une jeune fille en situation de handicap qui refuse de subir une intervention familiale et médicale (p. ex. restauration de la virginité), malgré les violences familiales chroniques et répétées exercées à son égard. Le second extrait relate l'histoire d'une jeune fille qui refuse de consentir à des

traitements médicaux contre son gré (psychiatriques) et qui désobéit en résistant et en contestant les normes sociales de docilité et de féminité.

« Even though she feared that she might get killed, she stood up to her parents against the removal of her, which they believed would protect her and the family from dishonour » (Récit UP-7).

« Even when I tried to argue, he (my father) would hit me. One time he hit me very badly because I argued and I was good at it. He doesn't want anyone to be better than him or gain wisdom and courage » (Récit UP-6).

Certaines femmes vont également choisir le silence dans un contexte post-agression dans le but de protéger certains membres de leur communauté. Dans cet extrait, cette participante décrit que le refus de dénoncer un agresseur issu d'une communauté déjà marginalisée (p. ex. la communauté palestinienne réfugiée au Liban) permet de protéger les membres de sa communauté des représailles et des violences policières et légales subséquentes, en lien avec les stéréotypes et les représentations sociales négatives véhiculées à l'égard des hommes palestiniens qui vivent au Liban : « When I was working with Palestinian women in Lebanon, all of them kept silence about their abuse, because they didn't want the Lebanese to perceive Palestinian men as harassers or perpetrators, even though some of them were » (Entrevue 10).

CHAPITRE 6 : ANALYSE CONTEXTUELLE ET FACTEURS EXPLICATIFS DES VIOLENCES – UNE ANALYSE INTÉGRÉE

Dans ce chapitre, je me suis intéressée, d'une part, à explorer le contexte social de violences qui sous-tend la création des initiatives à l'étude basées au Caire et à Beyrouth et, d'autre part, à identifier les facteurs sociaux qui contribuent à l'exacerbation du risque de violence dans ces deux contextes. À partir d'une analyse intégrée des entrevues avec les participantes (n=11) et des récits de violences collectés sur les plateformes en ligne (n=81), je présenterai ensuite, les principales croyances sociales qui servent à justifier et à légitimer les pratiques de violences contre les femmes autant dans les espaces publics et privés.

6.1. Contexte social de création des initiatives locales basées à Beyrouth et au Caire

6.1.1. Sentiment d'insécurité au Caire

Pour la majorité des participantes, la création de leurs initiatives locales a émergé en réponse au contexte de violences faites aux femmes dans un contexte révolutionnaire et postrévolutionnaire arabe. Si des différences contextuelles et politiques ont été observées entre les formes de violences vécues à Beyrouth et au Caire, la majorité rapporte un sentiment d'insécurité quotidien plus élevé dans les espaces publics et urbains du Caire. Elles expliquent que cette insécurité est exacerbée par le risque élevé de subir des violences sexuelles et du harcèlement sexuel dans ces espaces :

« Egyptian curfews, and dos and don'ts, Lebanon felt like a breeze. [...] As an Egyptian, walking in the streets of Lebanon, I feel safer, I won't say I don't face harassment, but I feel safe » (Entretien 11).

« Cairo streets are horrible; harassment is a daily thing, you are not safe. It's hard, hard, hard to live. It's not an easy task [...]. Every day, I try to survive » (Entretien 10).

Women in Egypt are suffering from various problems, from sexual harassment to violence daily. The situation for women in Egypt is not good, being a woman in Egypt is not easy » (Entretien 8).

Le sentiment d'insécurité exprimé par la majorité des participantes basées en Égypte (n=6) est expliqué par la présence d'un contexte urbain marqué par l'exclusion des femmes des espaces publics et par la problématique des violences sexuelles groupales de masse, communément

nommées « *mob assault* ». Une participante témoigne en ce sens du contexte social d'hostilité à l'égard des femmes et de l'absence d'espaces publics pour les femmes dans un contexte postrévolutionnaire arabe :

« Urban interactions are very complex, there are also societal violence and hostility toward women. We are excluded from the streets and I think that all the public spaces that we are allowed in, we don't feel safe to be in it freely, because they're not truly public spaces, they're private spaces, like cafes, like malls, like ... the streets, the street cafes. These are men's spaces » (Entretien 7).

6.1.2. Sentiment d'insécurité à Beyrouth

Les participantes basées à Beyrouth (n=5) décrivent que leur sentiment d'insécurité serait moins lié au risque de vivre des violences sexuelles dans les espaces publics qu'à l'absence de protection légale entourant les violences sexuelles et à la présence de lois oppressives mises en place par l'État libanais, qui discriminent les femmes et mettent en péril leur capacité d'agir et leur sentiment de sécurité dans le social (p. ex loi sur la nationalité et sur le statut personnel ³⁷, loi sur le viol³⁸) :

« In a sense I feel happy, because I have to deal with less shit than my colleagues in regions did. But also it's such a frustrating place, right? Because there's a lot emancipation in the form, you would think that everything is okay, you can walk freely, wear whatever you like, short, skirts, not shave yourself, nobody will harm you, right? But this is in the form, in the appearance of it. In reality, in the legal aspect, it's really fucked up. It's as horrible as any other oppressive regimes in the region » (Entrevue 3).

Une participante mentionne, à propos de son sentiment de sécurité à Beyrouth, qu'il n'est pas lié à son identité de genre (femme), ni au risque de vivre des violences dans les espaces publics, mais au fait d'avoir un statut d'étrangère (participante non native de Beyrouth). Elle explique que ce statut exacerbe l'insécurité vécue en raison de l'absence de ressources et de réseau de sécurité

³⁷ Au Liban, l'octroi de la nationalité s'effectue soit par la naissance, soit par le lien de filiation avec le père. Ainsi une femme ne peut transmettre la citoyenneté ni à ses enfants, ni à son mari. Selon les termes de l'article 1^{er}, paragraphe 1, de la loi libanaise de 1925 sur la nationalité, seules les personnes descendant d'un père libanais sont considérées comme libanaises (Trad, 2021). En vertu de la loi sur le statut personnel, le père représente l'unique tuteur légal de ses enfants mineurs. Si ce dernier est décédé, un autre membre masculin de la famille prendra le rôle de tuteur légal.

³⁸ Loi sur le viol ou loi « viol-mariage » a été abrogée par le parlement libanais en 2017 qui permettait à un violeur d'échapper à toute sanction s'il épousait sa victime selon l'article de loi 522 du Code pénal libanais. Cette évolution juridique est le résultat de plusieurs initiatives locales et nationales, dont l'ONG ABAA, qui luttent pour le droit des femmes et contre le violences basées sur le genre.

sociale (p. ex. amis-es, famille) qui l'entoure : « The unsafely was not related to individuals, it was related to the political instability, to conflict. Different spots were identified as areas that people avoid. I was not unsafe because I'm a woman. I was unsafe because I'm a foreigner, because I don't have any family when needed » (Entrevue 11).

À l'instar du contexte de violence au Caire, les attitudes et les valeurs associées au conservatisme religieux et à la positionnalité géographique des femmes (p. ex. les femmes vivant dans des régions rurales et éloignées des centres urbains, à l'extérieur de Beyrouth) représentent des facteurs d'insécurité sociale pour celles-ci, en raison de l'absence de ressources et d'accessibilité aux services d'aide pour les survivantes de violences dans les régions éloignées, comme l'exprime cette participante :

« There is a huge difference, and there is a similarity with Cairo. Beirut is not Lebanon. When I visited my friends' families in the mountains or in the villages up north, they are as conservative as here (in Cairo). So this perception of Lebanon, again, by the media is very biased and it's quite funny when people tell me : "Ah you lived in Lebanon! » (Entrevue 11).

6.1.3 Problématique des violences sexuelles dans les espaces publics

6.1.3.1 Harcèlement sexuel à Beyrouth

Pour les participantes basées à Beyrouth (n=5), le harcèlement sexuel dans les espaces publics à Beyrouth représente une problématique sociale légitimée, normalisée et banalisée par les différentes instances gouvernementales, institutionnelles et familiales. C'est d'ailleurs contre ce contexte de normalisation et banalisation sociale du harcèlement sexuel que s'inscrit la création de l'initiative *Harasstracker*. Une participante décrit que la création d'outils communautaire (ex. carte virtuelle des violences) s'inscrit en réponse à la banalisation et à la normalisation des violences par les institutions d'aide (qui inclut la police) dans le but de les outiller et de les sensibiliser à la question du harcèlement sexuel à Beyrouth et de rendre visible la problématique du harcèlement sexuel dans les rues :

« Le harcèlement sexuel est normalisé ici au Liban. On va dire « ah ça ce n'est pas de la violence, c'est un truc qui se passe n'importe où, prends-le comme un compliment » bla, bla, bla. [...] on va te faire croire que le harcèlement ce n'est pas vraiment un problème, tu as même un endroit à Beyrouth, un pub plus précisément, où il est écrit sur leur mur « I hit that bitch with no condom ». [...] Harasstracker a été créée parce que, d'un côté on veut documenter, on veut avoir autant de connaissances sur ce sujet pour pouvoir faire un truc, comprendre ce qui se passe, comprendre pourquoi le

harcèlement sexuel est normalisé de la sorte, pourquoi les gens n'en parlent pas, ou bien en parlent, mais d'une façon qui n'est pas productive. C'est pour ça qu'on a besoin de la recherche et de cette plateforme » (Entrevue 4).

De plus, la majorité des participantes qui sont basées au Liban (n=5) décrivent l'existence de violences intersectionnelles associées à la diversité culturelle et religieuse du pays. Elles estiment que les femmes qui se situent aux intersections des différents facteurs d'oppression sociale reliés au genre, à la race et à la classe sociale (p. ex. les travailleuses domestiques migrantes sans statut à Beyrouth), seraient plus susceptibles de vivre des violences autant dans les espaces publics et privés à Beyrouth.

« The fact that Beyrouth is a cross-sectarian country means that we have different cultures [...] Arab world is not a homogeneous entity. There are a lot of discrepancies between the countries, as well as within the same country. There are disparities in Beirut between different social classes, different ethnicities. For example, women of colour, migrant workers, have different experiences than me. Women's experience in the city depends on your skin colour, nationality, social class, education, income, background, you know, educational background. There are many factors that explain women's experience of violence » (Entrevue 1).

Certaines participantes soulignent que les survivantes de violences issues de minorités culturelles au Liban (ex. communauté palestinienne) ont un accès plus restreint à des ressources dû à leur statut de réfugié ou de sans-papiers. Une participante d'origine palestinienne basée à Beyrouth soutient à ce sujet, une plus grande méfiance des femmes palestiniennes à l'égard des institutions formelles telles que les services de police qui possèdent une réputation négative due à l'historique de violences policières et institutionnelles exercées sur les membres de sa communauté. Ainsi, pour certaines survivantes de violence, dénoncer un agresseur qui appartient à sa communauté ne représente pas une option valide préférant garder silence sur les violences vécues, et ce dans le but d'éviter les représailles, les violences subséquentes, et les représentations sociales négatives perpétuées sur leur communauté. La fonction du silence des femmes a été présentée dans le chapitre précédent qui agit pour certaines femmes, comme une voix de protection contre les violences vécues.

6.1.3.2 Violences sexuelles dans les espaces publics au Caire

Certaines participantes basées au Caire (n=5) mentionnent que la création de leurs initiatives locales s'ancre dans ce contexte de violences postrévolutionnaire en Égypte, marquée par une augmentation des pratiques d'exclusion sociale à l'égard des femmes dans les espaces publics entre 2011 et 2014, par une augmentation des lois discriminatoires à l'égard des femmes dans le monde arabe (ex. Libye, Maroc, Liban, Jordanie) et par une augmentation des pratiques de violences basées sur le genre dans les espaces publics qui sont autant sociales que politiques (p.ex. tests de virginité par l'armée)³⁹. Ces violences politiques sont décrites par les participantes comme des violences perpétrées par l'appareil de l'État et par l'armée, dans le but de terroriser et d'exclure les femmes des espaces publics. Les fondatrices de Uprising (n=4) décrivent plus spécifiquement que la création de leur mouvement représente une réponse au contexte social de violence et d'exclusion des femmes de la sphère politique :

« There was a backlash on women's rights in the region after the uprisings. So they were at the forefront of the protests, they took bullets in their chest, they were jailed, and they were sentenced. Especially during that time, there were constitutional committee's happening in Egypt and in Libya, and they were trying to amend the constitution and the laws. And women were not really involved in the process after the revolution » (Entretien 11).

« They were there as equals to the man, and then after the political process started, they were sidelined [...] And in few countries like Libya, there were laws that were worse than the laws before the revolution » (Entretien 1).

Les participantes de Nazra et de Harassmap (n=3) ajoutent que l'augmentation des témoignages de violences sexuelles dans les espaces publics a mené leur organisation à modifier leur programme initial afin de répondre aux besoins spécifiques des survivantes de violences dans les espaces

³⁹ Les tests de virginité représente une pratique de violence basée sur le genre qui était déjà largement normalisée sous couvert d'anonymat par diverses institutions formelles (p.ex. au sein des hôpitaux, de l'armée) et même au sein de la famille. Dans le contexte post-révolutionnaire, ces tests ont été justifiés par le général Abdel Fattah al-Sisi en 2011, pour éviter que les militantes et les femmes qui manifestaient pour de meilleurs droits, ne portent plainte pour viol contre les militaires les ayant arrêtées, et pour protéger ces derniers d'éventuelles accusations de viol à leur rencontre (Amin, 2011; Wynn et Hassanuein, 2017). Le général Abdel Fattah al-Sisi (élu président d'Égypte en 2014) aurait déclaré devant la télévision nationale CNN que les filles « respectables » ne manifestent dans les rues et ne s'allient pas avec des manifestants masculins : « The girls who were detained were not like your daughter or mine. These were girls who had camped out in tents with male protesters in Tahrir Square » (Amin, 2011 cité dans Pratt, 2020, p. 180).

publics. Dans le prochain extrait, les participantes de Nazra (n=2) décrivent plus spécifiquement les effets de l'instabilité politique postrévolutionnaire sur l'augmentation des signalements et des dénonciations de violences sexuelles à l'égard des femmes. Une participante de Nazra décrit que son organisation a reçu plus de 500 témoignages de violences sexuelles de femmes qui ont été perpétrés à l'espace Tahrir (*Tahrir Square*), durant la période postrévolutionnaire, entre novembre 2012 à novembre 2014 :

« Nazra has been dealing with more than 500 survivors from only Tahrir Square. And it was so violent [...] It was a very rough time and a political trauma for all of us. We knew that it happened in the past, but from November 2012 until 2014, we documented more than 500 cases of gang rapes and sexual assault, not only harassment. Because harassment is unaccountable. All of us who went to Tahrir got harassed. [...] Women were collectively assaulted by men: 50 men surrounding a woman. They were perceived as objects and raped with sharp weapons. It is so complicated to find a conclusion to that. They were a lot of testimonies, really horrendous, we called it crimes of hate, you know. And not only against protesters or in Tahrir, women who were passing by were subject to this » (Entrevue 7).

6.1.3.2.1 Violences sexuelles groupales dans les espaces publics au Caire

Les violences sexuelles groupales au Caire, également connues sous le terme de « *mob assault* », sont décrites par les participantes comme des violences de nature sociale, perpétrées par plusieurs citoyens sur le corps d'une femme, et ce, en toute impunité sociale, légale ou politique. Ces pratiques sont vécues comme un « cauchemar » et une « terreur » pour la majorité des femmes, qui sont privées de leur sentiment de sécurité et de leur capacité à se déplacer et à se mouvoir en toute liberté. La majorité des participantes insistent sur la nature sociale de ces violences, qui se produisent lors des contextes de rassemblements et de fêtes populaires (p. ex. dans les événements sportifs, manifestations et fêtes publiques, Eid); « lorsque les espaces publics sont ouverts aux citoyens-nes » (Entrevue 7).

« [...] when you have large number Egyptian men in the streets, women will be raped, or you're going to be raped. Mass sexual assault happens, this is most common, during festive public occasions and celebrations where there are a lot of people. And the more festive it is, the more it cultivates sexual assault, because you wouldn't see those gatherings where people were targeted and assaulted, and it was much less than now, but not non-existent. It was there because of festive gatherings » (Entretien 9).

Les participants-es constatent que si cette forme de violence a augmenté durant le contexte postrévolutionnaire, elle n'est ni un phénomène nouveau ni la conséquence de la révolution, ni

même celle de l'État. Elle représente avant tout une violence socialement « motivée » basée sur le genre, perpétrée par des citoyens , « des non-state actors », voire même des acteurs de la révolution, en toute impunité sociale :

« It was social violence, it was conducted by people, citizens, sometimes thugs because Tahrir was full of thugs, you know. Even protester. It was really bad... It was really a turning point on how we see violence. It's really a phenomenon, is this about the government paying people to do this? Maybe it happened before, but it's something bigger, something social » (Entretien 7).

« This is wrong, it's not political, it's not guided, and it's not directed, it's very organic. It's happening under 4 regimes. Who's pushing these buttons? » (Entretien 9).

La dimension sociale de la violence est confirmée par la majorité des participant.es (n=6) qui montrent l'implication et la responsabilité des citoyens et des « *non-state actors* » dans la perpétuation de ces violences sociales.

« I don't think there is something new as new. We have been documenting lots of sexual harassment and sexual violence within the police stations. I think it is a systematic problem that has been happening for years, but we didn't have this amount of sexual violence among women done by NON-state actors for years» (Entretien 10).

6.1.3.2.2 Discours d'invisibilisation sociale des violences sexuelles

En parallèle à la hausse de visibilité des violences sexuelles dans les espaces publics, les participantes ont constaté la présence d'un discours social dominant qui invisibilise et nie la réalité des violences faites aux femmes dans ces mêmes espaces, comme indiqué par ces participantes :

« The way sexual harassment kept going and increasing, with no one seeing, they don't want to see it, you know » (Entrevue 9).

« Everyone was telling us that is not happening. I remember when we began talking about sexual violence happening in Tahrir, people had been targeting us, saying that we are faking these stories » (Entrevue 10).

Selon les participantes basées en Égypte (n=6), ce discours d'invisibilisation des violences sexuelles dans les espaces publics se serait intensifié durant la période révolutionnaire et postrévolutionnaire, dans le but de maintenir en vie un idéal révolutionnaire exempt de violences, comme le témoigne cette participante :

« People didn't want to acknowledge it mainly because they thought it will ruin the image of the revolution and so on. [...] They thought that a stand on sexual harassment in Tahrir would damage the image of the revolution. We don't want to say that women get raped in Tahrir because, you know, the revolution won't be seen as romantic. So there was a really big struggle to make people acknowledge » (Entrevue 7).

Ces dernières mentionnent un déni et une négation de la part des citoyens quant à reconnaître leur responsabilité et culpabilité dans la perpétuation des violences sexuelles groupales, et ce, malgré les nombreux témoignages de survivantes de violences qui les dénoncent. Ces mécanismes de déni et de négation semblent avoir pour fonction de protéger l'idéal révolutionnaire exempt de violences, et contribuent à renforcer le clivage entre les membres « anti-régime », qui associent l'origine de ces violences à l'État égyptien et à l'armée, et les membres « pro-régime » qui estiment que ces violences sont le produit de la révolution et de la violence des révolutionnaires, comme l'indiquent ces participantes :

« I think the problem of violence against women is that it's so complicated to understand, so conscious denial is better. In the days of the sexual harassment in Tahrir, people believed that the State was responsible because it would be easier to believe that than to own responsibility for it » (Entrevue 10).

« There is also resistance to believe that the State is not our only obstacle for a utopian city. [...] We know that political violence exists, done by the government or by the Muslim Brotherhood to deter women from the public sphere, but really when you analyze the testimonies, it's all about societal violence here » (Entrevue 7).

Ce participant montre de manière plus spécifique la manière dont le discours d'invisibilisation des violences sexuelles dans les espaces publics a été instrumentalisé autant dans les discours des révolutionnaires (anti-régime) que dans les discours politiques « pro-régime ».

« People who stand pro-system or pro-regime would say: "oh, these people at Tahrir, they got molested and so on, it's because of the revolution. [...] Some people claimed that sexual violence is a political weapon to sabotage revolutionary movement. People and the State were doing this to stop the revolution and the revolutionary women » (Entrevue 9)

6.1.2.4 Facteurs de sécurité sociale

Bien que l'insécurité dans les espaces publics au Caire soit un sentiment partagé par l'ensemble des participantes, celles basées en Égypte (n=6), rapportent que l'âge, le sentiment de familiarité

urbain, l'accessibilité à des ressources d'aide et la présence d'un réseau social (amies et famille) représentent des facteurs de protection et de sécurité contre les violences sexuelles en Égypte. Cette participante mentionne que ses privilèges sociaux et son sentiment de familiarité avec sa ville lui donnent une plus grande confiance et capacité à affronter le risque de violence au quotidien :

« I think it's also an age thing, and also growing in the city... Like right now, I feel completely fine here. I can easily handle harassment. I'm very familiar with my safety net, I have access to lawyers, I have access to friends and police. Again, because of the work we did, because of what I know, I plan carefully, and I know when I should and I shouldn't go somewhere. So yeah, I don't feel that much pressure on what to wear. If I'm taking the metro, it's different than taking my car, but generally speaking, I can handle harassment. I don't worry that much about going out late; I can drive even if I live far away : it's like an hour and a half drive [...] sometimes I get home by 2 AM » (Entrevue 11).

Certaines participantes (n=5) soulignent toutefois que ces facteurs de protection ne réduisent pas le risque de vivre des violences sexuelles, ils permettent au mieux de tolérer l'insécurité et le risque de violences. Une participante mentionne que son accès à des privilèges socio-économiques (quartier, taxi) et à un filet de sécurité (ami.es et famille), n'est pas dépendant du risque de vivre des violences sexuelles et mentionne subir du harcèlement sexuel quotidien dans les espaces publics au Caire : « I'm living in Zamalek and I'm not walking in the streets. I'm using Uber all the time. My friends come to bring me from one place to another. I've done everything to limit my experiences with the streets. And I'm still facing this harassment!! » (Entrevue 10).

Concernant le risque de violence en Égypte, une participante ajoute que ce dernier est exacerbé par la positionnalité géographique des femmes, notamment celles vivant dans les grands centres urbains. Ainsi, les femmes résidant dans de grandes métropoles comme Le Caire, seraient plus exposées aux violences quotidiennes, indépendamment de leur classe sociale, religion, tenue vestimentaire, et origine ethnique. Elle ajoute cependant que l'accessibilité et la proximité des ressources d'aide représentent des facteurs de protection pour les femmes. Celles vivant dans des régions plus éloignées du centre seraient plus isolées et donc plus susceptibles de vivre des violences basées sur le genre en raison du manque de ressources et d'aide disponibles :

« Egypt is big, and complex, it's much more complex than on the surface. Even Cairo. We have the underprivileged communities, we have what we call popular areas, the middle class, and the upper middle class. Violence is not an issue about sects or classes, it's an issue of geography and how safe geography can protect you from violence.

Women who only live in certain areas probably feel or see less violence in public space. If they started moving around, they will feel it » (Entretien 11).

6.2 Facteurs explicatifs des violences au Caire

6.2.1 Absence de sécurité policière et de gouvernance

Les participantes basées en Égypte (n=6) rapportent les différents facteurs sociaux et structurels qui sous-tendent l'augmentation des violences sexuelles faites aux femmes dans les espaces publics. La majorité mentionne que l'absence d'intervention de la part des services de police (p. ex. l'inaction des policiers dans les cas de violences sexuelles de masse) et l'absence de gouvernance à partir du 28 janvier 2011 (p. ex. l'absence d'intérêt des gouvernants pour cesser les violences sexuelles) représentent des facteurs d'exacerbation des violences sexuelles faites aux femmes dans les espaces publics :

« No, I don't think the rise of violence is linked to the revolution. I think the rise is linked with the lack of security » (Entretien 11).

« When we started talking about these cases in 2012, the State was basically absent, the police were absent from the street, they retreated after 28th of January. So no one was there protecting the women. The absence of the State was a main factor, there was no police. [...] Tahrir was controlled by thugs, it was mainly thugs who control the space. The revolution made it either appear or happen in more violent ways because there was no police. The police was standing and they didn't interfere [...] it was the first time that the public sphere was wide open for that number of women and men to be present in the same space without any policing or censorship. It just gave the opportunity for this to happen [...] » (Entretien 7).

« The State has a responsibility toward this problem, it happened while the regime was there ... those women were raped, while the President was there, and he did nothing » (Entretien 10).

Dans le contexte postrévolutionnaire, certaines participantes rapportent que l'augmentation des effectifs policiers et de la répression militaire qui s'en est suivie avait pour objectif d'éteindre et de mettre fin aux révoltes et mouvements révolutionnaires plutôt que d'agir sur les violences sexuelles à l'égard des femmes :

« So they didn't stop mass sexual assaults, they stopped the gatherings. No demonstration. Each and every gathering in the street was cracked down by the police. So they didn't stop mass sexual assaults, they stopped the gathering. So this regime claims that that they stopped mass sexual assaults. This a lie. And they might believe that gatherings are the reasons of the violence » (Entrevue 9).

Une participante ajoute que l'absence de prise en charge de l'État auprès des survivantes de violence est liée à la croyance sociale selon laquelle les femmes « ne sont pas censées se retrouver

dans les espaces publics »: « And the State doesn't see his responsibility to protect you because you shouldn't be there, you know. Yeah, so it just made you realize these very complex interactions with the city » (Entrevue 7).

6.2.2 Obstacles institutionnels et légaux à l'accès aux soins et à la protection des survivantes de violences

La majorité des participantes basées au Caire (n=6) mentionnent que l'accès limité à des soins et à des ressources adéquates pour les survivantes de violences dans les hôpitaux (ex. *rape kit*) au Caire représente un autre facteur structurel qui exacerbe le risque des femmes de vivre davantage de violence. Une participante de Nazra mentionne en ce sens que son organisation a cherché à pallier ces limites institutionnelles en accompagnant les survivantes de violences et en s'assurant que celles-ci reçoivent et bénéficient des services médicaux et légaux dans un contexte post-agression :

« We don't have any appropriate hospital to receive survivors who can provide safety and security for these women. [...] All kinds of violence are happening and limited resources for survivors are making it worse. At the same time, we accompanied them in hospitals and in the process of the legal things. We saw how dealing with this issue is complex. There are few legal and medical process for survivors. For example, we found that public hospitals in Egypt don't have rape kits. They don't know how to preserve and save evidence or how to deal with survivors in a respectful way » (Entrevue 10).

De plus, l'application des lois telles que la clause/l'affaire 173⁴⁰, qui vise à restreindre les activités de terrain des ONG locales luttant pour les droits des femmes, à restreindre le droit de circulation et de voyager de leurs membres, et à geler le financement extérieur et les avoirs de ces ONG locales, a eu pour conséquence de limiter l'accès à des ressources d'aides pour les survivantes de violences. Les participantes de Nazra (n=2) abordent l'impact de cette clause légale ainsi que les menaces qui ont pesé sur leur organisation (suspension des fonds internationaux et des subventions sur lesquels reposait la viabilité financière de Nazra, menaces de poursuites judiciaires et harcèlement sur les participantes). En plus de menacer l'autonomie d'action des ONGS et leurs fondatrices, les participantes Nazra montrent les impacts de l'affaire 173 sur la fermeture des services et des

⁴⁰ La clause 173 de 2011, également connue sous le nom de « Egypt's foreign funding case », est une disposition légale visant à restreindre le droit de circuler, notamment par l'interdiction de se rendre à l'étranger pendant 6 ans et le gel des avoirs des ONG locales, bloquant ainsi leurs sources de financement étrangères. Les membres de Nazra et de Harassmap ainsi que d'autres défenseurs-es et membres d'ONG locales, ont été ciblés par cette mesure. L'affaire 173 a été retirée du code pénal en décembre 2018 suite à plusieurs recours déposés par des défenseurs-es contre les mesures restrictives à leur encontre.

organisations locales offrant leur aide aux survivantes de violences. Les participantes de Nazra et de Harassmap décrivent à cet effet, un changement de modalité dans les services, les activités et les programmes d'aide proposés par leur organisation, passant du hors-ligne à des outils en ligne, pour se protéger et protéger les survivantes de violences :

« After 2011, there's been a legal case against some offsite organizations, both international and local organizations. In 2012, international NGOs in Egypt and their staff got sentenced ranging from one to five years in prison. They allowed foreigners to actually flee the country, in order to avoid an international scandal. And then in 2014, they started moving to the local part of the case. The Ministry of Social solidarity gave an ultimatum to all local organizations that are not registered under the 2002 law. [...] Anyway, since 2013 things started re-escalating with the State. There has been a continuous campaign in the media against us, Nazra and other specifically women's rights NGOs, rights-based NGOs. There were a lot of defamation campaigns, you know, saying that these NGOs receive foreign funds to harm national security. We were accused of espionage, of being spies, foreign spies. This was the main discourse toward local organization. In 2015, they started investigating us... It was called Case 173, the case against NGOs. [...] Some of us were summoned, and interrogated, and even banned from travelling » (Entrevue 7).

Pour la majorité des participantes basées en Égypte (n=6), l'absence de lois et de protection légale pour les survivantes de violences représente un autre facteur systémique d'augmentation des violences vécues et des féminicides. Parmi les obstacles légaux identifiés, les participantes mentionnent l'impunité légale donnée aux agresseurs :

« There is a lack of repercussions on violence in general: theft, robbery, stealing someone's car, basically the punishment is very low, if they manage to take action against the person. It's not only that, people feel that sexual harassment and violence toward women don't have repercussions. Violence in general doesn't have any repercussions ». (Entrevue 11)

Selon ce participant, l'impunité légale accordée aux agresseurs participe à la perpétuation des violences à l'égard des femmes et à sa normalisation : « A large number of people are harassing women, because they inherently and instinctively believe that they won't be sanctioned. There aren't any consequences, they will not be identified. And if they do it, then it's okay, everyone is doing it, so it's okay » (Entrevue 9).

Certaines d'entre elles mentionnent que malgré la reconnaissance du harcèlement sexuel dans le Code pénal (promulguée par décret au printemps 2014), un écart persiste entre la création de la loi

et son application sur le terrain: « The laws are not on our side » [...] « We have a problem with the law; the definition of sexual violence in the Egyptian penal code is only about rape and penetration but not sexual harassment ». Parmi la majorité des participantes basées en Égypte (n=6), les lois mises en place ne protègent pas les survivantes de violences de leurs agresseurs, puisque ces derniers demeurent impunis. L'absence de protection légale viendrait ainsi justifier les croyances populaires selon lesquelles les violences sont légitimes et normales :

« I was thinking that this acceptance, normalization and instrumentalization of violence are linked with lack of laws and policies for punishment: any kind of punishment, it's not only about jailing, it's making people do whatever they want. And why it happened in Tahrir, and why it is happening in the big places, it's because we don't have any control. This is why violence is increasing » (Entrevue 10).

6.3. Facteurs explicatifs des violences à Beyrouth

6.3.1. Absence de prise en charge sociale et légale des femmes par l'État

Le rôle de l'État et des institutions sociales dans la perpétuation des violences à l'égard des femmes au Liban a été rapporté par la majorité des participantes basées à Beyrouth (n=5). Ces dernières mentionnent que l'absence de prise en charge sociale des survivantes de violence par l'État et les institutions sociales (p. ex. l'absence de recours et de protection légale et la présence de lois discriminatoires et patriarcales) représente des facteurs d'exacerbation des violences faites aux femmes qui participent au sentiment d'insécurité des femmes. Certaines participantes (n=2) décrivent que l'absence de recours légal pour les survivantes de violence est liée non seulement à l'absence de lois, mais à l'application de lois patriarcales basées sur des rapports sociaux inégaux entre les hommes et les femmes (p. ex. la loi sur la nationalité et sur le pardon de l'agresseur), qui participent à banaliser et à exacerber la problématique de violence sexuelle à Beyrouth.

Parce qu'au Liban, tu n'as pas vraiment une loi qui parle du harcèlement sexuel. Ils ont récemment essayé d'en passer une qui est assez problématique, et qui attend toujours (Entrevue 4).

« The law can't protect survivors [...] Because of this democracy system, you have these patriarchal laws that are stone written. And I don't think they are going to be amended anytime soon. For instance, the nationality law. You cannot, as a woman, pass on nationality because they fear that women will give their nationality to the Palestinians. And then the demography of the country would be changed in favour of Sunnis. It's crazy! » (Entrevue 1).

Certaines participantes (n=2) décrivent que l'absence de protection légale et sociale des femmes dans les cas de violences sexuelles s'exprime également par la prévalence élevée de policiers qui nient et qui banalisent ces violences :

[...] On avait organisé une table ronde avec des représentants de la police. On leur a montré les points importants qui étaient sortis de la carte virtuelle. Leurs réponses étaient « ouais bon, mais là vous exagérez et tout ». On leur a montré les récits des personnes qui ont vécu des agressions pour les sensibiliser. C'est grâce à ces histoires que l'on a pu s'asseoir avec les policiers. [...] Si tu veux porter plainte contre un policier, c'est très complexe. Ils ont un outil en ligne, mais cet outil ne te dit pas qu'est-ce qu'il te faut pour prouver ton histoire, ou bien te soutenir dans ta plainte quand un policier t'a harcelé sexuellement. [...] Les conséquences sont plus grandes que l'acte de porter plainte en lui-même, surtout que l'on sait que socialement, personne ne croit les personnes qui se sont fait harceler sexuellement, surtout quand c'est des policiers (Entrevue 4).

Les participantes basées à Beyrouth (n=5) mentionnent que le harcèlement sexuel à Beyrouth s'ancre de manière plus large à l'intérieur d'un discours politique qui banalise les violences à l'égard des femmes. Ces dernières mentionnent que l'absence de prise en charge de l'État pour protéger les femmes des violences sexuelles dans les espaces publics passe par des décisions politiques qui évacuent et nient la réalité des violences vécues par les femmes et qui ne priorisent pas les droits des femmes dans leurs agendas politiques, tel que l'indiquent ces différents extraits :

« Most of the political parties, even the most progressive ones, they do not have anything related to the women's rights issues. And if they do, they put it as a section or as a separate section in their manifesto (Entrevue 3, Participante SAN)

[...] When it comes to priorities, women's rights are at the bottom, it's not important, such as LGBTQ rights, it's always the case whenever we talk about priorities and politics, these issues are swept under the carpet. » (Entrevue 1).

Une participante décrit le rôle des médias dans le discours de banalisation et de normalisation sociale des violences faites aux femmes :

Quand nous, les activistes, on parle très logiquement des violences sexuelles, à la télé, ils en parlent vraiment pour faire un scoop. Ma théorie, c'est que les médias vont traiter des sujets « problématiques » uniquement dans le but d'augmenter leur cote d'écoute et pour faire de l'argent [...] donc si ce n'est pas aussi « scoop worthy », ce n'est pas du harcèlement sexuel, et donc pas la peine d'en parler (Entrevue 4).

6.4. Croyances sociales associées à la violence à l'égard des femmes

Cette section a pour objectif d'explorer les différentes croyances sociales qui justifient l'usage des violences à l'égard des femmes. Je présenterai ainsi les thématiques les plus saillantes qui ont émergées dans le discours des participantes (n=11) et dans les récits de violence des utilisatrices et des survivantes de violences (n= 81). Parmi les croyances sociales associées à la violence, les attentes de genre liées à la masculinité et à la féminité, les tabous sociaux entourant la sexualité, la perte de la virginité et la protection de l'honneur familial participent à justifier les différentes pratiques de violences faites aux femmes. Nous verrons également que le processus d'intériorisation des violences en tant que pratique acceptable chez les survivantes de violences participe également à légitimer les pratiques de violences à leur égard.

6.4.1. Attentes de genre liées à la masculinité et à la féminité

6.4.1.1. Féminité, passivité, soumission et silence

Les résultats montrent les différentes croyances sociales sur la masculinité et la féminité qui participent à légitimer et à normaliser les pratiques de violence faites aux femmes. L'analyse intégrée des récits et des entrevues montre que la féminité est généralement représentée par des normes et attentes de passivité, de silence, de soumission, et d'obéissance pour les femmes :

« I believed that a woman is born to remain silent and to obey rules despite the oppression » (Récit UP-44).

« I was so obedient to my family and the whole society and even to strangers, and to me, well I lost myself entirely and my personality was wiped out » (Récit UP-20).

« As women, we were raised to restrain our feeling and to contain our emotion » (Récit SAN-11).

Selon les utilisatrices, ces attentes sont liées à manière dont les femmes et les hommes ont été socialisés. Elles ajoutent que la confrontation, l'opposition et la colère représentent des émotions à contenir et à réprimer puisqu'elles sont antinomiques avec les représentations sociales de la féminité: « It is inappropriate for a woman to answer back to anyone. It is inappropriate to put your eyes in theirs, boldness means imprudence » (Récit UP-17). « As women we were raised to restrain our feeling and to contain our emotions. We are brought up in a way that cares so much

about the feelings of others and if we express our anger we are quickly dismissed as crazy » (Récit SAN-11).

Certaines décrivent à ce sujet, que la colère est généralement associée à « la folie » par leur entourage : « Woman who are sexually abused are often accused of being delusional » (Récit UP-6). « Her mom insisted she was hallucinating/delusional/nightmares » (Récit UP-7).

Les prochains extraits montrent que la transgression aux attentes sociales de féminité, autrement dit, lorsque les femmes « ne suivent pas les règles » attendues de la féminité (p.ex. refus d'obéir et de se soumettre aux règles, expression de colère et d'opposition) peut mener à des violences à leur égard, notamment dans le contexte intrafamilial :

«La violence physique se manifeste lorsque le père réalise que sa fille s'oppose ou ne lui dit pas tout » (Récit UP-5)

« She fears that she might get killed after she stood up to her parents against removing her uterus which they thought would be a way of protection from the dishonour » (Récit UP-7).

« Even when I tried to argue, he (my father) hits me. Once, he hit me very badly, because I argued and I was good at it. He doesn't want anyone to be better than him or gain wisdom and courage » (Récit UP-6).

6.4.1.2. Féminité et code vestimentaire

Dans la construction sociale de la « féminité », les utilisatrices mentionnent que le code vestimentaire « féminin » peut être utilisé comme un facteur explicatif des violences. Dans le contexte familial où l’habillement doit être conforme au genre (p. ex. robe, jupe) cette utilisatrice mentionne qu’un code vestimentaire « non conforme » (p. ex. tenue masculine) représente un facteur de risque aux violences intrafamiliales :

« One day, I was told that I was a woman who had to wear skirts to be a lady because no one would accept to marry a Tom boy. I refused it because I felt naked in skirts. My mother’s ultimatum and threat descended upon me: If you refuse to wear a skirt, you won’t get out of the house » (Récit UP-36).

D’autres mentionnent que le code vestimentaire est utilisé comme justificatif aux violences vécues, notamment par les agents de police, les membres de leurs familles ou leurs proches.

« He told me, you shouldn’t have been dressed like that. It’s the way you dress » (Récit UP-8)

« The more you hear this sentence, from your mom, from your man, the more you believe it. You get to the point where you are convinced that it was all your fault » (Récit UP-26)

« She was blamed because “he was a man and I wasn’t veiled » (Récit UP-60)

It is enough to be a girl in order to be harassed, women are to blame because of what they wear, they are a source of seduction to men » (Récit UP-49).

Dans ces extraits, les femmes rapportent que leur habillement traditionnel (p. ex., voile, abaya - robe religieuse qui la couvre de la tête aux pieds) ne les protège pas de violences sexuelles. Ainsi, peu importe le type d’habillement, les femmes sont sujettes aux violences basées sur le genre :

« Despite wearing the abaya and wearing no makeup, she would still be subjected to advancement such as winking and touches » (Récit Up-45)

« The preconceived misconception is that women arouse a man by the way she dresses, prompting him to harass her, even if she wore the veil, she had sexual harassment » (Récit UP-63)

« It is enough to be a girl in order to be harassed, women are to blame because they are a source of seduction to men » (Récit UP-49).

6.4.1.3. Féminité, hétéronormativité et maternité

L'analyse des résultats montre que le mariage hétéronormatif et la maternité représentent des normes socialement attendues chez les femmes (n=10). Certaines participantes et utilisatrices, décrivent que les femmes non mariées, mariées à plusieurs reprises (p.ex. second mariage), ou qui se marient avec un partenaire de religion différente, sont davantage discriminées et à risque de violence intrafamiliale, dû à des modes de vie représentés comme étant non conformes aux normes de féminité attendues : « Women are discriminated against when it comes to marrying someone from another religion. Whereas, society is more tolerant with men [...] Society justifies second marriages for men in case their first wives didn't give birth to boys » (Récit UP-46).

Cette participante mentionne devoir composer avec moins de pressions familiales et sociales concernant le mariage et la maternité, en raison de ses privilèges de classe (éducation, revenu et classe sociale aisée) :

« Of course there is the pressure of getting married early on, and the stigma associated with women who are still not married. I'm 33 years so I crossed the borderline, the one that is set by society. So there is always this question: "why isn't she married?", and the pressure of the family and relatives, yeah. So these things mostly bother me but other than that, it's relatively fine. But again because of my privileges, I'm fine » (Entrevue 1).

Certaines utilisatrices rapportent à ce sujet que les femmes « non mariées » ou « divorcées » sont socialement perçus comme des personnes « faibles » : « A divorced woman is characterized as poor and weak. The society pressures a woman to get remarried. Marriage is seen as a way to shelter herself » (Récit UP-55). Si pour certaines d'entre elles, le mariage leur permet de s'autonomiser hors du noyau familial, cela se fait bien souvent au risque de leur santé. En effet, certaines femmes décrivent rester dans une relation maritale abusive « pour sauver la réputation familiale » et éviter l'ostracisation de leur famille et de la société tel que l'indique ces extraits : « I was told that a woman has to endure anything from her husband and follow his words, and being the shadow of a man is better than the shadow of nothing » (Récit UP-13); « A divorced mother affects her reputation, so I decided to stay with him » (Récit UP-46). Certaines ajoutent la présence d'un risque plus élevé de violence intrafamiliale et extrafamiliale, en l'absence d'une figure masculine dans le domicile familial : « Women face harsh discrimination physiological abuse when there is no father in the house » (Récit UP-54).

Plusieurs femmes décrivent que les attentes entourant la féminité et la maternité exigent des femmes d'être des figures maternelles : « Once a couple get married pregnancy becomes a public demand » (Récit UP-21); « Women are supposed to keep having children until they give birth to a boy » (Récit UP-64). Toutefois, certaines utilisatrices rapportent des représentations de la maternité qui sont contradictoires dans un contexte de travail, où la maternité représente un frein à l'autonomisation et l'émancipation au travail pour les femmes :

« She was always been told that pregnancy will impede women career paths and ruin her body. You tell women that they are meant to have children and at the same time you create this destructive idea of pregnancy and motherhood as if biology is wrong. That is false [...]. The preconceived narrative is that pregnancy strips you of your freedom, ruins your body and ruins your career. A continuous struggle with time and prevailing perception that the main role of women is to have children, creating a sort of unbalanced relationship between a woman and her body and a clash between self-realization and being a mother » (Récit SAN-4).

6.4.1.4. Représentations sociales de la masculinité

Les représentations sociales sur la masculinité nous informent de manière plus large des normes et des comportements sociaux qui sont tolérés et encouragés chez les hommes. Certaines participantes (n=2) mentionnent à ce sujet que la perpétuation des violences sexuelles de masse en Égypte à l'égard des femmes dans les espaces publics est liée à une socialisation précoce des garçons qui encourage l'expression de la violence et de l'agressivité comme une expression « normale » de la masculinité.

« Agressivity, and gender mob mentality are becoming linked to being a man, to go and harass and pull and push women. Again, no one says no for that. Boys teaches other men to do that together in groups » (Entrevue 11).

Un des participants va dans le même sens, et affirme que les violences sexuelles groupales au Caire sont justifiées et banalisées par des normes de genre inégalitaires qui associent la masculinité à l'agressivité et la féminité à des normes de passivité et de silence :

[...] « The mob mentality associated, in my opinion, with rooted dysfunctional gender roles; it's rooted in the community, the family. The basis of gender and how we see women, how men see women, how women see men, how the community interacts. I was raised as an Egyptian. I was told that women are weak, they have no voice, they should be silenced and they are here for my pleasure [...] Also there are no

consequences, so violence is perceived as OK, everyone is doing it, so it's OK (Entrevue 9).

Il ajoute que l'apprentissage de la sexualité chez les hommes égyptiens s'acquiert précocement, soit à travers la pornographie ou à travers des représentations sociales qui présentent les femmes comme des « objets sexuels » à conquérir et comme des personnes « sans voix et soumises » :

« There's a big mystery evolving around sexuality for Egyptians. In some cases, people in their mid-thirties, if they're not married, or never had any sexual encounter, every piece of sexual awareness would come from porn, which is inherently very violent. I'm fortunate because others teach their children this is sport, "how many girls did you harass today?" A typical Egyptian guy will learn his sexuality from porn, and will think that women are weak, had to be protected and spoken for » (Entretien 9).

Pour d'autres participantes et utilisatrices, les attentes de genre liées à la masculinité justifient plus largement l'impunité sociale et légale dont font l'objet les agresseurs et contribuent à expliquer l'absence de protection et de prise en charge pour les survivantes de violence, comme exprimée dans ces extraits :

« He is a man, nothing could ever hurt him, even if he goes to jail, at the end they will just call him a womanizer. For the women, a bad reputation, will haunt her; these women have fathers, brothers, and children and anything that will be said against them will hurt their most valuable possession, their reputation » (Récit UP-17).

« Everybody knows that the criminal wouldn't spend more than two months in jail, or that the judge might ask him to marry the victim in total disregard to the woman's humanity and rights » (Récit UP-9).

6.4.1.4.1. Importance d'avoir un garçon

Plusieurs utilisatrices (n=7) rapportent des pratiques différentielles intrafamiliales qui sont basées sur le genre, tel que l'attribution de punitions, d'interdictions, le non-paiement des frais de scolarité, ou l'obtention de compliments. Ces pratiques différentielles sont justifiées et légitimées par des croyances sociales et familiales qui mettent de l'avant l'importance du sexe masculin sur celui féminin et sur la fierté familiale d'avoir un garçon :

« My father treated my brothers differently even when they did something wrong. He would always side with the boy against the girl [...] I also learned that women are supposed to keep having children until they give birth to a boy » (Récit UP-64).

« My father told me once that boys are more important than girls because they will take care of the parents while the girls get married and take care of their new families. My father wasn't happy with the fact that I was born a girl, he somehow turned me into the unofficial third boy of the family » (Récit UP-36)

« I always hear my father proudly flaunting my male brothers even though I am more successful in my studies and life » (Récit UP-29)

« If I were a boy, my mother would be so proud and happy with me. But as a girl, I can only function as a sister, a daughter or a wife. Life is not fair to me because I am a woman » (Récit UP-33)

« A brother is usually in charge of his sister's decisions. A girl's life is in the hands of her brother who decides on how she should live her life and when to die » (Récit UP-62).

6.4.2. Tabous de la sexualité « hors mariage » et protection de l'honneur familial

La majorité des utilisatrices ont souligné dans leurs récits de violence, l'existence de tabous associés à la sexualité des femmes (p. ex. la sexualité hors mariage ou la perte de la virginité); des pratiques qui sont considérées comme antinomiques aux valeurs et aux normes sociales de respectabilité et de pudeur exigées des femmes, comme en témoignent ces extraits :

« Virginité is one basic criterion when it comes to characterizing female sexuality in the Arab world [...] Women experience violence through social representations surrounding their sexuality from a young age such as virginité, which is considered to be a social taboo » « Virginité is still the biggest taboo in the Arab societies ». (Récit SAN-5)

« I never told my husband about my father's sexual abuse, when he found out I wasn't virgin /Virginité is still the biggest taboo in the Arab societies ».

Parmi leurs témoignages, certaines expriment les manières dont ces tabous se manifestent dans leur quotidien menant à des ruptures relationnelles, amoureuses et familiales :

« My sister's fiancé, who was once the love of her life, broke up with her after he found out what had happened. In our area, men only marry hymens, which is a piece of flesh, not a woman with a heart and soul » (Récit UP-9).

« My husband found out I wasn't virgin, so he divorced me » (Récit UP-56).

« I was in a relationship with a man for a whole year before he refused to marry me because I was sleeping with him » (Récit UP-57).

Parmi les récits de violences intrafamiliales (n=37), les utilisatrices abordent que la crainte du déshonneur et de la honte familiale, dans les cas d'abus sexuel ou de pratiques sexuelles qui sont effectuées hors mariage (perte de la virginité), peut mener certaines à vivre davantage de vivre intrafamiliales.

« All you wanted to know was whether the scratches and the bruises were invisible enough so they wouldn't affect my value » (Récit Uprising).

« X lives in constant terror due to the violence inflicted upon her. She is constantly cursed and beaten, denied many of her rights, and her parents consistently question her behaviour and intentions. She fears she might be killed after standing up to her parents against removing her uterus, which they believed would be a way of protection from the dishonour » (Récit UP-7)

« There was a lot of sexual abuse when I was younger, and when my parents found out they used to beat me, and, according to them, it was always my fault of course » (Récit UP-58).

Ainsi, parmi les récits analysés, les violences intrafamiliales tendent à se justifier par un discours de protection de la famille, du déshonneur et de la honte sociale qu'entraîne le tabou de la sexualité et la perte de la virginité de leurs filles : « The way to protect us is to limit our freedom, many girls experience family violence under the guise of protection » (Récit SAN-9).

La question du déshonneur familial traverse autant les récits de violences intrafamiliales et extrafamiliales perpétrées au sein d'institutions (n=14). Pour certaines survivantes de violences, les violences médicales et institutionnelles exercées sur leur corps (mutilation génitale et restauration de leur virginité) sont largement pratiquées en alliance avec leur famille, dans un but non seulement de protéger leur virginité, mais aussi de protéger l'honneur de la famille.

« Exercising his authority, the doctor who himself is a victim of social norms, considered virginity a sacred moral issue that denies women the right to know their options when it comes to undergoing a surgical operation [...] (Récit UP-5).

« Her family decided on her behalf alongside with the doctor, and none asked her or her sisters about the operations [...] No one paid attention or cared about the implications of the operation on her physical and mental health » (Récit UP-66).

« How could medical support in Lebanon be on the side of the father, brother or even future husband, instead of standing by the patient and placing them above all » (Récit SAN-5).

Les participantes ajoutent à ces témoignages, que les tests de virginité représentent des pratiques qui sont socialement légitimées la fois par l'État, les institutions et pratiquées au sein de la famille. Si ces tests ont été utilisés par l'armée égyptienne dans un contexte postrévolutionnaire comme une méthode de contrôle des corps des femmes activistes, ils ont aussi été utilisés dans les espaces privés et familiaux, comme outil de surveillance et de contrôle des corps des jeunes filles et femmes, tel que l'indique cette participante : « Like the virginity tests. It's not a revolutionary thing; families have been conducting virginity tests on their women before the revolution. We were aware that the people running shelters were also conducting virginity tests on women » (Entrevue 10).

6.4.3 Silence social

L'analyse des récits de violence montre que c'est autour des thèmes de la protection de l'honneur familial et de la honte sociale que se construit le silence social et le discours d'invisibilisation des violences. Les différents extraits témoignent de la fonction sociale du silence, qui vise à protéger la famille du déshonneur et à préserver les individus des sentiments de honte et de culpabilité. Les prochains extraits révèlent que le silence social dont il question (celui imposé par des normes oppressives de genre) force les femmes au silence par des logiques de domination et d'oppression et les amène à intérioriser les violences vécues comme une pratique normale et acceptable (en s'attribuant les fautes et la responsabilité des violences). Les témoignages montrent à cet effet :

« They must remain silent over their sexual abuse and when they speak up it is considered "shameful" to her/this kind of perception encourages men to persist in such behaviour. Sexual abuse must not be talked about. It is regarded as a shameful incident that brings disgrace to the whole family » (Récit SAN-7).

« She was afraid that if she had spoken up about it, she would be blamed » (Récit UP-51).

« In our culture, these issues are taboos and it is better to suppress them for the sake of the family's honour! » (Récit UP-14).

Ces extraits renvoient également à l'impunité sociale et légale dont bénéficient les agresseurs, ainsi qu'aux représentations/croyances sociales qui considèrent les femmes comme responsables et coupables des violences vécues. Dans cet extrait de récit, la souffrance exprimée par cette utilisatrice est davantage liée à la crainte du déshonneur familial qu'au vécu de l'agression sexuelle en soi :

« Being sexually assaulted bring dishonour to the men in their family, cause this is the biggest pain, not the sexual assault itself. It's the disgrace it brings. So therefore, they can practise victim blaming without any guilt, saying things like, You shouldn't have worn this, this wouldn't have happened and you wouldn't have disgraced us, it's your fault » (Récit Uprising).

Certaines participantes basées au Liban et en Égypte (n=4) expliquent que les discours d'invisibilisation des violences et du silence social qui entourent les pratiques de violences reposent plus largement sur une culture du « secret » et de la « honte » qui normalise et qui invisibilise les violences à l'égard des femmes.

« We have this culture of shaming so everyone would be silenced and would not talk about bad things that happened. Even when we were kids, our parents were telling us, "Whatever happens inside the house stays within the house." And you are raised with this notion that you have to keep the bad things to yourself » (Entrevue 1).

Quand les petites filles sont agressées d'une manière ou d'une autre, ou les garçons/hommes/femmes c'est très difficile d'en parler. Déjà que c'est difficile pour n'importe qui. Mais dans cette société tabou, tu te sens vraiment coupable de réfléchir autrement [...]. Tu grandis avec ce poids de la culpabilité sur la tête et tu retiens tout ce que tu peux ressentir et exprimer. Tu te dis que c'est normal si tu as mal, que c'est comme ça. Et ça aussi, ça vient de la famille, et des écoles, et du social et de l'entourage. C'est comme ces enfants qui pleurent dans les avions et qu'on n'écoute pas. Au lieu d'encourager les émotions, les verbaliser, les légitimer, on réprime le tout, on intériorise, et on rajoute le poids de la culpabilité au-dessus. Il faut sauver cette image, ce truc complètement fictif de société. [...] Et y'a toujours (ce 3 eib [shame—honte] 'ce mot qui veut dire que c'est malpoli d'aller contre les apparences : 'tu n'as pas envie de voir quelqu'un, tu le vois quand même, sinon c'est malpoli, donc, toujours, privilégier l'apparence, l'honneur sur le sentiment (Entretien 2).

En terminant, pour la majorité des participant.es, les pratiques de violences sexuelles contre les femmes dans l'espace public s'inscrivent à travers un continuum : public et privé : « What happened, and is still happening, in close doors, in close houses just pouring into the streets » (Entrevue 9) [...] « We have to see also violence against women as something really, like, feminists are saying between the public and the private » (Entrevue 10). Ces dernières décrivent que les violences de genre s'ancrent de manière plus importante dans des représentations sociales patriarcales inégalitaires qui exigent des femmes d'être « passive » et « silencieuse » et les hommes d'être « actifs et agressifs ». Ces croyances sont véhiculées autant par les discours religieux, politiques, familiaux que prônées par les médias et intériorisée par les femmes elles-mêmes comme des « violences acceptables ».

« It's a growing patriarchal society, growing conservatism rooted in fundamentalist religion beliefs [...] We're affected by that. We don't have a moderate discourse, in Egypt, barely. We don't have any discourse. So the only discourse that resonates with people is the radical, conservative one. The opposite of that is anti-religion. So we are left with a gap, a void that no one is filling correctly in terms of helping people. You don't have to be with or against religion. There's a lot more options in between. All these factors, of course, explain why there is growing violence, definitely, definitely ignorance in general. We're only fed by media, people don't read, people are not curious. Media is getting more and more directed, either by the state, army, by foreign agendas or policies » (Entrevue 11).

CHAPITRE 7 : PROCESSUS DE CRÉATION DES INITIATIVES LOCALES

Dans la quatrième section de notre chapitre résultat, je présenterai le processus de création des initiatives locales par leurs fondatrices (n=11), ainsi que la manière dont la création des plateformes se sont inscrite dans leurs histoires et trajectoires de vies singulières. Je présenterai d'abord, les différentes expériences sociopolitiques des participantes qui sont antérieures à la création des initiatives locales et ensuite, les facteurs d'influence et les motivations personnelles et sociales qui sous-tendent la création des initiatives locales à l'étude.

7.1. Trajectoires de résistance des participantes

7.1.1. Expériences d'engagement sociopolitique passées

Certaines participantes mentionnent des expériences d'activisme et de militantisme dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes antérieures à la création de leurs initiatives (n=5). Elles décrivent soit une implication active au sein de partis politiques (n=2); ou un engagement au sein de milieux non institutionnels et indépendants (p. ex. au sein de collectifs féministes et ONGs) (n=3). D'autres participantes mentionnent des expériences d'engagement social qui ne sont pas en lien avec la lutte contre les violences faites aux femmes (p. ex. l'organisation de manifestations) (n=4). Parmi ces participantes, certaines mentionnent privilégier l'utilisation de médiums alternatifs et indirects (p. ex. utilisation de l'art, du théâtre, yoga, danse, création de plateformes libres) pour s'engager socialement et aider les femmes à « s'émanciper ». Pour une participante, le théâtre a représenté une manière alternative d'expression et d'engagement social afin d'adresser la problématique des violences faites aux femmes :

« Storytelling and theatre, they do miracles. They actually get people talk. At least on an individual level. I can't push for policy change from where I stand. I can push for people to talk. So, I enjoy storytelling so much not only because I feel people connected, but it also helped me survive a lot of things [...] The power of storytelling. I wanted to reach a different audience, another crowd (not the political one). I wanted to see how I can talk to people who don't want to know about gender issues » (Entretien 11).

But part of me, I think, was not active because I was so much immersed in this in the beginning. I was fighting this because I didn't want to be doing exactly like my mother. I was more in theatre and arts. And I am already a writer [...] » (Entrevue 6).

Deux participantes ont mentionné une absence d'engagement social, antérieur à la création de leurs initiatives (n=2). Il est intéressant de constater qu'au-delà des différences observées entre les participantes quant à leur parcours sociopolitique, toutes les participantes s'identifient en tant que « féministes ». Nous allons voir dans la prochaine section, comment s'exprime leur vision du féminisme pour chacune des participantes.

7.1.2. Visions et pratiques féministes

Parmi les pratiques féministes d'engagement social, certaines participantes rapportent privilégier la mobilisation politique et l'action sociale dans l'espace public. Elles décrivent en ce sens, s'identifier en tant qu'« activistes » ainsi que l'importance de la solidarité dans la création d'un mouvement transnational de lutte (n=3) :

« We are a group that believes the feminist movement is a political movement, and it is part of the public sphere [...] I feel that feminism is an international movement, a global and cross-cultural movement. Feminism is about solidarity. Because we believe the feminist movement is a political movement » (Entrevue 10).

«Feminism is a radical project from the beginning of time. It's a historic movement. It's a collective poetic [...]The only power that we have is building collective action through collective solidarity. Any initiative that goes from the individual to the collective, I support a hundred percent. I don't like individual initiatives. Because systemic issues haven't been tackled nor addressed» [...]

«I mean to us, we understand feminism as a radical practice, right? So you practise a set of political beliefs that understand your situation as a woman in a patriarchal system. Feminism, in a sense, is whatever you make from it. » (Entrevue 5).

D'autres participantes expriment un inconfort quant à l'utilisation du terme « activisme » pour se décrire. Elles expliquent que le terme activiste en Égypte serait associé à une connotation élitiste à laquelle elles ne s'identifient pas. Ces participantes mentionnent plutôt privilégier des pratiques artistiques et indirectes qui ne seraient ni liées à l'activisme ni à la mobilisation politique dans l'espace public (n=4).

« This word is very ambiguous for me. In Egypt, there is a very strong connotation associated to activism, as being part of an elite, either intellectually, socially or politically. And I don't think this is the right definition for what I want to be defined as. I never fully understood what activism means. I'm a feminist, completely. I'm totally connected to women's rights advocacy, to research, to storytelling. These are words that I understand. But activism for me, I'm not sure, I can call myself that » (Entrevue 11).

« I don't like to say I'm activist, but I can say that I'm a feminist trying to make a change, even in my own small circle, all the time [...] For me activism, is not a solid definition because people often associate it with individuals who engage in social media and speak out about any issue. But if you look in everyday life, you can find many activists. For example, within a group of friends, one person might be more vocal and willing to address any issue or take the lead in initiating something » (Entrevue 8).

Au-delà des pratiques différentielles entre les participantes, ces dernières décrivent en majorité s'identifier en tant que féministe, reliant leur pratique non seulement à un engagement social ou théorique, mais à une pratique intime et relationnelle — en relation avec les amis-es, la famille, tel que l'indique ces participantes :

« Feminism is not only about public space, it's also linked to your own and small family [...] I think feminism is about choices. It is a social and intimate choice, not only a political one. I think if you stand by your social values, you can advocate publicly. This has been my experience » (Entrevue 8).

« I always say it is a critical framework; it is not even an ideology by itself. It is a critical framework for other ideologies, for our lives » (Entrevue 6).

7.1.3. Facteurs d'influence : contexte familial, social et personnel

L'analyse des résultats montre les différents facteurs d'influence qui ont sous-tendu les différentes trajectoires de résistance des participantes. Dans un premier temps, je présenterai l'influence des environnements familiaux progressistes et du contexte social dans lesquels ont évolué les participantes (l'exposition sociale à des injustices sociales et le contexte révolutionnaire) sur les trajectoires de résistance des participantes (n=11). Dans un deuxième temps, je présenterai les motivations individuelles et sociales qui sous-tendent le processus de création des différentes initiatives à l'étude (1) le désir de guérison individuelle et de connexions sociales; (2) sentiment de responsabilité sociale; (3) le désir de démocratiser les savoirs; (4) sentiment d'espoir et de continuité.

7.1.3.1. Environnements familiaux progressistes et non normatifs

Certaines participantes mentionnent l'influence des pratiques familiales progressistes (non-conventionnelles) sur leur prise de conscience féministe (n=6). Elles décrivent notamment la manière dont l'exposition à des environnements familiaux progressistes (ex. inversion des rôles traditionnels parentaux, égalité entre les sexes, présence de femmes fortes et indépendantes) a participé à l'émergence de leur identité féministe. Dans ce récit, une participante mentionne que l'inversion des rôles parentaux (p. ex. avoir un père qui s'occupe de la famille et une mère qui travaille à l'étranger) a influencé son parcours de féministe :

« I have a very different family dynamic from the others. I remember very clearly, when I was young, my father was more present at home than my mom who worked much more. She's a technical satellite engineer, spent a lot of her years in the desert working on building connections. And my dad had a very strong role, taking care of us, he had a stable job until 5 p.m. He was helping us with homework, took us on weekends and so on [...] I thought everything was okay, but then I realized a lot of people didn't agree with this lifestyle: They would say things like, "No, that's wrong, your mom shouldn't leave you, your mom should stay with you more. Your mama's not there on your graduation? Oh my god. It's horrible ." Like, no, she's not horrible, I like my mom. But yeah it affected us completely. All these kinds of things, I'm sure, built stuff in my head. I got married, for example, only last year. Imagine being 31 in Egypt and being a feminist. Oh no! The end of the world (rires). This person, my partner faces a lot of pressure. Oh my god, why a feminist? I kept telling my dad, "you ruined it! (rires). And people keep telling me it's dysfunctional, no dad can raise kids. No, Dad can raise kids. I'm telling you! I've been there. So these different things, contradictions, made me realize that something is wrong » (Entrevue 1).

La majorité des participantes (n=10) mentionnent qu'un environnement familial basé sur des valeurs familiales d'ouverture et d'égalité ou marqué par la présence de femmes fortes comme modèle a été primordial dans la construction de leur identité féministe :

« For instance, I was raised in a relatively open-minded family. My parents were very supportive on many levels. My mom was like my dad: a breadwinner [...]. And everything we are now, we owe it to both of them, equally. So I think, it was very important to be raised in a house where men and women are equal, in all senses, not only economically. It was very important for me, because it shaped my mind and my practices [...] » (Entrevue 7).

Certaines décrivent en ce sens que les valeurs « féministes » et d'égalité qui sont portées par leur mère et leur grand-mère ont été marquantes dans le développement de leur identité et pratique féministes.

« I think my awareness to women's issue is related to how I grew up, because I have two brothers. My mother didn't differentiate between girl and boy. Growing up, I had my own right to say no. Saying no as a girl in Egypt is not common. We used to be segregated from boys in Egypt, but I grew up with my brothers and their friends, so I learned that equality can exist : "it's okay to have a boy and girl in society [...]" « Even my grandmother, I see her, like, she is a feminist, she is a feminist but she doesn't know! All of her actions were enrolled in the big family, it's not about public space, I owe feminism to my own and small family » (Entrevue 8).

«I was raised by a feminist mother. My mom worked in women's rights, she is a lawyer. She has a safe home for women in Gaza, doing research and legal consultancy for women. I started to get interested in gender issues, and going to workshops with her (Entrevue 6).

« It's a cheesy story but I believe that, creating a feminist identity is about experience. I think that my mother helped me a lot. My mother is not feminist but she's so strong, she raised my sister and me... Even if we are not coming from a political family, my mother raised two feminist girls. So I owe my mother a lot. [...]. I remember my mother used to tell us that we need to be strong, independent, and never rely on a man. And after that she asked us why we became feminists (rires) » (Entrevue 10).

7.1.3.2. Exposition sociale et vécus personnels de violences

La majorité des participantes mentionnent que leur désir d'engagement s'est exprimé en réponse à des expériences personnelles de violences et d'injustices sociales basées sur le genre, ou par exposition à des injustices et à des violences commises sur autrui. Une participante mentionne en ce sens que son désir d'action s'est exprimé comme une réponse à des vécus personnels de discrimination dans le monde du travail. Une autre participante décrit que la fin d'une relation abusive a généré chez elle, un désir d'action dans la collectivité. D'autres mentionnent (n=4) que l'exposition et le vécu personnel de violences sexuelles dans les espaces publics ont motivé leur désir de s'engager socialement dans la lutte contre le harcèlement sexuel. Certaines décrivent que les expériences d'injustices au sein de la famille (n=4) ont également représenté des moteurs à l'action collective et sociale (p. ex. les pratiques différentielles entre frères et sœurs qui incluent des restrictions au niveau des sorties, de voyager seule, de participer à la révolution égyptienne).

À titre d'exemple, pour cette participante, l'exposition sociale à des injustices sur certaines communautés (p. ex. la communauté palestinienne au Liban) ainsi que l'exposition à la guerre civile libanaise auraient déclenché chez elle, un sentiment de révolte, de colère et une prise de conscience critique qui l'ont amené à s'engager socialement dans sa communauté :

« I grew up in a very popular neighbourhood where there was a lot of poverty around, and we were very close to the refugees, the Palestinian refugees. So I used to witness all the daily hardships that they went through, and the discrimination they were subject to [...] You know I was born in 1984, so it was six years before the end of the Civil War in Lebanon. And even though I didn't witness a lot of the war's atrocities, I can remember the fear and the anxiety and the days we spent in the basement to protect ourselves from the shelling, or the times that we ran outside of Beirut because there was a war between the President and the Syrians, the Syrian army back then. So I think this reality is hard to escape » (Entrevue 1).

« [...] My awareness, I think it has to do with the character, and all the circumstances that I was raised in, it has to do with the surroundings. So growing up with all these injustices created rebellion within me and I wanted to change the world since I was a child. [...] I was in a school that was cross-sectarian, so I wasn't raised within my sect only. So I had exposure to other sects and other communities, which was really important for my development. And I was raised in a family that is, you know, even if they weren't politically engaged, they were very politically aware of what was happening in the region, in the country. My father was very much opinionated about whatever is going on, we had a lot of friends and they used to have their gatherings at my father's place» (Entrevue 1).

7.1.3.3. Momentum révolutionnaire et solidarité sociale

Parmi les facteurs sociaux, certaines participant.es (n=2) mentionnent l'impact du contexte révolutionnaire sur leur prise de conscience féministe. Un participant mentionne à ce sujet que le fait d'avoir été exposé et témoin de violences sexuelles à l'égard de femmes, durant le contexte révolutionnaire, a créé un bouleversement dans son parcours de vie, et a déclenché une prise de conscience sociale :

« I used to be an engineer; [...] I had no awareness about violence against women or anything; actually, I didn't volunteer ever in my life in anything [...] I had a very quiet life and a very successful career [...]. But the revolution turned everything upside down [...]. It opened a lot of doors of hope: what if? What's possible, for everyone? if you go to back to the revolution, and examine the arts produced, the songs, the clips, it was very hopeful [...] » (Entrevue 9).

Une participante souligne également l'effet du contexte révolutionnaire arabe sur le développement de son identité féministe. Elle décrit plus spécifiquement la manière dont les révolutions arabes ont bouleversé son quotidien, éveillé son désir d'engagement social dans la lutte pour les droits des femmes :

« I didn't call myself a feminist before 2011, I didn't have any feminist consciousness. I was formed with the revolution ... it's the same for many women. Before 2011, I was studying political science but I wasn't at all active [...] It was risky to get arrested. Now it's still risky. But everything changed. My whole circle of friends changed, [...] It's another life experience, it's the single most important event in my life and I think for many women and young men's lives in Egypt. We are the children of the revolution » (Entrevue 7).

« In 2011, my political and feminist consciousness started to form [...] As a person, it made me realize there are so many obstacles and risks and dangers of being a woman and an activist in Egypt, but it also made me engaged in an active movement to counter that, you know? » (Entrevue 7).

Les participantes des initiatives Uprising (n=4) et de Streetpal (n=1) mentionnent l'importance du momentum révolutionnaire dans leur processus de création des initiatives. Ce momentum est toutefois décrit par la majorité des participantes, comme une période propice à la création marquée par un contexte social d'entraide, d'effervescence politique, d'espoir et de solidarité « Revolution was kind of dynamo. Everybody in Egypt was so high after the revolution, it was really inspiring ». Ce contexte social a représenté pour les participantes Uprising, un catalyseur à la création de leur plateforme :

« Dans le contexte des révolutions arabes, il y a eu cet énorme espoir et ce sentiment de solidarité vécue où pour la première fois, il y avait un sens d'appartenance à la culture arabe : si quelque chose se passait en Égypte, on avait tous et toutes le cœur qui bat ; pareil avec la Tunisie. Il y avait ce mouvement de foule ou de groupe; cet élan qui a permis à chacun de se sentir vraiment impliqué personnellement. [...] Le momentum révolutionnaire, c'était un pic où la montée des réseaux sociaux a ouvert beaucoup de portes/de contacts/de curiosité/et où tout semblait possible : c'était un lieu et un endroit de rêve pour créer » (Entrevue 2).

« Uprising is linked with the Egyptian Revolution, and other revolutions, and the Syrian one, definitely [...] In 2011, following the Arab uprisings, there was a tremendous political momentum. The hopes were high and all the rights-based campaigns were put in the front again [...] » (Entrevue 1).

« First, the moment was right for political change; there was a breeze of freedom all over the regions, there were high hopes, there was a lot of enthusiasm. You could feel it in every city, you know. The slogans were resonating from one capital to another » (Entrevue 11).

Les participantes de Nazra (n=2), de Harassmap (n=1) mentionnent également l'influence du momentum révolutionnaire sur la diversification des outils utilisés par leur initiative. Une des participantes de Nazra décrit en ce sens, une transition dans les outils utilisés, passant d'une

présence « hors ligne » à « en ligne » : « Nazra had expanded and developed so much after the revolution, based on the momentum. We created projects on human rights defenders, the women defender program, it was the first in the region. And we thought that changing our tool was important » (Entrevue 10).

7.2. Motivations personnelles et sociales

La majorité des participantes décrivent que leurs initiatives créatrices (dont la création de leur plateforme) ont été motivées par (1) un désir de guérison individuelle et de connexions sociales ; (2) un sentiment de responsabilité sociale; (3) par un désir de démocratiser les savoirs; (4) par un désir de continuité avec les luttes passées et un sentiment d'espoir.

7.2.1. Désir de guérison individuelle et de connexions sociales

Dans le prochain extrait, une participante décrit que ses premières expériences d'activisme lui ont permis de survivre à l'exclusion sociale et aux violences vécues en s'affiliant et en créant une communauté queer en ligne :

« I was young and gay, I didn't know what to do with myself. I didn't have friends, didn't have the Internet... You know? It was in 1999, I think. I needed to find people like me. All I ever wanted was friends, to be honest. I had to go and build these huge communities, hundreds of people to meet, to have some friends. And the Internet was the only way to do this. [...] My political interest started with the digital, out of necessity, not to have more visibility. Organizing a queer community, here and in many Arab countries, the Internet was the only place, it wasn't a second thought, there was no other place to be. [...] Because again by necessity, for a gay person anywhere in the global south, Facebook wasn't seen as a nice tool to stay in touch with relatives, but more as a great tool for my liberation. This is where I find people like me, this is where I can be myself. » (Entrevue 3).

Pour une autre participante, la création de la plateforme *Uprising* a été motivée à la fois par un désir de guérison individuelle, une quête de sens et un besoin de connexions sociales. Elle décrit la manière dont la création de *Uprising* lui a permis de reprendre contrôle sur sa vie, de raconter son histoire et d'aider les autres femmes en retour.

« Uprising came out from personal thing too [...] I was recently divorced. I was married just after college to my boyfriend, I didn't realize the psychological abuse, maybe, until I was out of it. And when I went to Beirut and met X, it was a time of healing for me. And starting a new life alone again, in a new city. [...] And I think this is where the

switch came because X (une des fondatrices de Uprising) suggested this. And then, we created Uprising. It was very meaningful for me because I felt like I'm defending my own rights. It wasn't only to enable women's empowering. It wasn't all about this. It was also for me, a way to tell my story » (Entrevue 1).

Une autre participante mentionne que ses initiatives politiques ont représenté une manière de transformer sa souffrance intime et personnelle. Elle décrit que son processus de création a été motivé par un besoin de se réparer, de se guérir et de surmonter les émotions difficiles (ex. colère), tout en se connectant avec autrui.

Comme pour beaucoup d'activistes, on vit des difficultés et problèmes dans le foyer familial et qui sont souvent lourds et plus difficiles à résoudre. Lorsqu'on a vécu une enfance difficile ou grandie dans un environnement avec beaucoup de peine et de souffrance, on cherche à sauver et à résoudre celles des autres, faute de pouvoir se guérir soi-même. On veut sauver et être connecté-e au monde (Entrevue 2).

7.2.2. Sentiment de colère et acte de rébellion

Certaines participantes (n=6) soulignent le rôle de la colère dans leur processus de création des initiatives et dans leur processus de guérison personnelle. En effet, une participante décrit en ce sens que le processus de création de son initiative a été motivé par un sentiment « d'étouffement » et de colère en lien avec le contexte d'injustices et de violences à l'égard des femmes, notamment dans un contexte révolutionnaire.

La révolution a provoqué une libération de la colère individuelle et collective, a permis de discuter et de débattre avec plein de gens, surtout entre femmes qui ne se connaissaient pas et qui commençaient à se parler. On réalisait qu'on vivait tous et toutes la même chose, qu'on étouffait tous et toutes de la même colère. Ce n'était peut-être pas nécessaire, mais dans ce contexte-là, j'avais besoin d'une échappatoire, de construire une autre réalité, de créer des liens avec des gens (Entrevue 2).

Elle ajoute que son processus de création a été motivé par un désir de guérir de sa colère intérieure et de la transformer en un élan de création et de guérison. Cette participante fait le lien entre l'activisme et la danse (flamenco), comme des pratiques artistiques qui lui ont permis de catalyser sa colère intérieure en action :

J'ai réalisé que beaucoup de mes initiatives créatrices, que ce soit dans l'activisme (p. ex. la plateforme *Uprising*), ou que ce soit dans la danse, venaient de la colère et que ça me portait, ça me donnait beaucoup d'élan. Lorsque j'ai créé ça (*Uprising*), j'étais super en

colère. [...] Ces initiatives ont représenté un catalyseur à ma colère. Ils m'ont aidé à vivre pendant plusieurs années. Pendant plusieurs années, si ce n'était pas pour la danse, j'aurais eu d'autres problèmes de dépression. Alors ça m'a aidé à surmonter la timidité, à créer et à découvrir ma personnalité, et qui j'étais. Pour ce qui est de la danse et du flamenco, je trouve que c'est une pratique à la fois spirituelle, individuelle et sociale, qui vient d'un besoin de résister et de révolte sociale, comme dans l'activisme, c'est transcendant, c'est inspirant, c'est beau [...] (Entrevue 2).

Elle ajoute, plus spécifiquement l'influence de son environnement familial sur son sentiment de colère :

Parce que j'ai été éduquée et j'ai grandi dans un environnement qui n'encourage absolument rien, où tu n'es rien : où tu as tout l'amour du monde, mais tu n'es rien, et là tu découvres plusieurs dimensions et une force interne incroyable et puis toute cette colère qui devait sortir d'une manière ou d'une autre, même si j'aurai aimé qu'elle sorte autrement peut-être, ou du moins qu'elle ne me casse pas. Et je trouve que si on le fait en faisant attention, c'est sain que ça sorte avec la création [...] dans le flamenco, tout le passé, tout le noir, mais aussi toute la tristesse, ça peut sortir avec douceur, ça à une place pour sortir... pour être sublimé (Entrevue 2).

Une autre participante mentionne que son engagement politique représente également une manière d'extérioriser sa colère et ses frustrations à l'endroit des injustices sociales que vivent les femmes : « Vivre avec le harcèlement sexuel normalisé, ça te prend toute ton énergie de toute façon. Donc faire un truc contre ça, c'est salvateur, c'est d'arriver à catalyser toute cette frustration pour la sortir d'une façon qui dérange les autres, les harceleurs, je ne sais pas » (Entrevue 4).

Une autre participante décrit que le processus de création de son initiative a représenté une manière d'extérioriser sa colère et ses frustrations en réponse à des expériences politiques antérieures vécues comme étant non satisfaisantes et dans lesquelles elle a été censurée. Elle ajoute que sa plateforme a été créée à travers le désir de s'exprimer, de faire autrement et de s'autonomiser d'un milieu politique institutionnel toxique : « I think SAN came to me as a way to express my anger and frustration from being completely censored by all the political parties » (Entrevue 3).

7.2.3. Sentiment de responsabilité sociale

Certaines participantes (n=5) ont mentionné que leur choix de s'engager et de créer des initiatives a été motivé par l'espoir d'aider les futures générations de femmes, et par un sentiment de responsabilité à l'égard d'autrui. Une participante mentionne en ce sens que son sentiment de bien-être personnel serait connecté à celui d'autrui :

« [...] How could I be better and well off if others were struggling? I always felt the need to be part of something collective [...] It's true it's a necessity; I never felt it was a choice. I'll never feel I had a choice. This drive is so innate, pushing me to do something bigger, because I wanted to feel better, I wanted others to feel better as well, I wanted things to be better in general, I wanted to live in a better way » (Entrevue 1).

Pour cette participante, son activisme repose également sur un sentiment personnel de responsabilité sociale :

« This is part of our responsibility. [...] how could you, as a feminist, see your existence, in the public or private sphere, while those women suffered, when the mere existence in the street is not safe. [...] This is your political responsibility to act. This is one of the coping mechanisms I use personally » (Entrevue 10).

Ces participantes rapportent que leur sentiment de responsabilité se manifeste non seulement à travers leur engagement social, mais aussi dans l'espace intime, tel que l'indiquent ces participantes

« If I witness sexual harassment, I always initiate intervention. I consistently encourage my friends to take an action against sexual harassment » (Entrevue 8, Participante HM).

Agir pour pas que cela ne reste pas juste entre nous, entre ami.es. En créant une initiative publique, cela signifie que le harcèlement sexuel est un problème pour tout le monde. Tout le monde en souffre, donc c'est aussi la responsabilité de tout le monde de prendre des mesures et d'agir contre cela (Entrevue 4, Participante HT).

7.2.4. Démocratisation des savoirs expérientiels et populaires

Parmi les motifs personnels qui sous-tendent le processus de création des différentes initiatives locales, la démocratisation des savoirs populaires et expérientiels a été rapportée par la majorité des participantes (n=11). Dans les débuts de SAN, la motivation principale a été de produire des connaissances féministes grand public, et de créer une plateforme/organisation non institutionnelle qui s'inscrit en dehors des circuits traditionnels d'information de la politique libanaise. C'est dans ce contexte que les participantes ont créé leur propre blogue et site Web indépendant qui avait pour but de démocratiser des savoirs et des connaissances « locales » et populaires produits par les femmes sur le terrain. Les participantes de Harasstracker et de Uprising vont également dans le même sens, en mentionnant que la création de leur plateforme a été motivée par un désir de rendre visibles les expériences et les récits de violences des survivantes/victimes, à travers leurs histoires de résilience :

« [...] We used the momentum of 2011 extensively to zoom out what was happening in all these countries and to explore the stories of women. We already felt very empowered, so we wanted to share that sense of empowerment. We were greatly inspired by stories of resilience and ... we felt that it was necessary, people needed to see that, even if it's just a condensed platform, it would be one part of their news feeds » (Entrevue 11).

Comme pour les participantes de Nazra, il s'agissait de produire des savoirs locaux et expérientiels accessibles pour tous et toutes : [...] « And we always say, we believe that knowledge production should not be a monopoly of scholars, it should also belong to activists » (Entrevue 10).

7.2.5. Continuité avec les luttes féministes passées et solidarité avec les générations futures

Le travail de mémoire et de collaboration entre les initiatives locales passées fait partie intégrante du travail de création des différentes initiatives. Deux participantes mentionnent en ce sens que la création de leurs plateformes s'est inspirée à la fois de l'initiative « Harassmap » en Égypte, mais aussi des différents groupes et mouvements de lutte contre les violences à l'égard des femmes au Liban. Elles décrivent l'importance de la coopération entre les groupes et des organisations préexistantes sur le terrain qui lutte contre le HS au Liban — pour générer à la fois de nouvelles connaissances et travailler en continuité avec les groupes déjà existants.

« It's a continuity, yes, of course. We didn't start from zero, we started because people before us did a lot of work. If we want to talk about women's rights and violence, we need to learn about those struggles that came before us. That's the idea. So, of course, there is continuity, build-up and, accumulation » (Entrevue 6).

Les initiatives et organisations se sont donc développées en continuité avec les luttes féministes du passé dans un but de bâtir des ponts, des transitions avec les générations futures et de créer un mouvement féministe plus large. Elles décrivent l'importance d'un mouvement solidaire : « [...] our organization is all about the continuity, creation of solidarity between movement and generations ». (Entrevue 10).

CHAPITRE 8 : POTENTIEL DE RÉSISTANCE DES ESPACES EN LIGNE ET SES LIMITES

Le volet final des résultats s'intéresse à analyser le potentiel de résistance ainsi que les limites des espaces en ligne pour les survivantes de violences et dans la lutte sociale anti-violence. Je me suis intéressée d'une part, aux regards et aux perceptions portés par les fondatrices sur la création de leurs propres outils en ligne. J'ai tenté de répondre à la question suivante : quels ont été les facteurs qui ont motivé le choix des plateformes « en ligne » dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Je me suis intéressée d'autre part, aux effets de l'utilisation de ces plateformes pour les survivantes de violences et dans la lutte anti-violence. Je présenterai les thèmes les plus saillants qui ont été soulevés dans l'analyse thématique des récits (n=81) et des entrevues semi-dirigées avec les participantes (n=11). Je terminerai cette section, en abordant les difficultés rencontrées par les participantes en lien avec la création de leur plateforme Web.

8.1. Processus de création des outils en ligne

Pour la majorité des participantes (n=9), le choix de créer des outils en ligne est basé sur des critères de facilité, de simplicité, d'accessibilité, et de gratuité en matière de coûts et de ressources. Les participantes de Harasstracker et de Uprising témoignent des avantages entourant la création des outils en ligne pour les survivantes de violence :

« Internet doesn't cost you anything, everyone had a cellphone with a camera, so it was very easy tool, at the same time it was very authentic » (Entrevue 6).

« It wasn't a coincidence, choosing a digital and online platform, we didn't have any budget, and didn't want to ask for a budget, although we cut off a lot from many organizations we are unpaid and we are voluntary, we are doing this without any money, so... This is what we can do with this kind of resource and model » (Entrevue 11).

C'est pour ça qu'on bosse sur l'application, pour l'accessibilité, la rapidité et la précision de l'outil (pour géolocaliser et pour raconter des histoires directement). Aussi parce qu'on peut créer des trucs sans avoir besoin d'argent (Entrevue 4).

Parmi les avantages du « online », les participantes de Uprising et Harasstracker décrivent une plus grande autonomie dans le choix de contenu publié, des horaires de travail et des échéanciers.

« We get funding as opportunities but we felt that this would drive our intentions somewhere else. This is not our job, we don't want to be paid for it, we want to be

completely free, we want to get a say. And at the same time, we don't have money to pay for anything, so online was a conscious choice » (Entrevue 1).

[...] Ce qui est bien avec Harasstracker, c'est qu'on n'a pas de deadlines, ou des échéanciers qui quantifient le truc et tout. Tu as une plus grande liberté dans le choix des horaires [...]. Comme nos vrais boulots, nos boulots payants nous permettent de faire ça, tant qu'on peut faire des trucs sans avoir besoin d'argent, c'est mieux (Entrevue 4).

Certaines décrivent également que leur choix a été motivé par un désir de s'autonomiser des structures institutionnelles, étatiques et subventionnaires (n=3), autrement dit, ne plus dépendre des circuits traditionnels d'information (médias, ONG, association) et des organismes de subvention pour financer leur projet. Elles décrivent à ce sujet, une plus grande liberté d'action, notamment dans un contexte de répression politique à l'égard des ONGs de terrain. Un participant témoigne de l'influence du contexte social de répression en Égypte, dans le contexte postrévolutionnaire, sur son choix de créer une initiative en ligne :

« It's about the safety of the women. Right now, the online sphere and especially on social media, is a vast field everyone can contribute. I don't think there is an actual limit to what you can contribute [...] NGOs are skeptical because now they are in a bad position, they don't have the freedom that we currently enjoy. The app can survive, movement can't. Initiatives are now illegal and punishable by jail » (Entrevue 9).

En termes de sécurité, la majorité des participantes basées en Égypte (n=6) rapportent que le choix de l'enligne a représenté une stratégie alternative pour assurer la viabilité et la survie des initiatives locales dans un contexte de répression politique et légale. Les participantes de Nazra mentionnent à ce sujet :

«Protesting is criminalized. Politics are criminalized. You can't participate in protests without getting arrested. NGOs are accused of being foreign spies. So there is very, very small room for activism. It is very, very risky. But then again, in 2011, no one expected that it would happen, but it did. The situation right now is really bad » (Entrevue 10).

Elles ajoutent que la création des outils en ligne a représenté pour leur initiative, un choix imposé plutôt que libre. Elles ajoutent que cette transition leur a toutefois permis d'assurer leur propre sécurité, celles des survivantes de violences qui fréquentaient leur organisation, et d'assurer la viabilité et la survie de leur organisation : « We turned online, we didn't have an option. [...] This is one of our strategies to survive, to have this safe place » (Entrevue 7).

Finalement, parmi les avantages associés à la création des outils en ligne, certaines participantes mentionnent le critère de l’anonymat comme facteur de sécurité et de protection, autant pour les créatrices des initiatives, que pour les survivantes de violence : « At the beginning, we didn’t receive personal threats because no one knew who was behind the page » ; « It offers for those who are not already under the spotlight or out of space or mobility to share and talk » (Participantes UP).

Pour la majorité des participantes, l’anonymat « en ligne » a contribué à décloisonner la parole des survivantes de violence, et leur a permis de s’exprimer sur les violences vécues, tout en restant connectées avec autrui :

« So, of course, storytelling and digital helps to remain anonymous, [...], we don’t tag you, we don’t ask you identify yourself. So there is this connection, and at the same time, the possibility to remain connected ». (Entrevue 11)

« So it was very courageous of the women. Some of them would not hide their identity even, but, of course, it was optional. Because telling a story is much more difficult than sending a photo with a few messages, you know. Telling a story about sexual abuse or physical assault is something that is very challenging on the personal and societal level because there is a shame associated with the victims of abuse and the stigma coming from the society or the community » (Entrevue 1)

L’anonymat a permis à certaines survivantes de violences qui sont issues de communautés plus vulnérables (p. ex. femmes trans) de survivre et de partager leurs expériences, tel que l’indique cette participante :

« For trans people, that anonymity saved our lives, enabling us to discuss things that were impossible for us to talk about, right? [...] We were able to express ourselves, I don’t know, sign for something, write this blog about sexual harassment, or about being gay, or about having an abortion, or about whatever. All these ranges of social taboo issues. We were able to handle it because we could be anonymous » (Entrevue 5).

8.2. Potentiel de résistance des espaces en ligne

Je présenterai dans la prochaine section, les effets d’utilisation des plateformes en ligne sur les survivantes de violences et dans la lutte plus large aux violences faites aux femmes. L’analyse des résultats s’est basée sur deux sources de données, à savoir, les récits des survivantes de violences de plateformes en ligne (n=81) et les entrevues semi-dirigées avec les créatrices des espaces en ligne (n=11).

8.2.1. Capacité d’agir et agentivité des femmes survivantes de violence

L’analyse des résultats a montré les effets des espaces en ligne pour les femmes survivantes de violence qui se déclinent par : (1) une plus grande capacité des femmes à prendre parole et à sortir du silence; (2) la création de solidarités entre femmes qui vivent des expériences similaires; et (3) la prise de conscience critique des facteurs structurels qui sous-tendent leur expérience individuelle de violence.

8.2.1.1. Capacité des femmes à sortir du silence et à décroiser leur parole

La majorité des participantes (n=8) mentionnent les effets thérapeutiques de l’écriture et du témoignage en ligne sur les femmes qui ont publié un récit de violence. Une participante décrit en ce sens que l’action de se raconter à un groupe permet aux femmes de passer d’une position de victime « passive » et silencieuse à une position plus active de « storyteller » et de « survivantes ».

« When you feel like a victim, sharing your story makes you feel more like a survivor. Because people would greet you and receive you in a different way, and will tell you, “It happened to me as well, but I could get over it...”. So you’re not a victim anymore, you’re not hidden in the closet anymore, you’re not a taboo, you’re not a secret, a scandal, you are now a storyteller. And you are a proactive speaker, you are taking action by telling your story » (Entrevue 11).

Les participantes de Uprising (n=4) et de Harassmap (n=1) décrivent que les espaces en ligne ont permis aux femmes de partager leurs récits de violence et de créer des liens solidaires avec d’autres femmes qui vivent des expériences semblables :

« [...] We felt that breaking the silence and being able to speak about what happened would be incredibly empowering, not only for ourselves but for others as well. And that’s exactly what happened, because it encourages others to speak up and to take strength from other women as well. And to listen to them. [...] And to learn from each other experiences and how they dealt with such abuses and assaults. It was very important for the women and it was important for documentation » (Entrevue 1).

« When we started our platform, it wasn’t very common to talk about it (violence), it was a taboo. Now it is still a taboo, but some people are becoming more empowered to talk about it » (Entrevue 8).

De manière concrète, certaines participantes (n=4) mentionnent les effets concrets des plateformes en ligne sur la vie de certaines utilisatrices (p. ex. certaines ont demandé le divorce, ont pris conscience de vivre des relations abusives, d’autres ont dénoncé leurs violences par le partage de

leur récit à d'autres ou en envoyant une photo). « Some women felt really good after sharing and telling their story and after getting good feedback from others, they actually took steps. They sent us private messages or they put it on the page, like “oh, I did this, I did that » (Entrevue 6).

Les perceptions des participantes sont confirmées par les mots des survivantes de violence dans leurs récits. Celles-ci décrivent à même leur récit publié en ligne la manière dont le témoignage et l'écriture leur ont permis de sortir du silence et de reprendre pouvoir sur leurs vies. Ces quelques extraits témoignent de leurs expériences d'utilisation des espaces en ligne :

« I resort to poetry to describe my experience and feelings of anger online, and at the same time to step up and to resist » (Récit SAN-1).

« I stand up to sexual harassment on social media/Facebook, talking and sharing about my own experiences” (Récit SAN-3).

« I decided to face my fears and stand up to sexual harassment online, to reconcile with myself. I felt confident again » (Récit UP-58).

« I hesitated a lot before I wrote my story of violence online, but there is no way of denying it or running from it » (Récit UP-19)

« I needed to share a few chapters of my life to heal myself and move on [...] Talking about it is a very important step to getting rid of it. » (Récit UP-27).

« I will write my story here, because I am being systematically silenced » (Récit SAN-11).

« I have to talk and share about sexual abuse and to remain silent would only worsen the issue ». (Récit UP-67).

« I want to share and talk here about a topic that few women speak of in our Egyptian society »

Parmi les effets des espaces en ligne, la majorité des utilisatrices décrivent une meilleure régulation de leurs émotions (notamment au niveau de la colère et du sentiment de culpabilité), une plus grande capacité à confronter leurs peurs/traumas passées, à faire confiance et à se libérer de la souffrance vécue, à faire le deuil de leur passé, tel que le montrent ces différents extraits :

« Same feelings remained except I learned to face that resentment and anger by sharing my suffering through writing. I stop feeling ashamed and realized that it is the perpetrator's crimes and that he must feel ashamed of. I wanted to write to my body and ask for its forgiveness for blaming it for too long and hating it even longer. I want to apologize even if it's too late, from the girl that has turned into a woman. [...] I did exactly the same here, I face my fear by speaking up through writing, defying my fear of recounting the incident » (Récit SAN -7).

« I learned how to forgive myself even if my self-criticism might come out as harsh » (Récit SAN-3).

« I am going to order my mind to vindicate my soul from this sense of guilt and write that I am not wrong; it's the sexual offence that is wrong ».

« I learned to face my past, standing up to sexual abuse instead of running away from it » (Récit SAN-9).

« I learned that running away from the problem doesn't solve it. So I remembered, I decided to put an end to this violence. I felt free, I waited so long to speak I am not going to be anyone's trophy ». (Récit UP-21)

8.2.1.2. Création de liens solidaires et capacité d'agir des femmes

Pour la majorité des participantes (n=7), un des effets saillants de l'utilisation des plateformes a été la création de liens solidaires entre les femmes en dépit de leur région d'appartenance, religion, orientation sexuelle, classe sociale « [...] The only power lies in building collective action through collective solidarity. So these two aspects regarding the use of the Internet as a network: a space to tell your story, and a space to connect people together, to bring people together » (Entrevue 3).

Les participantes de Uprising (n=4) ont décrit que l'appartenance à une communauté de femmes qui vivent des expériences similaires possède des bienfaits sur le sentiment de reconnaissance et de validation des femmes survivantes de violences :

« The first thing is that you're not feeling alone. The circle of sharing helps the storyteller to feel heard and supported. And for those who have heard her story, they know they are not alone [...]. It's a human thing to assume that we are not the only ones suffering, fighting, depressed nor anxious, bla, bla, bla. And then, when you know that you're not alone, you feel less hopeless and have more energy to fight back » (Entrevue 6).

« We received around 70 stories from different countries of the Arab world, and this created a very nice solidarity network among the women and among survivors of gender-based violence. For instance, someone would read a story and identify with the survivor, and they would talk afterwards, under the private chat. It was something very nice for them to know that they are not the only ones who've been through bad things and learn from each other's experiences and how everyone dealt with such abuses and assault. It was very important for the women » (Entrevue 1).

L'analyse des récits (n=81) va dans le même sens. Les survivantes de violences décrivent à même leur récit, un désir d'aider, de soutenir et d'offrir du soutien à d'autres femmes qui ont vécu des expériences similaires. Cette solidarité se manifeste chez la majorité des femmes par l'action

« d'encourager » les autres survivantes à dénoncer et à s'exprimer contre les violences vécues. Plusieurs rapportent s'identifier au mouvement « Uprising » dans leur récit ».

« I want to support others with similar experiences; so I continue to advise women and raise awareness » (Récit UP-42).

« I am with the uprising of women in the Middle East because we must try and change our reality even with the simplest ways we have, and most importantly, we have to talk about these men in order to show the world who they really are » (Récit UP-30).

« I am willing to share my experience with anyone to spread awareness and help others » (Récit UP-59).

« Join me if you feel isolated and get on board for a fun journey [...] If you act alone you will lead a tough life, but together we will entertain and help one another along the way » (Récit SAN-3).

« I will not tolerate this situation, even if it doesn't necessarily hurt me. If it hurts women, it hurts me as much » (SAN-44).

« I have a tiny story that needs to be shared with someone who will surely understand; someone who can also give me some valuable advice » (Récit UP-34).

« I feel a sense of betrayal if I stop writing but then I push myself to write as long as there are women out there who suffer from a similar abuse, I will keep writing » (Récit SAN-7).

« I am all for a women's revolution in the Arab world, so that women can rise up against the primitive, oppressive, unfair decision of their parents » (Récit UP-41).

L'analyse des récits montre que la majorité débute par un « Je souffrant » et se termine par l'utilisation d'un pronom « Nous ». Cette transition semble être également le reflet de cette solidarité partagée entre les femmes qui vivent des violences. Elle renvoie aussi à une solidarité transgénérationnelle qui encourage et soutient la nouvelle génération de femmes ainsi qu'à une solidarité transnationale fondée sur un désir de rendre visible les voix de ceux et celles qui ont été silencés-es, et de garder vivantes leurs mémoires :

« She wanted her story to be shared on Uprising of Women in the Middle East so that the world can realize her suffering, and the suffering of those who share the same stories. » (Récit UP-7).

« I decided to stand by those who have passed through sexual abuse and voice their silence » (Récit UP-48).

« The nightmare would never come to an end unless we all speak up. Let's expose the perpetrator, let us scream out loud » (Récit SAN-7-8).

« Because girls and women who have gone through this process think they are all alone or that it is just a normal thing. And so that the ladies who have daughters should stand up for their daughters [...] I have promised myself that if I had a girl I would never ever have her exposed to this cruel experience, and that's why I'm with the Uprising » (Récit UP-27).

« Women who have daughters should stand up and defend their rights to the freedom of their bodies, and for us to expose these procedures (mutilation) instead of protecting them ».

« We have to consolidate our powers to hope for a better future for our girls » (Récit UP-56).

« I vowed to myself that if I have a daughter, I will believe in her. I will make her an emancipated woman and I will fight the world so she can be whatever she wants » (Récit UP-33).

« I know it might be too late for me to change how things turned out, but I want my daughters to have a chance to live in security and to be free from this fear » (Récit UP-26).

« I decided to revolt against the humiliation of women in the Arab world. I want to protect my daughter's dignity in the future [...] » (Récit UP-62).

« I call for a revolt in the Arab world against the phony/fake masculinity. I don't want my children to face what I faced » (Récit UP-38).

« We have to talk about it in order to address the cause of the problem. Tackling this issue starts by talking about it and standing up for it. It is your right to speak and to show everyone how an animal he is » (Récit UP-67).

« Don't be quiet and don't let anyone force you into something you never really wanted » (Récit UP-17).

« It is time we talked about things that we and others hide as if they never happened » (Récit UP-66).

« Encouraging other girls to step up to the challenge and recognize the power of unity over the few. Hopefully, we will grow in numbers » (Récit SAN-2).

8.2.1.3. Prise de conscience sociale

Certaines survivantes décrivent des prises de conscience à travers leur participation active sur les plateformes : de leur propre ignorance à une compréhension plus sociale et nuancée des violences vécues (n=20). Ce mouvement est décrit comme un processus réflexif individuel qui prend racine dans (ou à travers) la confrontation avec d'autres expériences de violence de femmes. En outre, certaines femmes rapportent un changement de perspective sur leurs propres expériences de violence en étant confrontées à d'autres expériences de violence similaires sur les espaces en ligne. Ces dernières rapportent que l'expérience d'être témoin des violences à l'égard d'autrui a eu pour

effet de transformer leur sentiment d'innocence initial en une prise de conscience sociale et politique quant à leur propre expérience de violence :

« I am not sharing my story because it shocked me. I was touched because it made me realize how ignorant I was before. I didn't know the amount of fear that women who witnessed or experienced sexual violence must have felt. That's why I stand with the uprising of women in the Middle East, because no abaya, or an organization, or a religious authority can help the women in my country » (Récit UP-4).

« My innocent perspective toward society changed in a second. [...] Now I hardly doubt that a girl has never been harassed in Egypt, whether by looks, or talk or even touch ». (Récit Up-2).

« I don't think there any actual changes in my everyday life. I think there are changes in how I perceive the public sphere and the city and how I understand my experience » (Récit UP-7).

D'autres participantes semblent utiliser les plateformes Web comme des espaces de réflexion sur lesquelles elles peuvent s'interroger, déposer des réflexions individuelles et collectives, de déconstruire les idées, les normes, les représentations et pratiques fondées sur le genre (p. ex. l'habillement ou le traitement différentiel basé sur le genre) :

« Wo, it's really not about the way I dress, obviously. I just want to know when it is this ever going to end. In a Muslim Arab country! or any other country in the world? So yeah, I am with the revolution of women! » (Récit UP-31).

« Why was my brother allowed to marry a girl from another religion while I was faced fierce opposition » (Récit UP-59).

« I always hear my father proudly flaunting my male brothers even though I am more successful in my studies and life » (Récit UP-29).

« I am with the Uprising because I don't want my husband to tell me that a family is like a car and only one person should drive that car = lead this house » (Récit UP-22).

« Why do I have to feel guilty because I don't have a dad? For how long are we going to remain drowned in prejudice and pass judgments onto others? We need to breathe and build our lives » (Récit UP-54).

La prise de conscience sociale telle qu'abordée dans plusieurs récits s'exprime par une remise en question des attentes sociales liées à la féminité, des attentes qui exigent des femmes qu'elles incarnent des figures de docilité, de faiblesse, de silence, de passivité :

« My mode of resistance was my conviction that being a woman must not be conflated with being weak and thus susceptible to physiological problems, and the realization

that being a woman is totally healthy »; [...] normal does not exist, it never did so I stopped wishing for everything to go back to being 'normal » (Récit SAN-2).

« I'm with Uprising of women, because women are beautiful with all their scars and wounds, with all their pain and sorrow with all their heartache and melancholy. You are beautiful because you are a woman! » (Récit UP-15).

« I am with women's revolution in the Arab world because my voice is not shameful and I will stand tall. I support this uprising which I believe must be intellectual and cultural, and not swaying from faith, religion or abandoning the veil. An uprising where prevailing and dominant patriarchal rules are replaced by new rules, where there are fines or prison time for each man who abuses a woman violently, mentally or psychologically. I support this uprising in order to change the dominant thoughts and beliefs in a society that considers that a woman is weak and unable to think for herself, that she's only a tool for the pleasure and satisfaction of a man » (Récit UP-6).

« I am with the uprising of women in the Middle East because a woman is not a disgrace or a shame and because I want this fear to end, I want to be able to call the police and to know that they would arrest the person who did this to me. I don't want my family to say that it was my fault [...] I want to be able to tell my father about it, knowing that he would understand." I want to know that aggressors have something to fear: prison » (Récit UP-26).

« Being raped should not be measured by strength versus weakness. Sometimes during different states of minds I think: "Right now I feel scared therefore I am weak" but, of course, this is NOT the equation of how it goes. And thanks to this community it helps me acknowledge it. Being raped is a trauma that some people do not survive from, but I did it» (Récit UP-10).

Le partage des récits permet également aux femmes de collectiviser leurs expériences, et de remettre en question leur sentiment de culpabilité intériorisée :

« We must not bear the blame. Blame must be placed on our primitive society » (Récit UP-40)

« I will not surrender to this kind of "social" terrorism and I urge you all to stand up to harassment in a patriarchal society » (Récit UP-68).

« Societal norms must not be given the right to silence women's rights. Women must speak up against all sorts of abuse. Women should learn to speak up and innocence must be cherished » (Récit UP-53).

À travers cette prise de conscience des inégalités de genre, certaines mentionnent en majorité, l'espoir de vivre dans une société égalitaire et sécuritaire pour les femmes

« Women should be given the chance to be part of the construction of society » (Récit Up-61).

« I want to live in a society where women are not scared to be divorced [...] I want to live in a society that holds men to account at the same level that it does to women » (Récit UP-46).

« I am with the uprising of women in the Middle East because I want to love a man without fear, with the ability to share that with my family, to share that I have chosen a partner for my life, and I don't want to be a victim to honour killings. I am with the uprising of the Middle East because I don't want to be scared to be a woman » (Récit UP-29).

8.2.2. Implications sociales de l'utilisation des espaces en ligne

L'analyse des résultats a également montré les implications sociales de l'utilisation des espaces en ligne, notamment au niveau des pratiques organisationnelles.

8.2.2.1. Visibilité sociale des violences

Certaines des participantes qui ont créé les initiatives (n=6) mentionnent une plus grande visibilité sociale des violences (ex. problématique en lien avec les violences sexuelles et l'avortement) dans l'espace public comme une des conséquences de l'utilisation des plateformes en ligne par les survivantes de violence. Selon ces participantes, cette visibilité serait liée non pas à l'augmentation des violences, mais à l'augmentation des témoignages de violences sur les espaces en ligne.

« Definitely, the number of sexual violence reports during the rush hour of the revolution has increased. In a way, I wouldn't say it's an increase in social violence... No, I would say that violence is more visible, it's about the ability to speak more than before. In general, we can see there is a better public discourse about sexual harassment. Because of the revolution, the mob attacks inside Tahrir Square, the launching of the sexual harassment law, and all of these local initiatives have helped to shed light on the issue, and have contributed to highlighting the problem of sexual harassment in Egypt » (Entrevue 8).

« Yes I think digital technology helps a lot of cases in Egypt to combat harassment. [...] I think in general, we know more, we understand more » (Entrevue 11).

« More issue is being tackled by individuals. Because they are discussed online, such as the right to safe abortion and custody » (Entrevue 6)

« Now, we are able to give sexual violence a name, it's documented. I was asked this sarcastically in a meeting, by a lieutenant : "Since you people started talking about sexual harassment, it's blooming up and you are the reason why (rises) » (Entrevue 9).

Certaines participantes (n=2) montrent aussi la manière dont l'outil de la carte virtuelle a permis de rendre davantage visibles les violences vécues en Égypte et au Liban en documentant les différentes expériences de violence des femmes :

« By providing evidence on cases of sexual harassment that occur in Egypt, it may help people to change their mind on the issue. [...] The map itself is evidence. If we go back to 2010, policymakers were saying that sexual harassment didn't exist in Egypt, etc. But the map documented the entire period and highlighted incidents of sexual harassment in the public space, such as mob assaults, etc. » (Entrevue 8).

8.2.2.2. Mobilisation et politisation citoyenne

La majorité des participantes (n=8) mentionnent une plus grande mobilisation des femmes dans les espaces publics comme effets des espaces en ligne. Elles décrivent en ce sens, l'interconnexion évidente entre le « online » et le « offline » : « [...] the online and the offline became very connected, yani, going online is the same as going on the street is the sort of the same public publicity level » (Entrevue 3).

À titre d'exemple, les participantes Uprising (n=4) rapportent avoir créée en 2013 un événement Facebook en support à l'activiste Yasmine El-Baramawy, victime de violences sexuelles groupales en 2012 à la place Tahrir. Malgré l'absence de visibilité médiatique des violences sexuelles, les participantes de Uprising décrivent que peu de temps après la création de leur événement sur Facebook, des milliers de personnes du monde arabe se sont mobilisées non seulement sur les réseaux sociaux en organisant des manifestations locales, dans près de 35 villes différentes du monde arabe (devant les ambassades égyptiennes) pour manifester contre les violences à caractère sexuelle dans les espaces publics au Caire. :

« In 2013, we called for a global protest and people in 35 cities came to protest in front of the Egyptian embassies. It wasn't a joke. It was when Yasmine El Baramawy came on TV and said what happened to her in Tahrir Square. **For us, it was the proof that online doesn't really separate from offline.** So people listened and took us seriously. It gave us validation in front of other NGOs. Because the media didn't acknowledge what was happening in Tahrir. And suddenly every country, from Middle East to the West, wrote about it. It was very big not only for the media, but also for us, for the audience » (Entrevue 6).

Parmi les effets de leurs initiatives, la majorité des participantes soulignent également l'émergence de nouvelles initiatives sociales de lutte qui permettent de remettre au centre des débats sociaux, la

question du genre et des droits des femmes, tant au niveau national qu'interrégional. Elle indique aussi ses effets sur la mobilisation et la politisation citoyennes des femmes à l'échelle régionale, comme le souligne cette participante Uprising :

« I think the most important thing, more than the media coverage was how the Uprising and several campaigns that we launched inspired other campaigns and online campaigns. I think that was the most valuable achievement. [...] Many movements were occurring and arising at the same time. I think we all influenced each other, it was mutual. We learned from each other and maybe we inspired them in something and they inspired us in return » (Entrevue 1).

8.2.2.3. Changements institutionnels et organisationnels

Certaines participantes (n=5) décrivent les effets des initiatives locales à l'échelle étatique et politique. Elles décrivent notamment, des changements au niveau politique pour condamner les violences faites aux femmes. Ces changements seraient liés selon cette participante à un changement dans les représentations sociales associées à la violence.

« There was also a significant change in how political groups perceived violence. Before 2011, the issue of violence against women was not really seen as a political matter, it was seen as an issue for women's rights organizations. After 2011, with the huge effort of feminists, they compelled political parties to take a stance. So, in early 2013, suddenly two or three parties issued statements condemning violence against women in Tahrir. This issue has gradually become an integral part of the political discourse, more or less. So, this was a significant turning point in how political parties viewed violence and how they responded to it » (Entrevue 10).

Parmi les changements organisationnels figurent de nouvelles pratiques au sein de certains milieux (p. ex. municipal, services de police, entreprises). Il s'agit pour les participantes de Harrastracker et Harassmap (n=2), des effets de leurs cartes virtuelles. En outre, ces dernières décrivent que les données obtenues en ligne (récits de violence) ont permis de sensibiliser les personnes responsables (décideur. es politiques) et d'émettre des recommandations dans le but de diminuer la prévalence des violences (p. ex. aménagement urbain, ajout de lampadaires sur les rues les plus à risque, formations pour sensibiliser les différents acteurs et les différentes actrices aux enjeux de violences, création d'unités et politiques internes anti-harcèlement dans les universités) :

On utilise les récits en ligne pour mobiliser le changement auprès des personnes qui sont responsables de l'aménagement des rue, des espaces publics et des lieux non publics. Par exemple, à la municipalité de Furn el Chebbak, des changements ont été

effectués au niveau municipal. Nous leur avons dit : « Nous avons eu tant d'histoires ici, sur cette rue précise. Il serait peut être nécessaire d'installer des éclairages permanents ici » [...] Nous essayons d'obtenir un rendez-vous avec le ministère de l'Intérieur, car ils sont responsables de toutes les municipalités, afin de les aider et de les conseiller sur les changements à apporter (Entrevue 4).

Dans le milieu académique, une participante de Harassmap ajoute que les données en ligne (récits) collectées sur la carte virtuelle ont permis de créer une unité anti-harcèlement sexuel « *Safer schools & university* » en 2012 et de développer des formations afin de sensibiliser les étudiantes, professeurs-es et employés-es à la problématique du harcèlement sexuel. Un des participants mentionne avoir participé à la création de ces unités anti-HS dans les écoles et les universités. Cette réalisation représente selon lui une des plus importantes contributions du communautaire à l'égard du milieu institutionnel au Caire ayant permis ainsi de faire évoluer les pratiques à l'interne.

8.3. Difficultés vécues et limites des initiatives en ligne

8.3.1. Centralisation et contrôle des données sur Facebook (FB)

Le contrôle et la censure exercés par FB sur les données publiées en ligne (ex. publications, photos, récits de violences) et sur le profil des activistes ont représenté pour les créatrices de Uprising (n=4), un obstacle important à la poursuite de leurs activités. En effet, en plus de l'ingérence de FB sur les données publiques, son absence d'intervention et de médiation dans les cas de cyberharcèlement a contribué à mettre à risque non seulement la protection et la sécurité des survivantes de violences, mais aussi celles des fondatrices des initiatives. Ces participantes témoignent en ce sens, de l'absence d'intervention et de médiation de Facebook dans les cas de cyberharcèlement, comme une des limites de leurs plateformes en ligne :

« We received a lot of hate messages. Definitely we had trouble with Facebook, with people reporting the page and photos. The policy for Facebook is to ban the person who posted the content and some of us were banned for several months. Also, many of the women who contributed with their photos received a lot of hate messages as well, in their personal accounts » (Entrevue 6).

« I now observe there is a shift from street harassment to cyber harassment. People on the street know that women can do something about harassment. For example, she can take him to the police station. But people on Facebook think that there are no consequences with online sexual harassment. I think cyber-harassment needs to be tackled by Facebook » (Entrevue 8).

Les participantes de Uprising (n=4) décrivent avoir vécu du cyberharcèlement de la part de certaines personnes extérieures au mouvement Uprising (p. ex. des messages de haine propagés sur leur profil personnel Facebook) ainsi que des menaces d'expulsion et des censures de la part Facebook, les privant d'accéder à leur profil personnel et à la page FB du mouvement « Uprising ». Elles mentionnent que la majorité des attaques provenaient de personnes qui prônaient soit des valeurs plus conservatrices et religieuses, ou des valeurs féministes opposées au mouvement « Uprising », jugeant l'approche du mouvement comme étant trop laxiste ou trop radicale :

« We faced aggressive attacks from two groups: religious fanatics, the traditional patriarchal men and women, as well as some feminists. They were as aggressive as the patriarchal men. This highlights a problem with feminism when some individuals try to dictate what is considered the truth and how things should be done. For example, some branches of feminism would criticize us for posting the photo of women wearing niqab, accusing us of endorsing the Islamist discourse » (Entrevue 6).

Une participante qualifie de double standard le contrôle exercé par Facebook qui d'une part, véhicule des valeurs de libre expression et d'autre part, censure le profil des activistes et de certaines publications jugées « sensibles » politiquement :

« It's something shocking for me, as Facebook is marketing itself as this platform favouring freedom of expression and having this great influence on the uprisings in the Arab world, etc. And then it's been censoring the activists behind the page advocating women's rights because of one of the photos we received » (Entrevue 1).

Ainsi, la majorité des participant.es décrivent les écueils de l'utilisation de Facebook comme plateforme centrale pour héberger un projet de lutte sociale (n=10). Certaines soulèvent également que la politique de nominalisation de FB, le changement d'algorithmes fréquent, et le faible stockage des données représentent d'autres limites inhérentes au fonctionnement de Facebook (n=6). Une participante mentionne en ce sens que la politique de nominalisation propre à Facebook, qui oblige les utilisateurs et utilisatrices à s'identifier par leurs noms représente un facteur d'insécurité notamment à l'endroit de survivantes les plus vulnérables et marginalisées. Elle décrit les écueils de cette politique sur la protection des femmes qui veulent publier de manière anonyme, et qui utilisent ces espaces comme premier recours de parole (p. ex. femmes trans) : « For example, the real name policy is absolutely horrible for trans people or for anyone trying to be anonymous. This corporation wants to criminalize anonymity. [...] Facebook decided that you cannot be anonymous » (Entrevue 5).

L'instabilité dans le fonctionnement de Facebook (p. ex. changer fréquemment ses algorithmes et ses règles), représente un autre obstacle dans la création des outils en ligne, rendant difficile le maintien d'une stabilité et d'une planification à long terme selon les participantes d'Uprising (n=4) :

« When we launched it, Facebook changed his algorithm, they wanted us to pay, so it limited our audience, very few people saw our posts when we posted it; [...] Also, Facebook kept changing the rules of his page. So every time you learned a new technique (i.e; how to post), they changed something. They change the view, they change the priority of the posts » (Entrevue 6).

Certaines décrivent (n=3) les limites de Facebook et des sites Web non sécurisés dans le stockage des données et des récits de manière sécuritaire :

« Documents and knowledge production, All of these campaigns are not archived somewhere else. If they're only on the website or solely on Facebook, particularly Facebook, they will be lost. We're very concerned [...] If, in fifty years, we want to retrieve anything from our movement? You wouldn't find anything because Facebook keeps changing and people forget. So, we're trying to store this now in one place, including the articles » (Entrevue 6).

Les frustrations viennent du fait qu'il y a plein de choses positives qui ont émergé de Uprising, et dont on ne savait pas quoi en faire, où les mettre et dans quelle direction les orienter... Et c'est un peu du gâchis. [...] (Entrevue 2).

Ces différentes limites ont mené certaines participantes, notamment celles du mouvement « Uprising » à décentraliser leurs données et à créer un site Web « hors FB » plutôt que de subir les contingences extérieures et le contrôle de FB. Pour les autres participantes, elles décrivent l'importance de réinvestir d'autres plateformes plus sécuritaires que Facebook, et de réinvestir les espaces publics plutôt que ceux en ligne comme l'indique cette participante :

« For now, I think it's time to rethink the knowledge that we are producing, where we want to put it, who gets to read it, how, to whom we want to send it to, outside of clicks, likes and shares... [...] We should have our say and we should refuse to let our activism be held hostage by private corporations. Facebook is trying to do everything so that you do not leave its platform. Facebook and Twitter had now become the Armageddon of our privacy, surveillance capitalism at its best. There are no tools for change at all. So now I have totally flipped my preaching. Get off from Facebook right away. There is no added value. Just to be clear, I'm not disillusioned in the sense that "oh Arab revolutions used Facebook but then failed." It's not what I'm saying at all. I'm saying that the economy changed and we need to challenge this economy and not use it for our activism. [...] I think the tech people or the people who can build these big platforms should host networks and discussions to challenge Facebook and have an open-source, alternative to Facebook » (Entrevue 5).

8.3.2. Absence de financement, de relève et de connexions avec les survivantes de violences

Parmi les limites identifiées, l'absence de financement, le nombre restreint de volontaires, l'absence de relève au projet et l'absence de suivis offerts aux survivantes suite aux témoignages publiés ont limité l'expansion de certaines initiatives en ligne. Ces lacunes ont mené certaines participantes à ressentir un grand sentiment d'épuisement, de surcharge et de frustrations, les menant graduellement à désinvestir leurs plateformes. Les participantes de Uprising (n-4) soulignent à cet égard :

« Because we were four volunteers at the end of the day with zero budget, and this was the point that we made [...]. We couldn't put more time and we wanted another team to take over. [...] We couldn't find volunteers who were willing to put in the amount of time that we did, unfortunately » (Entrevue 1).

On avait envie que les membres du mouvement prennent des initiatives, qu'ils s'approprient le projet. Mais tu réalises en fait que c'est très rare, et je pense que c'est un peu de ça que l'on a souffert, en tant que collectif : le manque de *leadership* et d'*initiativemakers*... La plupart ont une bonne volonté et sont prêts à suivre, mais plusieurs manquaient d'autonomie [...] Je pense qu'au bout d'un moment, lorsque l'on ne faisait que ça, on se sentait *overwhelmed* par le travail. Progressivement, je sentais ça prenait trop de temps par rapport à mon travail, et en même temps, on n'avait pas envie que ça prenne autant de temps (Entrevue 2).

Deux participantes soulignent que l'impossibilité de référer et/ou de transmettre des ressources locales pour aider les survivantes qui ont témoigné ou encore l'absence d'aide « directe » pour les survivantes a généré soit un sentiment d'impuissance ou a mené au désinvestissement graduel de leur plateforme par les utilisatrices :

« I hate it when I receive such messages because we do not have a women's shelter, we don't even have a database to know how to locate them based on the region they are coming from. For instance, if I receive a message from Morocco about a woman who has been sexually abused at her parents' house, I don't know where and who to refer her to, and that's the problem [...] we are very aware of the limits of our online tools » (Entrevue 11).

« Online platforms can be both useful and helpless for survivors. After telling their story, some people need immediate help and action. So if they can't find it, they can get frustrated. People used to think that we will help them catch their oppressor. But actually, we don't do that.. Once I was told, « What can you do for us ? Why should I report to you, since you will not provide me with a direct and immediate service ? »; « Nothing happened to me,» or «No one helps me afterwards». Another limitation is

that if someone comes to report once on Harassmap, they will never come back again » (Entrevue 4).

8.3.3. Durabilité des initiatives en ligne

La majorité des participantes qui ont créé des initiatives en ligne (n=9) décrivent des difficultés liées à leur durabilité et pérennité dans le temps. Certaines participantes (n=5) mentionnent en ce sens que la viabilité de leur mouvement a été mise à risque par la présence de contingences extérieures dont elles n'avaient pas de contrôle (p. ex. essoufflement du momentum révolutionnaire, absence de couverture médiatique)

Au début, on recevait une cinquantaine de récits par semaine, mais maintenant c'est environ trois récits par semaine, je ne sais plus. [...] Je pense qu'au début, tout le monde en parlait. Dans les médias, on ne parle plus vraiment de l'outil. Donc il y a moins de personnes qui l'utilisent (Entrevue 4).

Pour certaines participantes, cette relation de dépendance aux médias et au contexte social est vécue difficilement. Une participante Uprising décrit l'impact du contexte postrévolutionnaire (essoufflement du momentum révolutionnaire) sur la participation et l'utilisation des campagnes en ligne chez les survivantes de violences (ex. Do you know campaign) :

« When you're working on such important work and it's not spreading, it's also devastating to us personally. Because we spent months making it, designing it, only for no one to see our posts. We had to log into the page every day, several times, to see the posts. [...]. At the same time, the political situation was down, so people weren't motivated to reshare or to take action. The revolutionary spirit was fading, the one that kept everyone alert. So yeah, those were very upsetting years, it was hard for everyone » (Entrevue 6).

Certaines participantes (n=4) décrivent plus largement les limites des outils « online » à produire du changement social à long terme (p. ex. au niveau des pratiques locales, des lois et des politiques existantes, et de la négociation avec l'État) et donc à perdurer. Une participante de Uprising décrit en ce sens :

« Now every country is back to its own issues. What happened in Egypt is barely known outside, what happened in Lebanon is barely known... And I don't know how to bring that energy back or to start campaigning locally with local NGOs... I'm not sure yet. I don't know how to take it forward » (Entrevue 6).

Certaines participantes prônent ainsi l'importance de réinvestir les espaces publics sur le terrain, dans la lutte contre les violences faites aux femmes, afin de pallier aux limites de viabilité des outils en ligne, tel que l'exprime cette participante de Nazra :

« Personally, I think that the online tool is important for talking and sharing about sexual harassment and violence, but it's a limiting tool, if you want to go to the second step [...]. And the second step is the public sphere, we need people working on policies and negotiating with the State, putting pressure and raising awareness with the State, or any political group you can discuss and cooperate with. [...] I'm not an online person, I'm so private as a person so I'm not sharing different things online. Being online in a country of 100 million people, if you want to build a movement, it's so complicated because you can't count on the likes and shares » (Entrevue 10).

8.3.4. Accessibilité limitée à Internet et biais statistiques

L'accessibilité limitée à Internet représente une des limites des outils en ligne, tel que le mentionne la participante Harasstracker : « On sait que ça a des limites parce qu'il faut déjà avoir accès à Internet pour utiliser l'outil » (Entrevue 4). Elle ajoute en ce sens, une utilisation de sa plateforme qui varie entre les utilisatrices, selon leur position sociale et géographique : les femmes vivant dans des régions urbaines auraient davantage accès à Internet contrairement aux femmes qui habitent les régions plus rurales. Elle mentionne que l'accessibilité réduite à Internet pour certaines femmes a eu pour effet de produire des biais statistiques quant aux taux de violences vécues, qui sont considérés comme étant plus élevés dans les régions urbaines.

Certaines participantes ont également mentionné les limites du numérique au niveau de l'enregistrement et de la récupération de certaines données qui varient selon la qualité du réseau (ex. interruptions et bogues informatiques) (n=3). Ces limites ont entraîné des pertes momentanées d'informations, et une récupération difficile de certains contenus (témoignages, rapports, erreurs géolocalisation) qui ont influencé les statistiques subséquentes. Selon les participantes de Harassmap, si la majorité des témoignages de violences sexuelles, qui sont collectés sur la carte virtuelle, ont été perpétrés au Caire, cela ne signifie pas nécessairement que le risque de vivre des violences sexuelles est plus élevée dans les régions urbaines que dans celles rurales. Elle ajoute que la prévalence élevée des violences au Caire va de pair avec l'augmentation de la visibilité des violences sexuelles dans les espaces publics, due à une meilleure accessibilité à Internet, et des outils mis à disposition des survivantes de violences qui leur permettent de témoigner contre les violences vécues et de documenter les violences :

« For example, some testimonies are missing, we don't know where they go. Also, when we ask them to write a location, sometimes they write something and on the map it's different, so we don't know which information is accurate. And also, they don't always provide us with sufficient information to accurately locate the place « [...] If you look at the map, you will find that Cairo has the largest numbers of reports, but that doesn't mean that Cairo has the worst rates of harassment or violence. This is because most of the reports we've received are from Cairo, and violence also occurs in other districts, particularly more rural ones. However, people may not report it, or they may not be aware of Harassmap in general. People in rural areas often lack good access to the Internet to report these incidents » (Entrevue 8).

La langue (anglais ou arabe classique) utilisée sur la majorité des plateformes en ligne représente également pour certaines participantes une limite à l'accessibilité des outils en ligne : « [...] Here in Egypt, it's very hard to work in classical Arabic. And the language in our page was in classical Arabic » (Entrevue 6).

8.4. Repenser l'activisme et les espaces de luttes : recommandations des participantes

Dans cette section finale, nous explorerons les différentes recommandations et alternatives qui ont été proposées par les participantes pour repenser les espaces de luttes et l'activisme en ligne. Les participantes proposent deux recommandations principales : 1) décentraliser la création des outils en ligne et hors ligne et 2) créer des outils avec une double présence « online et offline ». Je terminerai la section avec les perceptions des participantes concernant le futur de l'activisme en ligne.

8.4.1. Décentralisation des outils « en ligne » et « hors ligne »

La majorité des participantes proposent de repenser l'utilisation de Facebook comme plateforme centrale pour héberger des projets sociaux en ligne, notamment dans la lutte contre les violences faite aux femmes. Certaines participantes recommandent en ce sens, la création de plateformes de logiciels libres (ex. site web, open access). Ces plateformes décentralisées permettraient d'une part, d'avoir un plus grand contrôle sur les données publiques par conséquent, sur la vie privée des utilisatrices, et d'autre part, d'archiver et de stocker les données de manière plus sécuritaire, sans risquer l'ingérence, et/ou les censures exercées par les corporations privées, tel que Facebook et cie.

Pour une participante, l'utilisation de sites Web décentralisés qui sont hébergés sur des serveurs non privés et diffusés à travers un réseau plus large et public, demeure la voie la plus sécuritaire pour la création de projets en ligne, en lien avec l'activisme en ligne :

« [...] When small collectives are formed, they are formed around a Facebook page, it's terrible. I understand why people do it, but I also see the danger. We imagine that technology to be somehow self-governing/sufficient, we think that's the best way for it to be. [...] Websites are definitely safer than Facebook, of course. With your own actual server, you can moderate what you want to put, you can protect yourself, spread the information you want to spread » (Entrevue 5).

En effet, certaines participantes (n=2) ont mentionné que les plateformes de logiciels libres « open access » permettraient de renouer avec la dimension collective de l'activisme « hors ligne » et en démocratisant la production des savoirs et de sécuriser le stockage des données. La participante de Uprising donne l'exemple de Wikipédia comme exemple d'une plateforme démocratique et « open access » :

« I think that technology is wonderful, and good, and it's a reflection of human creativity at its core. It brings different possibilities. But at the same time, we've given up on collective ownership of technology, like what used to be in the past (Wikipedia). If someone wanted to do it now, nobody would create a free open network of knowledge, they would have entrepreneurs create an amazing online repository of knowledge that you have to access. So Wikipedia is a great example of one of the few public open source network, user-generated platform that has survived with a democratic structure. Online users literally vote on what goes on Wikipedia. These are things that we should be supporting, promoting a creative commons approach » (Entrevue 1).

La décentralisation concerne non seulement la création d'outils en ligne, mais aussi les activités et les projets « hors ligne ». Certaines participantes (n=2) expliquent l'importance des initiatives décentralisées qui permettraient d'aller rejoindre des femmes en dehors des quartiers urbains (ex. dans des régions rurales et éloignées) et dont l'accès à Internet demeure plus limité.

« With the revolution, various women have come together in different communities. We believe that one of the issues with feminism lies in centralization. We collaborate with women in the public sphere, aiming to build a movement that unites women in Cairo and elsewhere, allowing them to discuss their priorities, which may differ from ours... [...] When examining the feminist movement, it becomes apparent that it was truly after 2011 that we began witnessing a decentralized movement. Not only in Cairo, but also elsewhere, we started seeing young feminists forming groups through both offline and online initiatives » (Entrevue 10).

La majorité des femmes mentionnent au sujet de la décentration de la lutte, l'importance d'intégrer des médiums et des outils alternatifs qui permettraient de rejoindre davantage de personnes extérieures à la sphère politique. Il s'agit plus précisément d'intégrer des médiums tels que les arts, le théâtre et le récit afin de mobiliser les femmes et les survivantes de violences, à travers un langage qui se veut moins politique et plus sensible aux réalités de certaines femmes.

8.4.2. Collaboration et double présence des initiatives « en ligne et hors ligne »

La majorité des participantes ont souligné l'importance de collaborer avec les différents collectifs autant online que ceux basés sur le terrain, afin de créer un mouvement plus large et durable. Certaines participantes (n=4) soulignent les effets bénéfiques de la complémentarité des approches et de la diversification des outils « en ligne et hors ligne » qui permettraient de rejoindre les femmes, selon leurs besoins et leur niveau de confort :

« Online, compared to groundwork, it is complementary, it is absolutely necessary. There are people who prefer online platforms like Facebook and digital media, and they may not necessarily be interested in your efforts on the ground or what you're doing there. Knowledge sharing and production should not be exclusive to just one place. Online tools can help people discuss their issues, share their stories and break down barriers more easily, because it's easier online. And for people who are asking for real help then, we used to connect them through NGOs, but it's challenging to reach a broader audience if you solely focus on fieldwork. For instance, some women are actually afraid to approach you in person, because if she's exposed to domestic violence they will be banned from going out. So there are different tools that can be merged together and no one should claim the superiority over the other. It's about combining different approaches for maximum impact » (Entrevue 6).

[...] « I think it doesn't benefit the movement to separate online from offline. It's about individuals utilizing various methods and tools to help » (Entrevue 10)

[...] « The online offline realms are deeply intertwined; being online is the same to being on the street in terms of public visibility. » (Entrevue 5).

D'autres participantes ont mentionné les effets positifs d'avoir une double présence au niveau des outils utilisés notamment sur la viabilité de leur initiative locale (HM, SAWT et Nazra). Certaines participantes (n=5) mentionnent à ce sujet que les espaces physiques leur ont permis de financer et de rendre visible certains de leurs outils en ligne (ex. carte virtuelle). D'autres décrivent (n=2), qu'elles ont choisi une double présence par souci de sécurité en lien avec le contexte de répression légale sur les ONGs :

« For us there's a noticeable shift honestly. If the crackdown hadn't affected us, we would have continued our work on the ground. Because we think this is part of how we are seeing the movement. But now, I think there's also a shift with the definition of the public sphere, with the online network becoming part of it. Without security, we couldn't effectively assist people, so we moved our operations online to ensure this security » (Entrevue 10).

8.5. Sentiment d'espoir pour le futur

Alors que la majorité des participantes expriment des inquiétudes quant au futur de l'activisme et au futur des conditions sociales des femmes dans la région du MENA, elles partagent un sentiment d'espoir pour les générations de femmes à venir, telle que l'indique cette participante « [...] "pessimism of the mind, and optimism of the will" Despite finding what I'm doing incredibly challenging, I still want to fight for it, for the sake of the next generation ... this work is dedicated to them » (Entrevue 1).

Certaines participantes (n=6) mentionnent que leur sentiment d'espoir est motivé par les nombreux changements sociaux, légaux et politiques qui ont été mis en place et par l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes dans les espaces publics.

« I do maintain hope for the future, particularly concerning women's rights. It's actually an arena where I've witnessed tangible changes since 2011; there have been developments. Despite the reality of violence, rape and assaults, etc., there have been shifts in policy and in people's perceptions of violence. So yes, I do hold on to hope, even if the current situation may not seem very promising [...] » (Entrevue 7).

Certaines participantes (n=3) mentionnent les effets de leur engagement social sur leur bien-être psychologique et sur leur capacité à espérer. Elles rapportent en ce sens, une plus grande confiance, une meilleure compréhension de leurs forces et limites.

« So I believe that the Uprising also empowered me and gave me trust in myself ... and pushed me forward » (Entrevue 1).

Je ne dirais pas déception du tout. Je pense plutôt que c'est plus une découverte de soi et une découverte de ce monde qui m'entoure (Entrevue 2).

« Uprising was inspiring and inspiration itself is a product we need in such dark times, it created a psychological effect. [...] Before, it was harder for me to move, I used to walk with my head on the ground. Now I move much more freely and confidently. I feel more courageous. I know what to do if something happens, and yes there is always that danger of violence and harassment » (Entrevue 6).

CHAPITRE 9 : DISCUSSION

*« When did you begin to put the pieces together?
Perhaps when you put the pieces back together you
are putting yourself back together. We assemble
something. Feminism is a form of self-assembly »
(Sara Ahmed, 2017, p. 27).*

9.1. Mise en contexte de la problématique

Cette thèse a abordé la question des violences aux femmes dans le monde arabe à partir d'une double contextualisation théorique et pratique.

D'un point de vue théorique, la conceptualisation de la violence varie selon les approches à travers lesquelles elle est analysée. Cette problématique demeure généralement absente ou peu étudiée des études épidémiologiques. J'ai ainsi montré les limites de ces études dans l'analyse des violences faites aux femmes, notamment à propos des définitions et des formes à la violence qui ne font pas consensus entre les études. Différentes raisons expliquent ces variations : (1) l'absence de données probantes sur les expériences de violence chez les femmes (2) la difficulté pour les enquêtrices de repérer les femmes qui vivent des violences en lien avec la réticence des survivantes de violences à solliciter l'aide des services de soutien ou des institutions que sont les services de police, de justice, et de santé et de services sociaux (ONU, 2017 ; OMS, 2018; Mojahed *et al*; 2022 ; Elghossain *et al*; 2019; Ammar, 2000; Haj-Yahia, 2000, Haj-Yahia *et al.*, 2012).

La revue de la littérature sur les violences faites aux femmes dans le monde arabe a permis rapidement de constater la faible place accordée aux perspectives structurelles et intersectionnelles. De plus, peu d'études se sont intéressées aux stratégies et aux pratiques de résistance déployées par les femmes dans un contexte de violence à leur égard. L'occultation et l'invisibilisation des stratégies de résistance des femmes dans la littérature scientifique a ainsi participé à confirmer les biais culturalistes selon lesquels les femmes seraient dénuées de pouvoir d'agir et qu'elles seraient « fragiles » et soumises à des normes socioculturelles opprimantes. Ces biais culturalistes tendent également à limiter l'analyse des rapports de pouvoirs structurels impliqués dans la perpétuation des violences quotidiennes (Abu-Lughod, 1990, 2002 ; Amar, 2011, Damant *et al*, 2001 ; Johnson & Dawson, 2011).

D'un point de vue pratique, les études ont montré l'existence d'un écart entre les programmes nationaux et internationaux qui ont été développés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et leur opérationnalisation sur le terrain (p. ex. l'application des lois anti-harcèlement sexuel et l'élaboration de programmes anti-violences par les institutions officielles). Ce problème de l'application des programmes anti-violences se double de la question de leur prise en charge, puisque seule une petite proportion des survivantes de violence bénéficie de l'aide qui est offerte. Les obstacles qui limitent leur participation aux programmes relèvent soit du manque d'intérêt des femmes soit de la méfiance qu'elles nourrissent à l'égard des institutions officielles (OMS, 2015, 2017). En effet, les études ont montré que moins de 40 % des femmes victimes de violences demandent de l'aide auprès d'institutions officielles et seulement 10 % d'entre elles font appel aux services juridiques, de police, et de services sociaux et de santé.

Pour répondre à cette double problématique, plusieurs initiatives féministes, locales, indépendantes (et non institutionnalisées) ont émergé comme possible alternative dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Celles-ci ont proposé de promouvoir différents médiums (espaces en ligne et hors ligne) pour soutenir les femmes et rendre visibles les violences qu'elles vivent. Parmi ces initiatives nous avons choisi de mettre en lumière six initiatives locales dans le monde arabe qui font la promotion des plateformes et les espaces en ligne (blogue, Facebook, médias sociaux, site Web) parmi leurs modalités de fonctionnement. Alors que ces initiatives sont novatrices à plusieurs égards, peu d'études ont analysé leur contenu, leur processus de création, et leurs effets sur les survivantes de violences et dans la lutte anti-violences.

Notre principal objectif a été d'explorer l'articulation entre les expériences de violences et les pratiques de résistance des femmes, autrement dit, de mieux comprendre le processus par lequel les femmes qui vivent des violences résistent et acquièrent un pouvoir d'agir. Pour ce faire, nous avons analysé quatre-vingt-un récits de violence qui ont été collectés sur deux plateformes Web, et sommes allées à la rencontre des fondatrices des six initiatives locales.

Les objectifs spécifiques formulés dans le cadre de ma thèse ont été : 1) de décrire les objectifs, les approches, et les activités proposées par chacune des initiatives locales à l'étude ; 2) d'analyser les récits et les témoignages des femmes qui utilisent les plateformes Web à l'étude en explorant les formes de violences vécues et leurs réponses aux violences ; 3) de présenter le contexte social entourant la création des plateformes ainsi que les facteurs de risque des violences faites aux

femmes dans les espaces publics à Beyrouth et au Caire ; 4) d'explorer le processus de création des initiatives locales en lien avec l'histoire de vie des participantes; et 5) d'explorer le potentiel de résistance des espaces Web ainsi que leurs limites dans la prévention, la prise en charge des survivantes de violences et dans la lutte transnationale des violences faites aux femmes.

Dans la première partie de la discussion, je présenterai une synthèse des résultats sur les formes de violences vécues par les femmes utilisatrices des plateformes à l'étude, à savoir les violences intrafamiliales, extrafamiliales et intersectionnelles. En nous fondant sur la théorie féministe intersectionnelle, je montrerai que les expériences de violence ne sont pas universelles entre les femmes, et dépassent largement le cadre contextuel des violences basées sur le genre. J'exposerai ensuite la manière dont l'intersection des facteurs de vulnérabilité sociale (genre, race, ethnicité, classe, sexualité, capacité) façonne les différentes expériences de violence et les trajectoires de résistance des femmes.

Je présenterai ensuite les facteurs sociaux et structurels qui exacerbent le risque de violence pour les femmes dans les espaces publics à Beyrouth et au Caire (p. ex. le rôle de l'État, des institutions sociales et des croyances sociales associées à la violence). Ces résultats seront discutés à l'aune des théories structurelles et anthropologiques sur la violence. Il s'agira d'exposer plus spécifiquement, les liens entre les expériences quotidiennes de violences et leurs causes structurelles et symboliques.

Dans la deuxième partie de la discussion, j'articulerai le lien entre violence et résistance, en montrant que les trajectoires de résistance des femmes peuvent revêtir des formes plurielles, à la fois visibles et invisibles, directes et indirectes. J'examinerai les facteurs communs qui ont participé au processus d'agentivité des différentes femmes de notre étude afin de répondre à la question de recherche suivante : comment les femmes qui vivent des violences résistent ?

Parmi les différentes formes de résistance explicitées dans ma thèse, mon attention sera spécifiquement tournée vers celles qui sont invisibles et cachées de l'espace public. Je soutiendrai que le silence peut représenter, pour certaines femmes, une réponse subversive au pouvoir et aux normes oppressives et qu'il n'équivaut pas toujours à une absence de résistance ni à une forme de passivité et de soumission chez les femmes. J'explicitai les différentes voix que peut prendre le silence : allant du silence traumatique et mortifère, au silence imposé par des normes sociales qui forcent les femmes au silence à travers des logiques d'oppression et de domination et finalement à

une pratique agentive et choisie qui permet aux survivantes de violence de résister et de se protéger des violences vécues. Je montrerai que le silence peut également représenter, pour certaines femmes, un espace de réflexion critique préalable à l'action sociale et à la prise de parole publique (par le biais du témoignage en ligne), leur permettant de remettre en question les normes de féminité et de sexualité qui leur sont imposées. Je mobiliserai la théorie féministe et intersectionnelle pour expliquer les différentes trajectoires de résistance des femmes.

Je terminerai enfin par une discussion sur les implications pratiques et les limites du Web comme outil de prise en charge dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Je proposerai ensuite des recommandations pratiques et cliniques pour soutenir les différentes personnes impliquées (p. ex. décideurs et décideuses politiques, gestionnaires, concepteurs-rices de programmes institutionnels ou autonomes, activistes, acteurs-rices de la communauté locale et intervenants-es) autant dans la création de projets, d'outils de prévention que dans les pratiques d'interventions auprès des femmes survivantes de violences.

9.2. Une analyse multiniveau des violences vécues par les femmes : synthèse des résultats

La violence faite aux femmes est généralement opérationnalisée dans les études épidémiologiques à partir du concept de violence basée sur le genre. Elle est mesurée à partir de sa prévalence physique, sexuelle et/ou psychologique et est étudiée à travers deux contextes spécifiques : soit par un partenaire intime ou par un partenaire non intime (ONU, 2017; OMS, 2018; Ammar, 2000; Haj-Yahia, 2000, 2012; Mojahed *et al*; 2022; Elghossain *et al*; 2019). L'analyse des résultats nous a permis de dégager des formes de violences qui vont au-delà du contexte interpersonnel. L'analyse des résultats a ainsi permis de dégager trois catégories de violences, à savoir les violences intrafamiliales, extrafamiliales et intersectionnelles.

9.2.1. Violences intrafamiliales et extrafamiliales

Les résultats ont montré que les violences intrafamiliales sont perpétrées non seulement par un partenaire intime — de manière ponctuelle — mais aussi par un ou plusieurs membres de la famille proche et/ou élargie — de manière longitudinale, chronique et répétée. Elles s'expriment généralement par des violences physiques et/ou sexuelles sur le corps des femmes (p. ex. agression physique, attouchements sexuels, viol, excision, restauration de la virginité, empoisonnement, meurtre, féminicide). Elles s'expriment également de manière croisée avec les violences psychologiques (*invisibles*). Ces dernières se manifestent par des pratiques de dénigrement verbal, de contrôle, de surveillance familiale sur les déplacements et des punitions fondées sur le genre (p. ex., empêcher les filles de voyager, de sortir de la maison, de téléphoner, de parler à des garçons) des décisions familiales sur leur corps sans leur consentement (p. ex. chirurgie pour restaurer la virginité et pratiques de mutilation), ainsi que des pratiques d'intimidation et d'humiliation (p. ex. des insultes, des réprimandes quotidiennes, des propos dénigrants et objectivants à propos de leurs corps, des menaces de mort, des crachats, *du gazlighting*, de la manipulation).

Ces croisements entre les formes de violences (physiques, sexuelles et psychologiques) révèlent plus largement les limites de l'approche épidémiologique et statistique des violences qui tend à segmenter l'analyse des violences en des catégories figées et visibles et à les étudier exclusivement à partir de leur composante soit physique et/ sexuelle.

À l'instar des violences intrafamiliales, ces croisements sont également observés dans l'analyse des récits de violences extrafamiliales. En effet, mes résultats ont révélé que les violences

extrafamiliales ne se limitent pas à des violences interpersonnelles directes qui sont perpétrées par un partenaire non-intime. Elles revêtent également des formes groupales, institutionnelles, et structurelles, souvent associées à des pratiques sociales répressives et coercitives au sein d'institutions étatiques (p. ex. de la part des agents-es de police, des médecins, des éducateurs-rices et des enseignants-es dans les milieux scolaires).

De plus, comme pour les violences intrafamiliales, l'analyse des résultats montre des croisements similaires entre les formes de violences physiques, sexuelles et psychologiques perpétrées dans l'espace extrafamilial. Les violences extrafamiliales rapportées par les femmes se situent sur un continuum allant des violences psychologiques (telles que les pratiques d'intimidation, de manipulation et d'humiliation en ligne et/ou hors ligne), jusqu'aux violences sexuelles et physiques perpétrées par un ou plusieurs partenaires intimes dans les espaces publics (p. ex. rue, transports en commun, espace public, plage, etc.). Les violences physiques et sexuelles se manifestent dans la majorité des récits de violence extrafamilial, par des expériences de harcèlement sexuel (les avances sexuelles, les attouchements sexuels sans consentement [les frottements, les caresses sans consentement], de l'exhibitionnisme [masturbation,], des regards et des actes sexuels à distance), des expériences de viol, et des pratiques de chirurgies et de mutilation sexuelle (p. ex. la restauration de la virginité).

Les violences extrafamiliales s'expriment également par omission de réponse à des besoins ou des droits fondamentaux, tels que la négligence des besoins et la privation des services institutionnels chez les femmes, l'absence de soutien des institutions qui sont censées desservir des services d'aide, un traitement différentiel en raison de lois discriminatoires sur la base du genre, et l'absence de protection et de reconnaissance légale.

De plus, les résultats ont révélé l'existence de jonctions entre les vécus de violences institutionnelles (p. ex. médicales, obstétriques, psychiatriques, policières et scolaires), et les vécus de violences intrafamiliales. Ces croisements s'articulent généralement autour de thématiques reliées au contrôle du corps et à la sexualité des femmes. (p. ex. les pratiques de mutilation génitale, de restauration de la virginité). Les femmes décrivent ces violences comme étant perpétrées avec la complicité des membres de la famille. Les différents croisements explicités dans mes résultats révèlent la nécessité d'une analyse structurelle et intersectionnelle pour mettre en lumière la manière dont l'intersection entre les facteurs de vulnérabilité sociale liée au genre, à la race, à

l'ethnicité, et à la classe façonne les différentes expériences de violences rapportées par les femmes, à même leur récit. C'est ce que nous explorons dans la prochaine section et que nous appelons violences intersectionnelles. Nous verrons ainsi que certaines de ces expériences dépassent le cadre contextuel des violences de genre.

9.2.2. Violences intersectionnelles

Bien qu'il existe plusieurs approches théoriques pour comprendre et analyser le phénomène social des violences faites aux femmes, le postulat de l'universalité des violences de genre demeure à ce jour, le prisme principal des études sur le phénomène des violences (Damant et Guay, 2005, p. 128; Johnson et Dawson, 2011). L'apport théorique de l'intersectionnalité vient ainsi bonifier l'analyse des violences faites aux femmes. Elle montre que les violences fondées sur le genre ne sont pas l'unique forme d'oppression vécue par les femmes et elle suggère de prendre en compte l'imbrication des différents systèmes d'oppression sociale tels que le racisme, le classisme, l'homophobie, le sexisme dans la compréhension des violences et des inégalités sociales vécues par les femmes (Collins, 2016; Crenshaw, 2005).

À titre d'exemple, l'analyse des résultats montre que les femmes en situation de vulnérabilité, qui se situent à l'intersection de plusieurs facteurs de discrimination sociale, subissent des violences qualitativement différentes de celles subies par les autres femmes qui utilisent les plateformes. C'est le cas des femmes migrantes qui travaillent comme domestiques, des femmes réfugiées et sans-statut, des femmes en situation de handicap, des femmes lesbiennes et pauvres, et de celles qui vivent sous un régime colonial. Ces dernières rapportent des expériences de violence intrafamiliales et extrafamiliales qui ne sont pas uniquement basées sur le genre, mais en lien avec un statut de réfugié, un statut de migration précaire, une précarité financière (p. ex. contexte de pauvreté), une sexualité qui diffèrent des normes et attentes sociales de genre, une situation de handicap, et un contexte social d'insécurité politique et colonial. L'analyse révèle que ces expériences de violence prennent des formes qui ne se limitent pas uniquement aux manifestations « visibles » ou directes telles que les violences physiques et/ou sexuelles perpétrées par un partenaire intime ou non intime. Elles revêtent également des formes invisibles et structurelles, en lien avec des structures sociales répressives telles que la précarité socio-économique, le colonialisme, le racisme, l'homophobie, les inégalités de genre et le capacitisme. Ces résultats sont cohérents avec les théories structurelles de la violence, qui mettent de l'avant les liens entre le

caractère visible et directe de la violence et sa dimension « structurelle » et « symbolique » (Scheper et Hugues, 2004; Farmer, 2004). Nous y reviendrons.

De plus, mes résultats ont constaté les effets de l'intersectionnalité des oppressions sur l'invisibilité et la sous-représentativité de certaines survivantes de violences à accéder et à utiliser les espaces en ligne. En effet, l'analyse des récits a montré que les femmes qui se situent aux intersections du genre, de la race, et de la classe ont dû faire appel à un tiers, un proche et/ou un témoin pour rendre visibles leurs récits de violences. Ces différences d'accessibilité laissent apparaître plus précisément, au même titre que les études sur le cyberactivisme et la connectivité à Internet, que les rapports sociaux de pouvoir qui limitent les femmes à accéder aux espaces en ligne sont les mêmes que celles que l'on retrouve dans la vie quotidienne « hors ligne » (Stephan, 2013; Tazi et Oumlil, 2020; Tazi, 2020; Mojab, 2001 ; Khalis et Mili, 2018, Zimmerman, 2017)

9.2.2.1. Critiques adressées à l'approche intersectionnelle

Alors que le féminisme intersectionnel reconnaît la pluralité des expériences de violence des femmes, et la simultanéité des catégories sociales sexe/genre, race, ethnicité [...] dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Bilge, 2009, p.70), certains auteur.es critiquent son opérationnalisation dans certaines recherches. Les principales critiques adressées concernent la tendance de l'intersectionnalité à réifier et à essentialiser les identités et la positionnalité sociale des individus en des catégories sociales d'oppression. Ainsi, dans certaines recherches, si certains individus sont identifiés par l'approche intersectionnelle comme étant plus vulnérables à l'oppression sociale et à la violence en fonction de leur identité sociale, les causes macro-structurelles à la violence demeurent, quant à elle généralement ignorées (Kergoat & Gallerand 2014). Ainsi, ces critiques montrent que les étiquettes identitaires qui sont retenues pour penser et combattre les discriminations telles que - femmes, minorités ethniques et/ou sexuelles, femmes de couleur, femmes pauvres, femmes LGBT+ ont pour effet de masquer les contextes de pouvoir dans lesquels les violences prennent forme (Tatli et Özbilgin, 2012 ; Kergoat, 2011; Gallerand et Kergoat, 2014). Certains-es auteurs-es invitent ainsi à la prudence et privilégient les approches « émiques » de l'intersectionnalité. Celles-ci sont davantage attentives « aux contextes qui produisent les groupes, plutôt que de poser ces derniers comme préexistants aux configurations de pouvoir qui en dessinent les frontières » (Tatli et Özbilgin, 2012, cités dans Chauvin et Jaunais, 2015, p. 62).

L'analyse intersectionnelle que nous privilégions dans le cadre de cette thèse présente une approche intégrée au sens de Bilge (2015). Elle suggère une approche à la fois « micro » et « macro » qui permet 1) d'explorer les effets de l'intersectionnalité sur les expériences de violence individuelles 2) d'identifier les causes structurelles à l'origine des violences. En prenant soin de situer les différentes expériences de violence dans leur contexte social d'émergence, l'analyse intégrée des récits de violences et des discours des participantes nous a permis d'identifier les facteurs de risque sociaux qui exacerbent les pratiques de violences faites aux femmes dans les espaces publics, notamment à Beyrouth et au Caire. Je discuterai dans les prochaines sections de la manière dont l'État, les institutions sociales et les croyances sociales associées à la violence exacerbent le risque de celle-ci dans le quotidien des femmes.

9.3. Causes sociales et structurelles des violences

9.3.1. Le rôle de l'État et des institutions sociales

L'analyse des entrevues semi-structurées avec les onze participantes nous a permis de dégager les principaux facteurs sociaux qui mettent les femmes davantage à risque de vivre des violences dans les espaces publics à Beyrouth et au Caire. Les facteurs identifiés sont au nombre de cinq : 1) l'absence de prise en charge adéquate de l'État dans la protection légale et institutionnelle des femmes survivantes de violences ; 2) l'absence de lois ou la présence de lois discriminatoires basées sur le genre 3) l'absence de policiers et/ou d'intervention dans les cas de violences sexuelles dans l'espace public 4) l'accès limité à des soins et à des ressources adéquates pour les survivantes de violences (*rape kit test*) ; 5) l'absence de soutien des institutions qui sont censées desservir des services d'aide et l'absence de protection et de reconnaissance légale à l'égard des femmes.

Les participantes basées au Caire décrivent un lien entre l'absence de gouvernance et d'intervention de la police dans un contexte postrévolutionnaire arabe et l'augmentation des violences sexuelles vécues par les femmes. Elles ajoutent aussi que l'accès limité à des soins et à des ressources adéquates pour les survivantes dans les hôpitaux (p.ex. *rape kit*) au Caire, ainsi que la présence de lois répressives dans un contexte postrévolutionnaire (p.ex. clause légale 173 contre les ONGs) ont représenté des obstacles institutionnels et légaux importants à l'accès aux soins et à la protection des survivantes de violences. Ainsi, la clause légale 173 qui ciblait particulièrement les activistes et les ONG locales de lutte pour les droits des femmes a eu pour effet de limiter l'accès à des

ressources pour les survivantes de violence. L'augmentation des violences sexuelles dans un contexte postrévolutionnaire ne serait donc pas attribuable aux révolutions arabes, contrairement à ce que véhiculent certaines croyances populaires. Elle serait plutôt liée à des facteurs sociaux et institutionnels.

De plus, les participantes basées à Beyrouth estiment que la problématique du harcèlement sexuel dans les espaces publics serait surtout liée à l'absence de lois pour protéger les survivantes de violences et à la présence de lois discriminatoires basées sur le genre (p. ex. loi du pardon de l'agresseur et loi de la nationalité). Ces lois auraient pour effet non seulement d'augmenter les disparités sociales entre les femmes et les hommes, mais rendraient les femmes plus à risque de vivre des violences. Les participantes au Liban décrivent également l'enjeu de l'intersectionnalité dans la perpétuation des violences faites aux femmes. L'absence de soutien des institutions qui sont censées desservir des services d'aide et l'absence de protection et de reconnaissance légale à l'égard des femmes marginalisées a eu pour effet d'exacerber leur risque de violence intra et extrafamilial.

Ces résultats vont dans le sens de certaines études sur le rôle de l'État dans le maintien et/ou dans l'exacerbation des pratiques de violences sexuelles à l'égard des femmes, notamment dans les contextes d'instabilité politique (p. ex. révolutions, guerre, conflit politique, colonialisme). Dans ces contextes, plusieurs auteurs-es ont montré que les pratiques sexuelles de violence perpétrées sur le corps des femmes représentent une stratégie politique de l'État pour asseoir sa domination et son pouvoir (Encuentro Nacional de Mujeres Indigenas, 1997, p. 413 cité par Morales Hudon, 2011, p.141; Perreault, 2015 ; Smith, 2005, Falquet, 2011). Tadros (2014); Abu Amara (2012) et Abdelmomen (2015a) ajoutent que l'instrumentalisation politique des violences sexuelles se manifeste dans une Égypte postrévolutionnaire à travers l'application de tests de virginité, dans le but de les exclure des espaces publics. Dans le chapitre six, j'ai explicité que ces pratiques étaient non seulement légitimées par le général Abdel Fatah Al-Sisi (élu président d'Égypte en 2014), mais justifiées par un discours social selon lequel les femmes manifestant dans les rues n'étaient pas censées s'y trouver et n'étaient pas considérées comme des femmes « respectables ». Ces tests visaient ainsi à « assurer leur respectabilité » en testant leur virginité mais aussi à protéger les militaires des possibles allégations de violences sexuelles à leur rencontre (Amin, 2011). Ce faisant, l'application de ces tests a eu pour effet non seulement de terroriser les femmes et de les exclure

des espaces publics, mais également de discréditer les mouvements de résistance des femmes en les associant à une menace directe pour l'ordre moral et la sécurité nationale. Une activiste égyptienne exprime à ce sujet que les violences sexuelles qui ont été exercées sur le corps des femmes durant cette période, étaient non seulement « socialement motivées » mais avaient aussi pour objectif de les exclure de la vie politique et des espaces publics : « What happened was not merely sexual harassment; it was an intentional move to scare women from the political life and from Tahrir Square » (Azza Balbaa, January, 2013 dans FIDH, 2014).

D'autres études empiriques ont souligné le rôle de l'État et des institutions (politiques, légales, communautaires) comme facteurs de vulnérabilité ou de protection sociale aux violences faites aux femmes dans l'intime et le public. Les études et les enquêtes internationales ont révélé que la présence de lois et de sanctions qui criminalisent les violences faites aux femmes et le degré d'accessibilité à des ressources légales ou à des services de santé représentent des facteurs de protection pour les femmes. Ces facteurs diminuent le risque de violences perpétrées par un partenaire intime et/ou non intime (Counts *et al*; 1992, cité dans OMS, 2002; ONU, 2013; Mojahed *et al*; 2022, Moghadam, 2016).

Les résultats témoignent ainsi des liens étroits entre les violences interpersonnelles (expériences de violence rapportées par les femmes) et les violences institutionnelles et structurelles, rappelant l'idée du continuum théorisé par Scheper-Hugues et Bourgeois (2004). En effet, en situant la violence sous la forme d'un continuum, mes résultats permettent donc d'affirmer que les expériences individuelles de violences ne sont pas uniquement visibles et directes perpétrées par un partenaire intime ou non-intime, elles sont également invisibles et indirectes, perpétrées autant par des institutions et des structures d'inégalités sociales, qu'elles sont sous-tendues par des croyances sociales sur la violence qui participent à augmenter le risque de violence chez les différentes femmes. Nous verrons dans la prochaine section, les différentes croyances sociales soulevées dans mes résultats qui justifient la violence à l'égard des femmes.

9.3.2. Dimension symbolique de la violence : le rôle des croyances sociales

La violence symbolique est un concept qui a été introduit par Scheper Hugues et al (2004) pour compléter l'analyse structurelle des violences. Il s'agit d'étudier le système de croyances et de valeurs sociales à partir duquel les violences sont reproduites, légitimées et justifiées socialement

(Scheper Huges & Bourgeois 2004, Flynn et al 2016, Ho, 2007 ; Hill Collins 2016). La majorité des enquêtes et des études épidémiologiques qui ont porté sur l'analyse des violences de genre ont montré qu'un système de croyances sociales fondé sur une idéologie patriarcale et des rapports sociaux inégaux entre les sexes exacerbe les pratiques de violences fondées sur le genre. (Haj-Yahia, 2000, Haj-Yahia *et al.*, 2012; Elghossain, 2019; Douki *et al.*; 2003; Mojahed *et al.*; 2022). L'analyse des croyances sociales nous a permis de mieux comprendre les motifs symboliques qui sous-tendent l'augmentation des violences à l'égard des femmes dans les espaces publics au Caire et à Beyrouth, notamment dans un contexte postrévolutionnaire arabe.

Je présenterai dans cette section, une synthèse des croyances sociales identifiées lors de l'analyse des résultats, qui justifient l'utilisation de la violence envers les femmes en explicitant trois dimensions : 1. Un contexte social d'invisibilisation sociale des violences ; 2. Des croyances sociales basées sur des attentes de masculinité et de féminité et sur les normes de respectabilité ; 3. l'intériorisation des violences en tant que pratique acceptable.

Dans un premier temps, mes résultats ont mis en évidence que dans un contexte social où l'on promeut un discours d'invisibilisation des violences, le risque des violence à l'égard des femmes est exacerbé. À titre d'exemple, durant la période révolutionnaire et postrévolutionnaire en Égypte et au Liban, les violences sexuelles commises à l'encontre des femmes dans les espaces publics sont généralement niées ou perçues comme inexistantes, voire considérées comme « normales » dans les discours sociaux dominants. Au Caire, plus spécifiquement, ces croyances sont partagées aussi bien par les citoyens ayant activement participé à la révolution que par les représentants de l'État. Nos résultats ont révélé que ces discours, qui invisibilisent les violences, servent à deux objectifs sociaux distincts : d'une part, ils contribuent à préserver et à maintenir un idéal révolutionnaire dépourvu de violences au sein de la communauté, et d'autre part, ils permettent à l'État de se dégager de sa responsabilité vis-à-vis du problème des violences sexuelles en associant cette problématique aux écueils et aux dérives de la révolution égyptienne. À Beyrouth comme au Caire, l'absence d'intervention et de prise en charge des survivantes de violences par l'État, la minimisation de leurs plaintes, les pratiques de violences institutionnelles et étatiques à leur égard, et la présence d'instruments politiques et légaux qui légitiment les violences faites aux femmes représentent plus largement une des conséquences manifestes de ce contexte d'invisibilisation sociale des violences. Il serait donc prudent d'avancer que ce refoulement participe

structurellement à l'augmentation du risque de violences et aux pratiques d'impunité politique et légale de l'État. Ce contexte a aussi pour conséquence le maintien d'un silence social autour des violences de genre et l'intériorisation des violences par les survivantes comme des pratiques acceptables. Je discuterai dans la prochaine section des normes de genre associées à la féminité et à la masculinité, et ses effets sur les pratiques du silence entourant les violences vécues.

En deuxième lieu, parmi les croyances sociales qui sont associées aux violences, l'analyse intégrée des récits de violence (n=81) et des discours des participant.es (n=11) a indiqué que les violences faites aux femmes dans un contexte intra ou extrafamilial sont justifiées par des attentes sociales de genre liée à la masculinité et à la féminité. D'une part, les croyances sur la masculinité exigeraient des hommes d'être des figures de force, de pouvoir, de contrôle et des protecteurs de l'honneur familial. Le corollaire est tout aussi vrai : des croyances sur la féminité relie celle-ci à l'obéissance, la docilité, la pureté, la virginité, l'hétérosexualité, la maternité et le mariage comme des normes socialement acceptables chez les femmes. Les femmes qui transgressent les normes de féminité socialement définies (p. ex. la colère, la confrontation, l'opposition, la perte de la virginité et la sexualité hors mariage) seraient ainsi davantage à risque de vivre des violences à leur encontre. Nos résultats ont également démontré que, indépendamment de l'habillement des femmes (qu'elles portent le voile ou l'abaya), elles demeurent sujettes aux violences sexuelles perpétrées dans l'espace public. Ces résultats viennent renforcer le postulat que les violences sexuelles sont principalement fondées sur des rapports sociaux de genre et des normes de genre oppressives, plutôt que sur des facteurs explicatifs individuels, psychopathologiques ou physiques, comme le suggèrent les conclusions des études épidémiologiques et statistiques présentées dans notre cadre théorique. Des thèmes liés aux modèles sociaux de respectabilité, et au déshonneur familial ont également émergé dans les récits des survivantes de violence, par exemple, ceux portant sur une sexualité non hétérosexuelle, ou sur une personne en situation de handicap, exposant ainsi les femmes à un risque accru de subir des discriminations ou des violences.

Ces résultats montrent plus précisément que l'usage de la violence dans un contexte intrafamilial représente une stratégie de réaffirmation de la norme et de protection de l'honneur familial. Ces conclusions vont dans le sens des études qui abordent la question de l'honneur de familial comme un justificatif « social » des violences intrafamiliales à l'égard des femmes, où les hommes sont perçus socialement comme les représentants et les protecteurs « de l'honneur familial » (Joseph et

Slyomovics, 2001, Haj-Yahia, 2000). Ces croyances sociales auraient comme conséquence de légitimer l'usage de la violence à l'égard des filles et des femmes, dans des contextes de non-conformité aux normes attendues de genre.

Ces résultats témoignent également de la manière dont les attentes de genre façonnent autant les pratiques « appropriées » et celles non appropriées, les conduites à prescrire ou à proscrire autant chez les hommes que chez les femmes. Loin de vouloir associer la violence à l'égard des femmes à des normes culturelles et à « la culture », ces résultats vont dans le sens des analyses structurelles sur la violence de Scheper-Hughes et Bourgeois (2004, 2012) et montrent ainsi l'importance de prendre en compte la dimension « symbolique » dans l'étude des violences. Ces auteurs et autrices ajoutent que la violence n'est pas uniquement agie, elle est aussi intériorisée par les individus. En outre, les études ont montré la tendance des femmes à intérioriser les violences vécues comme un fait normal et acceptable. Ces dernières iront jusqu'à légitimer elles-mêmes les violences à leur rencontre (ONU, 2017; OMS, 2018; Ammar, 2000; Haj-Yahia, 2000, 2012⁴¹, Mojahed *et al*; 2022; Elghossain *et al*; 2019). Ce processus d'intériorisation des violences renvoie, au sens de Scheper-Hughes et Bourgeois (2004) et Bourgeois (2012), au processus par lequel les personnes qui subissent des violences se considèrent responsables et coupables des violences vécues. En effet, des recherches empiriques et épidémiologiques qui s'intéressent aux stratégies des femmes dans un contexte de violence conjugale confirment ce constat. En outre, celles-ci laissent surtout entrevoir une adaptation et une acceptabilité des femmes aux attitudes et aux violences de leur mari (Haj Yahia, 2000, 2002, 2012). Je soutiens, à l'instar de la théorie anthropologique des violences, que ce processus d'intériorisation des croyances et des normes de genre participe également à augmenter le risque de violence à l'égard des femmes.

Sur le plan psychique et psychologique, il serait intéressant d'interroger ce processus d'intériorisation non seulement du point de vue social, mais également en examinant la transmission individuelle et intergénérationnelle des violences et des traumatismes, à partir des résultats obtenus concernant les formes de violences répétées et chroniques subies durant l'enfance

⁴¹ Btoush et Haj Yahia (2008, p. 1542) reprennent une typologie développée par Haj Yahia (2002a, 2002b). Il s'agit d'une typologie qui montre les différentes stratégies des femmes en situation de violence conjugale. Elle se présente comme suit : (a) *wife changes her behavior toward her husband*, (b) *wife assumes responsibility to change husband*, (c) *wife asks for help from informal agents*, (d) *wife asks for help from formal agents*, and (e) *wife tells her husband that she resists his abuse and expresses a desire to break up the family unit*”

et l'âge adulte (n=35). Il serait possible de poser l'hypothèse d'un lien entre les croyances intériorisées sur la normalisation des violences et la récurrence ou chronicité des violences subies, tant intrafamiliales qu'extrafamiliales, par les survivantes de violence. Cela inclut les violences subies dès le jeune âge, telles que les violences directes ou indirectes (p.ex. être témoin de violences conjugales), jusqu'aux violences rencontrées à l'âge adulte, qu'elles soient perpétrées par un partenaire intime et/ou non intime. En effet, mes résultats révèlent les effets de la chronicité et de la répétition des violences subies— de l'enfance à l'âge adulte— sur les plans narcissiques (valeur et estime de soi) et identificatoires (capacité à construire une relation saine avec autrui) des survivantes de violences. Ils dévoilent les différentes réponses psychologiques rapportées par celles-ci face aux violences vécues, telles que le silence corporel et la mémoire traumatique « la peur du souvenir », le sentiment de culpabilité, la colère et le désir de vengeance. J'ai observé que ces réponses psychiques et comportementales, qui présentent des similitudes avec le trouble de stress post-traumatique, diminuent considérablement le sentiment d'agentivité des survivantes de violence, compromettent leurs tentatives de reprise de pouvoir, et entravent leur capacité à s'exprimer et à prendre action. Le processus d'intériorisation des violences comme « acceptables » semble ainsi s'exprimer pour ces femmes, par des sentiments de culpabilité et de honte intériorisée, de colère, d'insécurité, de fragmentation de soi, et surtout par une incapacité à prendre la parole. Le silence, dans cette trajectoire, représente au sens de Butler (2016), une pratique inconsciente intériorisée qui reproduit les logiques d'oppression et de domination : « Although gender norms precede us and act on us (that is one sense of its enactment), we are obligated to reproduce them (and that is a second sense of its enactment) » (Butler, 2016, p. 18).

Or, il est intéressant de constater l'ouverture d'une brèche et d'un changement pour les femmes dans leurs récits et témoignages de violences. Elles remettent de plus en plus en question les normes sociales de féminité, de silence et de sexualité, en affirmant que ces normes doivent être un libre-choix et non une obligation sociale. Cette critique des normes pourrait être en lien avec la capacité des espaces en ligne d'exposer les survivantes de violence à d'autres récits similaires, leur permettant ainsi de rejeter ces attentes normatives qui leur ont été imposées. Butler (2016) dira à ce sujet que l'intériorisation des normes de genre n'exclut pas pour autant, la capacité des sujets de leur résister ou de les transgresser en après-coup, ni d'aspirer à un monde meilleur et plus juste : « We are treated, hailed, and formed by social norms that precede us and that form the constraining context for whatever forms of agency we ourselves take on in time [...] We hardly seek to overcome

those social and material conditions of our lives, but we do seek to make them more just, more equal, and more enabling » (Butler, 2016, p. 18-19). Dans la prochaine section, je discuterai plus spécifiquement des effets des témoignages et des récits en ligne sur les plans individuels (pour les survivantes de violence) et sociaux. Je montrerai que les espaces en ligne et le témoignage représentent des outils de transformation à la fois individuelle et sociale. J'exposerai finalement, les facteurs qui renforcent et qui limitent l'agentivité des femmes de notre étude à travers une exploration de leurs trajectoires de résistance.

9.4. Témoignages et récits en ligne comme outil de transformation individuelle et sociale

Sur le plan individuel, mes résultats montrent que l'utilisation des plateformes Web chez les survivantes de violence leur a permis (1) de se raconter et de prendre parole par leur récit/témoignage de violence ; (2) de créer des liens solidaires envers les femmes qui vivent des expériences de violence similaires ; (3) de donner un sens social à son expérience de violence, notamment par l'exposition à d'autres récits. De plus, mes résultats mettent en lumière les effets du témoignage en ligne sur l'agentivité et le bien-être psychologique des survivantes de violences qui utilisent les plateformes Web. Les constats sont multiples : 1. Une meilleure régulation des émotions de honte, de colère et de tristesse ; 2. Une plus grande capacité à faire le deuil des émotions difficiles et à tolérer le sentiment de solitude ; 3. Une plus grande capacité à prendre parole et à dénoncer les violences vécues.

L'agentivité et la capacité d'agir des survivantes de violences se manifestent dans mes résultats, aussi bien à travers une utilisation active des espaces en ligne, incluant le partage de témoignages sur les espaces en ligne, que par des discours d'encouragement et d'espoir adressés aux autres femmes qui vivent des violences. L'agentivité s'exprime également par la capacité à donner un sens social à son expérience de violence, notamment en étant exposée à d'autres récits de violences. Nos résultats ont montré que cette prise de conscience sociale se manifeste plus spécifiquement dans les récits, par un changement de pronom, qui débute par un « Je » souffrant et se termine un « Nous » collectif et par une remise en question des normes de féminité et de masculinité qui justifient l'utilisation de la violence comme un « fait acceptable et normal ». Par exemple, plusieurs utilisatrices rapportent que l'exposition à d'autres récits de violences similaires leur a permis de remettre en question les normes sociales de féminité qui sont traditionnellement associées à la

faiblesse, à l'obéissance et au silence (inaction) des femmes, et de prendre action en publiant publiquement leur propre récit de violence sur les plateformes Web.

Ces résultats illustrent également la fonction de soutien du groupe, ainsi que ses effets sur la capacité des femmes à prendre parole, à briser le silence traumatique, et à se libérer du sentiment de culpabilité et de colère intériorisée. Ces résultats rappellent la thèse défendue par Dorlin (2008, p.12) selon laquelle l'agentivité individuelle est avant tout un processus « collectif » et social qui permet : « de reconnaître en chacun de ces vécus individuels, les multiples expressions d'une commune condition sociale et historique ». Umut Erel (2011, p. 140) cité dans Guillot et Martinez (2016, p. 151) mentionne, à propos de la prise de conscience critique des rapports de pouvoir et des normes de genre, qu'elle permet de résister à la violence par un processus de négociation et de renégociation identitaire, qui donne non seulement un sens à l'identité des sujets, mais fait de sa position sociale une position significative et politisée. Gorelick (1991) rappelle également l'importance du groupe et de l'intersubjectivité sur la prise de conscience des dynamiques inconscientes du pouvoir. L'auteurice montre que les sujets ne sont pas toujours « conscients-es » des marqueurs d'oppressions qui structurent leur quotidien, et elle souligne le rôle des intervenants-es, des chercheurs-es et même des groupes à les rendre visibles (Gorelick, 1991, p. 466). Ce savoir et cette prise de conscience sociale sont déterminants, dans la mesure où ils permettraient aux femmes qui ont publié des récits de se décentrer, de politiser leurs expériences de violence et finalement possiblement de renforcer leur agentivité et d'agir pour surmonter les violences vécues.

Ces résultats corroborent avec les travaux sur l'*empowerment* qui montrent les dimensions transformatrices et thérapeutiques des groupes sur l'acquisition d'un pouvoir d'agir individuel. (Damant et al; 2005, Lapeyre, 2017 ; Puig de la Bellacasa, 2012 ; Gorelick, 1991; Ricœur, 2004 ; Mehta, 2014; Butler 2005). En outre, ces études soutiennent que l'agentivité (capacité d'agir) est un processus de transformation non seulement individuel, mais aussi social qui se développe dans un contexte d'altérité et d'intersubjectivité et qui repose sur un processus de prise de conscience sociale des normes (un concept phare dans les études sur l'*empowerment*).

Sur le plan social, mes résultats montrent les effets sociaux des outils en ligne sur la visibilité de la problématique des violences dans l'espace public. Cette visibilité s'inscrit à travers différents changements organisationnels et politiques. Parmi ces changements, figurent le développement de nouvelles politiques ou conventions au sein des institutions (université, service de police, restaurant,

centre d'achat, et milieux de travail), installation de lampadaires dans les quartiers qui ont été répertoriés comme plus à risque, une plus grande visibilité sociale des violences, et enfin plus grande mobilisation citoyenne. Ces résultats permettent plus largement de montrer au sens de Fraser (2014), que l'espace public, historiquement lié à des espaces territoriaux, nationaux, physiques, aurait ainsi évolué, pour y inclure dorénavant des espaces « hors frontières » et « transnationaux », remettant en question la perméabilité des frontières qui délimitent les espaces « hors ligne » de ceux « en ligne ». Je proposerai dans les prochaines sections, une nouvelle définition de la résistance des femmes en contexte arabe fondée sur les données empiriques recueillies. Cette définition englobera à la fois les pratiques d'agentivité visibles et quotidiennes situées « hors ligne » ainsi que celles « en ligne » dans sa conceptualisation.

9.5 Agentivité des femmes dans le monde arabe : une redéfinition du concept de résistance

Il a été démontré que la majorité des analyses sur les violences faites aux femmes dans le monde arabe ont soit évacué les pratiques de résistance adoptées par ces dernières, soit proposé une approche de réduction et de prévention des violences basée sur l'*empowerment* économique, c'est-à-dire une approche qui relie le processus d'autonomisation (*empowerment*) des femmes à l'acquisition de ressources financières et économiques (ONU, 2018). Ma thèse a permis d'élargir cette définition de la résistance et de l'agentivité au-delà de l'opposition dichotomique entre les pratiques d'agentivité et de passivité, d'émancipation et de soumission, ainsi qu'entre la prise de parole et le silence. Cette expansion a été rendue possible grâce à l'étude des plateformes Web de soutien aux survivantes de violence. Je soutiendrai donc une nouvelle définition de la résistance qui inclut, dans sa conceptualisation, à la fois les pratiques visibles de résistance et celles qui sont invisibles et cachées, qu'elles se situent en ligne et/ou hors ligne. Je commencerai par présenter une synthèse des trajectoires de résistance des différentes femmes de notre étude. Ces trajectoires se manifestent d'une part par des pratiques visibles d'émancipation telles que l'engagement social, l'activisme et la mobilisation dans l'espace public, ainsi que par la prise de parole sur les espaces en ligne et hors ligne. D'autre part, elles se manifestent par des pratiques de résistance plus cachées de l'espace public, qui englobent aussi bien des gestes de solidarité, de vulnérabilité et de prise de conscience critique, que des gestes d'insubordination et de contestation du pouvoir, comme les gestes corporels de refus et de désobéissance aux normes de genre. J'articulerai donc que la résistance des femmes ne se limite pas à des pratiques exclusivement visibles ou vocales, comme

le suggère Butler (2016 a, p.60), mais qu'elle réside aussi dans les gestes de vulnérabilité et de solidarité entre femmes, ainsi que dans certaines formes de silence et de gestes corporels de refus (p. ex. le refus de parler, de témoigner, de se déplacer, d'obéir, de traitement). Je montrerai que ces gestes s'inscrivent dans une logique de résistance quotidienne pour les survivantes de violence, qui vont tout à la fois s'approprier les normes discursives de silence, les reproduire, les habiter et les contester de multiples façons, comme le suggère Mahmood (2009, p. 32). Ensuite, je discuterai de l'articulation entre les expériences de violence et les pratiques de résistance des femmes en montrant les processus par lesquels les différentes femmes qui vivent des violences résistent et surmontent les violences à leur égard. Enfin, je mobiliserai la théorie intersectionnelle pour discuter des différentes trajectoires de résistance parmi les femmes de notre étude.

9.5.1 Les trajectoires de résistance des femmes : un continuum du visible à l'invisible

Chaque récit de résistance s'enracine dans des trajectoires uniques et singulières qui varient selon des contextes sociaux, culturels, et politiques distincts. Nos résultats mettent en lumière que les pratiques de résistance mobilisées par les femmes de notre étude, que ce soient les participantes qui ont fondé les initiatives locales ou celles ayant partagé un récit de violence en ligne, s'inscrivent plus largement sur un continuum allant du visible à l'invisible. La distinction entre « résistance visible » et « résistance invisible » a été largement documentée dans les travaux et recherches ethnographiques portant sur la résistance quotidienne chez les individus socialement marginalisés vivant dans un contexte d'oppression sociale. En effet, ces écrits ont mis en évidence que la résistance peut prendre autant de voies qu'il y a d'individus : des « voix » visibles de résistance, telles que le militantisme, l'activisme, l'action sociale et la mobilisation politique, aux voix quotidiennes et cachées des espaces publics, telles que le conte, la poésie, l'humour, *slam*, théâtre, etc., performés par les individus pour contester et résister à leurs conditions d'oppression (Abu-Lughod, 1990, 2002 ; Guillot et Martinez, 2016; Mahmood, 2005; Daya Herzbrun, 2016; Khalis et Mili, 2018, Butler, 2016; Paradis-Deschênes, 2021). Pour les femmes marginalisées socialement, ces pratiques leur permettent de contester les normes discursives de genre sans les transgresser frontalement, contrairement à l'activisme politique et aux pratiques d'émancipation vocale dans les espaces publics, qui demandent aux femmes de s'exposer visiblement et de risquer et mettre en péril ainsi leur sécurité. Je vais revenir sur cette distinction pour expliciter les différentes formes de résistance qui ont été soulevées dans les résultats.

J'ai choisi d'utiliser le concept du continuum pour discuter des différentes pratiques de résistance des femmes, qu'elles soient visibles ou invisibles, en montrant d'une part que la résistance ne se limite pas toujours à des pratiques d'émancipation sociale dans l'espace public, et d'autre part qu'elle varie entre les femmes en fonction des contextes sociaux et des ressources dont elles disposent. L'idée du continuum soutient également que le manque de visibilité de certaines femmes sur les espaces « en ligne ou hors ligne » ne signifie pas nécessairement une absence de résistance, une passivité ou une soumission de leur part. De plus, la proposition d'un continuum permettra de mettre en lumière des formes alternatives de résistance qui sont généralement invisibilisées et exclues de la littérature en sciences sociales, qui considère les gestes de vulnérabilité, de refus et les silences comme des signes d'aliénation, de passivité, d'obéissance et d'oppression des individus, et qui associe les pratiques d'agentivité et de résistance à des pratiques « vocales » et d'émancipation sociale (Bourgault, 2015; Butler, 2016, Paradis-Deschênes, 2021). Dans la prochaine section, j'exposerai de manière plus spécifique les différentes formes de résistance déployées par les femmes et les discuterai à la lumière de la théorie, en commençant par les pratiques de résistance visibles.

9.5.1.1 Résistance visible

Dans mes résultats, les formes visibles de résistance sont représentées par des pratiques d'action sociale telles que le militantisme, l'activisme, l'engagement sociopolitique hors ligne et en ligne, ainsi que la prise de parole dans l'espace public. Ces pratiques sont observées aussi bien chez les participantes qui ont créé les initiatives locales que chez les survivantes de violences ayant partagé un témoignage en ligne. Parmi les pratiques adoptées par les participantes, les résultats montrent les différentes motivations qui ont sous-tendu leur désir d'action sociale et d'agentivité. Ces motivations sont tout d'abord liées à un désir de changement social : documenter et révéler les violences faites aux femmes, démocratiser les savoirs expérientiels et populaires, redonner espoir aux générations futures et poursuivre les gains sociaux obtenus durant la révolution. Ensuite, elles sont également liées à un désir de transformation individuelle, en lien à des vécus d'injustices et de violences personnelles : désir de guérison individuelle (quête de sens) et de connexions sociales. Les résultats ont montré à ce sujet, le rôle de la colère, de la souffrance et du sentiment de responsabilité social sur l'agentivité des femmes, notamment par la création des initiatives locales de lutte contre les violences faites aux femmes. Les résultats illustrent également l'impact des

environnements familiaux politisés et progressistes (p. ex. inversion des rôles parentaux, discours et pratiques d'égalité entre les sexes, présence de figures maternelles fortes), l'exposition à des injustices sociales, ainsi que du contexte révolutionnaire arabe sur leur prise de conscience féministe et leur désir d'action sociale.

Parmi les pratiques visibles qui sont mobilisées par les survivantes de violences pour résister aux violences vécues, les résultats mettent en lumière leur prise de parole publique par le biais du témoignage en ligne, ainsi que leur participation politique durant les manifestations sur le terrain. À ce sujet, les résultats montrent les articulations et les interactions existantes entre les espaces en ligne et les espaces hors ligne; autrement dit les effets du témoignage en ligne sur la participation politique des survivantes de violences sur le terrain, sur la visibilité des violences, et sur l'émergence de nouvelles pratiques organisationnelles. Nos résultats ont montré en ce sens, les nombreux changements organisationnels et politiques qui ont été mis en place à partir des témoignages et récits collectés sur leur plateforme web (p.ex Harasstracker) et sur le développement de nouvelles politiques institutionnelles et municipales. Nos résultats révèlent en ce sens, que la création des outils en ligne contribue non seulement à la prise de parole des survivantes de violence et à renforcer leur agentivité dans le social, mais aussi à rendre visible la problématique des violences sur le plan social.

9.5.1.2 Pratiques de résistance quotidienne : des pratiques de vulnérabilité aux silences agentifs

Parmi les recherches ethnographiques qui s'intéressent aux pratiques de résistance quotidienne (Abu-Lughod, 1990, 2002 ; Guillot et Martinez, 2016; Mahmood, 2005; Daya Herzbrun, 2016; Khalis et Mili, 2018; Daya-Herzbrun, 2016; Butler, 2016), nous retenons celles qui ont fait le choix d'étudier la résistance à travers une analyse structurelle en mettant en lumière l'articulation entre pouvoir et résistance. Cette articulation soutient que le pouvoir et les normes oppressives génèrent non seulement des conduites de « soumission aux normes » chez les individus, mais aussi des échappées de résistance et des microrésistances politiques, ce qui rappelle la thèse défendue par Foucault (1976, p.125-126) qui souligne à cet égard, « que là où il y a pouvoir, il y a résistance et que pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir ». De leurs points de vue, ces formes « cachées » de résistance représentent plus largement des outils diagnostiques qui permettent de mieux comprendre et d'appréhender les normes et les

rapports sociaux de genre, de classe et de sexualité qui exploitent, oppressent et dominent les femmes.

À la lumière de ce qui a été présenté, les résultats montrent les différentes formes de résistance quotidiennes mobilisées par les individus pour résister aux rapports de pouvoir et aux normes discursives de pouvoir qui impactent leur agentivité individuelle. Ces pratiques « cachées » et indirectes sont pourtant bien marquantes pour les participantes et les utilisatrices des plateformes Web; elles s'inscrivent autant sur le plan intergénérationnel, à travers les interactions et les valeurs « féministes » portées par les mères de certaines des participantes, que sur le plan individuel, à travers le témoignage anonyme ou publié par un tiers, les actes de solidarité et d'encouragement entre les femmes, la prise de conscience sociale et certaines formes de silence agentifs.

Concernant l'articulation entre violence et résistance quotidienne, les résultats révèlent que certaines réactions psychologiques à la violence représentent pour les femmes autant des stratégies de protection des violences vécues (p. ex. le silence dans un contexte de violences intrafamiliales) qu'un vecteur de transformation individuelle. À titre d'exemple, certaines participantes ont mentionné l'influence de la colère, de la culpabilité et du silence sur leur processus de création des initiatives, ainsi que la manière dont ces émotions ont catalysé leur élan créatif et leur engagement social. Les utilisatrices mentionnent plus spécifiquement, à propos du silence, qu'il représente une stratégie non seulement adaptative – et de protection – face aux violences vécues, mais aussi de résistance permettant aux femmes de subvertir les normes discursives liées à la féminité (p. ex. celles qui exigent des femmes l'obéissance et la soumission). Par exemple, mes résultats montrent que le fait de ne pas parler, de rester sans parler, de ne pas répondre, de refuser des soins, de mentir ou de désobéir dans un contexte familial ou institutionnel qui exige des femmes de témoigner et de prendre parole contre leur agresseur, ou d'être traitées médicalement pour restaurer leur virginité, représentent des stratégies mobilisées par celles-ci pour se protéger d'une part d'une revictimisation sociale et familiale, liée au déshonneur familial, et d'autre part de résister aux paroles ou aux actes qui font violence. En inversant les rôles sociaux, ces gestes corporels de refus et d'insubordination sont mobilisées par les survivantes de violence, pour exprimer une colère et une indignation face aux violences vécues. De plus, mes résultats ont montré que le refus de témoigner contre un agresseur appartenant à une communauté marginalisée socialement (p.ex. les Palestiniens au Liban) représente un acte choisi par les survivantes de violence d'origine

palestinienne. Cet acte vise à protéger leur communauté des violences institutionnelles, notamment celles policières, et à se protéger elles-mêmes en choisissant le silence comme forme de résistance aux violences intrafamiliales et sociales qui pourraient être perpétrées à leur encontre. Ces exemples nous permettent de mieux comprendre en quoi certains silences sont des actes de contestation sociale, et en quoi le refus de faire quelque chose et celui d'obéir sont des actes de résistance signifiants pour certaines femmes. J'ajouterai que le silence choisi par les survivantes de violence se distingue d'une part, du silence traumatique et mortifère qui paralyse la voix et inhibe la prise de parole, et d'autre part du silence imposé par des normes sociales de genre qui contraignent les femmes à se taire et à garder silence par des mécanismes d'oppression et de domination intériorisée. Comme le souligne Brown (2005), si certains silences sont l'effet de discours normatifs qui excluent et oppriment, ils peuvent aussi être le véhicule de messages subversifs et alternatifs qui ont la capacité de transformer et de redéfinir les normes discursives de genre. Ainsi, faire silence peut agir comme un acte discursif et subversif fort et une voix de résistance contre les violences vécues.

Nos résultats ont également montré que le choix stratégique de garder silence n'exclut pas en soi l'acte de prendre parole dans l'espace public. En effet, pour certaines femmes, le silence semble avoir représenté bien plus qu'une pratique stratégique et choisie. Il a été un espace de réflexivité, de solidarité et de vulnérabilité, où elles ont pu s'exposer à d'autres vécus de violence et se libérer d'un sentiment de solitude traumatique. Ces espaces semblent avoir catalysé, pour certaines femmes, une prise de conscience des rapports de pouvoir qui structurent leurs expériences de violence. Ceci vient illustrer et appuyer l'idée défendue sur l'*empowerment* politique selon laquelle l'insight (prise de conscience) représente une condition préalable à l'action sociale : *from insight to action* (Calvès, 2009; Gorelick, 1991; Damant et al. 2005; Sen & Grown, 1987 ; Lapeyre 2017, Rowland, 1995). Dans mes résultats, cet « insight » se manifeste chez les différentes participantes par une remise en question des normes sociales et des rôles de genre qui justifient les violences faites aux femmes (et commises sur elles). Cette prise de conscience semble être facilitée chez les participantes par les espaces en ligne, les groupes de soutien et l'exposition à d'autres récits de violence.

Suivant cette logique, il est permis de soutenir que tous les silences ne sont pas oppressifs, et que certains silences peuvent même être agentifs. L'objectif ici n'est pas de débattre sur le rôle du

silence comme émancipateur ou oppressif, mais de montrer qu'il peut jouer différents rôles et adopter différentes « voix ». Ces différentes voix permettent de défaire l'idée selon laquelle le silence serait exclusivement associé à une perte de pouvoir, un traumatisme, une apathie, ou à une absence d'action chez les individus. Ces résultats corroborent avec les écrits en sciences sociales qui proposent de repenser la question du silence autrement, non pas comme une condition passive qui empêche l'action ou comme signe d'aliénation, mais plutôt comme une pratique de résistance choisie (Butler, 2016, Brown, 2005; Bourgeault, 2015; Paradis-Deschênes, 2021) résistance.

9.5.2 Intersectionnalité et voix de résistance

Pour terminer, mes résultats ont également montré que les trajectoires de résistance ne sont pas aléatoires, mais varient selon le positionnement social des femmes de notre étude. En effet, les créatrices d'initiatives locales bénéficient de privilèges sociaux de classe et de certains éléments de protection sociale (comme des ressources financières, un niveau d'éducation élevé et un soutien social) qui semblent leur offrir la possibilité de se mobiliser visiblement dans l'espace public et de lutter contre les violences faites aux femmes, et ce malgré le risque de violence sexuelle auquel elles sont confrontées quotidiennement dans l'espace public, notamment en Égypte. J'ajoute également, à la lumière des résultats présentés, que la création des initiatives locales [en ligne et/ou hors ligne], demeure un choix pour les participantes. Elles tendent à privilégier des stratégies de résistance visible dans les espaces publics pour lutter contre les violences. En outre, les participantes qui se considèrent comme des activistes ont tendance à privilégier la création d'initiatives « hors ligne » et des pratiques de mobilisation politique dans les espaces publics. En revanche, celles qui ne s'identifient pas à l'activisme décrivent une préférence pour des pratiques de résistance davantage orientées sur l'art, la danse, le travail intellectuel [ex. yoga, éducation, danse, storytelling, théâtre] et sur la pratique du témoignage dans l'espace public.

Mes résultats ont montré que la présence de disparités au niveau des trajectoires et du choix de résistance (visibles vs quotidiennes) entre les femmes de notre étude. Ces dernières semblent être le résultat de l'intersectionnalité des violences, qui permet à certaines femmes d'apparaître dans l'espace public, de prendre parole et de dénoncer les violences, et à d'autres d'apparaître et de résister autrement. Selon Scott (1990), les individus subalternes, plus vulnérables et marginalisés privilégient des stratégies de résistance quotidiennes qui leur permettent de contester le pouvoir sans risquer les représailles violentes ou les imminences de la mort en s'exposant dans l'espace

public. Ces conclusions font écho aux différents travaux sur le cyberactivisme et l'utilisation des espaces en ligne qui montrent une utilisation plus marquée du Web chez les populations plus marginalisées qui ne peuvent s'exprimer ouvertement dans l'espace public, notamment dans des contextes de répression politique. Ceci est particulièrement notable chez les jeunes et les femmes qui vivent des violences et qui utilisent ces espaces dans le but de préserver leur anonymat, leur sécurité et leur protection (Radsch et Khamis, 2013; Khamis et Mili, 2018; Stephan, 2013; Tazi et Oumlil, 2020; Abunasser, 2015).

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons croire que l'absence de voix et de récits de certaines femmes sur les plateformes en ligne (p. ex. les femmes situées à l'intersection de différentes formes d'oppression sociale), ne reflète pas nécessairement une absence de résistance de leur part, mais représente plutôt un de effets complexes de l'intersectionnalité des violences. En effet, l'absence de visibilité et de voix de ces femmes sur les espaces numériques pourraient découler des limites de l'inclusivité des initiatives locales à l'étude et de l'accessibilité restreinte des outils en ligne pour les femmes les plus marginalisées. À l'instar des différentes recherches ethnographiques qui proposent de lire la résistance au-delà de la simple opposition entre soumission et résistance, mes résultats suggèrent que la résistance s'inscrit plutôt le long d'un continuum, allant du visible à l'invisible. Dans cette perspective, il serait pertinent pour les recherches futures de mettre en lumière les formes alternatives de résistance quotidiennes qui échappent au regard public et qui transcendent les pratiques d'émancipation fondées uniquement sur la prise de parole comme unique moyen de résistance. Cela permettrait de mieux appréhender la manière dont les femmes les plus marginalisées expriment leur opposition, négocient des arrangements et des compromis et mettent en œuvre différentes stratégies pour faire face aux violences qu'elles subissent.

9.6. Avantages et limites du Web comme outil de prise en charge des violences faites aux femmes

Parmi les avantages de la création des outils en ligne rapportés par les participantes, celles-ci rapportent un plus grand sentiment d'autonomie, notamment une liberté de choix dans le contenu publié, de l'horaire de travail et des échéanciers, une facilité, une accessibilité et une gratuité des outils en ligne. Les participantes mentionnent également une liberté de créer en dehors des contraintes institutionnelles et étatiques (p. ex. lois exercées contre les ONGs en Égypte, blocage des subventions et contrôle des activités). Elles ajoutent qu'un autre des avantages des outils en

ligne a aussi été de permettre aux survivantes de violences de témoigner ouvertement dans l’anonymat — sans risquer l’exclusion de certaines sphères — p. ex. institutionnelles.

Les principales limites des outils en ligne dénoncées par les fondatrices concernent l’utilisation de Facebook comme outil central de mobilisation et d’engagement social. Elles soulignent ainsi les enjeux associés à la confidentialité et à la protection des données publiques sur Facebook, les difficultés de gestion de leurs initiatives reliées au contrôle et aux censures exercés par Facebook (p. ex. menaces, censures, absence de médiation et d’intervention de Facebook pour protéger la vie privée et la sécurité des utilisatrices et des créatrices, dans les cas de cyberharcèlement). Parmi les obstacles qui ont été identifiés pour les outils en ligne, on note la difficulté à trouver une relève, à engager les utilisatrices dans les processus décisionnels des plateformes, à assurer la viabilité et un taux de participation à long terme des participantes en dehors du momentum révolutionnaire et finalement, à assurer un suivi post-agression pour les survivantes de violences (p. ex. offrir du soutien à long terme psychologique ou légal). Ces différents facteurs ont mené les fondatrices qui ont centralisé leur initiative sur Facebook, à se désinvestir progressivement de leur plateforme et à vivre un grand sentiment d’épuisement, en lien avec l’absence de financement et de relève.

Ces résultats confirment les travaux sur les possibles dérives et les écueils du numérique en tant qu’outil de mobilisation dans les luttes sociales. La surveillance et le contrôle accru exercé par des corporations privées (p. ex. FB) sur les données publiques mettant à risque la sécurité des utilisatrices en sont une bonne illustration. Ces études ont montré l’importance de créer des outils de prévention et de prise en charge hybride : autrement dit, des outils de terrain et numériques (Khalis et Mili, 2018; Tazi et Oumlil, 2020; Pendse *et al.*; 2022). D’ailleurs, parmi les différentes initiatives locales à l’étude, celles qui ont été créées selon cette double modalité sont celles qui ont réussi à perdurer (ex. ONGs). L’institutionnalisation des initiatives locales en des ONG semble avoir eu des avantages à long terme sur la viabilité et la durabilité des initiatives, en lien avec le financement international et national obtenu. Ce financement a permis de créer des outils et des espaces autant en ligne et hors ligne pour les survivantes de violences, et de rémunérer la relève et les employés-es des initiatives.

9.7. Apports pratiques de la thèse : quelques pistes d'intervention pour la pratique auprès des femmes survivantes de violences

En nous basant sur les résultats de la thèse, et plus spécifiquement sur les recommandations formulées par les participantes/fondatrices des initiatives locales, il nous a semblé essentiel de terminer ce chapitre en y incluant des pistes de réflexion inclusives, sécuritaires, transparentes et culturellement sensibles pour guider les futures pratiques auprès des survivantes de violences. Plus spécifiquement, nos recommandations ont été élaborées et formulées dans le but de mieux soutenir les acteurs-rices (p.ex. gestionnaires, concepteurs-rices de programmes institutionnels ou communautaires, les activistes, acteurs-rices de la communauté locale et les intervenants-es) autant dans la création de projets d'outils de prévention que dans les pratiques d'interventions auprès des femmes survivantes de violences. Bien qu'il existe déjà plusieurs programmes nationaux ou internationaux d'aide aux femmes survivantes de violence, très peu d'entre eux ont proposé des stratégies d'intervention centrées à la fois sur l'approche féministe et intersectionnelle et sur une double prise en charge numérique et de terrain (Pendse *et al.*; 2022; Chbat, 2007; Damant *et al.*; 2001). Dans les prochaines sections, nous allons montrer l'importance : 1. d'adapter les outils de prise en charge de la violence à l'approche intersectionnelle ; 2. de créer des espaces d'intervention hybrides et décentralisés et 3. de créer des alliances et des dialogues entre les groupes formels et informels ainsi qu'entre les institutions et la communauté.

9.7.1. Adapter les outils de prise en charge de la violence à l'approche féministe intersectionnelle

Notre première recommandation est d'adapter la création d'outils de prévention et de prise en charge à l'approche féministe intersectionnelle. La richesse de cette posture renvoie à sa capacité à reconnaître la pluralité et la complexité des oppressions et des violences vécues par les femmes, et à remettre en question le postulat de l'universalité des violences faites aux femmes. Elle permet également de resituer les expériences individuelles de violences dans leur contexte macrosocial et d'articuler les liens entre expériences de violence et stratégies de résistance des femmes.

Son apport théorique nous semble essentiel dans la mise en pratique d'une intervention pour les femmes survivantes de violences. En effet, l'approche intersectionnelle appelle les intervenants-es et les concepteurs-rices des programmes à prendre conscience du fait que les expériences de violence sont façonnées par plus d'une forme de pouvoir (p. ex. les inégalités de genre, de race, de

classe, de sexualité, de capacité, etc.). Son apport théorique en matière d'intervention permet également de poser la question des liens entre violence et résistance et de montrer que la résistance peut prendre différentes formes selon les contextes sociaux et ressources mises à disposition des femmes, et qu'elle n'est pas toujours exclusive à des pratiques d'émancipation visible et vocale dans les espaces publics. Ceci permet aussi de trouver des façons alternatives de rejoindre les femmes qui ont rarement recours à des ressources d'aides formelles (p. ex. établissements de santé et de services sociaux, services de police et institutions légales), notamment en raison de barrières structurelles. De plus, elle appelle à l'examen de conscience des intervenants-es qui créent des programmes ou des outils de prévention, en soulignant l'importance de reconnaître leurs propres positionnements sur l'intervention auprès des femmes survivantes de violences.

L'approche féministe intersectionnelle appliquée en intervention permet également d'élargir la compréhension des violences à ses causes macro-structurelles. En ce sens, elle évite de réduire la souffrance des survivantes à des facteurs de risque individuels, biologiques et internes et à des diagnostics psychopathologiques, ou à interpréter les violences faites aux femmes à travers une approche culturelle fondée sur « une mauvaise mentalité des hommes » ou sur la religion. Elle tend plutôt à repolitiser la question des violences faites aux femmes, en accompagnant les survivantes de violences à établir des liens entre leurs expériences personnelles de violences et les structures sociales dans lesquelles leur souffrance se manifeste. En effet, cette approche s'appuie sur l'idée que les expériences de violences s'inscrivent dans des contextes plus larges (p. ex. contextes de pauvreté, de racisme, etc.) dont elles doivent être conscientes si elles souhaitent éventuellement modifier et reprendre le contrôle de leur vie.

Cette recommandation est particulièrement intéressante pour les intervenants-es qui travaillent dans le champ de la santé mentale. À l'instar de l'approche décoloniale et de la psychologie transculturelle, l'approche féministe intersectionnelle invite les concepteurs-rices de programmes à créer des outils d'intervention qui allient autant les savoirs « experts » sur les violences que les subjectivités et les expériences des personnes qui vivent des violences, afin que ces dernières soient davantage inclusives, sécuritaires, transparentes et culturellement sensibles (Pendse *et al*; 2022; Marchand *et al*; 2020).

Cela signifie plus concrètement, de créer des formations afin de sensibiliser les intervenant.es qui œuvrent dans les milieux institutionnels et communautaires aux différentes formes de violences

que peuvent vivre les femmes. Elles permettraient aussi de favoriser une plus grande ouverture de la part des intervenant.es, quant aux différentes barrières structurelles qui limitent l'accès aux soins et qui exacerbent la réticence et la méfiance de certaines femmes survivantes de violences à faire recours aux institutions sociales et services sociaux.

L'approche intersectionnelle en contexte d'intervention à la violence, viserait également la création d'outils d'interventions hybrides – à la fois individuels que groupaux, en ligne et hors ligne. Ces outils seraient centrés non seulement sur une approche individuelle et narrative à la violence (p. ex. les approches orientées sur le trauma [interventions par étapes], centrées sur le rétablissement et les forces), mais aussi sur des approches d'intervention groupale. La modalité groupale permettrait aux personnes qui vivent des violences non seulement, de raconter et de revisiter leurs expériences traumatiques de la même manière que dans l'approche narrative individuelle, mais aussi de les partager à d'autres femmes qui vivent des expériences similaires, afin de favoriser un sentiment de solidarité, de reconnaissance avec les autres femmes, et de renforcer une conscience individuelle et sociale des violences vécues.

En résumé, une intervention féministe et intersectionnelle reconnaît les effets simultanés du racisme, du sexisme, du classisme, explore les différentes réactions et stratégies des femmes face à la violence (colère, désarroi, culpabilité, silence, adaptabilité), déconstruit la polarité des images stéréotypées des femmes d'ici et d'ailleurs comme étant « opprimées » ou dénuées d'agentivité, en centrant les interventions sur les forces et le pouvoir des femmes (Marchand et al; 2020). Elle fait aussi appel à l'ouverture des intervenant.es face à la diversité des vécus de violences et de résistance des femmes, dans une attitude de non-jugement, d'ouverture et de curiosité bienveillante.

9.7.2. Investir des espaces hybrides et décentralisés « en ligne » et « hors ligne »

La question de l'hybridité des outils et de leur décentralisation représente une des conséquences du contexte mondial de globalisation et de mondialisation propre au XXI^e siècle. Pour Fraser (2014), l'expansion des nouvelles technologies dans la majorité des sphères de la vie quotidienne a rendu floue et poreuse les frontières qui délimitent les espaces « hors ligne » et ceux « en ligne ». La définition de l'espace public, historiquement lié à des espaces territoriaux, nationaux, physiques aurait ainsi évolué, pour y inclure dorénavant des espaces « hors frontières » et « transnationaux ». Ce basculement aurait ainsi amené une nouvelle vision de l'espace public nous permettant de

penser autrement, et d'envisager de nouvelles modalités d'action décentralisées, décentrées et hybrides pour la prise en charge des femmes survivantes de violences.

La seconde recommandation serait donc de développer des outils et des programmes de prévention et de prise en charge diversifiés en ligne et hors ligne, pour atteindre le plus de femmes qui vivent des violences. En effet, la création de ces modalités hybrides permettrait de pallier les limites d'accessibilité d'un espace unique. La présence de lieux physiques d'aide permettrait de pallier les limites du Web en rendant plus accessibles la prise de contact et le soutien des femmes qui ne sont pas rassemblées dans des régions urbaines (p. ex. des femmes qui vivent dans des régions plus rurales ou isolées), et permettrait d'obtenir du financement international ou national – en lien avec des lieux physiques. La présence du Web permettrait de pallier les limites des espaces physiques en offrant des services là où des lieux physiques de services sont inexistantes ou inaccessibles, permettant ainsi de garantir la continuité dans les services post-témoignage (p. ex. assurer un suivi psychologique et/ou psychosocial, accès à une ligne d'appel, à des consultations auprès d'intervenants et à des équipes d'intervention de crise locales). Elle permettrait également de créer des outils autonomes et protégés dans un contexte social de répression politique. D'autre part, les modalités hybrides permettraient aux femmes de faire le choix de l'espace (en ligne ou hors ligne) selon les besoins identifiés et les préférences de chacune en matière de sécurité physique et émotionnelle. Cette recommandation pratique est d'autant plus importante dans des contextes de répression politique et légale.

À la suite des recommandations proposées par les participantes, la décentralisation renvoie aussi à la création d'outils en ligne en dehors des plateformes et des serveurs privés (p. ex. Facebook) dans le but d'assurer non seulement une plus grande protection des données publiées, mais aussi la sécurité des utilisatrices et des créatrices. Afin d'éviter l'ingérence et les censures de la part de corporations privées et des plateformes propriétaires (p. ex. Facebook), l'utilisation de plateformes de logiciels libres (p. ex. site web, open space) permettrait d'assurer une plus grande sécurité au niveau de l'archivage des données produites (p. ex. récits de violences, photos, campagnes) et faciliterait possiblement l'utilisation de ces espaces par les femmes, en rendant les plateformes en ligne plus démocratique et horizontale (p. ex. en donnant aux femmes survivantes de violence le choix de la manière dont elles veulent s'identifier, protéger leur anonymat et dans le choix dans ce qui sera publié et visible).

À mon avis, une collaboration entre les différents collectifs locaux qui travaillent sur les mêmes enjeux permettrait de diversifier les outils de prise en charge des femmes qui vivent de la violence. Ces collaborations éviteraient de reproduire les erreurs d'intervention passées. Elles permettraient de miser sur les forces internes de chaque collectif dans le but de créer des programmes pour les survivantes qui soient plus durables. De plus, à mon sens, l'élaboration des outils de prévention et de prise en charge devrait être centrée sur les besoins locaux des survivantes qui se situent aux intersections des différentes oppressions sociales. Pour ce faire, l'apport et la participation des différentes survivantes de violences au processus décisionnel des différents outils représentent une priorité pour augmenter la qualité du soutien offert.

9.7.3. Collaboration avec les instances formelles et informelles.

Les résultats ont montré que les initiatives qui ont perduré sont celles qui se sont *institutionnalisées* en ONG et qui ont reçu un financement public. Je soutiens ainsi qu'une collaboration entre les différentes instances locales, communautaires et les instances formelles et politiques provoquerait un changement social et politique à long terme, non seulement à l'échelle des institutions et de l'État, mais aussi à l'échelle symbolique, au niveau des croyances et représentations sociales sur les violences faites aux femmes. Selon Abelmomen (2015), l'élimination des violences faites aux femmes ne sera possible qu'à travers un basculement idéologique : lorsque ces pratiques ne seront plus légitimées, banalisées et tolérées socialement, et lorsqu'une masse critique et populaire défiera les normes « officielles » qui tolèrent les violences sans que leurs perpétrateurs (à commencer par l'État) soient tenus de rendre des comptes. Ce n'est qu'à partir de ce changement, que nous serons témoins de nouvelles lois équitables instaurées par l'État, et de l'application de politiques qui auraient comme mission sociale la protection du droit des femmes.

Finalement, les résultats ont montré les implications sociales des différentes initiatives locales « en ligne et hors ligne », sur la visibilité sociale des violences et sur la création de nouvelles pratiques municipales, institutionnelles et légales. À mon sens, une collaboration entre les différentes instances, à la fois locales, communautaires et politiques permettrait de sécuriser et de prolonger la viabilité des différentes initiatives locales pour le droit des femmes (p. ex. en appliquant des lois qui visent à protéger les activistes et les femmes survivantes de violence, des lois qui protègent du cyberharcèlement et de la surveillance corporative sur les données « en ligne »). Ces alliances entre le formel et l'informel, entre le local et le global pourrait potentiellement inspirer la confiance,

encourager la participation et la mobilisation des survivantes de violence à recevoir de l'aide et du soutien des institutions sociales (hôpital, police, justice) et ainsi réduire la prévalence des violences à l'égard des femmes dans les espaces publics et privés.

CONCLUSION

En conclusion, l'objectif général de cette thèse était de comprendre l'articulation entre les expériences de violence et les pratiques de résistance des femmes, en explorant le processus par lequel les femmes qui vivent des violences dans le monde arabe résistent et acquièrent un pouvoir d'agir. Pour ce faire, j'ai analysé le contenu, le processus de création et les effets de six initiatives Web, locales et transnationales de lutte anti-violences dans le monde arabe.

De manière spécifique, ma thèse avait pour objectif : 1. De décrire les objectifs, les approches et stratégies pour chacune des initiatives locales; 2. D'analyser les récits de violences publiées sur les plateformes Web; 3. D'explorer le contexte social de violence à l'origine des initiatives locales, et d'identifier les facteurs de risque qui sous-tendent les différentes expériences de violence des femmes; 4. D'explorer le processus de création des initiatives locales par leurs fondatrices et la manière dont le processus se rattache à leurs trajectoires de vies et finalement; 5. D'explorer le potentiel de résistance et les limites des espaces Web sur l'agentivité des survivantes de violences, et dans la lutte transnationale des violences contre les femmes.

Ma thèse repose sur un devis qualitatif et prend la forme d'une enquête socioanthropologique. Différents outils et techniques de collecte de données ont été utilisés pour répondre aux objectifs de recherche. D'une part, le séjour terrain m'a offert la chance de m'imprégner de la culture locale à Beyrouth et au Caire, de participer à des réunions informelles avec des activistes et organisatrices communautaires qui travaillent activement dans la lutte contre les violences de genre, de sélectionner les initiatives locales à l'étude (n=6), et de préparer le recrutement avec les fondatrices des initiatives locales. D'autre part, de l'observation non participative en ligne sur les six initiatives locales m'a permis d'observer le contenu des différentes initiatives, de collecter quatre-vingt-un récits de femmes survivantes de violences (n=81) et de préparer les questions d'entrevue avec les participantes à l'étude. Finalement, les entrevues semi-structurées avec les fondatrices des initiatives locales à l'étude (n=11) m'ont permis d'accéder à leurs différentes trajectoires de vies, à leurs motivations, aux difficultés rencontrées lors de la création des initiatives locales, ainsi qu'à leurs perceptions concernant les effets de l'utilisation du Web sur les survivantes de violence.

Cette thèse nous a permis de réfléchir sur les différentes façons d'appréhender les phénomènes de violence et de résistance des femmes à partir d'une lentille structurelle et interdisciplinaire. À

travers une perspective alliant la sociologie critique, l'anthropologie, la psychologie et les études féministes, nous avons vu l'importance de situer les différentes expériences de violence et de résistance des femmes dans leur contexte personnel et social d'émergence.

Rappel des résultats

La section résultat se compose de quatre chapitres afin de répondre aux questions et aux objectifs de recherche qui ont été formulés dans le cadre de ma thèse.

1. Le premier chapitre documente les différentes initiatives locales à l'étude (n=6) et met en lumière leurs objectifs et les activités en ligne et hors ligne de chacune dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il propose également d'explorer les expériences de violence sur les plateformes Web (n=81).
 - a. Les résultats ont montré les principaux espaces dans lesquels les violences s'inscrivent. Ces violences peuvent être classées à travers les trois dimensions suivantes : 1. Les violences intrafamiliales ; 2. Les violences extrafamiliales ; 3. Les violences intersectionnelles. De manière générale, mes résultats ont montré que les expériences de violence s'expriment au-delà de leur portée interpersonnelle et visible (p. ex. lorsqu'elles sont perpétrées par un partenaire intime ou non intime). Elles peuvent prendre des formes plus invisibles, comme les violences sociales, institutionnelles et structurelles. Nous avons vu comment les expériences de violence varient entre les femmes selon l'intersection de facteurs de vulnérabilité sociale tels que le genre, la classe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, la situation de handicap, etc.
 - b. Les résultats ont montré les principales réponses des femmes dans un contexte de violences familiales et extrafamiliales ponctuelles et/ou chroniques, allant du silence traumatique qui paralyse le corps, au silence utilisé comme stratégie de protection et de résistance aux violences vécues. D'autres réponses psychologiques ont été identifiées telles que la mémoire traumatique « la peur du souvenir », le sentiment d'insécurité quotidien, le sentiment de culpabilité, la colère et la vengeance face aux violences vécues.
2. Le deuxième chapitre de résultats explore le contexte de violence à l'égard des femmes à Beyrouth et au Caire, ainsi que les facteurs explicatifs aux violences faites aux femmes.

- a. Les résultats ont montré l'influence des facteurs étatiques, institutionnels et symboliques (croyances sociales et normes discursives de genre) sur l'exacerbation des pratiques de violences à l'égard des femmes. Parmi les facteurs sociaux qui mettent les femmes davantage à risque de vivre des violences au Caire et à Beyrouth, mes résultats ont montré : a) l'absence de prise en charge adéquate de l'État dans la protection légale et institutionnelle des femmes survivantes de violences ; b) l'absence de lois ou la présence de lois discriminatoires basées sur le genre; c) l'absence de policiers et/ou d'intervention dans les cas de violences sexuelles dans l'espace public ; d) l'accès limité à des soins et à des ressources adéquates pour les survivantes de violences; e) l'absence de soutien des institutions qui sont censées desservir des services d'aide et l'absence de protection et de reconnaissance légale à l'égard des femmes.
 - b. Parmi les mécanismes discursifs analysés qui justifient l'usage des violences faites aux femmes à Beyrouth et au Caire, la négation et la légitimation sociale des violences sexuelles, les attentes de genre liées à la masculinité et à la féminité, les normes de respectabilité des femmes et la protection de l'honneur, de même que l'intériorisation des violences en tant que pratique acceptable ont été soulevés.
3. Le troisième chapitre explore les trajectoires de résistance des fondatrices des initiatives locales à l'étude, ainsi que les facteurs d'influence à l'origine de leur engagement social et prise de conscience féministe. Des résultats illustrant l'influence des environnements familiaux progressistes et non normatifs, du contexte social (ex. exposition sociale à des injustices, et révolutions arabes) et des vécus personnels de violences ont été soulevés. Les résultats ont également mis en lumière les motivations personnelles et sociales qui sous-tendent leur processus de création des initiatives (désir de guérison et de connexions sociales, sentiments de colère et de rébellion, sentiment de responsabilité sociale, d'espoir).
 4. Le quatrième chapitre analyse le potentiel de résistance et les limites des espaces Web sur la capacité d'agir des femmes et sur la lutte transnationale des violences. Nos résultats ont révélé une plus grande capacité des femmes à prendre parole et à sortir du silence, à créer des liens solidaires avec autres femmes, et à donner du sens social à leur expérience de violence.
 - a. Nos résultats ont révélé que les trajectoires des femmes, autant celles qui ont créé les initiatives locales que celles qui utilisent les plateformes Web, reposent sur un processus

de transformation individuelle et sociale, et s'inscrivent à l'intérieur d'un continuum du visible à l'invisible.

- b. De plus, les résultats ont montré que les femmes qui bénéficient de certains facteurs de protection sociale seraient plus susceptibles de résister de manière visible dans les espaces publics, que celles qui se situent à l'intersection des différentes catégories sociales d'oppression (genre, race, ethnicité, sexualité, handicap, âge, etc.). J'ai montré que la sous-représentation et l'invisibilité de certaines femmes sur les plateformes Web représentent plus largement un des effets de l'intersectionnalité.

Apports conceptuels et pratiques

D'un point de vue conceptuel, cette thèse a contribué à enrichir les réflexions théoriques sur l'articulation entre les concepts de violence et de résistance. D'une part, elle a permis d'explorer des formes de violences qui n'étaient pas seulement dans une dynamique de violence perpétrée par un partenaire intime et/ou non intime, en mettant en lumière la présence de récits de violences sociales, et institutionnelles, et structurelles.

D'autre part, cette thèse a contribué à identifier et à situer les différentes trajectoires de résistance sur un continuum allant du visible à l'invisible, en montrant que la résistance ne se limite pas à des actions « visibles » ou à une prise de parole « vocale » dans les espaces public. Elle peut également prendre des formes quotidiennes et cachées, comme les gestes de solidarité et de vulnérabilité entre les femmes, la prise de conscience critique, ainsi que certaines formes de silence agentif et gestes d'insubordination tels que les gestes corporels de refus. En deuxième lieu, nous avons montré que ces trajectoires ne sont pas aléatoires entre les femmes ; elles sont façonnées plus précisément par l'intersection entre les différents facteurs de vulnérabilité sociale (genre, classe, ethnicité, sexualité, etc.). J'ajouterai que malgré la complexité qu'a représentée l'opérationnalisation de la théorie intersectionnelle dans cette recherche, son apport a été indéniable pour penser les effets de l'intersection des oppressions sociales (genre, classe sociale, race, ethnicité, âge) sur le vécu de violences des femmes et sur leurs trajectoires de résistance.

Finalement, d'un point de vue pratique, cette thèse a permis de dresser la liste des avantages et des limites des effets des espaces en ligne comme des outils de prévention et de prise en charge des violences. Elle a également proposé des pistes d'intervention afin d'enrichir les différentes pratiques et interventions des différents-es acteurs-rices impliqués-es dans la lutte contre les

violences faites aux femmes, et ce autant à l'échelle nationale que communautaire. Parmi les recommandations, j'ai proposé d'adapter la création de nouveaux outils de prévention et de prise en charge à l'approche féministe intersectionnelle, de favoriser la création d'outils à modalité hybride (en ligne et hors ligne) qui soient décentralisés et de favoriser des alliances avec le politique et les institutions sociales.

Limites et défis de la thèse

Au terme de ce parcours, il convient de présenter les limites ainsi que les défis rencontrés tout au long de notre processus de thèse : de la conception de la thèse, jusqu'à sa réalisation sur le terrain, en passant par l'analyse des résultats. Bien que certaines limites aient été explicitées tout au long de cette thèse, celles-ci méritent d'être mises en lumière afin de guider et d'orienter les futures recherches à venir en sciences sociales et en psychologie. Les principales difficultés rencontrées sont (1) les limites liées à la généralisation et l'exhaustivité des résultats obtenus ; (2) les difficultés de l'analyse en ligne et la nécessité de composer avec des récits de violences parfois incomplets ; (3) La difficulté de mettre en œuvre l'approche intersectionnelle ; (4) L'adaptation de notre projet aux dangers rencontrés sur le terrain.

Tout d'abord, il est important de souligner que ma thèse ne prétend pas à une totale exhaustivité. Par souci de faisabilité et selon nos critères de sélection, le choix des initiatives de lutte antiviolence a été limité aux initiatives Web basées à Beyrouth ou au Caire (n=6). Le recrutement a été limité aux femmes qui ont fondé les initiatives locales de lutte anti-violence au Caire et à Beyrouth (n=11). La collecte de données en ligne a été limitée aux récits de violences publiés sur deux plateformes Web (n=81). Je suis consciente que ces trois échantillons de recherche ne permet pas de brosser un portrait précis et généralisable des expériences de violence et des trajectoires de résistance des femmes dans le monde arabe. De plus, la densité et l'hétérogénéité des données en ligne collectées, notamment les récits de violence collectés sur la plateforme UP, publiés par des femmes de plusieurs régions du monde arabe, ne nous ont pas permis de faire une analyse exhaustive du contexte social et des facteurs sociaux qui sous-tendent toutes leurs expériences de violence.

Parmi les autres limites rencontrées liées à la collecte et à l'analyse des données en ligne, j'ai souvent dû composer avec plusieurs lacunes sur le plan méthodologique. Cela signifie que j'ai dû analyser plusieurs récits de violences incomplets et partiels en ligne, tant en langue arabe, anglaise

et/ou française. Ces lacunes dans les récits concernent généralement les lieux, les périodes et les contextes de violence ainsi que les réponses adoptées par les femmes (stratégies de résistance). Bien que le travail en collaboration avec une traductrice ait facilité le choix des récits et leur analyse, ces différentes lacunes nous ont obligés à élargir notre échantillon et à collecter davantage de récits en ligne jusqu'à attendre une saturation des données au niveau méthodologique. De plus, pour des raisons liées à l'anonymat, à la confidentialité et à la protection de la vie privée des femmes ayant publié un récit, ces dernières n'ont pas été rencontrées.

Les difficultés d'opérationnalisation de l'analyse féministe intersectionnelle représentent une autre des limites soulevées. Je suis consciente du fait qu'en dépit de l'attention accordée à l'approche féministe intersectionnelle, j'ai dû me résoudre à analyser des récits de violence en ligne souvent incomplets et parfois décontextualisés, qui ne me permettait pas d'identifier les identités plurielles des femmes, en termes d'origine ethnique, de classe sociale, de sexualité, de situation de handicap, etc. hormis les récits qui les incluaient. De plus, en ce qui concerne les participantes recrutées (n=11), j'ai dû me résoudre à analyser un échantillon de femmes généralement homogène en matière de classe sociale, de genre, d'ethnicité et d'âge. Par exemple, la majorité des participantes recrutées et interviewées sont des femmes d'origine arabe âgées de 30-35 ans, issues d'une classe sociale aisée, et possédant un niveau d'éducation supérieure, parlant deux à trois langues. Pour de futures recherches, explorer l'application de l'analyse intersectionnelle à l'étude d'autres initiatives locales et à d'autres expériences de femmes militantes dans le monde arabe semble être une piste très prometteuse.

Une dernière limite concerne l'adaptation de mon projet aux dangers rencontrés sur le terrain. Il est important de souligner que mon projet a subi plusieurs transformations à la suite de mon séjour de recherche à Beyrouth. Alors que mon étude visait au départ l'étude d'une seule plateforme Web : *Uprising of Women in the Arab World*, l'ajout de cinq initiatives locales (n=5) a enrichi significativement la thèse, mais a aussi amené son lot de difficultés, notamment en ce qui concerne le recrutement des participantes. En effet, la tenue des entrevues au Caire a comporté certains risques pour la sécurité des données et pour ma propre sécurité, en raison du contexte social de répression qui s'exerçait contre certaines participantes à l'étude. Étant donné que certaines femmes étaient déjà connues des autorités ou risquaient l'arrestation en raison de leur statut d'activiste (notamment l'affaire 173), j'ai dû agir avec prudence lors de mes déplacements entre Beyrouth et

le Caire et sécuriser ma collecte de données sur le terrain (notes de terrain, réflexions, entrevues, récits de violence) grâce à une protection par mot de passe sur un disque dur interne. Par souci de sécurité et de confidentialité, le choix du lieu pour la tenue des entrevues a été déterminé par les participantes, et le temps alloué aux entrevues ainsi que leur nombre ont été restreints. Ce nombre, initialement prévu à deux ou trois par participante, a été réduit à une seule entrevue d'une durée de 120 minutes. Il nous a donc été impossible de relancer les participantes sur les thématiques non abordées lors des entrevues précédentes (p. ex. les expériences personnelles de violences). De plus, puisque la majorité de nos entrevues a été réalisée dans un endroit public (p. ex. café) connu de nos participantes, plusieurs segments d'entrevues ont été impossibles à analyser, car le bruit environnant les avait malheureusement endommagés. Cette recherche a été réalisée dans un contexte prépandémique (2017-2018), nous pensons que les avancées technologiques telles que nous les connaissons aujourd'hui par exemple, l'utilisation de certaines plateformes de vidéoconférence à haute sécurité aurait facilité l'enregistrement et la qualité des données de recherche, mais aurait aussi renforcé leur sécurité.

Perspectives futures

Les limites rencontrées quant à l'utilisation d'une méthodologie en ligne pourraient faire l'objet de recherches subséquentes. En outre, les futures recherches pourraient s'inspirer des méthodologies doubles « en ligne et hors ligne » (Hine, 2015) pour organiser leur méthodologie de recherche afin de pallier aux omissions contextuelles des récits collectés en ligne. Ce type d'analyse hybride faciliterait non seulement l'accès à un plus large échantillon d'expériences de violence sur des espaces Web, mais assurerait également la possibilité à postériori, de valider et de reprendre les informations manquantes aux expériences qui sont publiées sur des plateformes Web, en organisant des entrevues semi-structurées. Ce type d'analyse permettrait ainsi d'accroître la validité et la fidélité de la recherche.

J'ajoute qu'il serait intéressant d'actualiser les connaissances et le savoir dit « expert », épidémiologique et statistique sur les expériences de violence des femmes, en augmentant le nombre de recherches qualitatives qui porteraient sur l'articulation entre expériences de violence et pratiques de résistance et sur l'intégration d'une approche intersectionnelle et structurelle dans l'étude des violences et des trajectoires de résistance des femmes. Ces recherches seraient particulièrement innovantes pour les femmes qui sont à la croisée de multiples types de

marginalisation (au Québec comme ailleurs) et dont l'accès à des ressources d'aide se trouve limité en raison de barrières structurelles — nous faisons référence ici aux femmes réfugiées, aux migrantes, aux sans-statuts, aux femmes autochtones, aux femmes trans, aux travailleuses du sexe, aux femmes sans-abris et aux femmes plus pauvres, pour ne nommer que celles-ci. Ces études permettraient ainsi de mieux comprendre les manières dont ces femmes se représentent et vivent la violence, mais aussi les diverses stratégies qu'elles déploient dans un contexte d'oppression sociale. De plus, il serait également intéressant d'investir l'analyse des violences et des résistances sous l'angle de la psychologie psychodynamique dans les futures recherches, pour mieux appréhender les dynamiques psychiques inconscientes qui sous-tendent les expériences de violence chroniques et répétées des femmes, leur transmission intergénérationnelle, et l'impact de ces violences sur les plans narcissiques (valeur de soi) et identificatoires (relations avec les autres). De plus, cela pourrait aider à mieux comprendre les processus psychiques mobilisés par les femmes qui résistent de manière quotidienne (p.ex. par le silence ou par des gestes d'insubordination) et à explorer les effets de ces stratégies sur leurs vies quotidiennes et agentivité. Finalement, comme mentionné plus haut, il serait important pour les recherches futures de créer des alliances avec le secteur communautaire, les mouvements populaires et activistes et avec les femmes survivantes elles-mêmes. Ces alliances entre l'académique et les milieux de pratiques favoriseraient le développement et l'aménagement d'espaces de soutien qui soient plus sensibles à l'intersectionnalité des violences. L'objectif de ces recherches ne devrait pas se limiter à cibler les facteurs de risque des violences à l'égard des femmes ou à développer des outils de prévention et de prise en charge. Il devrait également viser à mieux comprendre les structures et les croyances sociales qui contribuent à la perpétuation des violences faites aux femmes.

ANNEXE A

Formulaire d'information et de consentement (version française)

Fonds de recherche
Société et culture



Conseil de recherches
en sciences humaines
du Canada

Canada

Social Sciences and
Humanities Research
Council of Canada

UQÀM

Université du Québec
à Montréal

Titre de la recherche : Expériences de violence et trajectoires de résistance des femmes dans le monde arabe

Nom des chercheuses, affiliations et coordonnées :

Directrice principale de recherche :

Ghayda Hassan, Ph. D.

Professeure agrégée au département de psychologie à l'Université du Québec à Montréal

Coordonnées postales :

Département de psychologie

100 rue Sherbrooke Ouest, SU-2365

Montréal (Québec) H2X 3P2

Nom de l'étudiante responsable de la recherche :

Nathalie Baba, M.Sc Anthropologie

Étudiante boursière CRSH et FQRSC au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal

Coordonnées postales :

Département de psychologie

100 rue Sherbrooke Ouest, Pavillon Adrien-Pinard (SU)

Montréal (Québec) H2X 3P2

Renseignements

Il est important de bien lire et comprendre le présent formulaire de consentement pour la recherche à laquelle nous vous demandons de participer. Prenez tout le temps nécessaire pour lire et comprendre tous les renseignements liés à cette recherche. Vous pouvez consulter vos proches et vos amis avant de prendre votre décision. Le formulaire d'information et de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable ou aux membres de son équipe.

Description du projet de recherche

La violence à l'égard des femmes est un enjeu de santé publique important qui provoque des effets dévastateurs à la fois sur la santé physique (blessures permanentes) et mentale (dépression, suicide, etc.) chez plus de 20 % de la population féminine dans de nombreux pays (OMS 2011). Dans un contexte post révolutionnaire arabe, l'augmentation des violences à l'égard des femmes a conduit au développement et à la mise en place de différentes stratégies internationales et nationales dans la région. Toutefois, malgré la promotion de ces mesures qui sont entreprises pour prévenir et réduire la violence, peu de femmes utilisent ces programmes pour lutter contre les violences vécues. C'est à ce problème que vont s'adresser les différents mouvements de femmes, en proposant diverses pratiques alternatives pour soutenir les femmes et défendre leurs droits (Mir-Hosseini, 2010). Parmi les pratiques alternatives les plus connues qui opèrent dans ces mouvements se trouve l'utilisation d'Internet comme espace social de résistance (Najar, 2013; Radsch et Khamis, 2013; Kensinger, 2003). Bien que l'accès à Internet demeure encore limité dans certaines régions du monde arabe, son utilisation par les femmes est en constante évolution depuis 2011 (Sassen, 2002). En plus de défier les modes de communication traditionnels et conventionnels (télévision, journaux, radios), Internet s'est révélé être un outil de démocratisation et d'émancipation sociale pour les femmes qui en font l'usage (Kensinger, 2003; Proulx, 2004).

Parmi ces mouvements, nous avons choisi de nous intéresser à six initiatives locales dans le monde arabe. Alors que ces initiatives sont novatrices à plusieurs égards, aucune étude n'a porté précisément sur l'analyse de leur contenu, leur processus de création et leurs effets sur les survivantes de violence et dans la lutte contre les violences.

L'objectif principal de la recherche est de comprendre le processus par lequel les femmes qui vivent des violences développent une capacité d'agir.

Un entretien semi-dirigé de 60 min à 90 min sera effectué auprès de femmes ayant initié des initiatives locales de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Critère d'inclusion

Vous êtes inclus dans l'étude si vous avez participé à la création ou au développement d'une initiative locale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à un entretien semi-dirigé d'une durée de 90 minutes en fonction de vos disponibilités. Vous serez interrogées sur la violence à l'égard des femmes dans le monde arabe (Beyrouth ou Caire), vos expériences de violence et

d'engagement social, le processus de création de l'initiative à l'étude ainsi que la manière dont cette dernière s'inscrit dans votre trajectoire de vie. Des questions vous seront également posées sur les effets de l'utilisation du Web comme outil de résistance dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Confidentialité

Si vous souhaitez que votre identité soit révélée, dans le cadre de cette étude, un consentement verbal (sur les cassettes audio) ou écrit (dans le présent formulaire) devra être obtenu, autorisant la chercheuse à utiliser votre nom, lors de la diffusion publique des résultats (p. ex : publications dans des revues scientifiques ou présentations dans des congrès). Autrement, tous les renseignements recueillis à votre sujet au cours de l'étude demeureront strictement confidentiels, à l'intérieur des limites prévues par les lois en vigueur. Ainsi, votre nom sera masqué des cassettes audio des entretiens et un pseudonyme vous sera attribué (que vous aurez choisi), ne permettant pas aux lecteurs et lectrices de vous identifier. Précisons que l'enregistrement audio de l'entrevue et les formulaires de consentement seront détruits sept années après la fin du projet de recherche. Tout le matériel de recherche sera conservé sous clé à mon bureau à l'Université du Québec à Montréal, et seules les chercheuses et assistantes de recherche y auront accès. Les collaborateurs de la recherche, qui exercent également une fonction d'autorité potentielle en regard des participants, n'auront pas accès, en aucun temps, aux données nominales. Seule la chercheuse principale aura accès aux données permettant de lier le nom au numéro des participants et elle seule, effectuera les entretiens. Le formulaire de consentement est le seul document papier où le nom et le numéro de la participante seront associés.

Par ailleurs, les résultats de cette recherche pourront être publiés ou communiqués dans notre thèse, un congrès scientifique ou dans des revues sociales, mais aucune information pouvant vous identifier ne sera alors dévoilée, si telle est votre demande.

Avantages liés à la participation

En participant à cette étude, nous vous offrons un espace unique et empathique pour vous exprimer. En offrant un espace d'écoute empathique et d'ouverture, nous croyons que notre démarche de recherche puisse favoriser une certaine forme d'agentivité, notamment en explorant vos motivations personnelles et politiques et en vous remémorant vos histoires de vie, liées à la création de votre initiative. De plus, votre participation vous permettra, non seulement, de contribuer à l'avancement des connaissances sur l'articulation entre violence et résistance des femmes dans le monde arabe, mais offrira une visibilité sociale et politique à votre plateforme, pour les femmes victimes de violences dans le monde arabe.

Risques liés à la participation

Aucun risque connu n'est associé à la recherche à laquelle vous participerez. Les inconvénients à votre participation concernent le temps nécessaire aux entrevues. Il est possible que le fait de décrire vos expériences de violence puisse susciter des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse principale du projet. S'il y a lieu, elle pourra vous référer à des services professionnels appropriés, et ce, dans les plus brefs délais afin d'atténuer les risques potentiels.

Droit de retrait

Votre participation à ce projet de recherche est entièrement libre et volontaire. Vous êtes donc libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision.

Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec la chercheuse, verbalement ; toutes les données vous concernant seront détruites.

En acceptant de participer à cette étude, vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez les chercheuses, l'organisme subventionnaire ou l'établissement où se déroule ce projet de recherche de leur responsabilité civile et professionnelle.

Indemnité compensatoire

Aucune compensation monétaire ne vous sera versée pour votre participation à l'étude.

Personnes-ressources

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer directement avec Mme Nathalie Baba, chercheuse responsable du projet à l'adresse courriel suivante : nathaliebaba05@gmail.com ; et avec la directrice du projet de recherche, Dre. Ghayda Hassan à l'adresse courriel suivante : hassan.ghayda@uqam.ca. Pour toute question sur vos droits à titre de participant-e de recherche ou pour tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet, vous pouvez contacter Julie Sergent du Comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec à Montréal, à l'adresse courriel suivante : cerpe4@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tel que présenté dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e) accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Je, soussigné(e), accepte que mon nom soit dévoilé lors de la transmission des résultats publics.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement de la chercheuse

Je, soussignée certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Montréal (No. De certificat : 2019-1670).

ANNEXE B

Guide d'entretien semi-structuré des participantes

Présentation

Bonjour, mon nom est _____Nathalie Baba_____. Je suis étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal et mon projet de thèse s'intitule : « Expériences de violences et trajectoires de résistance des femmes dans le monde arabe.

Pour faciliter la discussion, l'entretien sera enregistré sur bande audio. Tel que mentionné dans le formulaire de consentement, il est possible que votre identité soit révélée, lors de la diffusion des résultats, si vous le souhaitez. Autrement, je vous garantis que les réponses seront traitées et diffusées anonymement et que les informations que vous me donnez demeurent confidentielles. Notre résumé décrit les échanges de la discussion, ne sera pas nominatif et ne révélera pas votre identité. La procédure d'enregistrement nous permet de ne manquer aucune information en lien avec l'entrevue. Vous avez en face de vous un formulaire de consentement à l'enregistrement. Je vous demande de le lire. Je vous donne à cet effet quelques minutes de lecture. Puis je recevrai toute interrogation ou commentaire sur ce consentement (attendre).

(Réponse aux interrogations et réaction si nécessaire aux commentaires).

* L'entrevue débute seulement lorsque le formulaire de consentement est signé.

*L'enregistrement débute seulement lorsque le formulaire de consentement à l'enregistrement est signé

Déroulement de l'entrevue

Documenter les initiatives à l'étude :

- Quels sont les objectifs visés par ce mouvement ?
- Quelles sont les actions adoptées pour atteindre ces objectifs ?
- À qui s'adresse-t-elle ?
- Connaissez-vous d'autres plates-formes qui luttent pour les droits des femmes dans le monde arabe ? Si oui, que pensez-vous des autres plates-formes ? Quelles sont les différences avec la vôtre ? Quelles ont été vos motivations à créer une plate-forme différente

de celles déjà existantes ?

Explorer le processus de création des initiatives locales à l'étude par leurs responsables

- Décrivez-moi le processus de création de votre initiative ?
- Questions de relance : Comment est-ce que cette initiative s'inscrit dans votre vie personnelle, sociale et politique ?
- En quoi les outils en ligne ont contribué aux objectifs que vous vous êtes fixés ?
- Quels ont été les facteurs facilitants dans la création de votre initiative et encore aujourd'hui ?
- Quelles ont été les difficultés et les limites rencontrées lors de la création de votre initiative et encore aujourd'hui ?

Explorer l'articulation entre violence et résistance

- Quel est le contexte de violence à l'égard des femmes en Égypte ou au Liban ?
- Avez-vous déjà vécu des expériences de violence ? Si oui, pouvez-vous me les décrire ?
- Comment comprendre les violences vécues par les femmes qui utilisent les plateformes web mises à disposition ?
- Comment expliquez-vous les violences que vivent les femmes ?

Explorer les effets des plateformes Web pour les femmes survivantes de violence et dans la lutte plus large contre les violences faites aux femmes

- Quels sont vos regards ou perceptions à l'égard de l'utilisation du Web comme outil de résistance pour les femmes survivantes de violence dans le monde arabe ? (ex. : les témoignages quant au récit de violence)
- Quelles sont les forces et limites du Web pour les femmes survivantes de violence et dans la lutte plus large contre les violences à l'égard des femmes ?
- Comment envisagez-vous le futur de votre initiative en ligne ?
- Comment envisagez-vous le futur pour le droit des femmes ?

Données sociodémographiques

Avant de terminer, je vais vous poser quelques questions en lien avec caractéristiques personnelles et sociales. Cela nous permettra de dresser un portrait des femmes qui ont participé à la recherche.

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre lieu de naissance ?
- Quelle est votre citoyenneté ?
- Quelle est votre langue maternelle et/ou vos langues parlées ?
- Quel est votre lieu de résidence ?

- Quel est votre état civil (mariée, divorcée, séparée, conjoint. e de fait, célibataire, veuve) ?
- Quelle est votre religion
- Quel est le dernier niveau de scolarité complété ?
- Occupez-vous un emploi ? Quel est votre revenu annuel approximatif ?

Conclusion de l'entrevue et remerciement

Vous avez répondu aux questions prévues à l'étude. Y a-t-il des éléments qui n'ont pas été abordés et que vous voudriez soulignés ? Ou d'autres commentaires ? Merci beaucoup pour votre temps et participation.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbas, S. (2012, 2 décembre). *Revolution is female: the uprising of women in the Arab world*. Open Democracy. <https://www.opendemocracy.net/en/5050/revolution-is-female-uprising-of-women-in-arab-world/>
- Abunasser, R. (2015). Les femmes arabes : discours révolutionnaire et postrévolutionnaire. *Annuaire IEMed. de la Méditerranée Secteur Stratégies. Société et culture*, 342-345.
- Abdelmonem, A. (2015a). Reconceptualizing Sexual Harassment in Egypt: A Longitudinal Assessment of El-Taharrush El-Ginsy in Arabic Online Forums and Anti-sexual harassment Activism. *Kohl: A Journal for Body and Gender Research*, 1(1), 23-41.
- Abdelmonem, A. (2015 b). Reconsidérer la dépolitisation : l'approche du témoin de HarassMap et la création d'une masse critique pour lutter contre le harcèlement sexuel en Égypte. *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, *Nouvelles luttes autour du genre en Égypte depuis 2011*, (13), 1 - 22 <https://doi.org/10.4000/ema.3532>
- Abouelenin, M. (2022). Gender, Resources, and Intimate Partner Violence Against Women in Egypt Before and After the Arab Spring. *Violence Against Women*, 28(2), 347-374. <https://doi.org/10.1177/1077801221992877>
- Abric, J.-C. (1997). Les représentations sociales : aspects théoriques, Dans J.-C. Abric (sous la dir.), *Pratiques sociales et représentations* (p.11-37). Presses Universitaires de France.
- Abu Amara, N. (2012). Le débat sur le harcèlement sexuel en Égypte : Une violence sociale et politique. *Égypte/Monde arabe*, 9, 119-135. <https://doi.org/10.4000/ema.3012>
- Abu-Lughod, L. (1990). The romance of resistance : Tracing transformations of power through Bedouin women. *American Ethnologist*, 17(1), 41-55. <https://doi.org/10.1525/ae.1990.17.1.02a00030>
- Abu-Lughod, L. (1998). *Remaking Women : Feminism and Modernity in the Middle East*. Princeton University Press.
- Abu-Lughod, L. (2002). Do Muslim Women Really Need Saving? Anthropological Reflections on Cultural Relativism and Its Others. *American Anthropologist*, 104 (3), 783-790. <https://doi.org/10.1525/aa.2002.104.3.783>
- Abu-Lughod, L. (2008). *Writing Women's Worlds : Bedouin Stories*. University of California Press. <https://doi.org/10.1525/9780520934979>
- Ahmed, S. (2017). *Living a Feminist Life*. Duke University Press.
- Ait-Chaalal, A. (2007). Langue(s) arabe(s), monde(s) arabe(s), arabité, arabisme : éléments de réflexion et d'évaluation de dynamiques complexes. *Revue internationale de politique comparée*, 14, 51-68. <https://doi.org/10.3917/ripc.141.0051>

- Alaya, D. B. (2016). La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie. *Déviance et société*, 40 (2), 187-200.
- Al-Badayneh, D. M. (2012). Violence against women in Jordan. *Journal of Family Violence*, 27, 369-379. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9429-1>
- Alhayek, K. (2016). ICTs, Agency, and Gender in Syrian Activists' Work among Syrian Refugees in Jordan. *Gender, Technology and Development*, 20(3), 333-351. <https://doi.org/10.1177/0971852416660649>
- Ali, Z. (2012). *Féminismes islamiques*. La fabrique éditions.
- Al-Mahadin, S. (2011). Arab Feminist Media Studies. *Feminist Media Studies*, 11(1), 7-12. <https://doi.org/10.1080/14680777.2011.537018>
- Al-Rawi, A. (2014). Framing the online women's movements in the Arab world. *Information, Communication & Society*, 17(9), 1147-1161. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2014.889190>
- Anthias, F. (2008). Thinking through the Lens of Translocational Positionality: an Intersectionality Frame for Understanding Identity and Belonging. *Translocations: Migration and Social Change Journal*, 4(1), 5-20.
- Amar, P. (2011). Turning the Gendered Politics of the Security State Inside Out?, *International Feminist Journal of Politics*, 13(3), 299-328. <https://doi.org/10.1080/14616742.2011.587364>
- Amin, S. (2011). Le printemps arabe ? *Mouvements*, 67, 135-156. <https://doi.org/10.3917/mouv.067.0135>
- Ammar, N. H. (2000). In the shadow of the pyramids: Domestic violence in Egypt. *International Review of Victimology*, 7 (1-3), 29-46. doi: 10.1177/026975800000700303
- Baillargeon, D. (2005). Histoire orale et histoire des femmes : Itinéraires et points de rencontre. *Recherches féministes*, 6 (1), 53-68. <https://doi.org/10.7202/057724ar>
- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, 173(3), 25-32.
- Badawi, J. A. (1995). *Gender Equity in Islam : Basic Principles*. American Trust Publications.
- Badran, M. (2016). Creative Disobedience : Feminism, Islam, and Revolution in Egypt. Dans F. Sadiqi (Éd.), *Women's Movements in Post-Arab Spring North Africa* (p. 45-60). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1057/978-1-137-50675-7_4
- Batliwala, S. (2007). *Putting power back into empowerment*. Open democracy, http://www.opendemocracy.net/article/putting_power_back_into_empowerment_0.

- Ben Henda, M.(2020). Médias sociaux et liberté d'expression au fil du printemps arabe : Facebook comme agora des extrêmes. Dans Y. Théorêt et P.Viallon (dir.), *La liberté d'expression à l'ère numérique : De l'infox à l'intelligence artificielle* (p.95-123). Les éditions de l'immatériel.
- Benni, E; Elmasry, T; Patel, J; et Aus dem Moore, J.P. (2016, octobre). *Digital Middle East: Transforming the Region into a Leading Digital Economy*. Mckinsey and Compagny. <https://www.mckinsey.com/featured-insights/middle-east-and-africa/digital-middle-east-transforming-the-region-into-a-leading-digital-economy>
- Bernard, Y. (2004). La netnographie : une nouvelle méthode d'enquête qualitative basée sur les communautés virtuelles de consommation. *Décisions marketing*, 49-62.
- Bernardi, C. L. (2019). *Women and the Digitally-Mediated Revolution in the Middle East : Applying Digital Methods* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429455483>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Bilge, S. (2010a). Beyond Subordination vs. Resistance : An Intersectional Approach to the Agency of Veiled Muslim Women. *Journal of Intercultural Studies*, 31(1), 9-28. <https://doi.org/10.1080/07256860903477662>
- Bilge, S. (2010 b). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme la Societe*, (2), 43-64.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
- Booth, K. et El Husseiny, S. (2014). *Egypt: Keeping Women Out: Sexual Violence against Women in the Public Sphere*. FIDH, Nazra for Feminist Studies, New Women Foundations and The Uprising of Women in the Arab World. https://www.fidh.org/IMG/pdf/egypt_women_final_english.pdf
- Bourgault, S. (2015). Repenser la voix, repenser le silence : l'apport du care. Dans J. Perreault et S. Bourgault (dir.), *Le care : éthique féministe actuelle* (p.163-186). Les Éditions du Remue-Ménage.
- Bourgeois, P. (2012). Théoriser la violence en Amérique. Retour sur trente ans d'ethnographie. *L'Homme*,(203-204),139-168.
- Boy, A; et Kulczycki, A. (2008). What we know about intimate partner violence in the middle East and North Africa. *Violence Against Women*, 14(1), 53–70.
- Brown, Wendy. (2005). Freedom's Silences. Dans W. Brown (dir.), *Critical Essays on Knowledge and Politics* (p.72-83). Princeton University Press.
- Browne, A; et Bassuk, S. (1997). Intimate violence in the lives of homeless and poor housed women: Prevalence and patterns in an ethnically diverse sample. *American Journal of Orthopsychiatry*, 67, 261-278.

- Btoush, R; et Haj-Yahia M. M. (2008). Attitudes of Jordanian society toward wife abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(11), 1531-1554. doi:10.1177/0886260508314313
- Butler, J. (2005 [1990]). *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Édition La découverte/Poche.
- Butler, J. (2005). *Giving an Account of Oneself. A Critique of Ethical Violence*. Fordham University Press.
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi* (Ser. Pratiques théoriques). Presses universitaires de France.
- Butler, J. (2016). Rethinking Vulnerability and Resistance. Dans J. Butler, Z, Gambetti et Sabsay (dir.), *Vulnerability in resistance* (p.12-27). Duke University Press Books.
- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200(4), 735-749.
- Calvès, A.-E. (2014). L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : Histoire d'une institutionnalisation controversée. *Regards croisés sur l'économie*, 15(2), 306-321.
- Cantelli, F. (2013). Deux conceptions de l'empowerment. *Politique et Sociétés*, 32(1), 63-87. <https://doi.org/10.7202/1018721ar>
- Capaldi, D. M., Knoble, N. B., Shortt, J. W; et Kim, H. K. (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner Abuse*, 3(2), 231–280.
- Chauvin, S; et Jaunait, A. (2015). L'intersectionnalité contre l'intersection. *Raisons politiques*, 58(2), 55-74. <https://doi.org/10.3917/rai.058.0055>
- Chékir, H. (2014). *Le combat pour les droits des femmes dans le monde arabe*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01005544>
- Chbat, M. (2017). *Récits en mosaïque : analyse intersectionnelle des discours identitaires de femmes qui exercent de la violence* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19993>.
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, 66-83. <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>
- Clark, C. J., Hill, A., Jabbar, K. et Silverman, J. G. (2009). Violence during pregnancy in Jordan: Its prevalence and associated risk and protective factors. *Violence Against Women*, 15(6), 720–735.
- Cooke, M. (2016). Women and the Arab Spring: A Transnational, Feminist Revolution. Dans F.Sadiqi (dir.), *Women's Movements in Post Arab Spring North Africa* (p.31-44). Palgrave Macmillan.
- Campbell, A. M. (2020). An increasing risk of family violence during the Covid-19 pandemic : Strengthening community collaborations to save lives. *Forensic Science International: Reports*, 2, 100089. <https://doi.org/10.1016/j.fsir.2020.100089>

- Côté, J. (2012). Les enjeux éthiques de l'utilisation d'internet en recherche : principales questions et pistes de solutions. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 14(2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.997>
- Crenshaw, K.W (1991). Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- Cresswell, J. (1997). *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing among Five Traditions*. Sage
- Daher-Nashif, S. (2022). Intersectionality and Femicide : Palestinian Women's Experiences With the Murders of Their Beloved Female Relatives. *Violence Against Women*, 28(5), 1077-1097. <https://doi.org/10.1177/10778012211014561>
- Damant, D., Paquet, J. et Bélanger, J. (2001). Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles. *Recherches féministes*, 14(2), 133-154. <https://doi.org/10.7202/058146ar>
- Damant, D. et Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes en violence conjugale [Symmetry in domestic violence investigations]. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 42, 125-144.
- Davis, A. Y. (1983). *Women, Race, & Class*. Random House. (Publication originale en 1981).
- Dayan-Herzbrun, S. (2013). Révolutions arabes : Quel printemps pour les femmes ? *Les Cahiers de l'Orient*, 109(1), 89-98.
- Dayan-Herzbrun, S. (2016). Agir politique et citoyenneté des femmes au tournant des révolutions arabes. Dans G.Guillot et A.Martinez (dir.), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes* (p.43-58). IRD Éditions
- De Certeau, M. (1994 [1968]). *La prise de parole et autres écrits politiques*. Éditions du Seuil.
- De la Bellacasa, M.P. (2012). *Politiques féministes et construction des savoirs : « Penser nous devons »*. L'Harmattan.
- Dilts, A., Winter, Y., Biebricher, T., Johnson, E. V., Vazquez-Arroyo, A. Y., & Cocks, J. (2012). Revisiting Johan Galtung's Concept of Structural Violence. *New Political Science*, 34(2), 191-194. <https://doi.org/10.1080/07393148.2012.676396>
- Dorlin, E. (2005). De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre. *Cahiers du genre*, (2), 83-105.
- Dorlin, E. (2008). Épistémologies féministes. Dans : E. Dorlin, *Sexe, genre et sexualités : Introduction à la théorie féministe* (pp. 9-31). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.

- Dorlin, E. (2018). Démocratie suicidaire. *Esprit*, 12, 106-110.
- Douki, S., Nacef, F., Belhadj, A., Bouasker, A. et Ghachem, R. (2003). Violence against women in Arab and Islamic countries. *Archives of Women's Mental Health*, 6(3), 165-171.
<https://doi.org/10.1007/s00737-003-0170-x>
- EGEP. (2011). *Overview: Gender-based Violence in Southern Mediterranean Countries*. [Rapport/Study]. <https://www.euromedwomen.foundation/pg/en/documents/view/5116/overview-genderbased-violence-in-southern-mediterranean-countries>
- El Dabh, B. (2013). *99.3% of Egyptian women experienced sexual harassment: report*. Daily news Egypt. <http://www.dailynewsegypt.com/2013/04/28/99-3-of-egyptian-women-experienced-sexual-harassment-report/#sthash.nzSWzRom.dpuf>.
- Elghossain, T., Bott, S., Akik, C. et Obermeyer, C. M. (2019). Prevalence of intimate partner violence against women in the Arab world : A systematic review. *BMC International Health and Human Rights*, 19(1), 29. <https://doi.org/10.1186/s12914-019-0215-5>
- El-Zanaty, F., Hussein, E. M., Shawky, G. A., Way, A. A. et Kishor, S. (1996). *Egypt Demographic and Health Survey 1995*. National Population Council et Macro International Inc. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR71/FR71.pdf>
- Ennaji, M. et Sadiqi, F. (2011). *Gender and Violence in the Middle East*. Routledge.
- Enoncé de politique des trois conseils (EPTC 2). (2022). *Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Gouvernement du Canada. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- Fabian, J. (2006). The other revisited : Critical afterthoughts. *Anthropological Theory*, 6(2), 139-152.
<https://doi.org/10.1177/1463499606065030>
- Falquet, J. (2007). Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes. Défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérales, *Actuel Marx*, (42), 36-47.
- Falquet, J. (2011). Les « féministes autonomes » latino-américaines et caribéennes : vingt ans de critique de la coopération au développement. *Recherches féministes*, 24(2), 39-58.
- Farmer, P. (2004). An Anthropology of Structural Violence, *Current Anthropology*, 45(3), 305-325.
- Farmer, P. (2009). On suffering and structural violence: A view from below. *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, 3(1), 11-28.
- Fisher, A. (2005). Les chemins complexes de l'autonomie, *Nouvelles Questions Féministes*, 24(2), 65-85.
- Flynn, C., Damant, D., Bernard, J. et Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence : Réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Canadian Social Work Review*, 33(1), 45-64. <https://doi.org/10.7202/1037089ar>

- Flynn, C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Éditions Gallimard
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité 1 : La volonté de savoir*. Éditions Gallimard.
- Foucault, M (1997). *Il faut défendre la société : Cours au Collège de France 1976*. Gallimard/Seuil.
- Fox Keller, E. (2000). Histoire d'une trajectoire de recherche : de la problématique « genre et science » au thème « langage et science ». Dans D.Gardey, I. Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin* (p.45-74). Éditions des archives contemporaines.
- Fraser, N. (1990). Rethinking the Public Sphere : A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy. *Social Text*, 25/26, 56-80. <https://doi.org/10.2307/466240>
- Fraser, N. et Nash, K. (2014). *Transnationalizing the Public Sphere*. Polity Press.
- Galerand, E., Kergoat, D. (2014). Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61. <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research, *Journal of Peace Research*, 6(3), 167–191.
- Galtung, J. (1990). Cultural violence. *Journal of peace research*, 27(3), 291-305.
- Garcia-Moreno, C. et Watts, C. (2011). Violence against women : An urgent public health priority. *Bulletin of the World Health Organization*, 89(1), 2-2. <https://doi.org/10.2471/BLT.10.085217>
- Garfield, G. (2001). *Constructing boundaries: Defining violence against women*. Unpublished manuscript.
- Ghannam, J. (2011, 3 février). Social Media in the Arab World : Leading up to the Uprisings of 2011. *A report to the Center for international media assistance*, 3(1), 1-44.
- Gheytañchi, E. et Moghadam, V. N. (2014). Women, social protests, and the new media activism in the Middle East and North Africa. *International Review of Modern Sociology*, 40 (1), 1-26.
- Gillot, G. et Martinez, A. (2016). *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes Marseille* : IRD Éditions
- Gorelick, S. (1991). Contradictions of Feminist Methodology, *Gender and Society*, 5(4) 459-477. <https://doi.org/10.1177/089124391005004002>
- Guétat-Bernard, H. et Lapeyre, N. (2017). Les pratiques contemporaines de l'empowerment : Pour une analyse des interactions entre pratiques et théories, individu.e.s et collectifs. *Cahiers du Genre*, 63(2), 5-22. <https://doi.org/10.3917/cdge.063.0005>

- Haddad, L., Shotar, A., Younger, J., Alzyoud, S., et Bouhaidar, C. (2011). Screening for domestic violence in Jordan: validation of an Arabic version of a domestic violence against women questionnaire. *International Journal of Women's Health*, 3, 79–86
- Hafez, S. (2012). No longer a bargain : Women, masculinity, and the Egyptian uprising. *American Ethnologist*, 39(1), 37-42. <https://doi.org/10.1111/j.1548-1425.2011.01344.x>
- Hafez, S. (2014). The revolution shall not pass through women's bodies : Egypt, uprising and gender politics. *The Journal of North African Studies*, 19(2), 172-185. <https://doi.org/10.1080/13629387.2013.879710>
- Haj-Yahia, M. M. (1998a). Beliefs about wife-beating among Palestinian women. The influence of their patriarchal ideology. *Violence Against Women*, 4(5), 533–558.
- Haj-Yahia, M. M. (1998b). A patriarchal perspective of beliefs about wife-beating among Palestinian men from the West Bank and the Gaza Strip. *Journal of Family Issues*, 19(5), 595–621.
- Haj-Yahia, M. M. (2000). Wife abuse and battering in the sociocultural context of Arab society. *Family Process*, 39(2), 237–255.
- Haj-Yahia, M. M. (2002). Attitudes of Arab women toward different patterns of coping with wife abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(7), 721-745.
- Haj-Yahia, M., Wilson, R., et Naqvi, S. (2012). Justification, Perception of Severity and Harm, and Criminalization of Wife Abuse in the Palestinian Society. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(10), 1932-1958. doi:10.1177/0886260511431433
- Haj-Yahia, M. M. et Clark, C. J. (2013). Intimate partner violence in the occupied Palestinian territory: Prevalence and risk factors. *Journal of Family Violence*, 28, 797–809.
- Haraway, D. (1991). *Simians, Cyborgs and Woman. The Reinvention of Nation*. Routledge.
- Haraway D. (2007 [1988]). Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle. (D. Petit, trad.). Dans L. Allard, D. Gardey et N. Magnan (dir.), *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences-Fictions-Féminismes* (p. 107-142). Exils Éditeur.
- Harding, S. (1991). *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Cornell University Press.
- Harding, S. (1992). « Rethinking standpoint epistemology: What is « strong objectivity? ». *The Centennial Review*, 36(3), 437-470.
- Hartsock, N. C. M. (2019 [1998]). *The Feminist Standpoint Revisited and Other Essays* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429310881>
- Hatem, M. (2013). What do women want? A critical mapping of future directions for Arab Feminisms. *Contemporary Arab Affairs*, 6(1), 91-101.

- Hill Collins, P. (2016). *La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment* (2^e éd ; D. Lamoureux, trad.). Les Éditions du Remue-ménage. (Publication originale en 2009).
- Hill Collins, P.(2017). On violence, intersectionality and transversal politics. *Ethnic and Racial Studies*, 40(9), 1460-1473. <https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1317827>
- Hine, C. (2005). *Virtual methods : Issues in social research on the Internet*. Berg.
- Hine, C. (2015). *Ethnography for the Internet: Embedded, Embodied and Everyday*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003085348>
- Ho, K. (2007). Structural Violence as a Human Rights Violation, *Essex Human Rights Review*, 4(2), 1-17.
- Hooks, B. (2017 [1984]). *De la marge au centre : Théorie féministe* (Noomi B.Grüsig, trad.). Cambourakis.
- Hosni, D. (2017). Middle Eastern Women's 'Glocal': Journeying between the Online and Public Spheres. *CyberOrient*, 11(1), 4-27.
- Howard, Philip N. (2011). *The Digital Origins of Dictatorship and Democracy: Information Technology and Political Islam*. Oxford University Press.
- Hudon, A. (2011). L'autonomie comme demande centrale du mouvement des femmes autochtones au Mexique au cours des années 90. *Recherches féministes*, 24(2), 135-151.
- International Telecommunication Union (ITU). (2023, novembre). *Measuring digital development : Fact and Figures 2023*. <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/facts-figures-2023/>
- Jacoby, T. A. (1999). Feminism, nationalism, and difference: Reflections on the Palestinian women's movement. *Women's Studies International Forum*, 22(5), 511-523.
- Jasser, G., Mahfoudh, A., Lalami, F. et Delphy, C. (2016). Les luttes des femmes arabes contre le patriarcat, les pouvoirs tyranniques, l'islamisme, le colonialisme et le néocolonialisme. *Nouvelles Questions Feministes*, 35(2), 6-16.
- Jodelet, D. (1989). *Folies et représentations sociales*. Presses universitaires de France.
- Johnson, H. et Dawson, M. (2011). *Violence Against Women: Research and Policy Perspectives*. Oxford University Press.
- Johnson, M. P. (1995). Patriarchal terrorism and common couple violence: Two forms of violence against women. *Journal of Marriage and the Family*, 57(2), 283-294.
- Johnson, M. P. (2011). Gender and types of intimate partner violence: A response to an anti-feminist literature review. *Aggression and Violent Behavior*, 16(4), 289-296. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.04.006>

- Joseph, S. et Slyomovics, S. (dir.). (2001). *Women and power in the Middle East*. University of Pennsylvania Press.
- Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and change*, 30(3), 435-464.
- Kabeer, N. (2021). Three faces of agency in feminist economics. Dans N. Kabeer (2021) Capabilities, empowerment, and citizenship. (p.99-107). *The Routledge Handbook of Feminist Economics*
- Kandiyoti, D. (1988). Bargaining with Patriarchy. *Gender and Society*, 2(3), 274–290.
- Kandiyoti, D. (2005). Rethinking bargaining with patriarchy. Dans Cecile, J; & Ruth, Pearson (dir.), *Feminist visions of development : Gender analysis and policy*. (p. 138-154). Routledge.
- Kanuha, V. (1996). Domestic violence, racism and the battered women's movement in the United States. Dans J. L. Edelson & Z. C. Eisikovits (dir.), *Future interventions with battered women and their families* (p. 34-50). Sage.
- Kelly, S. et Breslin, J. (dir.). (2010). *Women's rights in the Middle East and North Africa : Progress amid resistance* (2010 ed). Freedom House; Rowman & Littlefield Publishers.
- Kensinger, L. (2003). Plugged in Praxis: Critical Reflections on U.S. Feminism, Internet Activism, and Solidarity with Women in Afghanistan. *Journal of International Women's Studies*, 5(1), 1-28.
- Kergoat, D. (2011). Comprendre les rapports sociaux. *Raison présente*, 178(1), 11-21.
<https://doi.org/10.3406/raipr.2011.4300>
- Kergoat, D. (2021). Penser la complexité : des catégories aux rapports sociaux. *La Pensee*, 407(3), 127-139.
- Khamis, S. (2013). Gendering the Arab Spring : Arab women journalists/activists, “cyberfeminism,” and the sociopolitical revolution. Dans C. Carter; L.Steiner; L.McLaughlin (dir.), *The Routledge Companion to Media & Gender* (p.583-594). Routledge.
- Khamis, S. (2017). Revisiting Cyberactivism Six Years after the Arab Spring : Potentials, Limitations and Future Prospects. Dans N. Lenze, C. Schriwer, & Z. A. Jalil (dir.), *Media in the Middle East : Activism, Politics, and Culture* (p. 3-19). Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-319-65771-4_1
- Khamis, S. et Mili, A. (2018). *Arab Women's Activism and Socio-Political Transformation : Unfinished Gendered Revolutions*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-60735-1>
- Kreil, A. (2016). Dire le harcèlement sexuel en Égypte : les aléas de traduction d'une catégorie juridique. *Critique internationale*, 70, 101-114. <https://doi.org/10.3917/crui.070.0101>
- Kuttab, E. (2010). Empowerment as Resistance : Conceptualizing Palestinian women's empowerment. *Development*, 53(2), 247-253. <https://doi.org/10.1057/dev.2010.22>

- Lacombe, D. (2018). Légiférer sur les « violences de genre » tout en préservant l'ordre patriarcal. L'exemple du Nicaragua (1990-2017). *Droit et société*, 99, 287-303. <https://doi.org/10.3917/drs1.099.0287>
- Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L M. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_s_ante.pdf
- Lagraula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle. Une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*. Éditions L'Harmattan.
- Lamoureux, D. (2016). *Les possibles du féminisme : Agir sans « Nous »*. Éditions du Remue-Ménage.
- Lessard-Hébert, M ; Goyette, G. et Boutin, G. (1996). *La recherche qualitative : fondements pratiques*. Nouvelles.
- Lilja, M., Baaz, M., Schulz, M. et Vinthagen, S. (2017). How resistance encourages resistance: Theorizing the nexus between power, 'Organised Resistance' and 'Everyday Resistance'. *Journal of Political Power*, 10(1), 40-54. <https://doi.org/10.1080/2158379X.2017.1286084>
- Lorde, A. (1987). The uses of anger: Women responding to racism. *Women and Language*, 11(1), 4
- Lyon, E. (2000). *Poverty, welfare and battered women: What does the research tell us? A Policy and Practice Paper*. National Resource Center on Domestic Violence. https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-09/BCS10_POV.pdf
- Mahmood, S. (2005). *Politics of piety : The Islamic revival and the feminist subject*. Princeton University Press.
- Mahmood, S. (2006). Feminist Theory, Agency, and the Liberatory Subject : Some Reflections on the Islamic Revival in Egypt. *Temenos—Nordic Journal of Comparative Religion*, 42(1), 31-71. <https://doi.org/10.33356/temenos.4633>
- Malin, C. (2011, 26 Janvier). *Egypt Facebook Demographics*. Spot On Public Relations. <https://www.spotonpr.com/egypt-facebook-demographics/>
- Mansour, S. (2016). La naissance des mouvements de femmes au Levant. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 35(2), 18-34.
- Marchand, I., Corbeil, C. et Boulebsol, C. (2020). L'intervention féministe sous l'influence de l'intersectionnalité : enjeux organisationnels et communicationnels au sein des organismes féministes au Québec. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 33-52. <https://id.erudit.org/iderudit/1073803ar>
- Marteu, E. (2011). Des usages de l'empowerment, du genre et du féminisme dans les associations de femmes bédouines du Néguev (Israël). *Cultures & Conflits*, 83,57-77. <https://doi.org/10.4000/conflits.18192>

- Martinez, A. (2016). Pratiques de réappropriation citoyenne des ouvrières marocaines du textile. Dans G.Guillot et A.Martinez (dir.), *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes* (p.141-160). IRD Éditions.
- Massoui, S., et Séguin, M. (2020). Enquêter sur la violence conjugale au Maroc : Les défis d'un féminisme intersectionnel du positionnement. *Recherches qualitatives*, 39(1), 107-129. <https://doi.org/10.7202/1070018ar>
- Matos, C. (2018). Re-thinking feminism and democratic politics : The potential of online networks for social change and gender equality in Brazil. *Mediopolis*, 17-30. https://doi.org/10.14195/2183-6019_7_1
- Mehta, B. J. (2014). *Dissident Writings of Arab Women : Voices Against Violence*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315849836>
- Mbembé, A. (2003). Necropolitics. *Public Culture*, 15(1):11–40.
- Merry, S.E. (2009). *Gender violence: A cultural perspective*. Wiley-Blackwell.
- Mir-Hosseini, Z. (2010, mars). *Criminaliser la sexualité, Les lois relatives à la zina, une violence à l'égard des femmes dans les contextes musulmans*. Global Campaign to Stop Killing and Stoning Women and Women Living Under Muslim Laws. http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/03/Criminaliser-la-sexualit%C3%A9-Zina-ba-Mir-Hosseini_layout.pdf
- Millette, M., Myles, D., Millerand, F., & Latzko-Toth, G. (2020). *Méthodes de recherche en contexte numérique: une orientation qualitative*. Les Presses de l'université de Montréal.
- Moghadam, V. M. (2009). *Globalization and social movements: Islamism, feminism, and the global justice movement*. Rowman & Littlefield Publishers.
- Moghadam, V. M. (2014). Modernising Women and Democratisation after the Arab Spring. *The Journal of North African Studies* 19(2): 137–142. <https://doi.org/10.1080/13629>
- Mohanty, C. T. (1988). Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Feminist Review*, 30, 65-88.
- Mohanty, C. T. (2003). *Feminism Without Borders. Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*. Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822384649>
- Mohanty, C. T. (2013). Transnational Feminist Crossings : On Neoliberalism and Radical Critique. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 967-991. <https://doi.org/10.1086/669576>
- Mojab, S. (2001). The Politics of « Cyberfeminism » in the Middle East: The Case of Kurdish Women. *Race, Gender & Class*, 8(4), 42-61. <http://www.jstor.org/stable/41674994>
- Mojahed, A., Alaidarous, N., Shabta, H., Hegewald, J. et Garthus-Niegel, S. (2022). Intimate Partner Violence Against Women in the Arab Countries: A Systematic Review of Risk Factors. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(2), 390–407. <https://doi.org/10.1177/1524838020953099>

- Monqid, S. (2012). Violence against women in public spaces: the case of Morocco. *Égypte/Monde arabe*, (9), 105-117. <https://doi.org/10.4000/ema.3011>
- Najar, S. (2013). *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*. Karthala Editions.
- Nazra for Feminist Studies. (2013). *Brutal sexual assaults in the vicinity of Tahrir Square and an unprecedentedly shameful reaction from the Egyptian authorities: 101 incidents of sexual assaults during the events of June 30th 2013*. Joint Statement <http://nazra.org/en/2013/07/brutal-sexual-assaults-vicinity-tahrir-square>
- Newsom, V. A. et Lengel, L. (2012). Arab Women, Social Media, and the Arab Spring : Applying the framework of digital reflexivity to analyze gender and online activism. *Journal of International Women's Studies*, 13(5), 31-45 <https://vc.bridgew.edu/jiws/vol13/iss5/5>
- Nossery, N. E. (2016). Women, Art, and Revolution in the Streets of Egypt. Dans F. Sadiqi (dir.), *Women's Movements in Post- "Arab Spring" North Africa* (p. 143-157). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1057/978-1-137-50675-7_10
- Nossier, S. A. (2015). Violence against women in the Arab world: *Journal of the Egyptian Public Health Association*, 90(3), 85-86. <https://doi.org/10.1097/01.EPX.0000471671.51800.34>
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. L'Harmattan.
- Orgad, S. (2005). From Online to Offline and Back : Moving from Online to Offline Relationships with Research Informants. Dans C. Hine (dir.), *Virtual methods : Issues in social research on the Internet* (p. 51-65). Berg.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2005). *Étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes. Premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes* [Rapport de situation]. <https://www.who.int/fr/publications-detail/9241593512>
- OMS. (2010). *Preventing intimate partner and sexual violence against women: Taking action and generating evidence*. http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44350/9789241564007_eng.pdf?sequence=1
- OMS. (2021). *Violence against women Prevalence Estimates, 2018: Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women*. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/341337>.
- OMS. (2022). *Prise en charge Clinique des survivantes de viol et de violence exercée par un partenaire intime : élaboration de protocoles à adopter dans les situations de crise humanitaire*. <https://apps.who.int/iris/?locale-attribute=fr&>.

- Organisation des Nations unies (ONU). (1995). *La Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Femmes*. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf
- ONU. (2006). *Ending violence against women: from words to action. In-depth study on all forms of violence against women*. Rapport du Secrétaire Général. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2006/1/ending-violence-against-women-from-words-to-action-study-of-the-secretary-general>
- ONU. (2010). *Les Femmes dans le Monde, 2010 : Progrès en statistiques*. <https://doi.org/10.18356/b5053be6-fr>
- ONU. (2013). *Combating domestic violence against women and girls: Policies to empower women in the Arab region*. Rapport du Secrétaire Général. <https://arabstates.unwomen.org/en/digital-library/publications/2013/all/combating-domestic-violence-against-women-and-girls>
- ONU. (2016). *Against wind and tides: A review of the status of women and gender equality in the Arab region, 20 years after the adoption of the Beijing Declaration and Platform for Action*. <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=400&nr=2283&menu=1515>
- ONU. (2017). *Status of Arab Women Report 2017 Violence Against Women : What is at Stake?* <https://books.google.ca/books?id=bv3zzQEACAAJ>
- ONU. (2017, Janvier). *Estimating cost of marital violence in the Arab region: Operational Model*. <https://www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/estimating-costs-marital-violence-operational-model-english.pdf>
- Ortner, S. B. (1995). Resistance and the Problem of Ethnographic Refusal. *Comparative Studies in Society and History*, 37(1), 173-193. <https://doi.org/10.1017/S0010417500019587>
- Özcan, N. K., Günaydın, S., & Çitil, E. T. (2016). Domestic Violence Against Women In Turkey : A Systematic Review And Meta Analysis. *Archives of Psychiatric Nursing*, 30(5), 620-629. <https://doi.org/10.1016/j.apnu.2016.04.013>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (4e éd.). Armand Colin.
- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies de la recherche* (p. 409-433). Presses de l'Université du Québec.
- Paradis-Deschênes, É. (2021). *Vulnérabilité, silence et agentivité : une conception butlerienne de la résistance politique* [mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO. <https://ruor.uottawa.ca/server/api/core/bitstreams/2b8fecfa-eab3-432b-a0e9-2d3f2294ae68/content>
- Paugam, S. (2010). *L'enquête sociologique*. Presses Universitaire de France (PUF)

- Pendse, S. R., Nkemelu, D., Bidwell, N. J., Jadhav, S., Pathare, S., De Choudhury, M., et Kumar, N. (2022). From Treatment to Healing: Envisioning a Decolonial Digital Mental Health. *CHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, 1-23. <https://doi.org/10.1145/3491102.3501982>
- Peretz, H. (1988). *Les méthodes en sociologie : l'observation*. La découverte.
- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Recherches féministes*, 28(2), 33-52 <https://doi.org/10.7202/1034174ar>
- Pratt, N. (2020). *Embodying geopolitics: Generations of women's activism in Egypt, Jordan, and Lebanon*. University of California Press.
- Prins, B. (2006). Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach? *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290. <https://doi.org/10.1177/1350506806065757>
- Radsch, C. (2012). *Unveiling the Revolutionaries : Cyberactivism and the Role of Women in the Arab Uprisings* (SSRN Scholarly Paper ID 2252556). Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2252556>
- Radsch, C. C; et Khamis, S. (2013). In Their Own Voice : Technologically mediated empowerment and transformation among young Arab women. *Feminist Media Studies*, 13(5), 881-890. <https://doi.org/10.1080/14680777.2013.838378>
- Richie, B. (2000). A Black feminist reflection on the antiviolence movement. *Signs*, 25, 1133-1137.
- Richter-Devroe, S. (2011). *Palestinian Women's Everyday Resistance: Between Normality and Normalisation*. <https://ore.exeter.ac.uk/repository/handle/10871/9554>
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Seuil.
- Ricœur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Gallimard.
- Riddell, T., Ford-Gilboe, M., et Leipert, B. (2009). Strategies Used by Rural Women to Stop, Avoid, or Escape From Intimate Partner Violence. *Health Care for Women International*, 30(1-2), 134-159. <https://doi.org/10.1080/07399330802523774>
- Ristock, J. (2002). *No more secrets: Violence in lesbian relationships*. Routledge.
- Rowlands, J. (1995). Empowerment examined. *Development in Practice*, 5(2), 101-107. <https://doi.org/10.1080/0961452951000157074>
- Sadiqi, F. (Ed.). (2016). *Women's Movements in Post "Arab Spring" North Africa*. Palgrave Macmillan.
- Sassen, S. (dir.). (2002). *Global networks, linked cities*. Psychology Press.
- Scheper-Hughes, N et Bourgois, P. (2004). (dir.). *Violence in War and Peace: An Anthology*. Blackwell.

- Scheper-Hughes, N. (2004). Dangerous and Endangered Youth : Social Structures and Determinants of Violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1036(1), 13-46.
<https://doi.org/10.1196/annals.1330.002>
- Scott, J. C. (1990). *Domination and the art of resistance: Hidden transcript*. Yale University Press
- Sediri, S., Zgueb, Y., Ouanes, S., Ouali, U., Bourgou, S., Jomli, R. et Nacef, F. (2020). Women's mental health : Acute impact of COVID-19 pandemic on domestic violence. *Archives of Women's Mental Health*, 23(6), 749-756. <https://doi.org/10.1007/s00737-020-01082-4>
- Sen, G. et Grown, C. (1987). *Development, Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*. Monthly Review Press.
- Shihada, I. M. (2014). Arab Spring and the Contribution of Arab Women: Expectations and Concerns. *International Journal of Humanities and Cultural Studies*, 1(3), 243-256.
- Skaf, J. M. (2013). *Gender-based violence in the Middle East: A review. Key issues. Mental health*. Karger. <https://doi.org/10.1159/000342011>
- Smith, A. (2005). *Conquest: Sexual Violence and the American Indian Genocide*. South End Press.
- Sokoloff, N. J. et Dupont, I. (2005). Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender : Challenges and Contributions to Understanding Violence Against Marginalized Women in Diverse Communities. *Violence Against Women*, 11(1), 38-64.
<https://doi.org/10.1177/1077801204271476>
- Stephan, R. (2013). Creating Solidarity in Cyberspace : The Case of Arab Women's Solidarity Association United. *Journal of Middle East Women's Studies*, 9(1), 81-109.
<https://doi.org/10.2979/jmiddeastwomstud.9.1.81>
- Stephan, R. (2020). Long before the Arab Spring : Arab Women's Cyberactivism through AWSA United. Dans *Women Rising : In and Beyond the Arab Spring* (p. 147-160). New York University Press. <https://doi.org/10.18574/9781479856961-019>
- Tadros, M. (2014). *Reclaiming the Streets for Women's Dignity : Effective Initiatives in the Struggle against Gender-Based Violence in between Egypt's Two Revolutions* [IDS Evidence Report]. IDS. <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/3384>
- Tatli, A., et Özbilgin, M. F. (2012). An Emic Approach to Intersectional Study of Diversity at Work : A Bourdieuan Framing: Emic Approach to the Study of Diversity. *International Journal of Management Reviews*, 14(2), 180-200. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2370.2011.00326.x>
- Tazi, M. (2020). Slamming the "Continuing" Moroccan Revolution : Noussayba Lahlou's Bittersweet Verses. *CyberOrient*, 14(1), 4-43. <https://doi.org/10.1002/j.cyo2.20201401.0001>
- Tazi, M. et Oumlil, K. (2020). The Rise of Fourth-Wave Feminism in the Arab region? *Cyberfeminism and Women's Activism at the Crossroads of the Arab Spring*. *CyberOrient*, 14(1), 44-71.
<https://doi.org/10.1002/j.cyo2.20201401.0002>

- The uprising of Women in the Arab World. (2011). Dans Facebook. [communauté virtuelle].
<https://www.facebook.com/intifadat.almar2a?ref=ts&fref=ts>.
- Tonnessen L. (2016). *Women's activism in Saudi Arabia: Male guardianship and sexual violence*. Chr. Michelsen Institute.
- Trad, S.(2021, 18 janvier). *Liban : La difficulté d'être femme et mère*. Rosa Luxemburg Stiftung.
https://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/sonst_publicationen/La_Atlas_des_Apatrides.pdf
- Umebinyuo, I. (2015). Questions for Ada [Recueil de poèmes]. CreateSpace Independent Publishing Platform.
- United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF). (2021, 30 novembre). *Situational Analysis of Women and Girls in the Mena and Arab States Region. A decade review 2010-2020*. [Rapport régional]. IMC Worldwide. UNICEF Middle East and North Africa Regional Office.
<https://www.unicef.org/mena/reports/situational-analysis-women-and-girls-middle-east-and-north-africa>
- Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*, La Fabrique.
- Wahba, D. (2016). Gendering the Egyptian Revolution. Dans F.Sadiqi (dir.), *Women's Movements in Post Arab Spring North Africa*, (p.61–76). Palgrave Macmillan.
- Walby, S., Armstrong, J. et Strid, S. (2012). Intersectionality: Multiple Inequalities in Social Theory. *Sociology*, 46(2), 224-240. <https://doi.org/10.1177/0038038511416164>
- Winter, Y. (2012). Violence and visibility. *New Political Science*, 34(2), 195-202.
- Würth, A. (2008). *Women's rights in the Arab world: Overview of the status of women in family law with special reference to the influence of Islamic factors*. Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit.
- Wynn, L. L., & Hassanein, S. (2017). Hymenoplasty, Virginity Testing, and the Simulacrum of Female Respectability. *Signs*, 42(4), 893–917. <https://www.jstor.org/stable/26552959>
- Yamine, L. (2023). La double bind dans le discours géopolitique du monde arabe : le cas des réseaux sociaux. *Langues, cultures et sociétés*, 9(2), 61-67.
- Yoshihama, M. (1999). Domestic Violence Against Women of Japanese Descent in Los Angeles : Two Methods of Estimating Prevalence. *Violence Against Women*, 5(8), 869-897.
<https://doi.org/10.1177/10778019922181536>
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209. <https://doi.org/10.1177/1350506806065752>
- Zimmerman, T. (2017). #Intersectionality : The Fourth Wave Feminist Twitter Community. *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 38(1), Art. 1.